

Comment
bâtissons-nous
la meilleure banque
tous les jours?



Groupe Financier Banque TD

Rapport annuel 2008

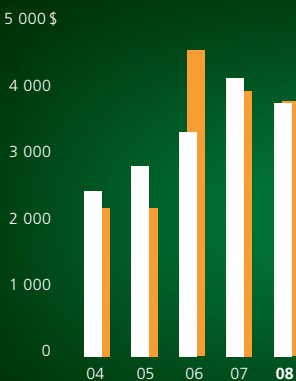
Portrait du Groupe Financier Banque TD en 2008¹

Nous sommes une entreprise en croissance qui se démarque parce qu'elle croît sans prendre de risques indus. Nous maximisons notre rendement pour chaque dollar de risque que nous prenons, ce qui fait de nous un leader en Amérique du Nord. Seulement sept banques inscrites à la Bourse de New York ont obtenu la note Aaa de Moody's Investors Service, et le GFBTD en fait partie.

BÉNÉFICE NET

attribuable aux actionnaires ordinaires
(en millions de dollars canadiens)

● Rajusté ● Comme présenté

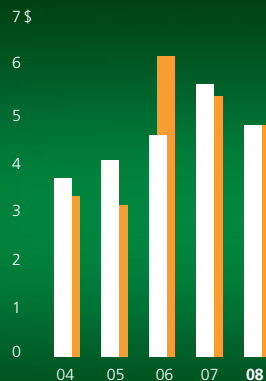


14,4 % TCAC sur 5 ans

BÉNÉFICE PAR ACTION

(en dollars canadiens)

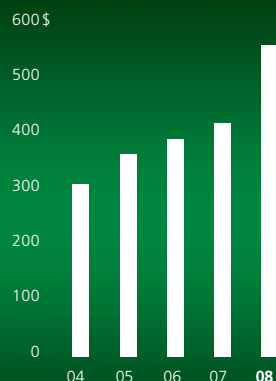
● Rajusté ● Comme présenté



10,4 % TCAC sur 5 ans

TOTAL DE L'ACTIF

(en milliards de dollars canadiens)



15,5 % TCAC sur 5 ans

Aperçu de l'exercice

Bénéfice de 4 milliards de dollars pour les activités de détail (rajusté)

Ratio d'efficiencia record de 51,2 % pour les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada

Bénéfice record de 2,4 milliards de dollars pour les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada

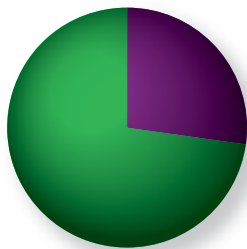
Meilleure cote pour la satisfaction de la clientèle au Canada et dans les États du centre du littoral de l'Atlantique, selon J.D. Power and Associates*

59 nouvelles succursales en Amérique du Nord

Acquisition de Commerce Bancorp, évaluée à 8,4 milliards de dollars US

Ratio des fonds propres de première catégorie de 9,8 % par rapport au minimum de 7,0 % exigé par le BSIF pour les banques canadiennes

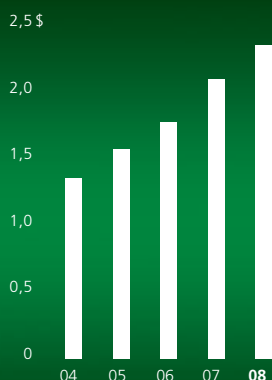
7^e plus importante banque nord-américaine pour la capitalisation boursière – 46,1 milliards de dollars



73 % Activités de détail au Canada,
27 % Activités de détail aux États-Unis
Composition des bénéfices des activités
de détail du GFBTD en 2008

La composition s'appuie sur les activités de détail du GFBTD
en Amérique du Nord – qui comportent moins de risques et
génèrent des bénéfices constants.

DIVIDENDES PAR ACTION
(en dollars canadiens)



15,3 % TCAC sur 5 ans
17,3 % Autres grandes institutions
financières canadiennes
9,9 % Autres grandes institutions
financières aux É.-U.

**TOTAL DU RENDEMENT POUR
LES ACTIONNAIRES**
(TCAC sur 5 ans)

8,7 %

5,7 % Autres grandes institutions
financières canadiennes
(0,5) % Autres grandes institutions
financières aux É.-U.

SYMBOLE BOURSIER

TD

INSCRIPTIONS EN BOURSE
Bourse de Toronto
Bourse de New York

Principaux indicateurs

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2008	2007	2006
Résultats d'exploitation			
Total des revenus – comme présenté	14 669 \$	14 281 \$	13 192 \$
Total des revenus – rajusté	14 372	14 072	13 233
Bénéfice net – comme présenté	3 833	3 997	4 603
Bénéfice net – rajusté	3 813	4 189	3 376
Situation financière à la fin de l'exercice			
Total de l'actif	563 214	422 124	392 914
Total des dépôts	375 694	276 393	260 907
Total des prêts	221 160	177 210	161 925
Par action ordinaire (en dollars canadiens)			
Bénéfice dilué – comme présenté	4,87	5,48	6,34
Bénéfice dilué – rajusté	4,88	5,75	4,66
Ratio dividendes/bénéfice – rajusté	49,3 %	36,4 %	38,1 %
Cours de clôture	56,92	71,35	65,10
Total du rendement pour les actionnaires	(17,1) %	13,0 %	20,3 %
Ratios financiers			
Ratio de fonds propres de première catégorie	9,8 %	10,3 %	12,0 %
Ratio du total de fonds propres	12,0 %	13,0 %	13,1 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	64,8 %	62,8 %	59,8 %
Ratio d'efficacité – rajusté	64,6 %	59,6 %	62,4 %

¹ Les résultats dressés selon les PCGR sont désignés «comme présentés». Les résultats rajustés (obtenus en retranchant les «éléments à noter», déduction faite des impôts, des résultats présentés) et les termes connexes ne sont pas définis selon les PCGR et, par conséquent, ils pourraient avoir une signification différente d'une terminologie similaire utilisée par d'autres émetteurs. Pour d'autres explications, une liste des éléments à noter ainsi qu'un rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR, voir la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du rapport de gestion inclus dans les présentes.

Le «TCAC sur 5 ans» est le taux de croissance annuel composé, calculé de 2003 à 2008, de manière rajustée.

Les «bénéfices des activités de détail» sont le total des bénéfices rajustés des secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine et Services bancaires personnels et commerciaux aux É.-U.

Les autres grandes institutions financières canadiennes comprennent la Banque Royale du Canada, La Banque Scotia, la Banque de Montréal et la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Les autres grandes institutions financières aux É.-U. comprennent Citigroup, Bank of America, JP Morgan, Wells Fargo et US Bancorp.

Aux fins de comparaison avec les autres grandes institutions financières aux É.-U., le taux de croissance sur cinq ans du dividende par action est calculé sur douze mois, du troisième trimestre de 2003 au troisième trimestre de 2008.

Nos principes directeurs et les personnes qui leur donnent vie **tous les jours**

Nous vous présentons quelques-uns des employés du GFBTD qui sont «les meilleurs d'entre les meilleurs». Cette page rend hommage aux lauréats de notre prix Vision en action, l'honneur le plus important que nous décernons pour célébrer l'excellence. Le *prix au mérite annuel Vision en action* a été remis à un groupe sélect de 186 employés ces trois dernières années, en reconnaissance de leur rendement remarquable et de leur engagement indéfectible à l'égard des valeurs qui importent le plus pour nous du GFBTD, nos principes directeurs.



Axer nos efforts
sur la clientèle

Nous respecter
mutuellement

Connaître nos
affaires

Rehausser
notre marque



Exécuter avec le
souci de l'excellence

Accroître la valeur
pour les actionnaires

TABLE DES MATIÈRES

2 LE GFBTD EN ACTION

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

- 11 Message du président et
chef de la direction
- 13 Indicateurs
de performance
- 14 Message du président du
conseil d'administration

15 ÉNONCÉ DES PRATIQUES DE GOUVERNANCE

17 RAPPORT DE GESTION

RÉSULTATS FINANCIERS

- 86 États financiers consolidés
- 92 Notes afférentes aux
états financiers consolidés

136 PRINCIPALES FILIALES

138 ANALYSE STATISTIQUE DES DIX DERNIERS EXERCICES

PLUS D'INFORMATION À NOTRE SUJET

- 142 Haute direction
- 144 Glossaire
- 145 Renseignements à l'intention
des actionnaires
et des investisseurs

Une stratégie qui fait ses preuves tous les jours

Le Groupe Financier Banque TD est résolu à être la meilleure banque. C'est la voie que nous suivons depuis nombre d'années. L'exercice 2008 confirme l'efficacité de notre stratégie.

Tout ce que nous faisons, nous le faisons bien, afin d'être un modèle pour le secteur des services financiers en Amérique du Nord. Nous sommes une banque intégrée tournée vers la croissance et axée sur les clients, qui se démarque comme la plus pratique d'Amérique du Nord.



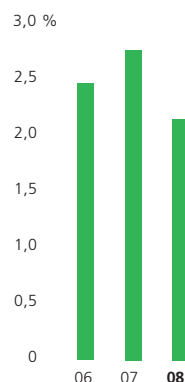
La première vraie banque nord-américaine

Le GFBTD est la septième plus grande banque d'Amérique du Nord selon la capitalisation boursière. Nous bâtissons des franchises solides, et nous nous concentrons sur leur croissance interne en plus de faire des acquisitions stratégiques. D'ailleurs, le magazine *Barron's* a classé le GFBTD au 13^e rang des 500 plus grandes entreprises d'Amérique du Nord.

Une gestion des risques qui nous distingue

Une gestion des risques serrée n'a jamais autant compté qu'en 2008. Nous sommes un chef de file nord-américain pour ce qui est de maximiser le rendement de chaque dollar de risque que nous prenons. Notre rendement des actifs pondérés en fonction des risques – 2,18 % – est parmi les meilleurs de l'industrie.

RENDEMENT DES ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES (RAJUSTÉ)
(en pourcentage)





Des services bancaires au moment et à l'endroit qui vous conviennent

En 2008, TD Canada Trust a ouvert 30 nouvelles succursales au Canada, tandis que TD Bank, la banque américaine la plus pratique, en a ouvert 29 aux États-Unis. Pour nous, service et commodité signifient des heures d'ouverture de succursales qui conviennent le mieux aux clients. C'est pourquoi nos succursales sont ouvertes 50 % plus longtemps que celles des autres banques au Canada et aux États-Unis. Et nos services bancaires en ligne et téléphoniques offrent un soutien 24 heures sur 24.

«Dans notre domaine, les transactions demandent des solutions créatives et une exécution rapide. Valeurs Mobilières TD nous a toujours donné un service à la hauteur de nos attentes, dit Ivan Fecan. Le GFBTD a été notre conseiller de confiance à des étapes importantes de notre histoire. Ses gens nous connaissent et comprennent bien les rouages de notre entreprise.»

<
IVAN FECAN
CTVGLOBEMEDIA
TORONTO (ONTARIO)

Services de conseils stratégiques

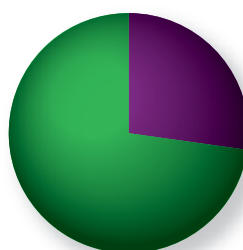
Tout a commencé il y a presque 25 ans, quand l'entreprise qui s'appelait alors Baton Broadcasting a obtenu un prêt modeste. Depuis, un véritable partenariat stratégique s'est créé entre CTVglobemedia et le GFBTD. Aux commandes de CTVglobemedia depuis 1996, Ivan Fecan, qui est monté à bord en 1994, a dirigé la transformation de ce colosse des médias intégré à partir de plusieurs chaînes de télévision en Ontario et en Saskatchewan et d'une participation de 12 % dans le réseau CTV. Aujourd'hui, la société possède 100 % du réseau CTV, *The Globe and Mail*, le quotidien national le plus lu au Canada, et une toile de réseaux de télévision et de stations de radio spécialisés et généralistes au Canada. Valeurs Mobilières TD a été le choix de CTVglobemedia pour la conseiller dans ses importants projets de transformation qui en ont fait le mégadiffuseur national qu'il est aujourd'hui.

Priorité aux activités de détail nord-américaines à faible risque

Le GFBTD continue d'étendre ses activités de détail en Amérique du Nord et d'en soutenir la croissance, ce qui nous assure une source de revenus constante et fiable et nous permet d'échapper aux nombreux défis de revenus auxquels d'autres banques sont confrontées.

73 %
ACTIVITÉS DE DÉTAIL
AU CANADA

27 %
ACTIVITÉS DE DÉTAIL
AUX ÉTATS-UNIS



Offrir une expérience client exceptionnelle tous les jours

Notre marque est synonyme d'expérience client légendaire. Nous sommes un chef de file du service à la clientèle et de la commodité. Et cela, grâce à nos employés qui ont à cœur de comprendre leurs clients, de prendre en charge leurs problèmes et de trouver les bonnes solutions.



«Aucune autre institution financière ne nous avait habitués à la qualité de service que nous donne TD Canada Trust, affirme Beth. À notre succursale, les gens qui s'occupent de nous méritent une part importante de notre réussite.»

<
PETER ET BETH YIM
VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

La fidélité passe par un service à la clientèle exceptionnel

Peter et Beth Yim forment un couple d'entrepreneurs exemplaire. En plus d'être un leader du secteur pharmaceutique, Peter gère, avec la collaboration de Beth, un certain nombre d'immeubles locatifs dont ils sont propriétaires dans les environs de Vancouver. Que ce soit pour leurs activités bancaires courantes ou pour des conseils de planification financière ou de retraite, les Yim font affaire avec TD Canada Trust depuis qu'ils y ont ouvert un compte personnel en 1991. Pour eux, le plus important est d'avoir un service exceptionnel et des solutions de financement pratiques pour gérer leurs placements immobiliers. Un pari que TD Canada Trust a toujours tenu au fil des ans.

Des services bancaires sur mesure

Si nous avons un réseau de succursales en expansion, des heures d'ouverture plus longues et plus de 5 300 guichets automatiques en Amérique du Nord, c'est que le confort et la commodité sont prioritaires quand il s'agit de nos clients. En outre, nous offrons à nos clients américains et canadiens des solutions bancaires en ligne de première classe, connues sous les noms de BanqueNet et CourtierWeb au Canada, et le soutien d'un centre d'appels ouvert 24 heures sur 24. C'est ce qu'on appelle des services adaptés aux besoins des clients.

Au service de la diversité

Le GFBTD prône un environnement inclusif. Cela signifie que, quelle que soit leur origine ou leur apparence, nos clients seront accueillis et traités avec respect. Dans notre réseau de succursales au Canada, nous offrons des services multilingues, du punjabi au chinois. De plus, le GFBTD a terminé, en 2008, 215 projets de rénovation des succursales canadiennes, y compris l'installation de places de stationnement

désignées d'accès facile, de rampes et de dispositifs d'ouverture automatique de portes, ainsi que de postes d'accueil, de guichets et de bureaux d'accès facile.



«Je reproche à la société émettrice de ma carte de crédit, non pas d'avoir rejeté ma réclamation après un mois, mais plutôt de ne pas avoir vérifié dès le début les clauses d'assurance, affirme Margot van Wettum-Lacoste. Grâce au personnel amical et courtois de TD Assurance, j'ai obtenu réponse à toutes mes questions en moins de cinq minutes. Ma demande a été approuvée, et moins d'une semaine après je recevais un chèque pour acheter un nouvel ordinateur à ma fille.»

^

**MARGOT VAN WETTUM-LACOSTE
ET SA FILLE SOPHIE
MONTRÉAL (QUÉBEC)**

Produire des résultats

Margot en avait assez, en rentrant du travail, de négocier avec ses quatre enfants pour savoir lequel utiliserait l'ordinateur pour ses devoirs. Lorsque Sophie, l'aînée, a commencé ses études postsecondaires dans un collège de Montréal, Margot a su qu'il était temps de lui acheter un ordinateur portable pour la maison et l'école. Bien que Sophie ait toujours rangé son ordinateur dans un endroit sûr sur le campus, elle a eu le malheur de se le faire voler. Margot l'avait acheté avec une carte de crédit d'une autre institution financière, assortie d'une assurance devant couvrir le coût de remplacement de certains articles achetés avec la carte en cas de vol, de perte ou de dommage. Après un mois d'échanges, la société émettrice de sa carte lui a annoncé que les portables n'étaient pas couverts par l'assurance. Cliente de TD Assurance depuis plus de 10 ans pour son assurance-habitation, Margot a décidé de faire une réclamation auprès de celle-ci – et sa demande a été réglée en moins d'une semaine.



Relever la barre pour nos clients

Le GFBTD est reconnu pour les expériences clients exceptionnelles. Nous faisons tout simplement mieux les choses. Comment le savons-nous? Nous appelons plus de 7 600 clients chaque semaine pour leur demander leur avis. Et voici ce qui ressort des sondages menés auprès des clients par des maisons comme J.D. Power and Associates :

- J.D. Power and Associates a classé TD Canada Trust au premier rang pour la satisfaction de la clientèle parmi les cinq grandes banques de détail, pour une troisième année de suite. Aux États-Unis, l'organisation a accordé à TD Bank, pour une deuxième année de suite, la meilleure cote de service à la clientèle des services bancaires de détail dans la région du centre du littoral de l'Atlantique, de même que la première place en matière de service à la clientèle des services bancaires aux petites entreprises*.
- TD Canada Trust a remporté, pour une quatrième année de suite, le prix de Synovate du meilleur service à la clientèle.
- Le Service Quality Measurement Group (SQM) a accordé son prix d'excellence aux centres d'appels de TD Canada Trust pour le taux de satisfaction le plus élevé auprès des clients.

Le souci de l'excellence tous les jours

Pour faire tous les jours un meilleur travail que nos concurrents, nous demeurons centrés sur notre stratégie, éliminons toute barrière susceptible de nuire à la qualité du service et faisons les choses d'une manière aussi simple et directe que possible. En outre, nous pouvons compter sur des employés exceptionnels qui ont un réel souci de l'excellence.



Les meilleures gens = la meilleure banque

Le GFBTD se définit entre autres par l'attention soutenue accordée au client. Des employés comme Aida Couto, qu'on aperçoit sur la photo de gauche, incarnent l'engagement véritable que nous prenons à servir nos clients. Superviseure dans l'une de nos succursales des États-Unis, Aida a commandé des devises pour une cliente dont la fille était en voyage à l'étranger. À cause d'une erreur de l'agence de livraison, la commande s'est égarée. Voyant que l'argent n'arriverait pas à temps, Aida s'est empressée de trouver une solution pour sa cliente. Pendant son jour de congé, elle s'est rendue jusqu'à un bureau de change local pour y acheter les devises qu'elle a livrées à sa cliente le samedi matin.

Un employeur de choix

Avoir des stratégies efficaces, de bons produits et des systèmes fiables est certes essentiel. Mais ce qui transformera le GFBTD, ce sont les gens. Voilà pourquoi il est si important de faire du GFBTD un lieu de travail idéal, qui attire des gens de talent et fait en sorte qu'ils tiennent à rester. Nous voulons être un employeur de choix au Canada et aux États-Unis. Nous y travaillons ardemment tous les jours – et les preuves sont là. Nous sommes heureux de faire à nouveau partie de la liste des 100 meilleurs employeurs au Canada du magazine *Maclean's* et d'être, pour la troisième année de suite, la seule grande institution financière à compter parmi les 50 meilleurs lieux de travail au Canada du quotidien *The Globe and Mail*.

La puissance d'une banque intégrée

Être la banque la plus pratique, c'est aussi être intégrée afin d'optimiser la puissance de toutes nos marques, et réaliser ainsi des ventes croisées et resserrer les liens dans tous nos canaux. Pour nos clients, cela veut aussi dire vivre la même expérience de qualité partout, et obtenir les meilleures solutions qui soient grâce aux forces des entreprises du GFBTD.

Le plus grand courtier à escompte du Canada

Les services de gestion de patrimoine du GFBTD ont le souci constant d'améliorer l'expérience client pour maintenir leur position de chef de file de l'industrie et soutenir la croissance de leur part de marché. Ce qui nous distingue de nos concurrents? Nos plateformes puissantes, un service et un soutien sans pareils, les recherches sur les placements les plus complètes, et des taux parmi les plus concurrentiels de l'industrie.

Nous continuons d'améliorer nos outils et l'accès aux recherches pour que les clients arrivent à mieux surveiller leurs placements et à prendre des décisions plus éclairées. Cette année, nous avons apporté des améliorations à nos services en ligne, comme le Gestionnaire de portefeuille, un système évolué de suivi des rendements, et le système Stock Screeners, qui recherche les occasions de placements à partir de critères préétablis ou personnalisés. De plus, nous sommes le premier courtier à escompte du Canada à introduire la reconnaissance biométrique vocale, technologie qui augmente la vitesse de traitement et rehausse la sécurité pour les clients qui accèdent à leurs comptes par téléphone.

La diversité au travail

Nous voulons que le GFBTD soit un endroit qui encourage chaque employé à réaliser son potentiel. Selon notre sondage interne sur la diversité et l'inclusivité, nos efforts portent leurs fruits : 86 % des employés nous ont dit croire que le GFBTD prône un milieu de travail inclusif. De plus, nous avons mis en place une politique d'adaptation du milieu de travail ainsi qu'un fonds pour nous assurer que tous les employés disposent des outils et installations dont ils ont besoin pour faire leur travail à leur aise, comme des interprètes gestuels, des lecteurs sonores d'écran et des chaises et des bureaux modifiés. Célébrer et soutenir les différences des gens sont essentiels pour être la meilleure banque.



«Pour ma société qui est établie au Canada et qui est très présente aux États-Unis, je dois pouvoir compter sur des partenaires qui connaissent bien mon entreprise et qui donnent un service prévenant et exceptionnel. TD Waterhouse a toujours été à la hauteur sur ces deux plans, affirme James Chim. Les personnes du GFBTD avec qui je travaille font presque partie de mon équipe de direction.»

Soutenir la croissance en tant que partenaires stratégiques

^
JAMES CHIM
SARKU JAPAN
MARKHAM (ONTARIO)

Client depuis 25 ans, James sait qu'il peut compter sur le GFBTD pour ses besoins financiers personnels et commerciaux. Au milieu des années 1980, fort de son expérience dans les milieux de la finance et de l'alimentation, James s'est tourné vers nous pour réaliser sa vision d'introduire la cuisine japonaise de haute qualité dans les aires de restauration aux États-Unis. Voilà comment Sarku Japan est devenue l'une des chaînes de restauration rapide japonaise les plus prospères d'Amérique, avec plus de 200 comptoirs qui servent quelque 20 millions de clients par année dans 36 États. Client des Services bancaires privés TD Waterhouse, James a fait du GFBTD son partenaire stratégique. Son équipe de direction a profité des conseils de TD à toutes les étapes de croissance de l'entreprise.

Bâtir pour l'avenir **tous les jours**

Les dirigeants du Groupe Financier Banque TD voient plus loin que les objectifs de rendement à court terme. Nous savons qu'il faut aussi investir maintenant pour assurer la croissance et la prospérité du GFBTD dans les années à venir. Nous nous engageons à poursuivre le travail de nos prédécesseurs afin que le GFBTD soit une entreprise encore plus forte pour les leaders de demain.



Investir sans cesse dans ce qui nous différencie – nos gens exceptionnels

La passion et l'engagement de nos 74 000 employés nous rapprochent de notre vision d'être la meilleure banque. L'an dernier, nous avons investi presque 56 millions de dollars dans leur formation et leur perfectionnement. Cela fait partie de notre engagement de faire du GFBTD un lieu de travail idéal.

En bonne position malgré une économie au ralenti

La vigueur d'une entreprise se mesure à sa capacité de garder le cap même en période difficile, et nos pratiques de gestion ont été mises à l'épreuve en 2008. Notre stratégie de prudence, nos saines pratiques de gestion des risques et les bénéfices constants de nos activités de détail nous ont aidés à surmonter les récentes turbulences du marché. Le GFBTD est fier d'être parmi les sept banques cotées à la Bourse de New York à qui Moody's Investors Service a attribué la note Aaa.

TD Ameritrade – clé de notre croissance aux États-Unis

Notre placement dans TD Ameritrade en 2005 entrainait dans un plan à long terme d'expansion aux États-Unis. Institution de l'espace des marchés actifs, le sondage 2008 du magazine *SmartMoney* sur les courtiers a placé TD Ameritrade au premier rang mondial pour la recherche et pour le meilleur outil de négociation. TD Ameritrade a également obtenu, dans ce même sondage, la cote cinq étoiles dans la catégorie des fonds communs de placement et des produits de placement.



Une vraie banque nord-américaine

De la Floride jusqu'au Maine, plus de 575 succursales aux États-Unis arborent maintenant le logo vert distinctif de TD. D'ici l'automne 2009, ce sont 1 100 succursales qui porteront l'enseigne TD Bank, America's Most Convenient Bank, aux États-Unis. En y ajoutant nos quelque 1 100 succursales au Canada, cela fait du GFBTD la première institution financière à jouir d'une aussi forte présence aux États-Unis et au Canada – et un joueur de premier plan dans le secteur nord-américain des services financiers.

«TD Banknorth a montré qu'elle croyait dans mon concept d'entreprise. J'ai obtenu le même service exceptionnel auquel elle m'avait habitué et les solutions bancaires dont j'avais besoin pour réaliser mes objectifs personnels et professionnels, dit David Jansen. Mon entreprise continue de grandir, tout comme ma confiance en TD Banknorth, qui est devenue un conseiller de premier plan dans nos projets de croissance à long terme.»

<
DAVID JANSEN
JANSENEERING INC.
FALMOUTH (MAINE)

Bâtir des entreprises

En 2003, après une carrière de plus de 25 ans comme ingénieur en matériaux de synthèse, David réalise son rêve de démarrer son entreprise, Janseneering Inc. Au début, cette société du Maine se spécialisait dans la fabrication de moules et de pièces composites sur mesure servant à la construction de bateaux. Puis ses activités se sont diversifiées, tout comme sa clientèle. À présent, Janseneering a des clients dans les secteurs de la navigation, de l'automobile, de l'architecture, de la défense et de l'énergie éolienne, et la liste ne cesse de s'allonger. Client de longue date des services bancaires personnels de TD Banknorth, David s'est adressé à un conseiller de sa succursale pour obtenir les solutions de financement dont il avait besoin pour démarrer son entreprise et en assurer la croissance.

Parmi les trois plus grands courtiers au Canada

Sortie presque indemne des turbulences qui ont secoué les marchés en 2008, Valeurs Mobilières TD demeure centrée sur la réalisation de bénéfices de haute qualité, tout en solidifiant sa position parmi les trois plus grands courtiers au Canada.

Aider les clients à bâtir leur avenir financier

Comment devenir l'une des entreprises de gestion de patrimoine dont la croissance est la plus rapide au Canada (d'après les actifs administrés)? Grâce à nos deux marques phares, TD Waterhouse et Fonds mutuels TD, nous avons bâti des assises solides et créé des sources de revenus diversifiées, tout en demeurant passionnément centrés sur la fourniture de conseils stratégiques et la création d'expériences clients exceptionnelles. Solidement établie comme premier courtier à escompte au pays, Gestion de patrimoine a également ajouté 130 postes de conseillers en contact avec la clientèle, tandis que

Fonds mutuels TD a fait passer sa part de marché de 7,89 % en 2007 à 8,44 % en 2008. Et ce ne sont que quelques-uns des moyens qui nous ont permis de soutenir la croissance de nos activités de gestion de patrimoine pour les hisser à un niveau de classe mondiale en 2008.

Faire une différence ensemble **tous les jours**

Ce sont plus de 47 millions de dollars que le Groupe Financier Banque TD a versés en dons à des organismes de bienfaisance au Canada et aux États-Unis cette année. Une entreprise qui agit en bon citoyen se reconnaît à sa façon de faire les choses, mais aussi à la manière dont elle évalue sa réussite. En 2008, nous avons continué à soutenir des causes qui sont importantes pour nos employés, nos clients et les collectivités où nous vivons et travaillons.



Les activités du GFBTD au Canada afficheront un bilan «carbone neutre» en 2010

Nous avons promis de nous fixer une cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre en 2008. Plus tôt cette année, nous avons annoncé que nos activités bancaires au Canada afficheront un bilan carbone neutre en 2010. Pour y parvenir, nous créerons des mesures incitatives internes destinées aux entreprises du GFBTD afin de les encourager à réduire leurs émissions, nous achèterons de l'énergie verte et établirons le Fonds de réduction des émissions de TD. Dans le cadre de cette initiative, nous avons conclu avec Bullfrog Power et l'Institut Pembina une entente en vertu de laquelle la Banque achètera chaque année 6 432 mégawattheures (MWh) d'énergie propre et renouvelable, soit l'équivalent de l'énergie consommée par le réseau canadien de guichets automatiques bancaires. Nous voulons aussi réduire notre empreinte écologique aux États-Unis. Nous mesurons en ce moment notre impact environnemental au sud de la frontière et nous fixerons une cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre de nos activités aux États-Unis en 2009.



Promouvoir l'éducation et l'alphabétisation

Depuis 13 ans, le GFBTD fait la promotion de l'éducation et de l'alphabétisation en incitant des millions d'enfants à lire. Plus de 15 000 enfants ont participé cette année au Club de lecture d'été TD dans plus de 2 000 bibliothèques au Canada. L'objectif est de susciter chez les jeunes la passion de la lecture et leur faire lire des livres pendant l'été. En 2008, le GFBTD a annoncé une nouvelle aide de 2,7 millions de dollars pour Bibliothèque et Archives Canada et pour la Bibliothèque publique de Toronto afin de maintenir et développer le Club jusqu'en 2011.

Faire équipe avec des hôpitaux pour enfants

Nous sommes tournés vers l'avenir de notre entreprise, mais aussi vers celui des collectivités où nous vivons et travaillons et des enfants qui y vivent. Le Fonds TD pour les hôpitaux pour enfants amasse des fonds destinés aux hôpitaux et fondations pour enfants du Canada qui sont associés au Réseau Enfants-Santé. Partenaire depuis 1994, le GFBTD est parmi les principaux donateurs de ce réseau qui, chaque année, assure des services à plus de 2,6 millions d'enfants. En 2008, le GFBTD lui a remis 5,2 millions de dollars, et nos employés ont donné de leur temps pour organiser des campagnes de collecte de fonds et de sensibilisation.

Des rives plus propres depuis 15 ans

Une semaine, 63 000 Canadiens et 100 000 kilos de déchets : un record pour le Grand nettoyage des rivages canadiens de la TD. Depuis 15 ans, des Canadiens se joignent au GFBTD dans le cadre de cette initiative afin de réduire la quantité de déchets dans nos cours d'eau. En 2008, quelque 1 500 berges ont été nettoyées d'un bout à l'autre du pays. Cette initiative qui ne cesse de prendre de l'ampleur reflète l'engagement du GFBTD, de ses employés et de milliers de Canadiens provenant de divers groupes communautaires à faire leur part pour protéger nos océans et cours d'eau.

46 millions de dollars consacrés jusqu'ici à l'environnement

Depuis près de 20 ans, la Fondation TD des amis de l'environnement regroupe des clients et des employés du GFBTD soucieux de protéger la faune et l'environnement au Canada. Depuis 1990, la Fondation a versé plus de 46 millions de dollars pour financer quelque 17 000 projets communautaires liés à l'environnement partout au Canada.

Le Rapport sur les responsabilités 2008 du GFBTD sera disponible en ligne en mars 2009 à l'adresse td.com/francais/responsabilite. Il décrira les activités et les réalisations du GFBTD en tant qu'entreprise socialement responsable. Cette fois encore, nous avons produit notre rapport conformément aux normes énoncées dans les lignes directrices de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance (G-3). Ces lignes directrices internationales sont les plus largement utilisées pour évaluer la performance économique, environnementale et sociale d'une organisation et en faire rapport.

Entretien avec Ed Clark, président et chef de la direction



Le Groupe Financier Banque TD a connu une très bonne année 2008 malgré des conditions de marché extrêmement difficiles – parmi les pires que nous ayons connues. Nous affichons un excellent rendement dans le secteur des activités de détail, tant au Canada qu’aux États-Unis. C’est un formidable point d’ancrage dont nous comptons nous servir pour poursuivre notre croissance.

EN 2008, LE SYSTÈME FINANCIER MONDIAL A CONNU SA PIRE CRISE DEPUIS DES DÉCENNIES. COMMENT LE GFBTD S’EN EST-IL SORTI?

Cette année, grâce à la solidité et à la résilience de notre marque, nous nous en sommes assez bien sortis, contrairement à bien des institutions financières qui n’ont pas survécu ou qui ont perdu des milliards. Au début de 2008, nous pressentions que ce serait une année difficile. Et nous avions raison puisque le Groupe Financier Banque TD n’a pas atteint ses objectifs de croissance. Du côté des Services bancaires de gros, l’illiquidité des marchés a clairement nui au bénéfice, surtout au quatrième trimestre. Or, malgré les conditions économiques et les marchés extrêmement difficiles, nous avons fait plusieurs bons coups.

Les activités de détail du GFBTD, au nord comme au sud de la frontière, ont été le moteur de nos bénéfices. Nous visions un bénéfice rajusté avoisinant les 4 milliards de dollars dans ce secteur en 2008, et nous avons atteint notre objectif.

J.D. Power and Associates nous a classés au premier rang pour la satisfaction de la clientèle parmi les cinq grandes banques de détail au Canada, pour la troisième année d’affilée. Nous avons également obtenu aux États-Unis la meilleure cote de service à la clientèle pour les services bancaires de détail dans la région du centre du littoral de l’Atlantique. Et Synovate nous a cotés la meilleure banque pour le service à la clientèle au Canada pour la quatrième année de suite. Ces honneurs expliquent en partie comment la croissance des revenus

de nos activités de détail au Canada a surclassé celle de nos concurrents au pays, en moyenne par plus de 50 % au cours des six dernières années.

Aussi en 2008, nous avons bâti la première vraie banque nord-américaine. L’enseigne de TD est devenue plus visible que jamais pour des millions d’Américains, depuis que nous avons lancé, pour nos activités de détail aux États-Unis, la marque TD Bank, la banque américaine la plus pratique. Nous avons également marqué l’histoire en devenant la seule banque comptant plus de 1 000 succursales de chaque côté de la frontière canado-américaine. Notre placement dans TD Ameritrade a aussi porté ses fruits, car l’entreprise a récolté des bénéfices record pour la sixième année d’affilée.

D’après pratiquement toutes les mesures clés, nous sommes à présent l’une des dix plus grandes banques nord-américaines. Le magazine *Barron’s*, dans son palmarès de 2008 des 500 plus grandes entreprises, nous a attribué la meilleure note parmi toutes les banques en Amérique du Nord. Au GFBTD, nous sommes tous très fiers de la place que nous occupons et de faire partie du petit groupe de sept banques cotées à la Bourse de New York qui ont la note triple A de Moody’s.

COMMENT LE GFBTD A-T-IL ÉVITÉ LES PROBLÈMES QUI FRAPPENT TANT DE BANQUES?

Les décisions stratégiques que nous avons prises, notamment en matière de gestion des risques, y sont pour beaucoup. Elles nous ont permis de soutenir la croissance de nos bénéfices de manière constante, nous évitant les sérieux problèmes qui peuvent miner la valeur pour l’actionnaire.

L’une de ces décisions a été de nous retirer du secteur des produits structurés en 2005. Ces placements complexes sur le plan financier nous paraissaient tout simplement trop risqués. Nous estimions en outre qu’il n’était pas sage d’offrir des produits adossés à des actifs à nos clients. Nous avons donc refusé d’en vendre.

Une autre décision a été d’éviter les prêts hypothécaires à risque aux États-Unis. Notre approche consiste à prêter dans nos marchés locaux à des gens que nous connaissons et qui ont les moyens de nous rembourser. Donc, nous n’avons fait crédit qu’à des personnes solvables dans des régions du pays qui ont plus que d’autres échappé à la crise immobilière et qui sont,

somme toute, plus solides économiquement. Grâce à nos pratiques prudentes d’octroi de prêts et à notre solide culture du crédit, nos provisions sont bien supérieures à nos pertes sur créances.

De même, nous avons décidé de nous recentrer sur nos activités de détail, qui sont une source de revenus stables, fiables et soutenus. Plus de 90 % du total de notre bénéfice rajusté proviennent de nos activités de détail en Amérique du Nord. Nous avons également adopté une stratégie à moindre risque qui produit de bons bénéfices, en ciblant les secteurs où les avantages l’emportent clairement sur les risques. Personne dans le secteur des services de gros n’a apprécié 2008. Et nous non plus. Nous avons toujours dit que nous ne serions pas imperméables à la crise financière. Mais, depuis qu’elle a commencé, nous avons tout de même tiré un rendement de 5 % du capital investi, ce qui est raisonnable dans un contexte d’exploitation aussi difficile.

En même temps, nous avons accumulé d’importantes réserves de trésorerie afin de soutenir notre croissance en prévision d’une crise de liquidités comme celle qui s’abat sur les marchés mondiaux.

CERTAINS DÉVELOPPEMENTS VOUS ONT-ILS DÉÇU EN 2008?

Oui, quelques faux pas que nous avons commis. D’abord, nous n’avions pas prévu l’ampleur de la crise financière, pas plus que l’effondrement financier survenu dans la deuxième moitié de l’année. Dans nos activités de négociation de crédit, cela a donné lieu à d’importantes pertes à la valeur du marché. Nous avons rajusté notre portefeuille, mais nous aurions dû liquider ces positions plus tôt. La bonne nouvelle, c’est que les conséquences n’ont pas été trop graves et que nos services bancaires de gros ont géré la situation. En fait, Valeurs Mobilières TD a réalisé des profits cette année – ce dont très peu de banques de gros dans le monde peuvent se vanter.

En juin, nous nous sommes retrouvés avec une erreur d’évaluation qui nous a coûté une perte après impôts de 65 millions de dollars. Bien qu’il représente un peu moins de 2 % de nos bénéfices de 2008, l’incident ne reflète pas du tout ce que nous sommes ni notre manière de fonctionner. Nous avons réagi promptement pour que ce genre de situation ne se reproduise pas.

Et je dirais que le cours de l’action nous a déçus. Personne plus que moi à TD n’a aussi mal digéré la valeur de notre action cette année. Réagissant à la crise financière et aux rapports économiques pessimistes, les épargnants ont massivement vendu leurs titres bancaires, y compris l’action TD, ce qui a déclenché une bonne partie de la chute survenue en 2008.

ÉTANT DONNÉ L'INCERTITUDE QUI RÈGNE SUR LES MARCHÉS DES CAPITAUX ET LE RALENTISSEMENT DE L'ÉCONOMIE MONDIALE, COMMENT SAVOIR SI LE SUCCÈS DEMEURERA UNE CONSTANTE POUR LE GFBTD?

La réponse à cette question réside dans notre stratégie et notre modèle d'affaires différent. Nous sommes déterminés à être la meilleure banque. Ce qui nous distingue, ce n'est pas seulement ce que nous faisons, c'est aussi la manière dont nous le faisons.

Premièrement, nous bâtissons des entreprises puissantes qui travaillent ensemble, selon les mêmes principes, pour le bien de toute la banque. Nous mettons l'accent sur la croissance interne, en sachant où se trouve notre avantage concurrentiel, afin que les entreprises TD améliorent leur part de marché naturelle.

Deuxièmement, notre travail c'est d'épauler nos clients tous les jours. Nous avons une marque claire qui en dit long sur le service à la clientèle légendaire que nous promettons de livrer. Nous sommes résolus à comprendre les besoins de nos clients, à prendre en charge leurs problèmes et à trouver les bonnes solutions. Il ne suffit pas d'en parler. Il faut sonder la clientèle et faire du renforcement. En 2008, nous avons demandé à 7 600 clients par semaine leurs commentaires sur notre manière de faire les choses, et nous en avons tenu compte en prenant des mesures concrètes.

Au cours des cinq dernières années, nous avons ouvert environ 40 % plus de nouvelles succursales que toute autre grande banque canadienne. Et nous avons prolongé nos heures d'ouverture, qui sont maintenant 50 % plus longues que celles de nos concurrents canadiens. Même chose aux États-Unis où nos heures d'ouverture sont 50 % plus longues que celles de la plupart de nos principaux concurrents américains.

Troisièmement, notre croissance se fonde sur un risque que nous pouvons comprendre et mesurer. Nous demeurons un leader en Amérique du Nord pour ce qui est de maximiser le rendement de chaque dollar de risque que nous prenons.

Quatrièmement, nous visons rien de moins que l'excellence. Pour faire un meilleur travail que nos concurrents, tous les jours, nous savons qu'il nous faut des gens exceptionnels. C'est pourquoi TD se doit d'être un endroit où il fait bon travailler. Nous voulons être un employeur de choix au Canada et aux États-Unis. Nous sommes donc très fiers d'avoir été nommés cette année l'un des 100 meilleurs employeurs au Canada par le magazine *Maclean's* et l'un des 50 meilleurs endroits où travailler au Canada par *The Globe and Mail*.

Enfin, nous investissons sans cesse pour l'avenir. Il est important pour nous de prendre aujourd'hui des décisions qui permettront à TD de croître dans les années à venir. Certes, nous ne pouvons prédire ce qui arrivera sur les marchés, mais à voir comment nous menons notre entreprise, nous croyons être l'une des banques les mieux positionnées dans le monde.

LES TURBULENCES ACTUELLES DES MARCHÉS OFFRENT AUX INSTITUTIONS FINANCIÈRES DE BONNES OCCASIONS D'AFFAIRES. LE GFBTD FERA-T-IL DES ACQUISITIONS EN 2009?

Nous avons toujours dit que si une occasion cadrait dans notre stratégie de croissance et notre politique en matière de risque, et susceptible de créer de la valeur pour l'actionnaire s'offrait à nous, nous l'envisagerions sérieusement.

Mais, nous n'avons nul besoin de faire des acquisitions pour soutenir notre croissance. C'est là un des avantages de notre modèle d'affaires, qui est un véritable moteur de croissance. Et nous n'avons pas besoin non plus de compter sur les périodes de prospérité économique. Nous avons une excellente feuille de route en termes de croissance de part de marché au Canada et aux États-Unis, puisque nous offrons à notre clientèle une meilleure expérience bancaire que nos concurrents. Lorsqu'on combine notre modèle d'affaires unique avec notre solide bilan et nos réserves de trésorerie, nous sommes extrêmement bien positionnés pour soutenir la croissance future.

QUELLES SONT LES PRIORITÉS DU GFBTD POUR 2009?

L'année 2009 promet aussi son lot d'épreuves. Oui, il y a un ralentissement de la croissance et oui, ça va être difficile. Mais, l'année 2008 nous a montré que nous avons la bonne stratégie, et nous allons maintenir le cap.

Chez TD Canada Trust et Gestion de patrimoine TD au Canada, nous demeurons centrés sur le renforcement de notre avantage concurrentiel. TD Assurance ciblera comme jamais la clientèle de la Banque pour lui offrir des compétences et des solutions sans pareilles. Et notre secteur Services bancaires de gros nous permettra de solidifier notre position parmi les trois plus grands courtiers du Canada.

Aux États-Unis, nous voulons atteindre une croissance interne qui, année après année, surclassera celle de nos pairs. Nous y sommes parvenus au Canada. Nous allons donc exploiter cette puissante plateforme de services bancaires de détail et nous assurer que nos activités aux États-Unis en tirent parti. Notre intégration aux États-Unis va bon train et demeure bien sûr l'une de nos grandes priorités.

Être la banque la plus pratique, c'est aussi être intégrée de manière à exploiter la puissance de toutes nos marques. Nous miserons sur les ventes croisées et approfondirons les relations dans tous nos canaux.

Enfin, nous continuerons d'être un chef de file sur le plan du service et de la commodité pour la clientèle, en mobilisant toute l'entreprise autour de ce thème. En 2009, nous épaterons nos clients, tous les jours, partout en Amérique du Nord.

C'est une tâche considérable. Mais je sais que nous avons l'expérience et les gens pour bien nous en acquitter. Je suis extrêmement fier des gens de l'équipe de TD. En plus de travailler intelligemment, ils ont une attitude gagnante et une réelle volonté de transformer de simples transactions en expériences extraordinaires pour nos clients. Je tiens à les remercier très sincèrement pour le travail incroyable qu'ils accomplissent.

Tout ce que nous faisons, nous le faisons bien afin d'être un modèle pour le secteur des services financiers en Amérique du Nord. Nous avons une banque intégrée, tournée vers la croissance et axée sur les clients qui se démarque comme la banque la plus pratique en Amérique du Nord. Nous continuerons de bâtir la meilleure banque, tous les jours.

Le président et chef de la direction,



Ed Clark

Indicateurs de performance

Des indicateurs de performance nous aident à orienter nos efforts, à communiquer nos priorités et à mesurer notre performance afin d'être la meilleure banque. Le tableau ci-dessous présente la performance de TD par rapport à ces indicateurs pour 2008.

INDICATEURS DE PERFORMANCE DE 2008	RÉSULTATS ¹
Aspects financiers - Dépasser le rendement total moyen pour les actionnaires des autres institutions bancaires² - Augmenter le bénéfice par action (BPA) de 7 % à 10 % - Dépasser le rendement moyen des actifs pondérés en fonction des risques des autres institutions bancaires	- Rendement du GFBTD : (17,1) %, rendement canadien moyen des autres grandes institutions bancaires canadiennes : (26,4) % - Recul de 15 % du BPA - Rendement du GFBTD : 2,18 %, rendement canadien moyen des autres grandes institutions bancaires canadiennes : 1,83 %³
Secteurs d'exploitation - Faire croître les revenus plus rapidement que les frais - Investir dans les activités principales dans le but d'améliorer l'efficacité et l'efficacité	- La croissance des frais a dépassé de 8,6 % la croissance des revenus - Pour en savoir plus, voir la section «Analyse des secteurs d'exploitation»
Clients - Accroître l'Indice d'expérience de la clientèle⁴ - Investir dans les activités principales afin de rehausser la satisfaction des clients	- L'Indice d'expérience de la clientèle a atteint 26,1 % (objectif : 24,2 %) - Pour en savoir plus, voir la section «Analyse des secteurs d'exploitation»
Employés - Élever la cote annuelle d'engagement des employés - Améliorer la satisfaction des employés en prenant les mesures suivantes : - Être à l'écoute de nos employés - Nous assurer de la diversité du personnel - Offrir un milieu de travail sain et sécuritaire ainsi qu'un horaire flexible - Offrir des salaires, des avantages sociaux et une rémunération au rendement concurrentiels - Investir dans la formation et le perfectionnement	- La cote d'engagement des employés est montée à 4,18 à l'automne 2008, contre 4,14 à l'automne 2007⁵ - Voir le Rapport sur les responsabilités du GFBTD qui sera publié en mars 2009. Pour un aperçu, voir en page 10 - Investissements de 55,9 millions de dollars
Collectivité - Faire don d'au moins 1 % de notre bénéfice avant impôts au pays (moyenne de cinq ans) à des organismes de bienfaisance et sans but lucratif - Faire des contributions positives : - Soutenir les activités de bénévolat et de financement des employés dans la collectivité - Participer à la promotion de la santé, de l'alphabétisation et de l'éducation des enfants - Protéger et préserver l'environnement	- Dons de 1,4 % ou 35,5 millions de dollars au Canada, contre 1,3 % ou 32,6 millions de dollars en 2007 - Subventions de 258 000 \$ versées comme encouragements au bénévolat des employés à 439 organismes - Les activités canadiennes du GFBTD seront neutres en carbone en 2010 - Distribution de 4,8 millions de dollars entre 793 projets communautaires de préservation de l'environnement par l'entremise de la Fondation TD des amis de l'environnement et d'autres initiatives de bienfaisance de TD - Gestion de Placements TD est devenu signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies

¹ Les indicateurs de performance qui comprennent une composante bénéfice sont fondés sur les résultats rajustés d'un exercice complet du GFBTD comme il est expliqué à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du rapport de gestion qui suit. Pour ce qui est des autres institutions financières, le bénéfice a été rajusté de façon comparable pour exclure des éléments non sous-jacents précis.

² Le total du rendement pour les actionnaires est mesuré sur une année, allant du 1^{er} novembre 2007 au 31 octobre 2008.

³ Le rendement des actifs pondérés en fonction des risques est mesuré pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008.

⁴ L'Indice d'expérience de la clientèle permet de mesurer la loyauté et la satisfaction des clients de TD.

⁵ La cote d'engagement des employés est établie d'après une échelle de 1 à 5.

Message du président du conseil d'administration



UN BILAN POSITIF MALGRÉ UNE ANNÉE DIFFICILE

Il va sans dire que l'année 2008 a redéfini le secteur bancaire mondial. Banques, actionnaires et employés partout dans le monde ont fait face à des défis sans précédent. Certaines banques n'y ont pas survécu. À l'inverse, d'autres ont su montrer qu'elles avaient la trempe de véritables leaders et, en 2008, le Groupe Financier Banque TD a été l'une d'elles. Pour le conseil d'administration et la direction de TD, l'année a validé notre stratégie, notre attachement aux fondamentaux bancaires et, surtout, notre intégrité.

Nous avons dit aux actionnaires que nous visions pour 2008 un bénéfice rajusté de 4 milliards de dollars pour les activités de détail. Et l'équipe TD a tenu parole, ce qui est tout un exploit dans la conjoncture actuelle. Nous leur avons dit aussi que TD ne serait pas à l'abri des soubresauts du marché, comme le confirment les pertes liées à nos activités de négociation de crédit, surtout au quatrième trimestre. TD a donc connu cette année un ralentissement de sa croissance. En effet, son bénéfice rajusté s'est établi à 3,8 milliards de dollars et le total du rendement pour les actionnaires a diminué. En temps normal, nous nous serions attendus à beaucoup mieux pour nos actionnaires, mais l'année 2008 est loin d'avoir été normale. Nous sommes heureux tout de même que, sur cinq ans, le total du rendement pour les actionnaires soit supérieur à la moyenne des autres grandes banques canadiennes.

Confiant de la vigueur de notre stratégie, le conseil d'administration a haussé le dividende à deux reprises en 2008. Le dividende total par action s'est établi à 2,36 \$, en hausse de 12 % par rapport à 2007 – ce qui dépasse de loin celui de la plupart des concurrents nord-américains de TD. Pour le conseil d'administration, c'est une indication claire que TD est capable de soutenir la croissance des bénéfices à long terme.

Votre conseil a aussi extrêmement confiance dans le leadership d'Ed Clark et de son équipe de haute direction. Ils sont en train de faire de TD un colosse nord-américain et ils ont démontré jusqu'ici qu'ils avaient la compétence pour naviguer dans des eaux troubles, tout en faisant les bons investissements pour assurer la croissance future.

EFFET SUR L'ACTION

Grâce à sa position stratégique en 2008, TD a réussi à éviter la plupart des problèmes qui ont frappé bon nombre d'institutions financières à l'échelle mondiale. En outre, TD est

une des rares banques dans le monde à avoir échappé à la crise liée aux prêts hypothécaires à haut risque aux États-Unis. Pourquoi alors l'action de TD n'a-t-elle pas mieux fait par rapport à la concurrence? Cela n'a rien de réjouissant, pas plus pour le conseil d'administration, la direction et les employés que pour vous, nos actionnaires.

La réalité, c'est que les investisseurs ont fui le secteur bancaire. Ils ont vendu presque tous leurs avoirs, surtout ceux qui étaient exposés aux prêts hypothécaires à risque aux États-Unis. En 2008, le marché n'a pas su distinguer les institutions comme TD, qui ont réussi à surmonter la tourmente financière, des nombreuses autres qui n'y sont pas parvenues.

BÂTIR POUR DEMAIN

Nous prévoyons qu'avec le temps le marché reconnaîtra TD pour sa stratégie, qui est de devenir une banque à moindre risque hautement intégrée et axée sur les clients. Accroître notre présence aux États-Unis est un élément clé de la croissance future de TD. Au cours du dernier exercice, votre conseil d'administration a continué d'assurer une surveillance stratégique dans le cadre de l'examen du plan d'intégration de TD pour TD Banknorth et Commerce Bank. Le déploiement de la marque TD Bank, la banque américaine la plus pratique, a commencé en novembre 2008 et prendra fin à l'automne de 2009. Les actionnaires de TD ne feront que continuer de profiter de la présence croissante de TD aux États-Unis – grâce au réseau de succursales de TD Bank, devenu aussi important que celui de TD Canada Trust au Canada, ainsi que du placement de TD dans TD Ameritrade.

UNE Saine GESTION DES RISQUES

Cette année, les banques qui se sont le mieux tirées d'affaire sont celles qui avaient des pratiques de gestion exemplaires. Le conseil d'administration – et plus particulièrement le comité du risque – s'est beaucoup penché sur les incidences que le resserrement du crédit mondial et la crise d'illiquidité ont eues sur TD. En collaboration avec la direction, votre conseil a fait et continuera de faire preuve de vigilance dans les conseils stratégiques sur les risques actuels et futurs, et a réussi à limiter les incidents comme l'erreur d'évaluation survenue l'été dernier.

UN CHEF DE FILE EN GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Par ailleurs, votre conseil d'administration continue de défendre les intérêts des actionnaires en demeurant fortement centré sur de

bonnes pratiques de gouvernance. C'est un ingrédient essentiel de la réussite d'une organisation, et le conseil en fait une priorité depuis nombre d'années.

Je suis fier de vous informer que ce travail a une fois de plus été reconnu en 2008. En effet, pour la deuxième année de suite, GovernanceMetrics International a classé TD dans le 1 % supérieur des banques ayant reçu la plus haute cote mondiale pour le leadership en gouvernance. L'évaluation portait entre autres sur la communication de l'information financière, les droits des actionnaires et l'imputabilité du conseil d'administration et du siège social.

Nous avons également examiné la rationalisation des processus du conseil et des comités afin de nous assurer que les grandes initiatives du conseil comme nos excellentes pratiques de développement du leadership, de planification de la relève et de rémunération des dirigeants, reçoivent l'attention qu'elles méritent. Nous avons aussi pris des mesures pour aligner le modèle de gouvernance de nos filiales américaines sur le nôtre afin que les questions de gouvernance et les grandes initiatives du conseil soient abordées de manière uniforme et selon une même vision.

CHANGEMENTS AU CONSEIL

En 2008, le conseil a eu le plaisir d'accueillir Nadir Mohamed à titre d'administrateur. L'excellente réputation que M. Mohamed s'est taillée à des postes de direction dans le secteur des communications, sa connaissance solide du monde des affaires et ses compétences en comptabilité seront des plus utiles et des plus appréciées au sein du conseil et du comité de vérification. Au nom du conseil d'administration, j'aimerais également exprimer ma sincère gratitude à Darren Entwistle pour sa précieuse contribution pendant les six années qu'il a siégé à notre conseil.

UN CLIMAT D'OPTIMISME POUR L'AVENIR

TD compte parmi les dix plus grandes banques nord-américaines pour la capitalisation boursière, et elle s'efforce sans cesse de croître en taille et en importance. TD et ses gens sont des plus optimistes face à l'avenir. Nous sommes fiers de faire partie de cette organisation gagnante et je parle ici au nom de tous les membres du conseil d'administration qui se joignent à moi pour vous remercier, vous, nos actionnaires, pour votre confiance et votre fidélité.

Au nom du conseil d'administration, j'aimerais aussi remercier sincèrement Ed Clark, son équipe de direction et les 74 000 employés de TD qui, jour après jour, montrent leur engagement à bâtir la meilleure banque. La capacité de TD à surmonter les difficultés de l'année dernière – et à se démarquer – témoigne du talent et de l'enthousiasme de gens qui, à nos yeux, forment la meilleure équipe qui soit aujourd'hui dans le secteur bancaire.

Le président du conseil d'administration,

John M. Thompson

Énoncé des pratiques de gouvernance

APERÇU

- Nous avons un président du conseil d'administration solide et indépendant qui a comme mandat d'assurer un leadership clair en matière de gouvernance.
- Le conseil d'administration surveille la direction, examine et approuve, de façon continue, les solutions et plans stratégiques de base, et approuve toutes les recommandations importantes en matière de stratégies et de politiques pour le GFBTD.
- Le conseil d'administration est chargé d'établir les grandes lignes d'une culture d'intégrité et de conformité pour l'ensemble du GFBTD.
- Le conseil d'administration, ses comités, les présidents des comités et le président du conseil d'administration agissent selon des chartes écrites qui précisent leurs responsabilités.
- Le conseil d'administration se renouvelle en intégrant des candidats de haut calibre qui possèdent des compétences et une expérience diversifiées.
- Le comité de vérification du conseil d'administration, et non la direction, est responsable des relations avec les vérificateurs externes nommés par les actionnaires.

Le conseil d'administration et la direction du Groupe Financier Banque TD sont résolus à faire preuve de leadership en matière de gouvernance. Nos politiques et pratiques de gouvernance sont conçues dans l'optique de nous acquitter de nos responsabilités envers nos actionnaires et de créer de la valeur à long terme pour ces derniers.

Toutes les politiques et pratiques du GFBTD respectent, voire dépassent nos obligations légales. Nous assurons un suivi continu de toutes les nouvelles règles proposées et nous modifions nos politiques et pratiques pour respecter toute nouvelle obligation. Notre structure de gouvernance est illustrée sommairement ci-dessous.

RÔLE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. John Thompson est président du conseil d'administration du GFBTD. Le président du conseil d'administration est nommé chaque année par les membres du conseil d'administration qui ne font pas partie de la direction. Il est indépendant et son rôle à titre de président du conseil d'administration consiste à faciliter le fonctionnement indépendant du conseil d'administration vis-à-vis de la direction et à maintenir et à rehausser la qualité de la gouvernance du GFBTD. Ses principales responsabilités sont énoncées dans la charte du conseil d'administration qui se trouve sur notre site Web. M. Thompson est aussi président du comité de gouvernance et membre du comité des ressources de direction.

M. Thompson a été vice-président du conseil d'administration d'IBM Corporation jusqu'en 2002, après avoir été président du conseil d'administration et chef de la direction d'IBM Canada limitée. En plus d'être vice-président du conseil d'administration

de Royal Philips Electronics N.V. et administrateur de Thomson Reuters Corporation, M. Thompson est vice-président du conseil d'administration du Hospital for Sick Children de Toronto et chancelier de l'Université de Western Ontario. M. Thompson est membre du conseil d'administration du GFBTD depuis 1988.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS DES ADMINISTRATEURS

En plus d'avoir les compétences et l'expérience requises, tous les administrateurs doivent remplir les critères énoncés dans la description du poste d'administrateur du GFBTD. Selon cette description, les administrateurs se doivent de servir le GFBTD et les intérêts à long terme de ses actionnaires en surveillant la gestion des activités et des affaires du GFBTD. Ils sont donc tenus de :

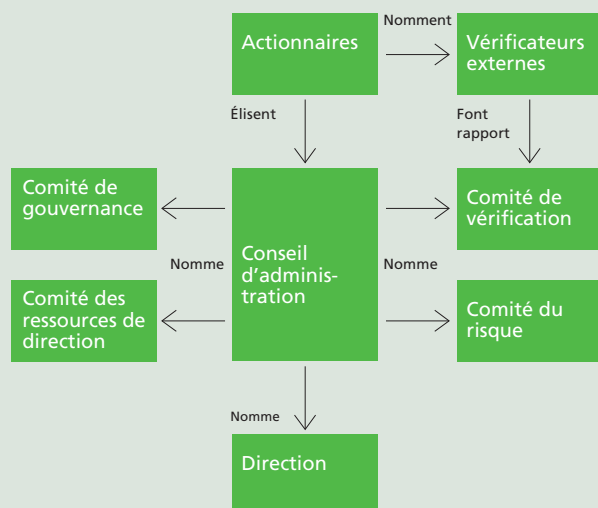
- respecter les normes professionnelles et fiduciaires les plus élevées;
- faire preuve d'indépendance vis-à-vis de la direction;
- bien connaître les enjeux et avoir un intérêt pour les questions auxquelles fait face le GFBTD;
- faire preuve de bon sens et d'un solide jugement afin d'aider à prendre des décisions judicieuses;
- montrer de l'engagement en participant à la préparation des réunions et en y assistant.

Pour assurer le respect de ces objectifs, les administrateurs doivent s'acquitter de leurs devoirs d'imputabilité, d'intégrité, d'indépendance, de participation, de contribution et d'engagement envers la Banque et ses actionnaires.

Les administrateurs sont également tenus de se conformer au Code de conduite et d'éthique de la Banque.

APERÇU DE LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE DU GFBTD

Le schéma ci-après illustre sommairement la structure de gouvernance du GFBTD.



AUTRES SOURCES D'INFORMATION SUR LA GOUVERNANCE DU GFBTD

Lisez le message aux actionnaires du président du conseil d'administration à la page 14.

Gouvernance – Consultez la section Régie d'entreprise de notre site Web à l'adresse www.td.com/francais/gouvernance. Vous y trouverez de l'information sur nos pratiques en matière de gouvernance, y compris nos Lignes directrices en matière de gouvernance, notre Politique sur l'indépendance des administrateurs, notre Code de conduite et d'éthique, les chartes de notre conseil d'administration et de chacun de ses comités et un sommaire des divergences importantes en matière de gouvernance entre nos pratiques et celles exigées des émetteurs américains inscrits à la Bourse de New York.

Circulaire d'information – Lisez la circulaire d'information – elle sera postée aux actionnaires et sera accessible sur notre site Web en février 2009.

Assemblée annuelle – Assistez à notre assemblée annuelle, le 2 avril 2009 à Saint John (Nouveau-Brunswick) Canada, ou regardez la présentation en direct sur notre site Web, à l'adresse www.td.com/investor.

Rapport sur les responsabilités – Lisez notre rapport 2008 qui rend compte des activités en matière d'engagement social que nous avons menées au cours de l'exercice. Le rapport 2008 sera publié et accessible sur notre site Web en mars 2009, à l'adresse www.td.com/corporateresponsibility/reporting.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SES COMITÉS

La liste de nos administrateurs en date du 4 décembre 2008 figure ci-dessous. Notre circulaire d'information pour l'assemblée annuelle de 2009 présentera les candidats proposés aux postes d'administrateur en vue de l'élection à l'assemblée et des renseignements additionnels sur chacun d'eux, y compris leur scolarité, les autres postes d'administrateur qu'ils occupent, le ou les comités du GFBTD dont ils font partie, les actions qu'ils détiennent et les réunions du conseil d'administration et des comités auxquelles ils ont assisté.

William E. Bennett
Administrateur de sociétés, et président et chef de la direction retraité
Draper & Kramer, Inc.
Chicago (Illinois)

Hugh J. Bolton
Président du conseil d'administration
EPCOR Utilities Inc.
Edmonton (Alberta)

John L. Bragg
Président du conseil d'administration, président et cochef de la direction
Oxford Frozen Foods Limited
Collingwood
(Nouvelle-Écosse)

W. Edmund Clark
Président et chef de la direction
Groupe Financier
Banque TD
Toronto (Ontario)

Wendy K. Dobson
Professeure et directrice
Institute for International Business,
Joseph L. Rotman School of Management,
Université de Toronto
Uxbridge (Ontario)

Donna M. Hayes
Éditrice et chef de la direction
Harlequin Enterprises Limited
Toronto (Ontario)

Henry H. Ketcham
Président du conseil d'administration, président et chef de la direction
West Fraser Timber Co. Ltd.
Vancouver
(Colombie-Britannique)

Pierre H. Lessard
Président exécutif du conseil d'administration
METRO INC.
Westmount (Québec)

Brian M. Levitt
Coprésident du cabinet et associé
Osler, Hoskin & Hartcourt,
S.E.N.C.R.L./S.r.l.
Westmount (Québec)

Harold H. MacKay
Avocat
MacPherson Leslie & Tyerman LLP
Regina (Saskatchewan)

Brian F. MacNeill
Président du conseil d'administration
Petro-Canada
Calgary (Alberta)

Irene R. Miller
Chef de la direction
Akim, Inc.
New York (New York)

Nadir H. Mohamed
Président et chef de l'exploitation, Division Communications
Rogers Communications Inc.
Toronto (Ontario)

Roger Phillips
Administrateur de sociétés, et président et chef de la direction retraité
IPSCO Inc.
Regina (Saskatchewan)

Wilbur J. Prezzano
Administrateur de sociétés, et vice-président du conseil d'administration retraité
Eastman Kodak Company
Charleston
(Caroline du Sud)

William J. Ryan
Président du conseil d'administration
TD Banknorth Inc.
Falmouth (Maine)

Helen K. Sinclair
Chef de la direction
BankWorks Trading Inc.
Toronto (Ontario)

John M. Thompson
Président du conseil d'administration
La Banque Toronto-Dominion
Toronto (Ontario)

COMITÉ	MEMBRES	PRINCIPALES RESPONSABILITÉS
Comité de gouvernance	John M. Thompson (président) Donna M. Hayes Brian F. MacNeill Roger Phillips	Gouvernance du GFBTD : - établir les critères de sélection des nouveaux administrateurs, y compris les lignes directrices du conseil d'administration en matière d'indépendance des administrateurs; - repérer des personnes qualifiées pour siéger au conseil d'administration et recommander à ce dernier les mises en candidature aux postes d'administrateur pour la prochaine assemblée annuelle des actionnaires; - élaborer et, le cas échéant, recommander au conseil d'administration un ensemble de principes de gouvernance, y compris un Code de conduite et d'éthique, conçus pour favoriser une saine culture de gouvernance au sein du GFBTD; - examiner et recommander la rémunération des administrateurs du GFBTD; - s'assurer que le GFBTD communique efficacement avec ses actionnaires, d'autres intéressés et le public au moyen d'une politique de communication attentive; - superviser l'évaluation du conseil d'administration et de ses comités.
Comité des ressources de direction	Wilbur J. Prezzano (président) Henry H. Ketcham Pierre H. Lessard Helen K. Sinclair John M. Thompson	Évaluation du rendement, rémunération et planification de la relève de la direction : - assumer et aider le conseil d'administration à assumer la responsabilité de la rémunération des cadres supérieurs selon la charte du comité; - établir des objectifs de rendement pour le chef de la direction qui favorisent le succès financier à long terme du GFBTD et évaluer régulièrement le rendement du chef de la direction par rapport à ces objectifs; - recommander la rémunération du chef de la direction et de certains cadres supérieurs en consultation avec des conseillers indépendants qui aident ce comité à établir une rémunération concurrentielle qui satisfasse aux objectifs du GFBTD en matière d'embauche, de maintien en poste et de rendement; - étudier les candidatures au poste de chef de la direction et recommander au conseil d'administration le meilleur candidat dans le cadre du processus de planification de la relève pour ce poste; - superviser la sélection, l'évaluation, le perfectionnement et la rémunération des autres membres de la haute direction; - produire un rapport sur la rémunération des cadres supérieurs à l'intention des actionnaires, lequel est publié dans la circulaire d'information annuelle du GFBTD, et passer en revue, le cas échéant, toute autre information publique importante sur la rémunération des cadres supérieurs.
Comité du risque	Harold H. MacKay (président) William E. Bennett Hugh J. Bolton Wendy K. Dobson Brian M. Levitt Wilbur J. Prezzano	Supervision de la gestion des risques du GFBTD : - relever et surveiller les principaux risques du GFBTD et évaluer leur gestion; - approuver les politiques de gestion des risques qui établissent les niveaux d'approbation appropriés pour les décisions ainsi que d'autres mesures de protection pour gérer les risques; - s'assurer de la mise en place de politiques pour gérer les risques auxquels le GFBTD est exposé, y compris les risques de marché, d'exploitation, d'illiquidité, de crédit, d'assurance, de réglementation et de réputation, et le risque juridique; - servir de forum pour une analyse globale des risques futurs, y compris l'évaluation des tendances; - évaluer de manière éclairée les stratégies commerciales et les plans du GFBTD en fonction des risques.
Comité de vérification	Hugh J. Bolton* (président) William E. Bennett* John L. Bragg Irene R. Miller* Nadir H. Mohamed*	Supervision de la qualité et de l'intégrité de l'information financière du GFBTD : - assurer la présentation aux actionnaires d'une information financière claire, exacte et fiable; - surveiller les contrôles internes – les mesures de protection nécessaires doivent être en place; - assumer la responsabilité directe de la sélection des vérificateurs externes nommés par les actionnaires qui lui rendent directement compte, de leur rémunération, de leur maintien en poste et de la surveillance de leur travail; - être à l'écoute des vérificateurs nommés par les actionnaires, du vérificateur interne et du chef de la conformité et évaluer leur efficacité et leur indépendance; - assurer l'établissement et le maintien de processus permettant au GFBTD de respecter les lois et règlements qui le régissent ainsi que ses propres politiques; - agir à titre de comité de vérification et de comité de révision pour certaines filiales du GFBTD qui sont des institutions financières et des sociétés d'assurance sous réglementation fédérale; - recevoir les rapports sur les opérations avec des apparentés et, le cas échéant, approuver ces dernières.

*Nommés experts financiers du comité de vérification

Le présent rapport de gestion vise à aider les lecteurs à apprécier les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats d'exploitation du Groupe Financier Banque TD (la Banque) pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008 comparativement aux périodes correspondantes. Il doit être lu avec nos états financiers consolidés et les notes y afférentes pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008. Le présent rapport de gestion est daté du 3 décembre 2008. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers consolidés annuels de la Banque dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

18 APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

- 21 Bénéfice net
- 22 Revenus
- 24 Frais
- 25 Impôts
- 26 Information financière trimestrielle

ANALYSE DES SECTEURS D'EXPLOITATION

- 28 Description des activités
- 31 Services bancaires personnels et commerciaux au Canada
- 34 Gestion de patrimoine
- 38 Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis
- 41 Services bancaires de gros
- 44 Siège social

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2007

- 45 Sommaire du rendement de 2007
- 46 Rendement financier de 2007 par secteur d'exploitation

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

- 47 Revue du bilan
- 49 Qualité du portefeuille de crédit
- 57 Situation du capital
- 60 Arrangements hors bilan
- 63 Opérations entre apparentés
- 63 Instruments financiers

FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES

- 64 Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs
- 66 Gestion des risques

NORMES ET CONVENTIONS COMPTABLES

- 80 Estimations comptables critiques
- 84 Modifications de conventions comptables pour l'exercice écoulé
- 84 Modifications futures de conventions comptables et de la présentation de l'information financière
- 85 Contrôles et procédures

Certains chiffres correspondants ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle qui a été adoptée pour l'exercice écoulé.

Pour d'autres renseignements sur la Banque, y compris la notice annuelle de la Banque, consulter le site de la Banque à <http://www.td.com>, le site SEDAR à <http://www.sedar.com> de même que le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis à <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent rapport de gestion pour l'exercice 2008, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, la haute direction de la Banque peut faire des énoncés prospectifs de vive voix aux analystes, aux investisseurs, aux représentants des médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés concernant les objectifs et les cibles de la Banque pour 2009 et par la suite, et ses stratégies pour les atteindre, les perspectives pour les unités fonctionnelles de la Banque, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les renseignements prospectifs contenus dans le présent document visent à aider les actionnaires et les analystes à comprendre notre situation financière aux dates précisées et pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que nos priorités et nos objectifs stratégiques, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les hypothèses économiques pour 2009 à l'égard de la Banque sont énoncées dans le rapport de gestion pour l'exercice 2008 à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et pour chacun de nos secteurs d'exploitation aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2009». Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier» et «pouvoir», et de verbes au futur ou au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés nous obligent à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Certains des facteurs – dont bon nombre sont hors de notre contrôle – qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment de crédit, de marché (y compris les marchés des actions et de marchandises), d'illiquidité, de taux d'intérêt, d'exploitation, de réputation, d'assurance, de stratégie, de change et de réglementation ainsi que les risques juridiques et les autres risques présentés dans le rapport de gestion pour l'exercice 2008 de la Banque et d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation du Canada et auprès de la SEC; les conditions économiques générales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où la Banque exerce des activités de même que l'incidence des modifications apportées aux politiques monétaires ou économiques dans ces territoires ou l'introduction de nouvelles politiques monétaires ou économiques et les variations des taux de change des monnaies ayant cours dans ces territoires; le degré de concurrence sur les marchés où la Banque exerce ses activités, de la part des concurrents établis et des nouveaux venus; les défauts de la part d'autres institutions au Canada, aux États-Unis ou dans d'autres pays; la précision et l'intégralité des informations que la Banque recueille à l'égard des clients et des contreparties; la conception et le lancement de nouveaux produits et services sur le marché; la mise sur pied de nouveaux canaux de distribution et la réalisation de revenus accrus tirés de ces canaux; la capacité de la Banque de mener à bien ses stratégies, y compris ses stratégies d'intégration, de croissance et d'acquisition, ainsi que celles de ses filiales, particulièrement aux États-Unis; les modifications des conventions (y compris les modifications comptables à venir) et méthodes comptables que la Banque utilise pour faire rapport sur sa situation financière, y compris les incertitudes associées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques; les changements apportés à notre notation; l'activité sur les marchés financiers mondiaux; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence accrue pour l'accès au financement; la capacité de la Banque de recruter des dirigeants clés et de les maintenir en poste; la dépendance à l'égard de tiers relativement à la fourniture de l'infrastructure nécessaire aux activités de la Banque; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées dans la mesure où ces obligations sont liées au traitement de renseignements personnels; l'évolution de la technologie; l'utilisation inédite de nouvelles technologies dans le but de frauder la Banque ou ses clients; l'évolution des lois et des règlements; les modifications des lois fiscales; les procédures judiciaires ou réglementaires imprévues; l'incidence néfaste continue des litiges dans le secteur des valeurs mobilières aux États-Unis; les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des consommateurs; l'adéquation du cadre de gestion des risques de la Banque, y compris le risque que les modèles de gestion des risques de la Banque ne tiennent pas compte de tous les facteurs pertinents; l'incidence possible sur les activités de la Banque des conflits internationaux, du terrorisme ou de catastrophes naturelles comme les séismes; les répercussions de maladies sur les économies locales, nationales ou internationales; et les retombées des perturbations dans les infrastructures publiques comme le transport, les communications, l'électricité ou l'approvisionnement en eau. Une part importante des activités de la Banque consiste à faire des prêts ou à attribuer des ressources sous d'autres formes à des entreprises, des industries ou des pays. Des événements imprévus touchant ces emprunteurs, industries ou pays pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers, les activités, la situation financière ou la liquidité de la Banque. Cette liste n'inclut pas tous les facteurs possibles. D'autres facteurs peuvent nuire aux résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section débutant à la page 64 du rapport de gestion pour l'exercice 2008 de la Banque. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. La Banque n'effectuera pas de mise à jour des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Le Groupe Financier Banque TD (la Banque) est l'un des plus importants prestataires de services financiers en Amérique du Nord, offrant une gamme complète de produits et de services bancaires de détail, commerciaux et de gros, de même que des services de gestion de patrimoine. L'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des groupes suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires de gros.

PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE DE LA BANQUE

La Banque dresse ses états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et désigne les résultats dressés selon les PCGR «comme présentés».

La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR, les «résultats rajustés», pour évaluer chacun de ses secteurs d'activité et pour mesurer sa performance globale. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retire les «éléments à noter» (déduction faite des impôts sur les bénéfices) des résultats comme présentés. Les éléments à noter sont liés aux éléments qui, selon la direction, ne sont pas indicateurs du rendement des activités sous-jacentes. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau 2. La Banque croit que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction voit la performance de la Banque. Comme il est expliqué, les résultats rajustés sont différents des résultats comme présentés selon les PCGR. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent rapport de gestion ne sont pas des mesures financières conformes aux PCGR puisqu'ils ne sont pas définis dans ces derniers et, par conséquent, ils pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs. Le tableau 2 présente un rapprochement des résultats comme présentés de la Banque et de ses résultats rajustés.

TABLEAU 1	RÉSULTATS D'EXPLOITATION – COMME PRÉSENTÉS		
(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Revenu d'intérêts net	8 532 \$	6 924 \$	6 371 \$
Autres revenus	6 137	7 357	6 821
Total des revenus	14 669	14 281	13 192
Provision pour pertes sur créances	(1 063)	(645)	(409)
Frais autres que d'intérêts	(9 502)	(8 975)	(8 815)
Gain sur dilution, montant net	–	–	1 559
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices, participations sans contrôle dans les filiales et quote-part du bénéfice net d'une société liée	4 104	4 661	5 527
Charge d'impôts sur les bénéfices	(537)	(853)	(874)
Participations sans contrôle, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(43)	(95)	(184)
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	309	284	134
Bénéfice net – comme présenté	3 833	3 997	4 603
Dividendes sur actions privilégiées	(59)	(20)	(22)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	3 774 \$	3 977 \$	4 581 \$

TABLEAU 2 RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX PCGR ¹			
Bénéfice net rajusté par rapport aux résultats comme présentés			
Résultats d'exploitation – rajustés			
(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Revenu d'intérêts net	8 532 \$	6 924 \$	6 371 \$
Autres revenus ²	5 840	7 148	6 862
Total des revenus	14 372	14 072	13 233
Provision pour pertes sur créances ³	(1 046)	(705)	(441)
Frais autres que d'intérêts ⁴	(9 291)	(8 390)	(8 260)
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices, participations sans contrôle dans les filiales et quote-part du bénéfice net d'une société liée			
Charge d'impôts sur les bénéfices ⁵	4 035	4 977	4 532
Participations sans contrôle, déduction faite des impôts sur les bénéfices ⁶	(554)	(1 000)	(1 107)
	(43)	(119)	(211)
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices ⁷	375	331	162
Bénéfice net – rajusté	3 813	4 189	3 376
Dividendes sur actions privilégiées	(59)	(20)	(22)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	3 754	4 169	3 354
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice net, déduction faite des impôts sur les bénéfices			
Amortissement des actifs incorporels ⁸	(404)	(353)	(316)
Reprise de la provision pour litiges relative à Enron ⁹	323	–	–
Variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés disponibles à la vente ¹⁰	118	–	–
Gain lié à la restructuration de Visa ¹¹	–	135	–
Frais de restructuration, de privatisation et de fusion de TD Banknorth ¹²	–	(43)	–
Frais de restructuration et d'intégration relatifs à l'acquisition de Commerce ¹³	(70)	–	–
Gain sur dilution de l'opération avec Ameritrade, déduction faite des coûts	–	–	1 665
Perte sur dilution liée à l'acquisition de Hudson par TD Banknorth	–	–	(72)
Imputation pour restructuration du bilan de TD Banknorth	–	–	(19)
Imputation pour restructuration des Services bancaires de gros	–	–	(35)
Variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite des provisions pour pertes sur créances ¹⁴	107	30	7
Reprise de provisions générales	–	39	39
Autres éléments fiscaux	(34)	–	(24)
Provision pour réclamations d'assurance ¹⁵	(20)	–	–
Établissement initial de la provision spécifique pour prêts sur cartes de crédit et prêts pour découverts	–	–	(18)
Total des éléments à noter	20	(192)	1 227
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	3 774 \$	3 977 \$	4 581 \$
Rapprochement du bénéfice par action comme présenté et rajusté¹⁶			
(en dollars canadiens)	2008	2007	2006
Dilué – comme présenté	4,87 \$	5,48 \$	6,34 \$
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice (voir ci-dessus)	(0,03)	0,27	(1,70)
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice par action seulement ¹⁷	0,04	–	0,02
Dilué – rajusté	4,88	5,75 \$	4,66 \$
De base – comme présenté	4,90 \$	5,53 \$	6,39 \$

¹ Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

² Les autres revenus rajustés excluent les éléments à noter suivants : en 2008, gain avant impôts de 186 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, comme expliqué dans la note 14 ci-dessous; gain avant impôts de 141 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés disponibles à la vente, comme expliqué dans la note 10 ci-dessous; perte avant impôts de 30 millions de dollars liée à la provision pour réclamations d'assurance, comme expliqué dans la note 15 ci-dessous; en 2007, gain avant impôts de 163 millions de dollars lié à la restructuration de Visa, comme expliqué dans la note 11 ci-dessous; gain avant impôts de 46 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; en 2006, gain avant impôts de 11 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; perte de 52 millions de dollars liée à l'imputation pour restructuration du bilan de TD Banknorth.

³ Les provisions rajustées pour pertes sur créances excluent les éléments à noter suivants : en 2008, 17 millions de dollars liés à la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, comme expliqué dans la note 14 ci-dessous; en 2007, reprise de provisions générales de 60 millions de dollars fondée sur des facteurs de taux de perte révisés, à partir de l'historique interne comme préconisé par le dispositif Bâle II; en 2006, reprise de provisions générales de 60 millions de dollars; établissement initial d'une provision spéciale de 28 millions de dollars pour prêts sur cartes de crédit et prêts pour découverts.

⁴ Les frais autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : en 2008, amortissement d'actifs incorporels de 577 millions de dollars; 111 millions de dollars de frais de restructuration et d'intégration liés à l'acquisition de Commerce, comme expliqué dans la note 13 ci-dessous; et un rajustement positif de 477 millions de dollars lié à la reprise de provision pour litiges relative à Enron, comme expliqué dans la note 9 ci-dessous; en 2007, amortissement d'actifs incorporels de 499 millions de dollars; frais de restructuration, de privatisation et de fusion de TD Banknorth de 86 millions de dollars comme expliqué dans la note 12 ci-dessous; en 2006, amortissement d'actifs incorporels de 505 millions de dollars; frais de restructuration des Services bancaires de gros de 50 millions de dollars.

⁵ Pour un rapprochement de la charge d'impôts sur les bénéfices présentée et de la charge d'impôts sur les bénéfices rajustée, se reporter au tableau 11.

⁶ Les participations sans contrôle rajustées excluent les éléments à noter suivants : en 2007, amortissement des actifs incorporels de 9 millions de

dollars; frais de restructuration, de privatisation et de fusion de TD Banknorth de 15 millions de dollars; en 2006, amortissement d'actifs incorporels de 12 millions de dollars; imputation pour restructuration du bilan de TD Banknorth de 15 millions de dollars.

⁷ La quote-part du bénéfice net d'une société liée exclut les éléments à noter suivants : en 2008, amortissement d'actifs incorporels de 66 millions de dollars; en 2007, amortissement d'actifs incorporels de 47 millions de dollars; en 2006, amortissement d'actifs incorporels de 28 millions de dollars.

⁸ L'amortissement des actifs incorporels se rapporte principalement à l'acquisition de Canada Trust en 2000, à l'acquisition de TD Banknorth Inc. (TD Banknorth) en 2005 et à sa privatisation en 2007, à l'acquisition de Commerce Bancorp, Inc. (Commerce) en 2008, aux acquisitions par TD Banknorth de Hudson United Bancorp (Hudson) en 2006 et d'Interchange Financial Services Corporation (Interchange) en 2007, ainsi qu'à l'amortissement des actifs incorporels compris dans la quote-part du bénéfice net de TD Ameritrade.

⁹ Le passif éventuel relatif à Enron pour lequel la Banque a constitué une provision a été réévalué étant donné l'évolution favorable de la jurisprudence sur des recours collectifs similaires touchant des valeurs mobilières à la suite de la décision de la Cour suprême des États-Unis dans le cadre du litige opposant Stoneridge Partners, LLC et Scientific-Atlanta, Inc. Au cours du quatrième trimestre de 2008, la Banque a comptabilisé un rajustement positif de 323 millions de dollars après impôts (477 millions de dollars avant impôts) reflétant la reprise importante de provision. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008.

¹⁰ En date du 1^{er} août 2008, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction en raison de la récente détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit. La Banque n'a plus l'intention de négocier activement cette catégorie de titres de créance. Par conséquent, la Banque a reclassé certains titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente, conformément aux modifications du chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA). Dans le cadre de la stratégie de négociation de la Banque, ces titres de créance sont couverts sur le plan économique, principalement avec des swaps sur défaillance de crédit et des contrats de swaps de taux d'intérêt. Ces dérivés ne sont pas admissibles à un reclassement et sont comptabilisés en fonction de la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats de la période. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des produits dérivés et les titres de créance reclassés

entraîne une volatilité périodique des profits et des pertes, qui n'est pas représentative des caractéristiques économiques de la performance de l'entreprise sous-jacente des Services bancaires de gros. Par conséquent, les produits dérivés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans le secteur Services bancaires de gros, et les gains et les pertes sur les dérivés, en sus des montants comptabilisés, sont constatés dans le secteur Siège social et présentés comme un élément à noter. Les résultats rajustés de la Banque excluent les gains et les pertes relatifs aux dérivés, du montant comptabilisé.

¹¹ Dans le cadre de la restructuration à l'échelle mondiale de Visa USA Inc., l'Association Visa Canada et Visa International Service Association, conclue le 3 octobre 2007 (date de la restructuration), la Banque a reçu des actions de la nouvelle entité mondiale (Visa Inc.) en échange de la participation de la Banque à titre de membre dans l'Association Visa Canada. Tel que l'exigent les normes comptables applicables, les actions de Visa Inc. reçues ont été évaluées à leur juste valeur, et la Banque a comptabilisé un gain estimatif de 135 millions de dollars après impôts dans le secteur Siège social, en fonction des résultats d'une évaluation indépendante des actions.

¹² Les frais de restructuration, de privatisation et de fusion de TD Banknorth comprennent les éléments suivants : imputation pour restructuration de 31 millions de dollars, composée principalement des frais liés aux indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de primes de certains dirigeants et de la dépréciation d'actifs à long terme, comprise dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis; imputation pour restructuration de 4 millions de dollars liée au transfert de fonctions de TD Bank USA, N.A. (TD Bank USA) à TD Banknorth, comprise dans le secteur Siège social; imputation pour privatisation de 5 millions de dollars, principalement composée d'honoraires d'avocats et de preneurs fermes, comprise dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis; frais de fusion de 3 millions de dollars attribuables à la conversion et aux avis aux clients relativement à l'intégration de Hudson et d'Interchange à TD Banknorth, comprise dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Dans l'état des résultats consolidé du 31 octobre 2007, les frais de restructuration sont inclus dans les coûts de restructuration, tandis que les frais de privatisation et de fusion sont compris dans les frais autres que d'intérêts.

¹³ Par suite de l'acquisition de Commerce et des initiatives de restructuration et d'intégration connexes entreprises, la Banque a engagé des frais de restructuration et d'intégration. Les frais de restructuration se composent principalement des frais liés aux indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de primes de certains dirigeants et de la dépréciation d'actifs à long terme. Les frais d'intégration se composent des frais relatifs au maintien de l'effectif, des honoraires de consultation externes et des coûts de marketing (notamment les communications avec la clientèle et la nouvelle marque). Dans l'état des résultats consolidé, les frais de restructuration et d'intégration sont compris dans les frais autres que d'intérêts.

¹⁴ La Banque achète des swaps sur défaillance de crédit pour couvrir le risque de crédit du portefeuille de prêts aux grandes entreprises des Services bancaires de gros. Ces swaps ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture et ils sont évalués à la juste valeur, et les variations subséquentes de la juste valeur sont passées en résultat dans la période courante. Les prêts connexes sont comptabilisés au coût après amortissement. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des swaps sur défaillance de crédit et celui des prêts entraînerait une volatilité périodique des profits et des pertes, qui n'est représentative ni des caractéristiques économiques du portefeuille de prêts aux grandes entreprises ni de la performance de l'entreprise sous-jacente des Services bancaires de gros. Par conséquent, les swaps sur défaillance de crédit sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans le secteur Services bancaires de gros, et les gains et les pertes sur les swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés, sont constatés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés excluent les gains et les pertes relatifs aux swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés. Avant le 1^{er} novembre 2006, cet élément était désigné comme «Incidence de la NOC-13 sur les activités de couverture». Dans le cadre de l'adoption des nouvelles normes sur les instruments financiers qui sont entrées en vigueur pour la Banque le 1^{er} novembre 2006, les directives de la Note d'orientation concernant la comptabilité 13 (NOC-13), «Relations de couverture», ont été remplacées par le chapitre 3865, «Couvertures», du *Manuel de l'ICCA*.

¹⁵ La provision pour réclamations d'assurance se rapporte à la décision d'un tribunal de l'Alberta au premier trimestre de 2008. La législation du gouvernement de l'Alberta qui a pour effet de limiter les compensations pour les blessures mineures causées par des accidents de la route a été contestée et jugée inconstitutionnelle. Comme le gouvernement de l'Alberta a appelé de la décision, le dénouement demeure incertain. Par conséquent, la Banque a inscrit dans les charges à payer un passif actuariel additionnel au titre des réclamations éventuelles au premier trimestre de 2008.

¹⁶ Le bénéfice par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Par conséquent, la somme des chiffres relatifs au bénéfice par action du trimestre peut différer du bénéfice par action cumulé depuis le début de l'exercice.

¹⁷ En 2008, les chiffres du bénéfice dilué par action ne comprennent pas le bénéfice de Commerce pour le mois d'avril 2008 du fait du décalage de un mois entre la fin des trimestres d'exercice, tandis que l'émission d'actions à la clôture de l'acquisition a eu sur le bénéfice une incidence ponctuelle négative de 4 cents l'action. En 2006, rajustement ponctuel pour l'incidence des résultats de TD Ameritrade, en raison du décalage de un mois entre la fin des trimestres financiers. Les résultats de la Banque englobent sa participation en actions dans TD Ameritrade du 25 janvier 2006 au 30 septembre 2006.

TABLEAU 3 AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS, DÉDUCTION FAITE DES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			
(en millions de dollars canadiens)		2008	2007
Canada Trust		143 \$	175 \$
TD Bank, N.A. – Amortissement des actifs incorporels – comme présenté		170	112
Déduire : Participations sans contrôle		–	9
Amortissement des actifs incorporels, montant net		170	103
TD Ameritrade (compris dans la quote-part du bénéfice net d'une société liée)		66	47
Autres		25	28
Amortissement des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices¹		404 \$	353 \$
			2006
			207 \$
			72
			12
			60
			28
			21
			316 \$

¹ L'amortissement des actifs incorporels est inclus dans le secteur Siège social.

PROFIT ÉCONOMIQUE ET RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI

La Banque utilise le profit économique comme outil de mesure de la création de valeur pour les actionnaires. Le taux utilisé pour la charge au titre du capital investi correspond au coût du capital calculé à l'aide du modèle d'évaluation des actifs financiers. La charge représente un rendement minimum présumé exigé par les actionnaires ordinaires sur le capital investi de la Banque. Le but de la Banque est de générer un profit économique positif et croissant.

Le rendement du capital investi (RCI) est une variante de la mesure du profit économique qui s'avère utile comparativement au coût du capital. Le RCI et le coût du capital sont des pourcentages, tandis que le profit économique est exprimé en dollars. Si le RCI excède le coût du capital,

le profit économique est positif. Le but de la Banque est de maximiser le profit économique en générant un RCI supérieur au coût du capital.

Le profit économique et le RCI sont des mesures financières non conformes aux PCGR, puisque ce ne sont pas des termes définis par les PCGR. Le bénéfice et les autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les PCGR n'ont pas de définition normalisée aux termes des PCGR et ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs. Le tableau 4 présente un rapprochement du profit économique de la Banque, du RCI et du bénéfice net rajusté. Les résultats rajustés et les termes connexes sont décrits à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque».

TABLEAU 4 RAPPROCHEMENT DU PROFIT ÉCONOMIQUE, DU RENDEMENT DU CAPITAL INVESTI ET DU BÉNÉFICE NET RAJUSTÉ			
(en millions de dollars canadiens)		2008	2007
Avoir des actionnaires ordinaires moyen		26 213 \$	20 572 \$
Amortissement cumulatif moyen des écarts d'acquisition / des actifs incorporels, déduction faite des impôts sur les bénéfices		4 136	3 825
Capital investi moyen		30 349	24 397
Taux d'imputation au titre du capital investi		9,3 %	9,4 %
Imputation au titre du capital investi		(2 822) \$	(2 293) \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté		3 774 \$	3 977 \$
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice, déduction faite des impôts sur les bénéfices		(20)	192
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté		3 754 \$	4 169 \$
Profit économique		932 \$	1 876 \$
Rendement du capital investi		12,4 %	17,1 %
			15,6 %

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS EN 2008

Acquisition de Commerce Bancorp, Inc.

Le 31 mars 2008, la Banque a acquis la totalité des actions en circulation de Commerce Bancorp, Inc. (Commerce) pour une contrepartie totale de 8,5 milliards de dollars, payée au comptant et en actions ordinaires. Par conséquent, 57,1 milliards de dollars d'actifs (y compris un écart d'acquisition additionnel d'environ 6,3 milliards de dollars et des actifs incorporels totalisant 1,5 milliard de dollars) et 48,6 milliards de dollars de passifs ont été inclus dans le bilan consolidé de la Banque à la date de l'acquisition.

Les exercices de Commerce et de la Banque ne se terminent pas à la même date. Les résultats de Commerce sont consolidés avec les résultats de la Banque avec un décalage de un mois.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 31 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008.

Enron

La Banque est partie à diverses poursuites relatives à Enron, principalement le recours collectif touchant les valeurs mobilières. Au 31 juillet 2008, la provision totale pour litiges éventuels à l'égard des réclamations relatives à Enron s'établissait à environ 497 millions de dollars (413 millions de dollars US). La Banque a réévalué la provision étant donné l'évolution favorable de la jurisprudence sur des recours collectifs similaires touchant des valeurs mobilières à la suite de la décision de la Cour suprême des États-Unis dans le cadre du litige opposant Stoneridge Partners, LLC et Scientific-Atlanta, Inc. Au cours du quatrième trimestre de 2008, la Banque a comptabilisé un rajustement positif de 323 millions de dollars après impôts (477 millions de dollars avant impôts), reflétant la reprise importante de provision. En raison de la nature incertaine des recours collectifs touchant les valeurs mobilières et des autres poursuites relatives à Enron auxquelles la Banque est partie, la Banque a conservé 20 millions de dollars (17 millions de dollars US) en provision. Étant donné les incertitudes quant à la durée et à l'issue des litiges touchant les valeurs mobilières, la Banque continuera d'évaluer l'évolution de la jurisprudence du fait que celle-ci a une incidence sur la provision de la Banque à l'égard d'Enron, afin de déterminer si la provision devra être

diminuée davantage. La Banque continuera de se défendre vigoureusement dans le cadre de ces poursuites et de travailler à les régler en protégeant les intérêts de ses actionnaires. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008.

Détérioration des marchés et bouleversements profonds du marché de crédit

Au cours du quatrième trimestre de 2008, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction, en raison de la récente détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit. Ces titres de créance étaient auparavant comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur de même que tous les gains ou pertes réalisés à la cession étaient constatés dans le revenu de négociation. Puisque la Banque n'a plus l'intention de négocier activement cette catégorie de titres de créance, la Banque a reclassé, en date du 1^{er} août 2008, ces titres détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente, conformément aux modifications du chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation».

La juste valeur des titres de créance reclassés était de 7 355 millions de dollars au 31 octobre 2008. Au quatrième trimestre de 2008, un revenu d'intérêts net de 110 millions de dollars après impôts a été comptabilisé à l'égard des titres de créance reclassés. Les variations de juste valeur de 561 millions de dollars après impôts à l'égard de ces valeurs mobilières ont été constatées dans les autres éléments du résultat étendu. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance le 1^{er} août 2008, les variations de la juste valeur de ces titres de créance auraient été incluses dans le revenu de négociation, ce qui aurait entraîné une réduction du bénéfice net comme présenté de 561 millions de dollars au quatrième trimestre de 2008 et une réduction du bénéfice net rajusté de 443 millions de dollars, compte tenu des variations de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 2 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Bénéfice net

APERÇU

- **Le bénéfice net comme présenté s'est établi à 3 833 millions de dollars, en baisse de 164 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à 2007.**
- **Le bénéfice net rajusté a atteint 3 813 millions de dollars, soit une baisse de 376 millions de dollars, ou 9 %, en regard de 2007.**

Le bénéfice net comme présenté s'est établi à 3 833 millions de dollars par rapport à 3 997 millions de dollars en 2007. La baisse du bénéfice net comme présenté s'explique principalement par le recul du bénéfice d'exploitation des secteurs, en partie compensé par un rajustement positif découlant de l'importante reprise de provision pour litiges relative à Enron. Le bénéfice net rajusté s'est établi à 3 813 millions de dollars, comparativement à 4 189 millions de dollars en 2007. La baisse du bénéfice net rajusté est en grande partie attribuable au repli des bénéfices dans le secteur Services bancaires de gros et à l'augmentation de la perte dans le secteur Siège social, partiellement annulés par la hausse des bénéfices dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et par la progression des bénéfices provenant de la quote-part du bénéfice net de TD Ameritrade détenue par la Banque. Les bénéfices du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont monté de 171 millions de dollars sous l'effet de la croissance des revenus et des volumes dans l'ensemble des secteurs. Les bénéfices du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis se sont accrus de 447 millions de dollars, ce qui s'explique dans une large mesure par l'acquisition de Commerce et la privatisation de TD Banknorth en 2007.

Les bénéfices des Services bancaires de gros ont reculé de 759 millions de dollars, en raison d'une chute des revenus de 50 % attribuable à des conditions de marché difficiles. La perte dans le secteur Siège social a augmenté de 242 millions de dollars, en grande partie du fait de la hausse des frais non répartis du Siège social, des pertes de titrisation, de l'incidence des couvertures des activités de détail et de l'augmentation des frais liés aux activités de financement du Siège social. La quote-part du bénéfice de TD Ameritrade détenue par la Banque a progressé de 28 millions de dollars sous l'effet des bénéfices d'exploitation plus élevés de TD Ameritrade.

Le bénéfice dilué par action comme présenté a été de 4,87 \$ contre 5,48 \$ en 2007. Le bénéfice dilué par action rajusté a été de 4,88 \$, en baisse de 15 %, comparativement à 5,75 \$ en 2007.

PCGR des États-Unis (se reporter à la rubrique «Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis», qui figure dans le rapport annuel 2008 de la Banque sur le formulaire 40-F déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et accessible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/investor/index.jsp>, et sur le site Web de la SEC à l'adresse <http://www.sec.gov>).

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires selon les PCGR des États-Unis s'est établi à 3 828 millions de dollars, par rapport à 3 774 millions de dollars selon les PCGR du Canada. Le fait que le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires soit plus élevé selon les PCGR des États-Unis tient à une hausse du bénéfice découlant de l'annulation de la désignation de certaines relations de couverture de juste valeur et de flux de trésorerie qui ont été désignées conformément aux PCGR du Canada et à la constatation de pertes latentes liées à certains titres de créance détenus à des fins de transaction qui ont été reclassés disponibles à la vente.

Revenus

APERÇU

- Le total des revenus a augmenté de 388 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au total de l'exercice précédent.
- Le revenu d'intérêts net a marqué une hausse de 1 608 millions de dollars, ou 23 %, par rapport à celui de l'exercice précédent.
- Les autres revenus ont progressé de 1 220 millions de dollars, ou 17 %, par rapport à l'exercice précédent.

REVENU D'INTÉRÊTS NET

Le revenu d'intérêts net comme présenté s'est établi à 8 532 millions de dollars en 2008, en hausse de 1 608 millions de dollars ou 23 %. Cette hausse s'explique par la progression de la plupart des secteurs. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a augmenté de 389 millions de dollars, ce qui s'explique dans une large mesure par la croissance des volumes de prêts aux particuliers, de prêts immobiliers garantis et des dépôts. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis s'est accru de 779 millions de dollars, sous l'effet surtout de l'acquisition de Commerce. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires de gros a monté de 443 millions de dollars, entraîné par la hausse du revenu d'intérêts net lié aux activités de négociation.

MARGE D'INTÉRÊT NETTE

La marge d'intérêt nette a gagné 16 points (pdb) de base en 2008, passant de 2,06 % en 2007 à 2,22 %. Le recul de la marge dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a été plus que compensé par la hausse du revenu d'intérêts net lié aux activités de négociation dans les Services bancaires de gros. La marge d'intérêt nette dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a diminué en 2008 en regard de 2007, étant donné l'escalade des coûts de financement. Dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, la marge d'intérêt nette a baissé en 2008 par rapport à 2007, en raison de la pression exercée par la concurrence sur les taux des dépôts. La nouvelle composition des affaires par suite de l'acquisition de Commerce a contribué positivement à la marge d'intérêt nette globale de la Banque.

REVENU D'INTÉRÊTS NET

(en millions de dollars canadiens)

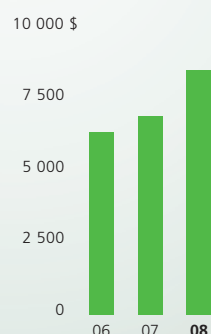


TABLEAU 5		REVENU D'INTÉRÊTS NET SUR LES SOLDES PRODUCTIFS MOYENS ¹								
(en millions de dollars canadiens)		2008			2007			2006		
	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen	Solde moyen	Intérêt	Taux moyen	
Actifs productifs										
Dépôts auprès de banques	14 264 \$	629 \$	4,41 %	12 184 \$	357 \$	2,93 %	11 680 \$	302 \$	2,59 %	
Valeurs mobilières										
Détenues à des fins de transaction	73 138	3 123	4,27	81 756	3 124	3,82	76 679	2 653	3,46	
Détenues à des fins autres que de transaction	60 726	2 331	3,84	43 970	1 642	3,73	—	—	—	
Placements	—	—	—	—	—	—	40 172	1 782	4,44	
Total des valeurs mobilières	133 864	5 454	4,07	125 726	4 766	3,79	116 851	4 435	3,80	
Valeurs mobilières prises en pension	38 393	1 705	4,44	31 960	1 829	5,72	30 910	1 413	4,57	
Prêts										
Prêts hypothécaires	79 000	4 057	5,14	63 991	3 471	5,42	60 325	3 131	5,19	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	72 630	4 634	6,38	64 502	4 510	6,99	62 797	4 036	6,43	
Cartes de crédit	6 392	870	13,61	5 467	731	13,37	3 830	509	13,29	
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	40 485	2 235	5,52	31 913	2 188	6,86	28 562	1 743	6,10	
Total des prêts	198 507	11 796	5,94	165 873	10 900	6,57	155 514	9 419	6,06	
Total des actifs productifs	385 028 \$	19 584 \$	5,09 %	335 743 \$	17 852 \$	5,32 %	314 955 \$	15 569 \$	4,94 %	
Passifs portant intérêt										
Dépôts										
Particuliers	165 020 \$	3 679 \$	2,23 %	144 364 \$	3 733 \$	2,59 %	132 135 \$	3 027 \$	2,29 %	
Banques	17 008	532	3,13	19 954	814	4,08	15 874	661	4,16	
Entreprises et gouvernements	138 728	4 270	3,08	105 196	3 700	3,52	105 252	3 393	3,22	
Total des dépôts	320 756	8 481	2,64	269 514	8 247	3,06	253 261	7 081	2,80	
Billets et débiteures subordonnés	12 439	654	5,26	9 061	484	5,34	6 956	388	5,58	
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et mises en pension	44 006	1 823	4,14	46 487	2 088	4,49	44 287	1 603	3,62	
Actions privilégiées et titres de fiducie de capital	1 449	94	6,49	1 797	109	6,07	1 790	126	7,04	
Total des passifs portant intérêt	378 650 \$	11 052 \$	2,92 %	326 859 \$	10 928 \$	3,34 %	306 294 \$	9 198 \$	3,00 %	
Total du revenu d'intérêts net sur les actifs moyens productifs										
	385 028 \$	8 532 \$	2,22 %	335 743 \$	6 924 \$	2,06 %	314 955 \$	6 371 \$	2,02 %	

¹ Le revenu d'intérêts net comprend les dividendes sur les valeurs mobilières.

TABLEAU 6		ANALYSE DES MOUVEMENTS DU REVENU D'INTÉRÊTS NET					
(en millions de dollars canadiens)							
		2008 par rapport à 2007			2007 par rapport à 2006		
		Mouvement favorable (défavorable) attribuable à la variation du			Mouvement favorable (défavorable) attribuable à la variation du		
		Volume moyen	Taux moyen	Mouvement net	Volume moyen	Taux moyen	Mouvement net
Total des actifs productifs		2 805 \$	(1 073) \$	1 732 \$	1 028 \$	1 255 \$	2 283 \$
Total des passifs portant intérêt		(1 641)	1 517	(124)	(645)	(1 085)	(1 730)
Revenu d'intérêts net		1 164 \$	444 \$	1 608 \$	383 \$	170 \$	553 \$

AUTRES REVENUS

Les autres revenus comme présentés se sont établis à 6 137 millions de dollars en 2008, soit une baisse de 1 220 millions de dollars, ou 17 %, en regard de 2007. Les autres revenus rajustés ont été de 5 840 millions de dollars, soit une diminution de 1 308 millions de dollars, ou 18 %, comparativement à 2007. Cette diminution s'explique par un recul dans le secteur Services bancaires de gros, en partie annulé par des hausses dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Les autres

revenus des Services bancaires de gros ont fléchi de 1 687 millions de dollars en raison du faible revenu lié aux activités de négociation, de l'affaiblissement des revenus de syndication et des frais de fusion et d'acquisition. Les autres revenus des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont progressé de 270 millions de dollars, surtout du fait de l'inclusion de Commerce. Les autres revenus des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont monté de 188 millions de dollars, sous l'effet de la croissance des commissions et des frais de services de cartes.

TABLEAU 7		AUTRES REVENUS			
(en millions de dollars canadiens)		2008 par rapport à 2007			
	2008	2007	2006	Variation en %	
Services de placement et de valeurs mobilières :					
Honoraires et commissions de TD Waterhouse	405 \$	438 \$	561 \$	(7,5) %	
Service de courtage traditionnel et autres services de valeurs mobilières	565	559	509	1,1	
Honoraires de prises fermes et de consultation	214	338	292	(36,7)	
Frais de gestion de placements	198	197	193	0,5	
Gestion des fonds communs	863	868	704	(0,6)	
Commissions sur crédit	459	420	371	9,3	
Gains nets sur valeurs mobilières	331	326	305	1,5	
Revenu (perte) de négociation	(794)	591	797	(234,3)	
Revenus tirés des instruments financiers désignés comme détenus					
à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	(137)	(55)	—	149,1	
Frais de service	1 237	1 019	937	21,4	
Titrisation de prêts	231	397	346	(41,8)	
Services de cartes	589	451	374	30,6	
Assurances, déduction faite des réclamations	927	1 005	896	(7,8)	
Honoraires de fiducie	140	133	130	5,3	
Divers	909	670	406	35,7	
Total	6 137 \$	7 357 \$	6 821 \$	(16,6) %	

REVENU LIÉ AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Le revenu lié aux activités de négociation, soit le total du revenu d'intérêts net sur les positions de négociation et du revenu de négociation, a baissé de 1 069 millions de dollars ou de 215 % en regard de 2007. Cette baisse fait principalement suite au repli du revenu de négociation tiré des produits de crédit attribuable à la volatilité dans les marchés du crédit et à la rupture des relations traditionnelles entre les prix des obligations de sociétés et des swaps sur défaillance de crédit qui ont donné lieu à des pertes de négociation à la valeur du marché. En outre, les opérations sur actions ont été plus faibles.

La proportion du revenu lié aux activités de négociation qui est attribuable au revenu d'intérêts net et celle attribuable au revenu de négociation dépendent beaucoup du niveau des taux d'intérêt, qui influe sur les coûts de financement de nos portefeuilles de négociation. En général, lorsque les taux d'intérêt montent, le revenu d'intérêts net diminue et le revenu de négociation présenté dans les autres revenus augmente. La direction estime que le total du revenu lié aux activités de négociation est une mesure appropriée du rendement des activités de négociation.

TABLEAU 8		REVENU LIÉ AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION ¹		
(en millions de dollars canadiens)				
Revenu lié aux activités de négociation		2008	2007	2006
Revenu d'intérêts net		379 \$	(55) \$	(65) \$
Valeurs mobilières et dérivés détenus à des fins de transaction		(794)	591	797
Prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur		(156)	(38)	—
Total du revenu lié aux activités de négociation		(571) \$	498 \$	732 \$
Par produit				
Portefeuilles – titres portant intérêt et instruments de crédit		(663) \$	239 \$	362 \$
Portefeuilles – monnaies étrangères		481	312	306
Portefeuilles – actions et autres		(233)	(15)	64
Prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur		(156)	(38)	—
Total du revenu lié aux activités de négociation		(571) \$	498 \$	732 \$

¹ Le revenu lié aux activités de négociation comprend le revenu de négociation tiré des valeurs mobilières, des dérivés et des prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, ainsi que le revenu d'intérêts net tiré des instruments détenus à des fins de transaction.

Frais

APERÇU

- Les frais autres que d'intérêts comme présentés ont augmenté de 527 millions de dollars, ou 6 %, en regard de l'exercice 2007.
- Les frais autres que d'intérêts rajustés ont monté de 901 millions de dollars, ou 11 %, en regard de l'exercice 2007.
- Le ratio d'efficacité comme présenté s'est établi à 64,8 %.
- Le ratio d'efficacité rajusté a été de 64,6 %, soit une baisse d'efficacité de 500 pdb par rapport à 59,6 % à l'exercice 2007.

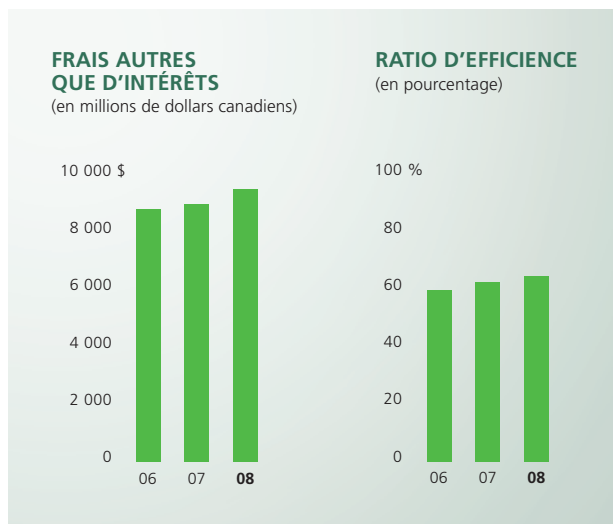
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Les frais autres que d'intérêts pour 2008 se sont établis à 9 502 millions de dollars, comparativement à 8 975 millions de dollars en 2007, soit une hausse de 527 millions de dollars ou 6 %. La hausse des frais a été induite par une croissance dans tous les secteurs d'exploitation, sauf le secteur Services bancaires de gros. Cette croissance a été en partie compensée par la baisse des frais divers en raison du rajustement positif de 477 millions de dollars découlant de l'importante reprise de provision pour litiges relative à Enron. L'augmentation des frais des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis de 570 millions de dollars est en grande partie attribuable à l'acquisition de Commerce. L'augmentation de 266 millions de dollars des frais des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada résulte de la hausse de la rémunération et des investissements dans de nouvelles initiatives commerciales, comme le prolongement des heures d'ouverture et les nouvelles succursales.

RATIO D'EFFICIENCE

Le ratio d'efficacité mesure l'efficacité de l'exploitation. Il est calculé d'après les frais autres que d'intérêts exprimés en pourcentage du total des revenus. Un pourcentage plus faible indique une meilleure efficacité de nos activités.

Les ratios d'efficacité comme présentés et rajustés de la Banque ont reculé par rapport à 2007, surtout sous l'effet de la baisse des revenus dans le secteur Services bancaires de gros.



TABEAU 9 FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS ET RATIO D'EFFICIENCE

(en millions de dollars canadiens)

	2008	2007	2006	2008 par rapport à 2007
				Variation en %
Salaires et avantages sociaux				
Salaires	3 089 \$	2 737 \$	2 700 \$	12,9 %
Rémunération au rendement	1 235	1 286	1 207	(4,0)
Prestations de retraite et autres avantages sociaux	660	583	578	13,2
Total des salaires et des avantages sociaux	4 984	4 606	4 485	8,2
Frais d'occupation des locaux				
Loyers	463	390	371	18,7
Amortissement	225	163	160	38,0
Impôt foncier	33	21	21	57,1
Divers	214	162	149	32,1
Total des frais d'occupation des locaux	935	736	701	27,0
Frais de matériel et de mobilier				
Loyers	216	192	200	12,5
Amortissement	213	199	183	7,0
Divers	254	223	216	13,9
Total des frais de matériel et de mobilier	683	614	599	11,2
Amortissement des actifs incorporels	577	499	505	15,6
Frais de restructuration	48	67	50	(28,4)
Marketing et développement des affaires	491	445	470	10,3
Frais liés aux activités de courtage	252	233	222	8,2
Services professionnels et consultatifs	569	488	540	16,6
Communications	210	193	201	8,8
Divers				
Impôts et taxe sur le capital et taxe d'affaires	234	196	205	19,4
Affranchissement	138	122	121	13,1
Déplacements et déménagements	106	84	87	26,2
Divers	275	692	629	(60,3)
Total des frais divers	753	1 094	1 042	(31,2)
Total des frais	9 502 \$	8 975 \$	8 815 \$	5,9 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	64,8 %	62,8 %	59,8 %	200 pdb
Ratio d'efficacité – rajusté	64,6	59,6	62,4	500

Impôts

Le total comme présenté de la charge d'impôts sur les bénéfices et des autres impôts et taxes a baissé de 236 millions de dollars, ou 16 %, par rapport à 2007. La charge d'impôts comme présentée a reculé de 316 millions de dollars, ou 37 %, par rapport à 2007. Les autres impôts et taxes ont grimpé de 80 millions de dollars, ou 12 %, en regard de 2007. Le total rajusté de la charge d'impôts sur les bénéfices et des autres impôts et taxes s'est résorbé de 366 millions de dollars, ou 22 %, par rapport à 2007. La charge d'impôts exigibles rajustée s'est repliée de 446 millions de dollars, ou 45 %, par rapport à 2007.

Le taux d'impôt sur les bénéfices réel de la Banque comme présenté a été de 13 % pour 2008 par rapport à 18 % pour 2007. Le taux d'impôt a baissé surtout parce que le taux d'impôt réel des activités internationales est plus bas et tient compte des synergies fiscales se rapportant à l'acquisition de Commerce. Le taux d'impôt sur les bénéfices réel rajusté a été de 14 % pour 2008, comparativement à 20 % pour 2007.

Avant la vente de TD Waterhouse U.S.A. à Ameritrade visant à créer TD Ameritrade, en 2006, les états financiers présentaient séparément les résultats avant et après impôts de TD Waterhouse U.S.A. La Banque présente son placement dans TD Ameritrade à la valeur de consolidation; la charge d'impôts de 178 millions de dollars pour l'exercice, comparativement à 173 millions de dollars pour l'exercice 2007, ne fait pas partie du rapprochement des taux d'impôt.

TABLEAU 10		IMPÔTS					
(en millions de dollars canadiens)		2008		2007		2006	
Impôts au taux d'impôt sur les bénéfices canadien prévu par la loi		1 342 \$	32,7 %	1 627 \$	34,9 %	1 934 \$	35,0 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :							
Dividendes reçus		(345)	(8,4)	(423)	(9,1)	(234)	(4,2)
Écarts de taux liés aux activités internationales		(457)	(11,1)	(336)	(7,2)	(248)	(4,5)
Éléments liés aux gains et pertes sur dilution		—	—	—	—	(582)	(10,5)
Divers		(3)	(0,1)	(15)	(0,3)	4	—
Charge d'impôts sur les bénéfices et taux d'impôt sur les bénéfices réel – comme présenté		537 \$	13,1 %	853 \$	18,3 %	874 \$	15,8 %

TABLEAU 11		RAPPROCHEMENT DE LA CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES NON CONFORME AUX PCGR					
(en millions de dollars canadiens)		2008		2007		2006	
Charge d'impôts sur les bénéfices – comme présentée		537 \$		853 \$		874 \$	
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments à noter suivants :							
Amortissement des actifs incorporels		239		184		205	
Reprise de la provision pour litiges relative à Enron		(154)		—		—	
Variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés disponibles à la vente		(23)		—		—	
Gain lié à la restructuration de Visa		—		(28)		—	
Frais de restructuration, de privatisation et de fusion de TD Banknorth		—		28		—	
Frais de restructuration et d'intégration relatifs à l'acquisition de Commerce		41		—		—	
Gain sur dilution de l'opération avec Ameritrade, déduction faite des coûts		—		—		34	
Imputation pour restructuration du bilan de TD Banknorth		—		—		18	
Imputation pour restructuration des Services bancaires de gros		—		—		15	
Variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances		(62)		(16)		(4)	
Autres éléments fiscaux		(34)		—		(24)	
Reprise de provisions générales		—		(21)		(21)	
Provision pour réclamations d'assurance		10		—		—	
Établissement initial de la provision spécifique pour prêts sur cartes de crédit et prêts pour découverts		—		—		10	
Incidence fiscale – éléments à noter		17		147		233	
Charge d'impôts sur les bénéfices – rajustée		554		1 000		1 107	
Autres impôts et taxes :							
Charges sociales		242		218		199	
Impôts et taxes sur le capital et sur les primes		228		191		197	
TPS et taxes de vente provinciales		172		170		184	
Taxes municipales et taxes d'affaires		106		89		93	
Total des autres impôts et taxes		748		668		673	
Total des impôts et taxes – rajusté		1 302 \$		1 668 \$		1 780 \$	
Taux d'impôt sur les bénéfices réel – rajusté ¹		13,7 %		20,1 %		24,4 %	

¹ Le taux d'impôt sur les bénéfices réel rajusté correspond à la charge d'impôts sur les bénéfices rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du bénéfice net rajusté avant impôts.

Information financière trimestrielle

SOMMAIRE DU RENDEMENT DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2008

Le bénéfice net comme présenté pour le trimestre a été de 1 014 millions de dollars, comparativement à 1 094 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action comme présenté s'est établi à 1,22 \$ pour le trimestre, par rapport à 1,50 \$ pour le trimestre correspondant de 2007. Le bénéfice net rajusté pour le trimestre a été de 665 millions de dollars, alors qu'il avait été de 1 021 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2007. Le bénéfice dilué par action rajusté s'est établi à 0,79 \$ pour le trimestre, par rapport à 1,40 \$ au quatrième trimestre de 2007.

Les revenus comme présentés ont progressé de 90 millions de dollars, ou 3 %, par rapport au quatrième trimestre de 2007 en raison des gains réalisés dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada attribuables à la hausse des volumes pour la plupart des produits, et des augmentations dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, grâce surtout à l'acquisition de Commerce au cours de l'exercice. Les revenus du secteur Services bancaires de gros ont diminué, dans une grande mesure, sous l'effet de la baisse du revenu lié aux activités de négociation en raison des conditions de marché difficiles.

Pour le trimestre, la provision pour pertes sur créances a grimpé de 149 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2007, ce qui s'explique en partie par une reprise de provisions générales de 60 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de 2007. Dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, la provision pour pertes sur créances a monté de 33 millions de dollars, essentiellement en raison des provisions plus élevées pour les services bancaires personnels. Dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, la provision pour pertes sur créances s'est accrue de 43 millions de dollars du fait principalement de l'acquisition de Commerce.

Les frais comme présentés ont augmenté de 126 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2007. Le trimestre considéré comprend l'incidence du rajustement positif de 477 millions de dollars résultant de l'importante reprise de provision pour litiges relative à Enron. Pour le trimestre, les frais rajustés ont bondi de 529 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de 2007. Ce bond est attribuable à une hausse de 386 millions de dollars des frais dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, en raison surtout de l'acquisition de Commerce; et à un accroissement de 88 millions de dollars des frais dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada découlant des investissements dans de nouvelles succursales, d'une augmentation de la rémunération de l'effectif et des provisions liées à l'arrêt par l'Association canadienne des paiements de l'initiative intitulée Non-circulation et présentation électronique des chèques (NCPEC).

Le taux d'imposition réel de la Banque a été de 2 % pour le trimestre, contre 13 % pour le trimestre correspondant de 2007. La baisse découle surtout d'avantages ponctuels, notamment le règlement favorable de certaines vérifications fiscales, et de la baisse du taux d'imposition réel des activités internationales, qui tient compte des synergies fiscales liées à l'acquisition de Commerce.

Pour obtenir une analyse des résultats trimestriels par secteur d'exploitation, consulter le communiqué de presse sur les résultats du quatrième trimestre de 2008 de la Banque daté du 4 décembre 2008.

ANALYSE DES TENDANCES TRIMESTRIELLES

Au cours des huit trimestres précédents, les bénéfices sous-jacents de la Banque ont connu une croissance régulière grâce à ses secteurs de détail. Par contre, les conditions économiques volatiles, touchant davantage les Services bancaires de gros, ont affaibli les bénéfices au cours des cinq derniers trimestres. Les revenus ont diminué tout au long de 2008 dans le secteur Services bancaires de gros et ont été relativement stables dans le secteur Gestion de patrimoine, tandis que la croissance dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a été ralentie comparativement à celle enregistrée en 2007. Les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont affiché une croissance des revenus plus forte sous l'effet de l'acquisition de Commerce, qui a plus que contrebalancé la détérioration des conditions de marché et l'affermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain. En outre, la provision pour pertes sur créances a augmenté au cours de cette période.

Les bénéfices de la Banque dépendent de certains facteurs saisonniers. Les résultats du deuxième trimestre sont désavantagés par le nombre moins élevé de jours ouvrables. Les troisième et quatrième trimestres sont caractérisés par des niveaux inférieurs d'activité sur les marchés financiers, ce qui se répercute sur nos services de gros.

Les bénéfices de la Banque sont également touchés par des événements de marché, des transactions et des mesures prises par la direction. Le deuxième trimestre de 2007 s'était ressenti des frais de restructuration de TD Banknorth. Les résultats du troisième trimestre de 2007 avaient atteint des sommets en raison d'une augmentation de la participation dans TD Banknorth après sa privatisation, d'un trimestre record des Services bancaires de gros et des solides résultats des autres secteurs d'activité. Le quatrième trimestre de 2007 a bénéficié d'un rajustement positif lié à Visa et d'une reprise de provisions générales pour pertes sur créances. Le quatrième trimestre de 2007 a marqué le début, sur le marché, de la crise des liquidités, qui avait freiné les bénéfices du trimestre en question et des suivants. Au deuxième trimestre de 2008 ont aussi été constatés des frais de restructuration liés à l'acquisition de Commerce, alors que les résultats des troisième et quatrième trimestres de 2008 ont été avantagés par l'inclusion, pour la première fois, du bénéfice de Commerce.

Pour consulter l'analyse des résultats du quatrième trimestre de 2008, se reporter à la rubrique intitulée «Sommaire du rendement du quatrième trimestre de 2008».

TABLEAU 12 RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(en millions de dollars canadiens)

	2008				2007			
	Trimestres terminés les				Trimestres terminés les			
	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier	31 octobre	31 juillet	30 avril	31 janvier
Revenu d'intérêts net	2 449 \$	2 437 \$	1 858 \$	1 788 \$	1 808 \$	1 783 \$	1 662 \$	1 671 \$
Autres revenus	1 191	1 600	1 530	1 816	1 742	1 899	1 882	1 834
Total des revenus	3 640	4 037	3 388	3 604	3 550	3 682	3 544	3 505
Provision pour pertes sur créances	(288)	(288)	(232)	(255)	(139)	(171)	(172)	(163)
Frais autres que d'intérêts	(2 367)	(2 701)	(2 206)	(2 228)	(2 241)	(2 216)	(2 297)	(2 221)
Charge d'impôts sur les bénéfices	(20)	(122)	(160)	(235)	(153)	(248)	(234)	(218)
Participations sans contrôle	(18)	(8)	(9)	(8)	(8)	(13)	(27)	(47)
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	67	79	71	92	85	69	65	65
Bénéfice net – comme présenté	1 014	997	852	970	1 094	1 103	879	921
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice net, déduction faite des impôts sur les bénéfices :								
Amortissement des actifs incorporels	126	111	92	75	99	91	80	83
Reprise de la provision pour litiges relative à Enron	(323)	–	–	–	–	–	–	–
Variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés disponibles à la vente	(118)	–	–	–	–	–	–	–
Gain lié à la restructuration de Visa	–	–	–	–	(135)	–	–	–
Frais de restructuration, de privatisation et de fusion de TD Banknorth	–	–	–	–	–	–	43	–
Frais de restructuration et d'intégration relatifs à l'acquisition de Commerce	25	15	30	–	–	–	–	–
Variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	(59)	(22)	(1)	(25)	2	(30)	(7)	5
Autres éléments fiscaux	–	14	–	20	–	–	–	–
Provision pour réclamations d'assurance	–	–	–	20	–	–	–	–
Reprise de provisions générales	–	–	–	–	(39)	–	–	–
Total des rajustements pour les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices	(349)	118	121	90	(73)	61	116	88
Bénéfice net – rajusté	665	1 115	973	1 060	1 021	1 164	995	1 009
Dividendes sur actions privilégiées	(23)	(17)	(11)	(8)	(5)	(2)	(7)	(6)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	642 \$	1 098 \$	962 \$	1 052 \$	1 016 \$	1 162 \$	988 \$	1 003 \$
(en dollars canadiens)								
Bénéfice de base par action – comme présenté	1,23 \$	1,22 \$	1,12 \$	1,34 \$	1,52 \$	1,53 \$	1,21 \$	1,27 \$
– rajusté	0,79	1,37	1,33	1,46	1,42	1,61	1,37	1,40
Bénéfice dilué par action – comme présenté	1,22	1,21	1,12	1,33	1,50	1,51	1,20	1,26
– rajusté	0,79	1,35	1,32	1,45	1,40	1,60	1,36	1,38
Rendement de l'avoir des actionnaires ordinaires	13,3 %	13,4 %	13,4 %	18,0 %	20,8 %	21,0 %	17,1 %	18,2 %
(en milliards de dollars canadiens)								
Actifs productifs moyens	416 \$	410 \$	359 \$	354 \$	341 \$	329 \$	336 \$	337 \$
Marge d'intérêt nette en pourcentage des actifs productifs moyens	2,34 %	2,36 %	2,11 %	2,01 %	2,10 %	2,15 %	2,03 %	1,97 %

Description des activités

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des secteurs d'exploitation suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires de gros.

Les **Services bancaires personnels et commerciaux au Canada** comprennent les services bancaires aux particuliers et aux entreprises que la Banque offre au Canada, ainsi que les activités mondiales d'assurances de la Banque. Sous l'enseigne TD Canada Trust, les activités de détail offrent un éventail complet de produits et services financiers à environ 11 millions de particuliers et de petites entreprises. En tant que fournisseur de services clients de premier plan, TD Canada Trust offre partout, en tout temps, des solutions bancaires par téléphone, par Internet, par plus de 2 600 guichets bancaires automatiques et par un réseau de 1 098 succursales réparties dans tout le pays. Les Services bancaires commerciaux TD répondent aux besoins des moyennes entreprises canadiennes en leur offrant une vaste gamme personnalisée de produits et services financiers, de placement, de gestion de trésorerie et de commerce international, sans oublier des produits et services bancaires courants. Sous l'enseigne TD Assurance, la Banque offre un large éventail de produits d'assurances, notamment l'assurance habitation, auto, vie et soins de santé au Canada et aux États-Unis, l'assurance de dommages aux entreprises aux États-Unis, ainsi que la protection de crédit sur les produits de prêts de TD Canada Trust.

Gestion de patrimoine offre une vaste gamme de produits et services de placement sous différentes enseignes à une clientèle vaste et diversifiée de particuliers et d'institutions dans le monde entier. Le secteur Gestion de patrimoine est l'un des plus importants gestionnaires d'actifs du Canada, selon la part de marché des actifs, et est formé d'un certain nombre d'entreprises de conseil, de distribution et de gestion d'actifs, y compris TD Waterhouse, Fonds mutuels TD et Gestion de Placements TD Inc. (GPTD). Au Canada, Courtage à escompte, Planification financière, Conseils de placements privés et Services aux clients privés s'adressent aux besoins de différents groupes de clients de détail à toutes les étapes de leur cycle de placement. Les activités américaines de gestion de patrimoine offrent également une vaste gamme de services consultatifs financiers, bancaires privés, fiduciaires et de services de gestion de placements aux clients aux États-Unis. Les canaux de courtage à escompte de Gestion de patrimoine servent des clients au Canada et au Royaume-Uni, alors que TD Ameritrade sert les clients du secteur américain du courtage à escompte et domine le marché au chapitre des prix du service.

Les **Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis** comprennent les activités de services bancaires de détail et commerciaux de la Banque aux États-Unis. Les activités des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis de la Banque se sont élargies après la réalisation de l'acquisition de Commerce en mars 2008. Sous la marque TD Bank, la banque américaine la plus pratique, les activités de détail offrent un large éventail de produits et services financiers par l'entremise de multiples modes de prestation, y compris un réseau de plus de 1 000 succursales situées aux États-Unis, principalement dans les États du nord-est et du centre du littoral de l'Atlantique, et en Floride, des solutions bancaires par téléphone et par Internet et des guichets bancaires automatiques, qui permettent aux clients d'avoir accès de presque partout, en tout temps, à des services bancaires. Les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis répondent également aux besoins des entreprises, en leur offrant une vaste gamme personnalisée de produits et de services financiers, de placement, de gestion de trésorerie et de commerce international, sans oublier des produits et services bancaires courants.

Les **Services bancaires de gros** servent une clientèle diversifiée, constituée de grandes entreprises, de gouvernements et de clients institutionnels sur les principaux marchés des capitaux du monde. Sous l'enseigne Valeurs Mobilières TD, les Services bancaires de gros offrent une vaste gamme de produits et services pour les marchés financiers et les placements, dont les suivants : prise ferme et distribution de nouvelles émissions d'actions et de titres de créance, fourniture de conseils sur les acquisitions et dessaisissements stratégiques, exécution de transactions courantes et satisfaction des besoins de placement.

Les autres activités commerciales de la Banque ne sont pas considérées comme des secteurs isolables et sont, par conséquent, regroupées au sein du secteur Siège social. Ce secteur comprend l'incidence des programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, l'élimination de certains rajustements en équivalence fiscale, les économies fiscales au niveau de l'entreprise, ainsi que les revenus et les frais résiduels non répartis.

En date du troisième trimestre de 2008, les activités liées aux assurances et aux cartes de crédit aux États-Unis ont été transférées au secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et les activités américaines de gestion de patrimoine, au secteur Gestion de patrimoine aux fins de la présentation de l'information de gestion, conformément au nouveau cadre de gestion nord-américain. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités puisque l'incidence n'était pas importante.

Les résultats de chaque secteur d'exploitation reflètent les revenus, les frais, les actifs et les passifs liés aux activités du secteur. La Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés, le cas échéant, et, pour ces secteurs, elle indique que la mesure est rajustée. L'amortissement des frais liés aux actifs incorporels est inclus dans le secteur Siège social. Par conséquent, le bénéfice net des secteurs d'exploitation est présenté avant l'amortissement des actifs incorporels, ainsi que tout autre élément à noter non attribué aux secteurs d'exploitation, y compris les éléments que la direction ne considère pas comme étant sous le contrôle des secteurs d'exploitation. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque». Pour de l'information sur les mesures du profit économique et du rendement du capital investi de la Banque, lesquelles sont des mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la page 20. De l'information sectorielle est également présentée à la note 30 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008.

Le revenu d'intérêts net des Services bancaires de gros est présenté en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur des bénéfices non imposables ou exonérés d'impôt, dont les dividendes, est rajustée à la valeur équivalente avant impôts. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer le revenu tiré de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs du revenu d'intérêts net avec celui d'institutions semblables. Le rajustement en équivalence fiscale présenté dans le secteur Services bancaires de gros est éliminé dans le secteur Siège social. Le rajustement en équivalence fiscale pour l'exercice s'est établi à 513 millions de dollars, comparativement à 664 millions de dollars à l'exercice précédent.

Tel qu'il est indiqué à la note 4 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008, la Banque titrise des prêts de détail et des débiteurs détenus par le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada dans le cadre de transactions qui sont comptabilisées comme des ventes. Aux fins de la présentation sectorielle, le secteur des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada comptabilise les transactions comme s'il s'agissait d'accords de financement. Par conséquent, le revenu d'intérêts sur les actifs vendus, déduction faite des coûts de financement engagés par les fiduciaires cessionnaires, est constaté dans le revenu d'intérêts net, et la provision pour pertes sur créances à l'égard de ces actifs est imputée à la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances. Cette comptabilisation est renversée dans le secteur Siège social et le gain constaté à la vente et le revenu sur les droits conservés, déduction faite des pertes sur créances, sont inclus dans les autres revenus.

La rubrique «Perspectives et orientation pour 2009» figurant pour chaque secteur dans les pages qui suivent est fondée sur les opinions de la Banque et sur la rubrique «Sommaire et perspectives économiques», et les résultats pourraient être très différents. Pour de l'information détaillée, voir la rubrique «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs», à la page 17 et la section «Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs», à la page 64.

TABLEAU 13		RÉSULTATS SECTORIELS												
(en millions de dollars canadiens)		Services bancaires personnels et commerciaux au Canada				Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis¹				Services bancaires de gros²		Siège social²		Total
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Revenu d'intérêts net (perte d'intérêts nette)³	5 790 \$	5 401 \$	347 \$	318 \$	2 144 \$	1 365 \$	1 318 \$	875 \$	(1 067) \$	(1 035) \$	8 532 \$	6 924 \$		
Autres revenus	3 036	2 848	1 981	1 995	853	583	(68)	1 619	335	312	6 137	7 357		
Total des revenus	8 826	8 249	2 328	2 313	2 997	1 948	1 250	2 494	(732)	(723)	14 669	14 281		
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances³	766	608	—	—	226	120	106	48	(35)	(131)	1 063	645		
Frais autres que d'intérêts	4 522	4 256	1 615	1 551	1 791	1 221	1 199	1 261	375	686	9 502	8 975		
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	3 538	3 385	713	762	980	607	(55)	1 185	(1 072)	(1 278)	4 104	4 661		
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	1 114	1 132	233	261	258	196	(120)	361	(948)	(1 097)	537	853		
Participations sans contrôle dans les filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	—	—	—	—	—	91	—	—	43	4	43	95		
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	—	—	289	261	—	—	—	—	20	23	309	284		
Bénéfice net – comme présenté	2 424	2 253	769	762	722	320	65	824	(147)	(162)	3 833	3 997		
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice net, déduction faite des impôts sur les bénéfices :														
Amortissement des actifs incorporels	—	—	—	—	—	—	—	—	404	353	404	353		
Reprise de provision pour litiges relative à Enron	—	—	—	—	—	—	—	—	(323)	—	(323)	—		
Variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés disponibles à la vente	—	—	—	—	—	—	—	—	(118)	—	(118)	—		
Gain lié à la restructuration de Visa	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(135)	—	(135)		
Frais de restructuration, de privatisation et de fusion de TD Banknorth	—	—	—	—	—	39	—	—	—	4	—	43		
Frais de restructuration et d'intégration relatifs à l'acquisition de Commerce	—	—	—	—	70	—	—	—	—	—	70	—		
Variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	—	—	—	—	—	—	—	—	(107)	(30)	(107)	(30)		
Autres éléments fiscaux	—	—	—	—	14	—	—	—	20	—	34	—		
Provision pour réclamations d'assurance	—	—	—	—	—	—	—	—	20	—	20	—		
Reprises de provisions générales	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(39)	—	(39)		
Éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices	—	—	—	—	84	39	—	—	(104)	153	(20)	192		
Bénéfice net – rajusté	2 424 \$	2 253 \$	769 \$	762 \$	806 \$	359 \$	65 \$	824 \$	(251) \$	(9) \$	3 813 \$	4 189 \$		
(en milliards de dollars canadiens)														
Capital investi moyen	8,3 \$	8,3 \$	4,0 \$	3,8 \$	13,2 \$	7,9 \$	3,6 \$	2,8 \$	1,2 \$	1,6 \$	30,3 \$	24,4 \$		
Actifs pondérés en fonction des risques	58 \$	68 \$	7 \$	5 \$	83 \$	31 \$	56 \$	44 \$	8 \$	5 \$	212 \$	153 \$		

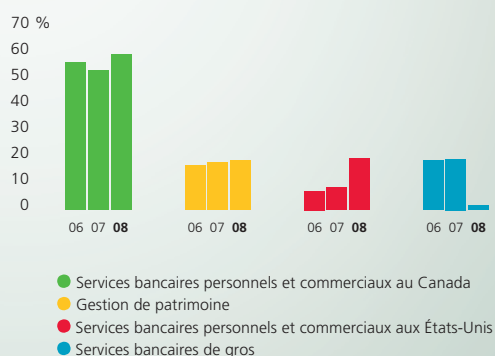
¹ À compter du 1^{er} mai 2007, les résultats de TD Bank USA (auparavant présentés dans le secteur Siège social pour la période du deuxième trimestre de 2006 au deuxième trimestre de 2007 et dans le secteur Gestion de patrimoine avant le deuxième trimestre de 2006) sont inclus dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis de façon prospective. Les chiffres des périodes antérieures n'ont pas été retraités puisque l'incidence n'est pas importante.

² L'augmentation de l'équivalence fiscale du revenu d'intérêts net et de la charge d'impôts sur les bénéfices reflétée dans les résultats du secteur Services bancaires de gros est renversée dans le secteur Siège social.

³ Les résultats des secteurs d'exploitation sont présentés compte non tenu de l'incidence des programmes de titrisation d'actifs, lesquels sont reclassés dans le secteur Siège social.

BÉNÉFICE NET PAR SECTEUR D'EXPLOITATION

(en pourcentage du bénéfice net total¹)



¹ Sur une base rajustée et à l'exclusion du secteur Siège social.

SOMMAIRE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

La crise du crédit et ses répercussions sur l'économie mondiale ont dominé l'année 2008. L'économie américaine est officiellement entrée en récession, frappée par la chute des valeurs immobilières, des pertes d'emplois massives et du recul des dépenses de consommation et des investissements des entreprises. Les lourds problèmes du système financier ont porté un dur coup à l'économie. Plusieurs grandes institutions financières ont fait faillite et d'autres ont dû, en raison d'un bilan peu reluisant, limiter la disponibilité du crédit. Grâce à des exportations fortes et à la stimulation exercée par les remboursements d'impôts du gouvernement, la croissance économique est demeurée positive dans la première moitié de l'année, mais ces effets se sont vite dissipés et le PIB s'est contracté dans la seconde moitié de l'année. Le resserrement du crédit a incité le gouvernement à intervenir massivement, notamment par un plan de plusieurs billions de dollars de facilités de liquidités et d'injection de capitaux.

La défaillance économique et financière de nos voisins du sud a porté un dur coup à l'économie mondiale. Les spéculations voulant que le reste du monde pourrait se désynchroniser des États-Unis se sont révélées non fondées. Des signes de ralentissement économique se sont manifestés partout sur la planète en 2008 et un certain nombre de grands pays industrialisés ont vu leur économie fléchir sur au moins un trimestre, sinon plus.

Le Canada n'a pas été épargné, son économie affichant un ralentissement considérable en 2008. Ce ralentissement s'explique par la grande importance, pour le Canada, des exportations, qui comptent pour près de 40 % de son économie et dont 76 % sont dirigées de l'autre côté de la frontière. L'économie interne a montré des signes d'essoufflement, tels que le repli de l'activité immobilière et des dépenses de consommation des ménages. Le prix des marchandises a fait l'objet d'une correction, car les investisseurs ont estimé que la demande mondiale de matières premières progresserait à un rythme moins rapide. La faible confiance des entreprises et les prévisions de diminution des bénéfices ont aussi induit une baisse des investissements des entreprises. Le système financier du Canada a mieux supporté la crise du crédit que celui des États-Unis et de l'Europe. Néanmoins, les placements dans des titres adossés à des actifs américains et le coût beaucoup plus élevé des capitaux à cause de la crise du crédit ont diminué la rentabilité du secteur financier canadien. En raison de ces tendances, l'économie canadienne pourrait n'enregistrer qu'une croissance inférieure à 1 % pour 2008.

Les effets de la crise du crédit ne cesseront pas de se faire sentir rapidement, et un repli de l'économie mondiale semble probable. Le prix des habitations devrait se stabiliser en 2009 aux États-Unis, mais le nombre élevé de maisons invendues entravera probablement la relance. Les conditions de crédit demeureront serrées, alors que le système financier mondial traversera une période prolongée de restructuration et de désendettement. Il existe un risque substantiel que l'économie américaine se replie en 2009.

La fragilité de l'économie américaine et les tensions planétaires découlant des récents bouleversements financiers suggèrent que l'économie mondiale continuera de décélérer et que la croissance mondiale chutera sous les 3 % en 2009. Cette situation pourrait être qualifiée de récession mondiale.

L'économie canadienne sera de nouveau confrontée à des défis du côté des exportations, et la croissance de la demande interne sera vraisemblablement modeste. Le marché canadien de l'habitation sera aux prises avec des difficultés, car on prévoit que les ventes dégringoleront de 18 % en 2008 et de presque 6 % en 2009, et que les prix de revente reculeront de 2 % cette année et de 6 % l'année suivante. Du point de vue régional, les taux de croissance provinciaux devraient converger; par contre, la direction de cette convergence est décevante, puisque l'Ouest ralentira pour suivre le rythme du Canada atlantique, qui est plus modeste mais tout de même meilleur que le taux de croissance négligeable ou le ralentissement économique du centre du Canada.

Malgré ces tendances baissières, il faut souligner que le Canada tient bien le coup devant l'onde de choc provenant de l'étranger et que son économie se modère après une longue période de vigueur. Ce sont là des événements temporaires, ou cycliques, qui passeront, mais en prenant un certain temps. Le système financier canadien est fondamentalement en bonne santé. Au Canada, l'octroi du crédit se fait plus prudemment qu'aux États-Unis, ce qui laisse présager que l'affaiblissement du secteur immobilier canadien ne sera pas comparable au sévère repli de son équivalent états-unien. D'un autre côté, la rentabilité des institutions financières canadiennes sera contenue par la hausse des frais de financement à l'échelle internationale, mais le taux des prêts interbancaires devrait battre en retraite au cours des douze prochains mois. Le taux de chômage pourrait augmenter au Canada en raison de la faiblesse à court terme de l'économie, mais il demeurera bas selon une perspective historique. Le prix des marchandises a subi une correction qui a suivi, il faut le dire, un essor sans précédent avant 2008. Les gouvernements canadiens auront plus de peine à atteindre l'équilibre budgétaire, mais ce n'est qu'un moindre mal en comparaison des énormes déficits d'autres pays. Bref, le Canada repose sur des assises solides, même si son rendement économique restera modéré jusqu'à ce que l'économie des États-Unis et du reste du monde regagne de la vigueur vers la fin de 2009 ou en 2010.

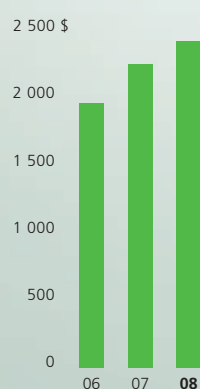
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada

Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada comprennent les Services bancaires au Canada, ainsi que les activités mondiales d'assurances de la Banque. Sous la marque TD Canada Trust, les activités de détail offrent un éventail complet de produits et services financiers à environ 11 millions de particuliers et clients de petites entreprises.

2 424 \$

(en millions de dollars canadiens)

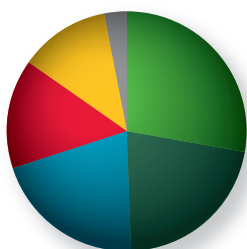
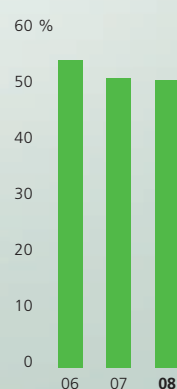
BÉNÉFICE NET



51,2 %

(en pourcentage)

RATIO D'EFFICIENCE



Revenus

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
● Dépôts des particuliers	2 463 \$	2 353 \$	2 219 \$
● Crédit à la consommation	1 922	1 714	1 459
● Services bancaires aux entreprises	1 798	1 654	1 541
● Prêts immobiliers garantis	1 314	1 260	1 109
● Assurances, déduction faite des réclamations	1 080	1 013	911
● Autres ¹	249	255	213
Total	8 826 \$	8 249 \$	7 452 \$

¹ Les autres revenus comprennent les commissions internes sur les ventes de fonds communs de placement et d'autres produits de Gestion de patrimoine, les frais de change, les locations de coffrets de sûreté et les revenus tirés des autres services en succursale.

POINTS SAILLANTS

- Croissance des revenus de 7 %, grâce à la hausse générale des volumes et des revenus tirés des frais.
- Investissement continu dans des secteurs de contact avec la clientèle dans le but d'améliorer davantage le service à la clientèle. Amélioration de notre position de chef de file du marché sur le plan des heures d'ouverture des succursales par rapport à la concurrence et maintien en tête du secteur pour le nombre d'ouvertures de nouvelles succursales.
- Encore au premier rang du marché pour les dépôts des particuliers et les prêts aux particuliers (y compris les cartes). Élargissement de notre part de marché dans les services bancaires aux entreprises et l'assurance.
- Toujours reconnu comme chef de file du secteur en matière d'excellence du service à la clientèle, comme en font foi les mentions suivantes :
 - premier rang pour l'excellence du service à la clientèle parmi les cinq grandes banques au pays, selon Synovate¹; spécialistes en études de marché, pour la quatrième année de suite;
 - premier rang pour la satisfaction globale de la clientèle parmi les cinq grandes banques canadiennes, pour la troisième année d'affilée, selon J.D. Power and Associates²;
 - premier prix de satisfaction de la clientèle dans le secteur bancaire accordé aux centres d'appels par Service Quality Measurement Group (SQM)³;
 - désignée meilleure banque au Canada aux Euromoney Awards for Excellence³ 2008.

ENJEUX DE 2008

- La fluctuation des coûts de financement amorcée au quatrième trimestre de 2007 et le ralentissement modéré du marché de l'habitation qui a continué à nuire aux marges sur les produits liés au taux préférentiel.
- La concurrence accrue entre les grandes banques canadiennes et les autres concurrents sur le marché des prêts hypothécaires résidentiels, des comptes d'épargne à rendement élevé et des dépôts à terme.
- L'augmentation des pertes sur créances attribuable aux problèmes liés à la qualité du crédit et à la forte croissance des faillites et des défauts de paiement.

PROFIL DU SECTEUR

Les grandes banques du pays et quelques solides joueurs régionaux se livrent une vive concurrence dans le secteur services bancaires personnels et commerciaux au Canada. La concurrence fait en sorte qu'il est devenu difficile de soutenir la croissance de la part de marché et de maintenir des avantages concurrentiels distinctifs à long terme. Les clients s'attendent à des solutions bancaires plus pratiques et économiques. Pour continuer de réussir, il nous faut un service à la clientèle et une facilité d'accès exceptionnels et des pratiques rigoureuses en matière de gestion des risques et de gestion des frais. L'industrie canadienne de l'assurance de dommages aux particuliers compte un nombre relativement important de joueurs, chacun ayant une part de marché limitée. Le secteur de l'assurance de personnes au Canada et le marché de la réassurance à l'échelle internationale sont davantage regroupés, ne comptant que quelques grands joueurs.

STRATÉGIE GLOBALE

La stratégie des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada demeure la même d'année en année :

- Être reconnu pour une expérience client hors pair.
- Être reconnu comme un employeur de choix.
- Comblar l'écart dans les secteurs sous-représentés.
- Maintenir une croissance des revenus qui dépasse celle des frais.
- Assurer un rendement supérieur en maintenant une croissance à deux chiffres des bénéfices.

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont déclaré un bénéfice record pour l'exercice 2008. Le bénéfice net de 2 424 millions de dollars pour l'exercice s'est accru de 171 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent. Le rendement du capital investi a progressé, passant de 27,1 % il y a un an à 29,3 % en 2008.

Les revenus ont grimpé de 577 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout d'une croissance solide du revenu d'intérêts net et des revenus de frais. Le principal facteur de hausse des revenus a été la solide croissance générale des volumes, notamment dans le secteur des prêts immobiliers garantis. L'augmentation des frais sur les opérations, des revenus tirés des activités d'assurances et de l'ensemble des comptes de dépôt et de carte de crédit ainsi que l'ajout de nos activités américaines ont aussi contribué à la hausse des revenus.

Par rapport à l'exercice précédent, le volume moyen des prêts immobiliers garantis (y compris les titrisations) s'est accru de 14,4 milliards de dollars, ou 10 %, le volume des prêts liés aux cartes de crédit, de 1 milliard de dollars, ou 20 %, et le volume des dépôts de particuliers, de 8 milliards de dollars, ou 8 %. Les dépôts d'entreprises ont monté de 4 milliards de dollars, ou 9 %, et les primes brutes d'assurance souscrites, de 202 millions de dollars, ou 8 %. Les prêts personnels ont augmenté de 2 milliards de dollars, ou 10 %, et les prêts commerciaux et les acceptations, de 3 milliards de dollars, ou 13 %.

La marge sur les actifs productifs moyens a été de 2,95 %, contre 3,05 % à l'exercice précédent. Les marges ont été réduites par la fluctuation des coûts de financement apparue dès l'exercice précédent, particulièrement les marges sur les produits de prêts à taux préférentiel et la concurrence de plus en plus vive pour les comptes de dépôt.

La provision pour pertes sur créances a monté de 158 millions de dollars, ou 26 %, par rapport à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances au titre des prêts aux particuliers de 718 millions de dollars a augmenté de 136 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent, surtout en raison d'une croissance des volumes et d'une hausse des taux de perte sur les cartes de crédit. La provision pour pertes sur créances pour les prêts commerciaux et les prêts aux petites entreprises s'est établie à 48 millions de dollars pour l'exercice, en hausse de 22 millions de dollars par rapport à il y a un an, du fait surtout de la baisse des recouvrements de pertes sur prêts commerciaux et des reprises de provision. La provision pour pertes sur créances en pourcentage du volume des prêts s'est établie à 0,38 %, en hausse de 4 pds par rapport au dernier exercice.

Les frais ont augmenté de 266 millions de dollars, ou 6 %, en comparaison de l'exercice précédent. Une charge de rémunération plus élevée, des investissements dans les nouvelles succursales et l'ajout des activités américaines ont contribué à l'augmentation des frais. L'effectif moyen s'est accru de 1 591 postes équivalents temps plein (ETP) depuis le dernier exercice, par suite surtout de l'expansion du réseau de succursales et des assurances et de l'ajout de l'effectif des activités américaines. Le ratio d'efficacité pour l'exercice s'est amélioré légèrement, atteignant 51,2 %, comparativement à 51,6 % pour l'exercice précédent.

¹ Le classement de Synovate pour les prix récompensant les meilleurs services bancaires en 2008 se fonde sur un sondage réalisé au cours de l'année terminée en août 2008 auprès d'un échantillon représentatif au niveau régional et démographique de 35 000 clients de services bancaires partout au Canada. Appelé «indice de service à la clientèle», ce sondage est réalisé depuis 1987.

² SQM Group récompense l'excellence au chapitre de la satisfaction de la clientèle et des employés dans le secteur des centres d'appels. Du 1^{er} octobre 2007 au 30 septembre 2008, SQM a effectué un sondage auprès de 200 à 400 clients de un à trois jours après qu'ils ont communiqué avec le centre d'appels pour connaître leur degré de satisfaction à l'égard du service qu'ils ont reçu.

³ Les «Euromoney Awards» définissent l'excellence bancaire dans des catégories mondiales dans 110 pays. Les prix sont fondés sur une performance exemplaire, un service de qualité ainsi que sur l'innovation et le dynamisme.

TABLEAU 14 SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AU CANADA			
(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Revenu d'intérêts net ¹	5 790 \$	5 401 \$	4 879 \$
Autres revenus	3 036	2 848	2 573
Provision pour pertes sur créances ¹	766	608	413
Frais autres que d'intérêts	4 522	4 256	4 086
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	3 538	3 385	2 953
Charge d'impôts sur les bénéfices	1 114	1 132	987
Bénéfice net – comme présenté	2 424	2 253	1 966
Éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	–
Bénéfice net – rajusté	2 424 \$	2 253 \$	1 966 \$
Principaux volumes et ratios			
Moyenne des prêts et des acceptations (en milliards de dollars canadiens)	156 \$	133 \$	128 \$
Moyenne des dépôts (en milliards de dollars canadiens)	152 \$	141 \$	132 \$
Rendement du capital investi	29,3 %	27,1 %	25,2 %
Ratio d'efficience	51,2 %	51,6 %	54,8 %
Marge sur les actifs productifs moyens ¹	2,95 %	3,05 %	3,04 %

¹ Y compris les actifs titrisés.

PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

Services bancaires aux particuliers

- Dépôts des particuliers – La plus grande volatilité des marchés boursiers et l'incertitude économique ont mené à une croissance record de volumes au chapitre des comptes-chèques, des comptes d'épargne et des dépôts à terme. En dépit d'un environnement de plus en plus concurrentiel pour les dépôts des particuliers, la Banque a conservé sa position de meneur quant à la part de marché qu'elle détient.
- Prêts à la consommation – Les soldes de prêts aux particuliers et de cartes de crédit se sont accrus par rapport à 2007, résultat de solides dépenses de consommation et du lancement d'une nouvelle gamme de cartes de crédit voyage, notamment une carte de la nouvelle catégorie *Visa Infinite*, qui offre de meilleurs avantages aux clients.
- Crédit immobilier garanti – Le marché canadien de l'habitation est demeuré stable en 2008 avec une progression légèrement moindre des mises en chantier et du prix des maisons par rapport à l'exercice précédent. La croissance des volumes sur douze mois a été comparable à la moyenne de l'industrie. La fidélisation de la clientèle est demeurée très forte.

Services bancaires aux entreprises

- Services bancaires commerciaux – L'investissement continu dans des ressources en relation directe avec les clients et un contexte favorable au crédit se sont traduits par une très forte croissance des volumes de prêts par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre environ 15 %. En outre, la forte montée soutenue des dépôts commerciaux s'est traduite par une croissance d'un peu plus de 10 %, dépassant 2007. Les pertes sur créances sont demeurées inchangées depuis 2007 et restent inférieures aux attentes et aux niveaux historiques.
- Services bancaires aux petites entreprises – La clientèle a continué à croître en 2008, bien que le niveau de croissance ait reculé par rapport au niveau élevé de 2007. En général, par rapport à l'exercice précédent, la croissance des volumes des crédits et des dépôts a surpassé les attentes. L'augmentation du nombre de conseillers auprès des petites entreprises en succursale s'est poursuivie stratégiquement.
- Services aux commerçants – Les services aux commerçants offrent des solutions de règlement aux points de vente pour les opérations effectuées par carte de débit et de crédit, et ce, dans plus de 100 000 établissements de commerce au Canada. Les volumes traités par les clients n'ont cessé de progresser en 2008, soutenus par l'utilisation des cartes à puce EMV, les plus performantes du secteur, qui permettent d'effectuer des opérations sans contact au moyen de *VISA payWave*. De plus, la Banque en est le premier acquéreur au Canada. La clientèle s'est accrue en 2008, mais moins qu'en 2007.

Assurance

TD Assurance veut être le premier choix des Canadiens pour répondre à leurs besoins d'assurances individuelles.

- Compagnie d'assurances générales TD cherche à être la référence dans le secteur de l'assurance automobile et habitation des particuliers au Canada. Les primes se sont accrues de 6,2 % par rapport à 2007, ce qui a permis de conserver le premier rang du marché de l'assurance directe et le troisième rang sur le marché de l'assurance des particuliers. Le ratio réclamations-primes a augmenté, passant de 71,1 % en 2007 à 72,4 % en 2008, du fait du maintien de saines pratiques de tarification et d'un taux de réclamations plus élevé, par suite surtout d'un nombre inusité d'événements météorologiques importants ayant causé des pertes.
- Groupe TD Vie, qui assure plus de 600 000 clients, est le chef de file de l'assurance en cas de maladie grave au Canada.

PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2009

Après quatre exercices de très forte croissance, les prévisions de croissance des revenus sont à la baisse pour 2009, puisque la croissance des volumes ralentit dans le secteur des prêts immobiliers garantis et que les marges continuent d'être sensibles à la fluctuation des coûts de financement et à la concurrence sur les prix. La croissance des revenus devrait bénéficier de notre position encore plus solide de chef de file quant aux heures d'ouverture des succursales et de l'investissement soutenu dans notre réseau. Les taux de provision pour pertes sur créances, qui sont fonction des volumes de prêts, devraient augmenter en raison de la détérioration de la situation économique du Canada. Le taux de croissance des frais devrait ralentir par rapport à l'exercice précédent dans le but de conserver un levier d'exploitation positif. Nos priorités pour 2009 sont les suivantes :

- Intégrer les éléments de l'expérience client hors pair dans tout ce que nous faisons.
- Être reconnus comme un employeur de choix.
- Utiliser nos forces pour consolider les secteurs sous-représentés.
- Simplifier les activités afin d'être un moteur efficace de croissance des revenus.
- Investir dans l'avenir afin de produire constamment des bénéfices supérieurs.
- Établir notre marque TD Assurance et mettre en place des infrastructures pour stimuler la croissance future.

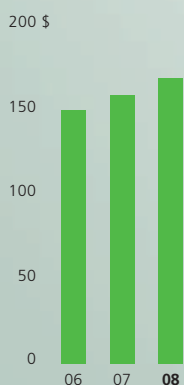
Gestion de patrimoine

Gestion de patrimoine offre une riche plateforme de produits et de services de placement étendus à une clientèle vaste et diversifiée de particuliers et d'institutions dans le monde entier.

170 \$

(en milliards de dollars canadiens)

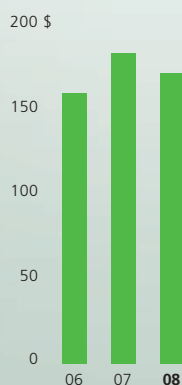
ACTIFS GÉRÉS¹



173 \$

(en milliards de dollars canadiens)

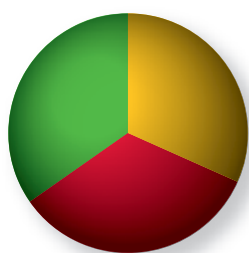
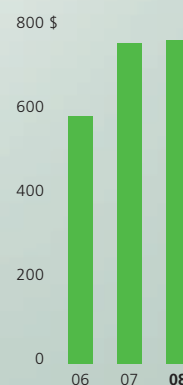
ACTIFS ADMINISTRÉS²



769 \$

(en millions de dollars canadiens)

BÉNÉFICE NET



Division mondiale de gestion de patrimoine

Revenus³

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
● Courtage en ligne	743 \$	740 \$	704 \$
● Gestion d'actifs	777	797	655
● Activités de conseil	808	776	650
Total – Division mondiale de gestion de patrimoine ⁴	2 328	2 313	2 009
TD Waterhouse U.S.A.	–	–	251
Total	2 328 \$	2 313 \$	2 260 \$

¹ Actifs gérés : Actifs appartenant aux clients, gérés par la Banque, pour lesquels la Banque choisit des placements au nom des clients (selon une politique de placement). En plus de la famille de fonds communs de placement TD, la Banque gère des actifs au nom de particuliers, de caisses de retraite, de sociétés, d'institutions, de fonds de dotation et de fondations. Ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque.

² Actifs administrés : Actifs appartenant aux clients pour lesquels la Banque fournit des services de nature administrative, comme la perception du revenu de placement et la transmission des ordres des clients (après sélection du placement par les clients). Ces actifs ne sont pas constatés au bilan consolidé de la Banque.

³ Certains revenus sont présentés déduction faite des cessions internes.

⁴ En date du troisième trimestre de 2008, la Banque a transféré les activités de gestion de patrimoine aux États-Unis au secteur Gestion de patrimoine aux fins de présentation de l'information de gestion. Les données des périodes antérieures n'ont pas été retraitées puisque l'incidence sur les résultats du secteur n'était pas importante.

POINTS SAILLANTS

- Les actifs administrés de Gestion de patrimoine ont diminué de 12 milliards de dollars, ou 7 %, surtout à cause du recul des marchés qui a été compensé en partie par l'intégration d'actifs provenant des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis de 10 milliards de dollars et l'ajout de nouveaux actifs nets de clients. Les actifs gérés ont augmenté de 10 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'intégration d'actifs provenant des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis de 8 milliards de dollars et d'autres éléments, notamment l'ajout de nouveaux actifs nets de clients, en partie contrebalancée par des baisses attribuables à la volatilité des marchés financiers.
- Le bénéfice net de Gestion de patrimoine de 769 millions de dollars, en hausse de 1 % par rapport à 2007, est attribuable surtout à l'augmentation de la part revenant à la Banque des bénéfices de TD Ameritrade, atténuée par le recul des résultats des activités mondiales de gestion de patrimoine.
- L'apport de TD Ameritrade aux bénéfices a été de 289 millions de dollars pour l'exercice, soit 11 % de plus qu'à l'exercice précédent.
- Les revenus sont légèrement en hausse par rapport à 2007 grâce à l'intégration des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et à d'autres facteurs, comme l'accroissement des volumes de négociation et l'augmentation du revenu d'intérêts net. Cette hausse a été en partie contrebalancée par une baisse des commissions de courtage en ligne, une diminution des frais des activités liées aux fonds communs de placement et une baisse des revenus d'opérations et des revenus tirés des nouvelles émissions dans nos activités de conseil.
- Les activités de conseil ont atteint leur objectif d'ajouter un nombre net de 130 nouveaux conseillers en contact avec la clientèle.
- Fonds mutuels TD a accru sa part de marché du secteur de 54 pdb.
- Gestion de Placements TD (GPTD) est le deuxième gestionnaire de fonds en importance du Canada et occupe une position importante sur le marché dans la gestion de portefeuilles active, quantitative et passive, proposant des solutions de placement aux clients de détail, aux particuliers fortunés et aux institutions.

ENJEUX DE 2008

- La volatilité sur les marchés financiers mondiaux a eu une incidence sur la croissance des actifs et des revenus tout au long de 2008.
- Les revenus de commissions ont souffert de la décision stratégique d'abaisser nos prix dans le secteur du courtage en ligne. La hausse des volumes de négociation, l'amélioration des marges et l'augmentation des soldes sur marge et de dépôts ont annulé les baisses de prix.

PROFIL DU SECTEUR

L'industrie de la gestion de patrimoine en Amérique du Nord est vaste, diversifiée et très concurrentielle. La rentabilité est tributaire de la concurrence des prix, de la capacité d'attirer et de garder des actifs de clients, et de la stabilité du marché. Améliorer et étendre les activités est toujours une priorité pour faire progresser les bénéfices. La gestion des coûts est un facteur de succès critique pour l'industrie, et la vague de regroupements se poursuit dans le secteur de la gestion de patrimoine. Les principaux événements survenus en 2008 sont les suivants :

- L'industrie des fonds communs de placement a été durement frappée par le recul des marchés qui a conduit aux rachats de fonds communs de placement à long terme, les épargnants choisissant plutôt des produits du marché monétaire et des certificats de placement garanti. Les grandes banques canadiennes continuent de livrer une vive concurrence dans l'industrie des fonds communs de placement en tirant parti de leurs réseaux de distribution.
- Au Canada, les volumes de négociation de TD Waterhouse dans ses activités de courtage en ligne ont atteint des niveaux record après la baisse de prix stratégique consentie vers la fin de l'exercice 2007, et avec la montée des volumes de négociation du segment des investisseurs actifs dans ces marchés instables.
- Les marchés financiers au Canada et aux États-Unis ont été volatils et à la baisse face à l'incertitude qu'engendrent chez les investisseurs la crise du crédit et la récession qui se profile.

STRATÉGIE GLOBALE

La stratégie de Gestion de patrimoine, qui est demeurée la même au cours des cinq dernières années, se résume comme suit :

- Développer une organisation intégrée de prise en charge d'actifs, axée sur les clients.
- Produire un rendement supérieur par une croissance à deux chiffres constante des bénéfices à moyen et à long terme.
- Promouvoir les services de gestion de patrimoine offerts sous les marques TD Waterhouse et Fonds mutuels TD comme des services de conseil de premier ordre et de confiance.
- Concevoir une suite de produits, de services et de solutions de classe supérieure pouvant combler les besoins de chaque segment de clientèle.
- Miser sur la technologie pour améliorer l'architecture des systèmes de service à la clientèle et pour hausser l'efficacité opérationnelle.
- Tirer parti de la solide relation tissée avec les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada afin que les clients recommandés par ces derniers soient servis par le meilleur canal de distribution possible de Gestion de patrimoine.
- Accroître les revenus fondés sur l'actif chez TD Ameritrade.
- Bâtir les assises des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis afin de soutenir la croissance future.

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Le bénéfice net de Gestion de patrimoine a été de 769 millions de dollars pour 2008, en regard de 762 millions de dollars pour 2007, soit une hausse de 1 % attribuable surtout à l'apport accru de TD Ameritrade, les autres entreprises du secteur Gestion de patrimoine ayant subi l'incidence négative de la volatilité du marché. Le rendement du capital investi a atteint 19,4 % pour l'exercice, contre 20,0 % en 2007.

Les revenus de 2 328 millions de dollars ont augmenté de 15 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à 2007 en raison surtout de l'ajout des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis et d'autres facteurs, comme une hausse des volumes de négociation dans les activités de courtage en ligne, résultat de la fréquence de négociation accrue des investisseurs actifs dans ces marchés volatils, encouragée par les modifications de prix stratégiques de l'exercice précédent et l'augmentation du revenu d'intérêts net découlant principalement de la croissance des dépôts en espèces des clients. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par une baisse des commissions dans les activités de courtage en ligne attribuable aux réductions de prix stratégiques consenties à l'exercice précédent, à une diminution des frais des activités liées aux fonds communs de placement et à un fléchissement des revenus d'opérations et des revenus tirés des nouvelles émissions dans nos activités de conseil.

Les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 1 615 millions de dollars en 2008, en hausse de 64 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à 2007. La hausse des frais découle en grande partie de l'ajout des activités américaines de gestion de patrimoine et d'autres éléments, comme les nouveaux frais d'administration de fonds communs de placement et les investissements soutenus dans l'accroissement de l'effectif de vente de nos activités de conseil. Le ratio d'efficacité s'est affaibli d'environ 230 pdb pour s'établir à 69,4 % par rapport à l'exercice précédent, du fait surtout de l'ajout des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis.

L'apport de TD Ameritrade au total des bénéfices de Gestion de patrimoine a été de 289 millions de dollars, en regard de 261 millions de dollars en 2007. TD Ameritrade a affiché un bénéfice net record, ayant généré 515 000 nouveaux comptes nets, ce qui représente une augmentation de 8 % par rapport à 2007 et donne lieu à une hausse des revenus de 17 %, les revenus fondés sur les actifs ayant progressé de 12 %. Bien que les bénéfices sous-jacents de TD Ameritrade aient monté de 24 %, notre quote-part de ces bénéfices s'est accrue de 11 % en raison du raffermissement du dollar canadien et d'un changement des prix de transfert.

Les actifs administrés ont diminué de 12 milliards de dollars, ou 7 %, en raison surtout des reculs causés par la volatilité des marchés, compensés en partie par les actifs provenant des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis s'élevant à 10 milliards de dollars et par l'ajout de nouveaux actifs nets de clients. Les actifs gérés ont progressé de 10 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout des actifs provenant des activités de gestion de patrimoine aux États-Unis, qui s'élèvent à 8 milliards de dollars, et d'autres facteurs, comme l'ajout de nouveaux actifs nets de clients et d'actifs gérés de fonds communs de placement provenant de TD Ameritrade, qui ont été partiellement annulés par l'incidence des replis des marchés.

TABLEAU 15	GESTION DE PATRIMOINE – TOTAL		
(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Revenu d'intérêts net	347 \$	318 \$	377 \$
Autres revenus	1 981	1 995	1 883
Frais autres que d'intérêts	1 615	1 551	1 575
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	713	762	685
Charge d'impôts sur les bénéfices	233	261	242
Bénéfice net des activités mondiales de Gestion de patrimoine	480	501	443
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	289	261	147
Bénéfice net – comme présenté	769	762	590
Éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	–
Bénéfice net – rajusté	769 \$	762 \$	590 \$
Principaux volumes et ratios			
Actifs administrés (en milliards de dollars canadiens)	173 \$	185 \$	161 \$
Actifs gérés (en milliards de dollars canadiens)	170 \$	160 \$	151 \$
Rendement du capital investi	19,4 %	20,0 %	19,5 %
Ratio d'efficience	69,4 %	67,1 %	69,7 %

TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

Au 31 octobre 2008, la participation réelle de la Banque dans TD Ameritrade atteignait 40,1 %. Voir la note 31 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008 pour en savoir plus sur le placement de la Banque

dans TD Ameritrade. Les états financiers condensés de TD Ameritrade Holding Corporation, fondés sur ses états financiers consolidés déposés auprès de la SEC, sont présentés comme suit :

TABLEAU 16		BILANS CONSOLIDÉS CONDENSÉS	
(en millions de dollars américains)		Aux 30 septembre	
		2008	2007
Actif			
Montants à recevoir des courtiers et des organismes de compensation		4 177 \$	6 750 \$
Montants à recevoir des clients, déduction faite de la provision pour créances douteuses		6 934	7 728
Autres actifs		4 841	3 614
Total de l'actif		15 952 \$	18 092 \$
Passif			
Montants à payer aux courtiers et aux organismes de compensation		5 755 \$	8 387 \$
Montants à payer aux clients		5 071	5 314
Autres passifs		2 201	2 236
Total du passif		13 027	15 937
Avoir des actionnaires		2 925	2 155
Total du passif et de l'avoir des actionnaires		15 952 \$	18 092 \$

TABLEAU 17	ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS CONDENSÉS	
(en millions de dollars américains, sauf les montants par action)		
	Pour les exercices terminés les	
	30 septembre 2008	30 septembre 2007
Revenus		
Revenu d'intérêts net	550 \$	558 \$
Revenus tirés des commissions et autres revenus	1 987	1 619
Total des revenus	2 537	2 177
Frais		
Salaires et avantages sociaux	503	430
Divers	772	718
Total des frais	1 275	1 148
Autres revenus	1	6
Bénéfices avant impôts	1 263	1 035
Charge d'impôts sur les bénéfices	459	389
Bénéfice net¹	804 \$	646 \$
Bénéfice par action – de base	1,35 \$	1,08 \$
Bénéfice par action – dilué	1,33 \$	1,06 \$

¹ La quote-part de la Banque du bénéfice net de TD Ameritrade est assujettie à des rajustements liés à l'amortissement des actifs incorporels.

PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

Courtage à escompte TD Waterhouse

- Canal autogéré de premier plan misant sur un service de haute qualité et un modèle de paliers de prix, offrant un éventail complet de produits ouverts et servant des clients au Canada et au Royaume-Uni.
- La volatilité accrue des marchés et notre baisse de prix stratégique ont fait en sorte que les activités de courtage en ligne ont enregistré des volumes de négociation record et que les clients ont accru leurs liquidités, les investisseurs actifs ayant intensifié leurs activités de négociation. Nous continuons de maintenir notre position de leader pour ce qui est de la part de marché.

Gestion de Placements TD

- Fonds mutuels TD est le deuxième complexe de fonds communs de placement en importance détenu par une banque au Canada, d'après la part de marché des actifs. Fonds mutuels TD a accru sa part de marché de 54 pdb, tout en demeurant au quatrième rang du secteur pour la troisième année d'affilée.
- Fonds mutuels TD avait 48 milliards de dollars d'actifs gérés au 31 octobre 2008, une baisse de 14 % par rapport à 2007 en raison du repli du marché.
- TD Investment Management est l'un des principaux gestionnaires de fonds du pays. Ses services englobent la gestion de placements pour les caisses de retraite, les sociétés, les institutions, les fonds de dotation et les fondations ainsi que les particuliers fortunés et les tiers distributeurs.

Activités de conseil

- Services aux clients privés TD Waterhouse englobe Gestion privée, Services fiduciaires privés et Conseils de placement privés. Services aux clients privés TD Waterhouse a conservé sa position de chef de file dans les conseils de placement privés et la deuxième position dans la fourniture de services fiduciaires privés. Nous continuons de développer notre secteur de gestion privée, lauréat de prix.
- Conseils de placement privés TD Waterhouse offre des services de courtage traditionnel à des clients de détail partout au Canada. Bien que les niveaux d'actifs aient subi l'effet de la volatilité des marchés, nous continuons d'élargir notre réseau de conseillers en embauchant des conseillers en placement débutants et chevronnés et en renforçant nos capacités de service.
- Planification financière TD Waterhouse continue de recruter activement des conseillers en contact avec la clientèle, ayant augmenté de 10 % le nombre de planificateurs financiers. Bien que les actifs administrés aient reculé de 6 % en 2008 par rapport à l'exercice précédent, en raison du repli des marchés, l'entreprise a réussi à soutenir la croissance des revenus.
- Les activités de gestion de patrimoine aux États-Unis comprennent Consultation financière et Services aux clients privés. Le secteur Consultation financière offre des solutions de placement et de planification de la fortune à une clientèle aisée. Les Services aux clients privés (Services bancaires privés, Services fiduciaires privés et Conseils de placement privés) proposent des solutions complètes qui répondent aux besoins des particuliers et des familles à l'échelle des États-Unis.

TD Ameritrade

- TD Ameritrade continue d'axer ses efforts sur l'accroissement des actifs de clients et des revenus fondés sur l'actif, tirant parti de la croissance du marché des investisseurs à long terme fortunés.
- Pour toute information sur les produits et les services de TD Ameritrade, consulter les documents de TD Ameritrade déposés auprès de la SEC, disponibles sur EDGAR à l'adresse <http://www.sec.gov/edgar.shtml>. Voir les tableaux 16 et 17 qui présentent le bilan et l'état des résultats consolidés condensés de TD Ameritrade.

PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2009

Si elle perdure au cours des prochains trimestres, la conjoncture difficile qui prévaut actuellement risque de continuer de nuire à la croissance des actifs gérés et des actifs administrés, ce qui aura une incidence sur les revenus tirés des commissions et le revenu d'intérêts net. Les perspectives à plus long terme pour le secteur Gestion de patrimoine demeurent positives. L'investissement dans des conseillers en contact avec la clientèle, dans des produits et dans la technologie se poursuit de façon à positionner l'entreprise pour la croissance future. Nos priorités pour 2009 sont :

- **Soutenir la croissance de nos principales activités, soit nos entreprises de courtage en ligne et de fonds communs de placement.**
- **Renforcer les entreprises de services de conseil en augmentant le nombre de conseillers en contact avec la clientèle, d'actifs et de produits.**
- **Offrir une expérience client supérieure.**
- **Mettre en place les assises des entreprises de gestion de patrimoine aux États-Unis afin de soutenir la croissance future.**

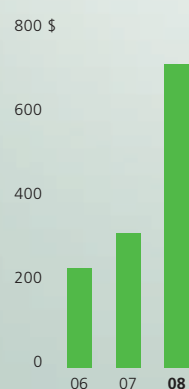
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis offre, sous la marque TD Bank, la banque américaine la plus pratique, une gamme complète de services bancaires aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements locaux et étatiques.

722 \$

(en millions de dollars canadiens)

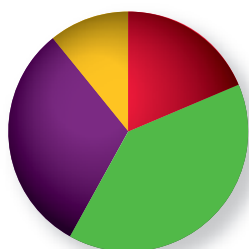
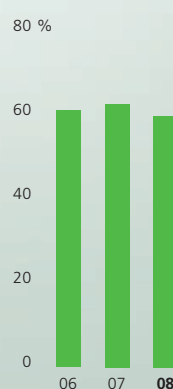
BÉNÉFICE NET



59,8 %

(en pourcentage)

RATIO D'EFFICIENCE



Actifs¹

(en millions de dollars)

	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
● Prêts à la consommation	16 861 \$	9 685 \$	11 511 \$	15 844 \$	9 736 \$	10 299 \$
● Prêts aux entreprises et aux gouvernements	35 154	16 739	17 186	33 033	16 827	15 376
● Titres de placement	28 366	4 438	5 070	26 655	4 461	4 536
● Autres actifs	8 231	3 139	3 303	7 734	3 155	2 955
Total	88 612 \$	34 001 \$	37 070 \$	83 266 \$	34 179 \$	33 166 \$

¹ Exclusion faite de l'écart d'acquisition et des autres actifs incorporels.

POINTS SAILLANTS

- Réalisation de l'acquisition de Commerce le 31 mars 2008.
- Lancement d'une marque commune, soit TD Bank, la banque américaine la plus pratique.
- Premier rang sur le plan de la satisfaction de la clientèle pour les services bancaires de détail dans la région du centre du littoral de l'Atlantique attribué par J.D. Power and Associates* pour la troisième année d'affilée.
- Consolidation de notre réputation de «Banque américaine la plus pratique» en prolongeant les heures d'ouverture de plus de 200 succursales.
- Équipes et programmes en place en vue de l'intégration, en 2009, des systèmes d'application existants de TD Banknorth et de Commerce.
- Accent soutenu sur la croissance interne des revenus et le contrôle des coûts.
- Accroissement des prêts d'environ 4 milliards de dollars US depuis l'acquisition de Commerce.
- Croissance des dépôts d'environ 500 millions de dollars US depuis l'acquisition de Commerce.
- Ouverture de 29 nouvelles succursales en 2008 et annonce de la fermeture et du regroupement de 75 anciennes succursales de TD Banknorth se trouvant à proximité de succursales existantes de Commerce.

ENJEUX DE 2008

- Effets du ralentissement économique.
- Vive concurrence soutenue pour les dépôts et effets connexes sur la marge.
- Hausse continue des radiations de prêts et des prêts douteux en regard des taux historiquement bas des dernières années.
- Détérioration des statistiques sur la qualité des actifs par rapport aux creux historiques, nécessitant une hausse de la provision pour pertes sur créances, mais rendement nettement supérieur à celui du secteur bancaire américain dans l'ensemble.

PROFIL DU SECTEUR

Le milieu des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis est très concurrentiel dans tous les secteurs d'activité et, à l'heure actuelle, de nombreuses banques américaines doivent relever des défis importants à l'égard des prêts hypothécaires à risque et des liquidités. TD Bank subit une concurrence féroce de la part d'autres banques et institutions financières, notamment les caisses d'épargne, les sociétés de crédit, les coopératives d'épargne et de crédit ainsi que d'autres prestataires de services financiers comme les fonds du marché monétaire, les sociétés de courtage, les sociétés de crédit à la consommation et les sociétés d'assurances. Récemment, les regroupements se sont multipliés en raison de la prise de contrôle de plusieurs institutions en difficulté par de grandes banques. Les facteurs clés de la rentabilité sont l'établissement et le maintien de relations durables avec les clients, une gestion des risques efficace, des prix raisonnables, l'utilisation de technologies pour fournir aux clients des produits et des services partout et en tout temps, l'expansion des activités rémunérées à la commission et le contrôle efficace des frais d'exploitation.

STRATÉGIE GLOBALE

La stratégie des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis se présente comme suit :

- Fournir des services de qualité supérieure aux clients par l'intermédiaire de tous les canaux.
- Accroître la notoriété de la marque TD Bank sur le marché.
- Continuer à être reconnu comme le chef de file des services bancaires pratiques sur les marchés que nous servons sous la nouvelle marque TD Bank, la banque américaine la plus pratique.
- Se concentrer sur la croissance interne des services bancaires (y compris par l'ouverture de nouvelles succursales), pour ce qui est notamment des principaux comptes-chèques, des prêts commerciaux et des prêts aux petites entreprises et des groupes de produits à la commission.
- Maintenir la grande qualité des actifs et la gestion rigoureuse des frais.
- Poursuivre la stratégie d'acquisition dans les régions où nous sommes présents et dans les autres régions ciblées des États-Unis, à condition que nos exigences en matière de gestion du risque soient respectées et que les acquisitions soient profitables aux actionnaires.

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a constaté un bénéfice net comme présenté et un bénéfice net rajusté respectivement de 722 millions de dollars et 806 millions de dollars pour l'exercice écoulé, par rapport respectivement à 320 millions de dollars et 359 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le bénéfice net rajusté pour l'exercice considéré ne tient pas compte d'une charge après impôts de 70 millions de dollars liée aux frais de restructuration et d'intégration et d'un montant de 14 millions de dollars lié à d'autres éléments fiscaux. Le bénéfice net rajusté pour l'exercice précédent excluait une charge après impôts de 39 millions de dollars correspondant à la quote-part de la Banque des frais de restructuration, de privatisation et des frais liés à la fusion de TD Banknorth. L'augmentation de 447 millions de dollars du bénéfice net rajusté est principalement attribuable à l'apport de Commerce depuis avril 2008 et à l'accroissement de la participation de la Banque dans TD Banknorth, qui est passée à 100 % par suite de l'opération de privatisation conclue en avril 2007 (le pourcentage de participation moyen est passé de 72 % en 2007 à 100 % en 2008). En outre, le secteur englobe désormais les activités bancaires de TD Bank USA, qui offre des services bancaires aux clients de TD Ameritrade. Les résultats des périodes antérieures n'ont pas été retraités pour tenir compte des résultats de TD Bank USA, étant donné que ceux-ci étaient négligeables. Le rendement du capital investi est passé de 4,6 % en 2007 à 6,1 % pour l'exercice écoulé.

Les revenus ont augmenté de 1,0 milliard de dollars, soit de 54 % par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de l'acquisition de Commerce. Cette augmentation a été partiellement annulée par la compression de la marge et le raffermissement du dollar canadien. La marge sur les actifs productifs moyens a diminué de 9 pdb, pour s'établir à 3,84 % en 2008, contre 3,93 % en 2007.

La provision pour pertes sur créances a augmenté de 106 millions de dollars, ou de 88 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des provisions tient surtout à l'accroissement des soldes des prêts découlant de l'acquisition de Commerce, de même qu'au nombre accru de radiations. Le nombre de prêts douteux et de radiations de prêts a monté au cours de l'exercice et depuis l'acquisition de Commerce, principalement à cause de la faiblesse de l'économie américaine.

Les frais ont fait un bond de 570 millions de dollars, ou de 47 % par rapport à 2007, essentiellement par suite de l'ajout des frais de Commerce. Le ratio d'efficacité pour l'exercice a été de 59,8 %, comparativement à 62,7 % en 2007. L'amélioration du ratio d'efficacité tient surtout aux initiatives de réduction des coûts et au contrôle serré des frais. Le niveau moyen de postes équivalents temps plein (ETP) s'établissait à 19 773 à la fin de 2008, contre 8 032 à la fin de 2007, croissance attribuable à l'ajout de 12 000 employés de Commerce.

TAB LEAU 18 SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AUX ÉTATS-UNIS

(en millions de dollars)

	Dollars canadiens			Dollars américains		
	2008 ¹	2007	2006	2008 ¹	2007	2006
Revenu d'intérêts net	2 144 \$	1 365 \$	1 290 \$	2 111 \$	1 230 \$	1 132 \$
Autres revenus	853	583	490	841	525	430
Provision pour pertes sur créances	226	120	40	222	108	35
Frais autres que d'intérêts	1 791	1 221	1 087	1 763	1 100	954
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	980	607	653	967	547	573
Charge d'impôts sur les bénéfices	258	196	222	255	177	195
Participations sans contrôle dans les filiales	–	91	195	–	82	171
Bénéfice net – comme présenté	722	320	236	712	288	207
Éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices ²	84	39	19	83	35	17
Bénéfice net – rajusté	806 \$	359 \$	255 \$	795 \$	323 \$	224 \$
Principaux volumes et ratios						
Moyenne des prêts et des acceptations (en milliards de dollars)	38 \$	29 \$	27 \$	37 \$	26 \$	24 \$
Moyenne des dépôts ³ (en milliards de dollars)	52 \$	31 \$	30 \$	51 \$	28 \$	26 \$
Rendement du capital investi	6,1 %	4,6 %	4,6 %			
Ratio d'efficience – comme présenté	59,8 %	62,7 %	61,1 %			
Ratio d'efficience – rajusté	56,5 %	58,7 %	59,3 %			
Marge sur les actifs productifs moyens ³	3,84 %	3,93 %	3,97 %			

¹ Les activités de gestion de patrimoine et des services d'organisme assureur aux É.-U. ont été transférées dans d'autres secteurs en date du 1^{er} avril 2008 et les résultats de la période antérieure n'ont pas été retraités.

² Les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices, comprennent ce qui suit : 84 millions de dollars liés aux frais d'intégration et de restructuration et à d'autres éléments fiscaux en 2008; 39 millions de dollars liés aux frais de restructuration, de privatisation et de fusion en 2007; 19 millions de dollars liés à l'imputation pour restructuration du bilan en 2006.

³ La moyenne des dépôts et la marge sur les actifs productifs moyens ne tiennent pas compte de l'incidence liée à la convention sur les comptes de dépôt du marché monétaire conclue avec TD Ameritrade. Les comptes de dépôt du marché monétaire sont décrits à la note 32 afférente aux états financiers consolidés de 2008.

PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

Services bancaires aux particuliers

- Dépôts des particuliers – Nous avons continué à bâtir notre réputation de «Banque américaine la plus pratique» en ouvrant 29 nouvelles succursales et en prolongeant les heures d'ouverture dans plus de 200 succursales existantes. Nos comptes-chèques, comptes d'épargne et dépôts à terme ont continué à afficher de bons résultats malgré la conjoncture économique difficile.
- Prêts à la consommation – Notre principale offre de produits, qui comprend les prêts sur valeur domiciliaire, les lignes de crédit et les prêts automobiles disponibles dans un réseau de concessionnaires automobiles, a poursuivi sa croissance interne. Bien que les taux de pertes sur prêt aient grimpé depuis le dernier exercice, ils sont restés inférieurs aux taux de pertes du secteur.
- Crédit immobilier garanti – Nous avons eu la possibilité de développer ce secteur d'activité dans l'environnement actuel; les premiers signes sont positifs et nous prévoyons que le portefeuille connaîtra une croissance constante en 2009 et par la suite.
- Services bancaires aux entreprises (anciennement Services bancaires aux petites entreprises) et services aux commerçants – Notre groupe des services bancaires aux petites entreprises, qui compte 1,7 milliard de dollars de prêts et 6,9 milliards de dollars de dépôts, demeure aux premiers rangs des prêteurs aux petites entreprises sur la plupart de nos marchés. Les services aux commerçants offrent des solutions de règlement aux points de vente pour les opérations effectuées par carte de débit et de crédit, et ce, dans plus de 13 000 établissements commerciaux situés dans nos marchés.

Services bancaires commerciaux

- Services bancaires commerciaux – Les volumes de prêts ont été élevés tout au long de l'exercice et les nouveaux écarts de prêts se sont améliorés vers la fin de l'exercice. Les soldes de prêts commerciaux ont monté d'environ 4 milliards de dollars depuis l'acquisition de Commerce. Bien que les pertes sur prêts aient augmenté, surtout dans le secteur de la vente des biens immobiliers résidentiels, la qualité de notre actif global demeure meilleure que celle du secteur dans son ensemble.

PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2009

Nous comptons nous appuyer sur nos forces de chef de file des services bancaires pratiques pour offrir à nos clients un service de qualité supérieure et prendre des décisions rapides à l'échelle locale. Nous déploierons tous nos efforts pour que les conversions prévues à l'égard des clients et des activités d'exploitation soient terminées avant le deuxième semestre de l'année civile 2009, au moment où les applications existantes des services bancaires de TD Banknorth et de Commerce seront regroupées; notre but est de maintenir et d'améliorer l'expérience des clients tout au long du processus de conversion afin de conserver un maximum de clients. Bien que les marchés des capitaux traversent actuellement une grave crise, nous prévoyons être un cas d'exception et saisir une part de marché des concurrents dont la situation financière est plus fragile. La croissance des revenus devrait être induite, en 2009, par une forte poussée des prêts, atténuée par la concurrence à l'égard des dépôts. Nous prévoyons ouvrir 25 nouvelles succursales en 2009. Les provisions pour pertes sur créances devraient demeurer élevées comme par le passé. Les revenus tirés des commissions devraient continuer d'augmenter de manière notable et les frais d'exploitation feront l'objet d'une surveillance étroite. Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis vise une croissance durable de ses bénéfices au fil du temps. Le raffermissement du dollar américain devrait renforcer les résultats en dollars canadiens. Nos priorités pour 2009 sont :

- Maintenir la croissance interne des prêts commerciaux et des dépôts de base, tout en conservant une grande qualité de crédit et en maintenant des prix concurrentiels afin d'entretenir les relations avec les clients.
- Mettre en œuvre le programme d'intégration aux fins de la fusion des activités d'exploitation de TD Banknorth et de Commerce.
- Continuer d'offrir des services bancaires pratiques et un service à la clientèle nettement supérieur aux attentes des clients.
- Gérer les frais afin de soutenir un levier d'exploitation positif.
- Tirer parti de notre nouveau système interne de références de ventes afin d'offrir un soutien inégalé pour nos efforts de ventes croisées.

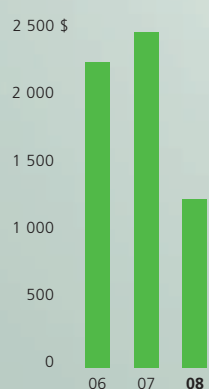
Services bancaires de gros

Les Services bancaires de gros servent une clientèle diversifiée, constituée de grandes entreprises, de gouvernements et de clients institutionnels sur les principaux marchés des capitaux du monde.

1 250 \$

(en millions de dollars canadiens)

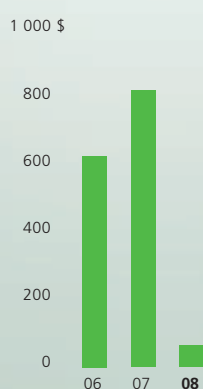
TOTAL DES REVENUS



65 \$

(en millions de dollars canadiens)

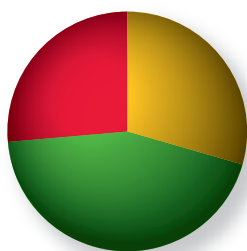
BÉNÉFICE NET



56 \$

(en milliards de dollars canadiens)

ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES



Revenus

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
● Services bancaires aux grandes entreprises	370 \$	337 \$	287 \$
● Services bancaires de placement et marchés financiers	553	1 793	1 617
● Placements en actions	327	364	367
Total	1 250 \$	2 494 \$	2 271 \$

POINTS SAILLANTS

- L'un des trois plus grands courtiers du Canada (pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008) :
 - n° 1 – négociation de blocs d'actions
 - n° 2 – négociation d'instruments à taux fixe
 - n° 2 – prise ferme d'instruments à taux fixe
 - n° 3 – prise ferme d'actions (entièrement grâce au syndicaire chef de file)
- Excellents revenus tirés des taux d'intérêt et de monnaies étrangères découlant d'une activité accrue de la clientèle et d'une augmentation du revenu de négociation.
- Le profil du risque de crédit est resté solide.

ENJEUX DE 2008

- Recul des bénéfices comme présentés de 92 % par rapport à l'exercice précédent.
- Rendement du capital investi de 2 %, contre 30 % pour l'exercice précédent.
- Forte détérioration de la conjoncture économique mondiale et des marchés des capitaux plaçant la plupart des entreprises dans un contexte d'exploitation difficile.
- Diminution marquée des liquidités sur les marchés entraînant des pertes considérables de revenus de négociation tirés du crédit.
- Vive concurrence continue sur le marché canadien des services bancaires de gros.

PROFIL DU SECTEUR

Au Canada, les services bancaires de gros forment un secteur parvenu à maturité où il se livre une vive concurrence entre les banques canadiennes, les grandes banques d'affaires mondiales et, dans une moindre mesure, les petites banques d'affaires et les petits courtiers en valeurs spécialisés. Pour tenir tête à la concurrence, il faut offrir des ensembles de solutions et de produits dont l'élément crédit se trouve souvent au cœur de la relation avec le client. En outre, des compétences internationales doivent être mises au service des sociétés canadiennes dont le rayon d'action est mondial. Une banque de gros, dont les produits et services offrent des solutions et des idées innovatrices à ses clients, jouit de grandes possibilités de croissance.

STRATÉGIE GLOBALE

- Consolider notre position parmi les trois plus grands courtiers du Canada :
 - Conserver le premier rang sur le marché pour la négociation de blocs d'actions et le deuxième rang pour les instruments à taux fixe.
 - Accroître notre part de revenus tirés de la prise ferme d'actions et de titres de créance, et des fusions et acquisitions dans l'industrie.
 - Rehausser prudemment le niveau du crédit pour étayer notre stratégie visant à rester l'un des trois plus grands courtiers et continuer à gérer activement le risque de crédit en le protégeant au moyen de swaps sur défaillance de crédit.
 - Continuer à soutenir l'entreprise canadienne par notre présence aux États-Unis, en Europe et en Asie.
- Maintenir un rapprochement étroit entre les stratégies de négociation et les franchises.
- Repositionner les services de négociation liés au crédit en se concentrant sur le marché de l'Amérique du Nord.
- Continuer d'investir dans les fonctions liées au risque et au contrôle.
- Atteindre un taux de rendement attrayant du portefeuille de titres de placement, à moyen et à long terme.

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Le bénéfice net comme présenté s'est établi à 65 millions de dollars en 2008 par rapport à 824 millions de dollars pour l'exercice précédent, soit une baisse de 759 millions de dollars. Les résultats de l'exercice écoulé ont été grandement marqués par un contexte d'exploitation difficile caractérisé par une chute considérable des liquidités mondiales et une baisse notable de l'activité boursière, alors que les marchés des capitaux mondiaux n'ont cessé de s'affaiblir. D'importantes pertes de négociation de crédit sont survenues par suite surtout d'une chute vertigineuse des liquidités sur le marché et d'un affaiblissement des marchés du crédit qui sont devenus plus volatils. Le rendement du capital investi pour 2008 s'est établi à 2 %, contre 30 % pour 2007.

Les revenus des Services bancaires de gros ont surtout été tirés des opérations sur les marchés financiers, des activités de placement et des services bancaires aux grandes entreprises. Les revenus pour l'exercice ont atteint 1 250 millions de dollars, contre 2 494 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les revenus tirés des marchés financiers ont souffert de la détérioration marquée de la conjoncture, surtout pendant le quatrième trimestre, alors que la chute des marchés des capitaux s'est étendue à l'échelle mondiale. La baisse des revenus par rapport à l'exercice précédent tient essentiellement aux importantes pertes des activités de négociation de crédit, lesquelles s'expliquent surtout par un recul des activités de négociation pour compte lié, dans une large mesure, à une importante volatilité sur les marchés de crédit et à une chute vertigineuse des liquidités sur les marchés mondiaux. La baisse des liquidités a entraîné des pertes évaluées à la valeur du marché pour les activités de négociation, en raison des écarts de prix qui se sont creusés entre les actifs et les swaps sur défaillance de crédit ainsi que de la perte de valeur des produits financiers découlant de l'écart qui s'est élargi entre les cours acheteurs et les cours vendeurs. Compte tenu de cette détérioration continue, les Services bancaires de gros ont repositionné leurs activités de négociation de crédit en se concentrant sur l'Amérique du Nord. En outre, en date du 1^{er} août 2008, les Services bancaires de gros ont reclassé certains titres de créance dans la catégorie disponibles à la vente. Les titres de créance classés disponibles à la vente seront gérés dans le but de récupérer de la valeur au fur et à mesure que les marchés se stabiliseront. La baisse des liquidités a également entraîné une diminution de l'évaluation à la valeur de marché des engagements de prêt. Le recul des revenus de négociation d'actions tient surtout à la chute importante des prix des actions à l'échelle mondiale et aux revenus tirés des opérations non imposables moins élevés par rapport à l'exercice précédent. Les commissions de prise ferme et les revenus tirés des services de conseil ont diminué, compte tenu des activités réduites sur les marchés découlant de la décade des évaluations financières, de la hausse des coûts de financement et de la baisse de la demande des investisseurs pour de nouvelles émissions. Ces diminutions ont été compensées par une augmentation des opérations de négociation de taux d'intérêt et de monnaies étrangères, principalement à cause de la volatilité des marchés de change et de taux d'intérêt qui a entraîné un regain de l'activité des clients et d'autres possibilités de négociation. Les revenus tirés du portefeuille de placements d'actions a diminué, alors que les gains tirés de notre portefeuille d'actions privé ont été nettement contrebalancés par les radiations de notre portefeuille d'actions émises dans le public par suite d'un fort recul sur les marchés des actions en Amérique du Nord. Les revenus des services bancaires aux grandes entreprises ont monté, surtout par suite d'une hausse du volume de prêts. De plus, les résultats des Services bancaires de gros ont bénéficié d'éléments fiscaux favorables.

Les provisions pour pertes sur créances se sont élevées à 106 millions de dollars pour 2008, en hausse de 58 millions de dollars, en regard de 48 millions de dollars pour 2007. Les provisions pour pertes sur créances du secteur Services bancaires de gros comprennent des provisions spécifiques pour prêts douteux et les coûts de protection du crédit. La variation de la valeur marchande de la protection du crédit, en sus des coûts engagés, est incluse dans le secteur Siège social. En 2008, l'augmentation de la provision pour pertes sur créances a essentiellement été liée à deux expositions du portefeuille d'actions privé. Les coûts engagés pour protéger le crédit dans les Services bancaires de gros en 2008 se sont établis à 47 millions de dollars, soit une diminution de 1 million de dollars par rapport à 2007. Les Services bancaires de gros continuent de gérer activement le risque de crédit et ont maintenu une protection du crédit à l'égard du portefeuille de prêts de 2,3 milliards de dollars, en baisse de 0,3 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Les frais ont été de 1 199 millions de dollars, contre 1 261 millions de dollars à l'exercice précédent. La diminution s'explique principalement par une baisse de la rémunération variable liée à une diminution des résultats financiers.

Les actifs pondérés en fonction des risques des Services bancaires de gros se sont établis à 56 milliards de dollars pour 2008, soit une hausse de 12 milliards de dollars qui tient essentiellement à une augmentation du risque de marché induite par une volatilité accrue du marché et un accroissement des prêts aux entreprises.

TAB LEAU 19	SERVICES BANCAIRES DE GROS		
(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Revenu d'intérêts net	1 318 \$	875 \$	479 \$
Autres revenus	(68)	1 619	1 792
Provision pour pertes sur créances	106	48	68
Frais de restructuration	—	—	50
Frais autres que d'intérêts	1 199	1 261	1 262
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	(55)	1 185	891
Charge d'impôts sur les bénéfices	(120)	361	262
Bénéfice net – comme présenté	65	824	629
Éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices ¹	—	—	35
Bénéfice net – rajusté	65 \$	824 \$	664 \$
Principaux volumes et ratios			
Actifs pondérés en fonction des risques (en milliards de dollars canadiens)	56 \$	44 \$	34 \$
Rendement du capital investi	1,8 %	30,1 %	27,9 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	95,9 %	51,0 %	57,8 %
Ratio d'efficacité – rajusté	95,9 %	51,0 %	55,6 %

¹ Les éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices, comprennent ce qui suit : 35 millions de dollars rattachés à l'imputation pour restructuration en 2006.

PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

Services bancaires de placement et marchés financiers

- Les revenus tirés des services bancaires de placement et des marchés financiers, qui comprennent les services de conseil, de prise ferme, de négociation, de facilitation et d'exécution, ont diminué de 69 %, passant de 1 793 millions de dollars en 2007 à 553 millions de dollars en 2008. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des revenus de négociation de crédit. Les revenus de négociation d'actions, de services de conseil et de prise ferme ont reculé. Ce recul a été en partie compensé par des activités accrues de négociation de taux d'intérêt et de monnaies étrangères.

Placements en actions

- Le portefeuille de placements en actions, formé de placements dans des actions de sociétés ouvertes et fermées, a produit des résultats plus faibles en 2008, alors que les revenus ont baissé, passant de 364 millions de dollars en 2007 à 327 millions de dollars. Cette baisse est attribuable à un recul des gains sur les placements en actions.

Services bancaires aux grandes entreprises

- Les revenus tirés des services bancaires aux grandes entreprises, qui comprennent les prêts aux entreprises, le financement commercial et les services de gestion des liquidités, ont augmenté de 10 %, passant de 337 millions de dollars en 2007 à 370 millions de dollars en 2008. Cette augmentation est en grande partie attribuable aux volumes accrus de prêts.

PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2009

Dans l'ensemble, nous prévoyons que le contexte d'exploitation restera difficile pour les Services bancaires de gros en 2009.

Le ralentissement sur les marchés mondiaux des capitaux et la baisse des liquidités sur les marchés, qui ont eu des répercussions sur les activités des Services bancaires de gros en 2008, devraient se maintenir en 2009. Une récession pourrait avoir encore des répercussions sur les revenus des Services bancaires de gros et aussi accroître la possibilité d'une augmentation des provisions pour pertes sur créances. Les principales priorités pour 2009 sont les suivantes :

- Consolider notre position en tant que l'un des trois plus grands courtiers du Canada.
- Rechercher des occasions d'augmenter les activités de négociation pour compte sur des marchés liquides et sous-exploités qui soient alignées sur les activités de l'entreprise.
- Faire en sorte que les activités dégagent un taux de rendement du capital investi de 15 % à 20 % à moyen terme.
- Continuer à investir dans les fonctions liées au risque et au contrôle.
- Améliorer le ratio d'efficacité par une gestion plus rigoureuse des coûts.
- Repositionner les activités de négociation de crédit en se concentrant sur l'Amérique du Nord.

Siège social

Le secteur Siège social comprend l'incidence des programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, l'élimination de certains rajustements en équivalence fiscale et des économies fiscales au niveau de l'entreprise ainsi que les revenus et les frais résiduels non répartis.

Le secteur Siège social a comptabilisé une perte nette comme présentée de 147 millions de dollars en 2008, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 162 millions de dollars en 2007. Le résultat rajusté est une perte nette de 251 millions de dollars pour l'exercice écoulé, par rapport à une perte nette de 9 millions de dollars pour l'exercice précédent. La variation d'un exercice à l'autre de la perte nette rajustée provient principalement de l'augmentation des frais non répartis du secteur Siège social, de pertes sur titrisation, de l'incidence des activités de couverture de détail et de la hausse des frais relatifs aux activités de financement du secteur Siège social.

Des éléments à noter ont eu une incidence sur l'écart entre la perte nette comme présentée et la perte nette rajustée pour le secteur Siège social, tel qu'il est présenté ci-dessous. Ces éléments sont décrits plus en détail à la page 29.

TABLEAU 20	SIÈGE SOCIAL		
(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
(Perte nette) bénéfice net – comme présenté(e)	(147) \$	(162) \$	1 182 \$
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice net, déduction faite des impôts sur les bénéfices			
Amortissement des actifs incorporels	404	353	316
Reprise de provision pour litiges relative à Enron	(323)	–	–
Variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés disponibles à la vente	(118)	–	–
Gain lié à la restructuration de Visa	–	(135)	–
Gain sur dilution de l'opération avec Ameritrade, déduction faite des coûts	–	–	(1 665)
Perte sur dilution de l'acquisition de Hudson par TD Banknorth	–	–	72
Frais de restructuration, de privatisation et de fusion de TD Banknorth	–	4	–
Variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts	(107)	(30)	(7)
Autres éléments fiscaux – reclassement des actifs d'impôts futurs	20	–	24
Établissement initial de la provision spécifique pour prêts sur cartes de crédit et prêts pour découverts	–	–	18
Reprise de provisions générales	–	(39)	(39)
Provision pour réclamations d'assurance	20	–	–
Total des éléments à noter	(104)	153	(1 281)
Perte nette – rajustée	(251) \$	(9) \$	(99) \$
Décomposition des éléments importants inclus dans la (perte nette) – rajustée			
Intérêts sur des remboursements d'impôts sur les bénéfices	23 \$	11 \$	18 \$
Gain (perte) de titrisation	(28)	5	(4)
Frais non répartis du secteur Siège social	(268)	(189)	(234)
Divers	22	164	121
Perte nette – rajustée	(251) \$	(9) \$	(99) \$

DIRECTION DU SIÈGE SOCIAL

La fonction Direction du siège social de la Banque comprend la Vérification, la Conformité, les Affaires internes et publiques, les Services économiques, les Solutions technologiques (technologie de l'information), les Finances, le Service de gestion de la trésorerie et du bilan, les Ressources humaines, le Service juridique, le Marketing, le Bureau de l'ombudsman, les Services immobiliers, la Gestion des risques, la Sécurité, les Services d'approvisionnement stratégiques, de gestion de la mise en œuvre et de planification stratégiques.

L'industrie des services bancaires est de plus en plus complexe et remplie de défis. Les exigences et attentes de nos parties intéressées – les clients, actionnaires, employés, organismes de réglementation, gouvernements et la collectivité en général – changent constamment. La Banque doit demeurer à l'affût des tendances en émergence et de l'évolution pour maintenir la confiance de ses parties intéressées.

Les gens qui servent nos clients à l'échelle internationale par l'entremise de nos quatre principaux secteurs d'exploitation comptent sur le soutien efficace et solide d'une grande variété de groupes fonctionnels, afin de demeurer centrés sur la principale priorité qui consiste à dépasser les attentes de nos clients. Le mandat de la fonction Direction du siège social est d'agir comme point central d'avis et de conseils, et de concevoir, d'établir et d'instaurer des processus, des systèmes et des technologies pour faire en sorte que les principaux secteurs de la Banque exercent leurs activités de façon efficiente, fiable et conforme à toutes les réglementations applicables. Pour ce faire, la fonction Direction du siège social voit à ce que nous ayons les meilleurs gens, processus et outils de la plus grande qualité possible pour appuyer nos activités, nos clients, nos employés et nos actionnaires.

Sommaire du rendement de 2007

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS EN 2007

Opération de privatisation de TD Banknorth

Le 20 avril 2007, la Banque a achevé la privatisation de TD Banknorth. Aux termes de cette opération, la Banque a acquis toutes les actions ordinaires en circulation de TD Banknorth qu'elle ne détenait pas encore pour 32,33 \$ US par action de TD Banknorth. La contrepartie totale s'est élevée à 3,7 milliards de dollars au comptant (3,3 milliards de dollars US). L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. À la conclusion de l'opération, TD Banknorth est devenue une filiale en propriété exclusive de la Banque et ses actions ont été retirées de la cote de la Bourse de New York.

Acquisition d'Interchange Financial Services Corporation

TD Banknorth a conclu l'acquisition d'Interchange le 1^{er} janvier 2007, pour une contrepartie totale de 545 millions de dollars au comptant (468,1 millions de dollars US), principalement financée par la vente par TD Banknorth de 13 millions de ses actions ordinaires à la Banque, pour une contrepartie de 472 millions de dollars (405 millions de dollars US). Par conséquent, des actifs de 1,9 milliard de dollars et des passifs de 1,4 milliard de dollars ont été portés au bilan consolidé de la Banque à la date de l'acquisition.

Restructuration de Visa Inc.

Dans le cadre de la restructuration à l'échelle mondiale de Visa USA Inc., de l'Association Visa Canada et de Visa International Service Association, conclue le 3 octobre 2007, la Banque a reçu des actions de la nouvelle entité mondiale (Visa Inc.) en échange de la participation de la Banque à titre de membre dans l'Association Visa Canada. La Banque a comptabilisé un gain estimatif de 163 millions de dollars dans Autres revenus – Divers, en se fondant sur une évaluation indépendante des actions.

TABLEAU 21 REVUE DU RENDEMENT FINANCIER DE 2007

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	Gestion de patrimoine	Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	Services bancaires de gros	Siège social	Total
Revenu d'intérêts net (perte d'intérêts nette)	5 401 \$	318 \$	1 365 \$	875 \$	(1 035) \$	6 924 \$
Autres revenus	2 848	1 995	583	1 619	312	7 357
Total des revenus	8 249	2 313	1 948	2 494	(723)	14 281
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	608	–	120	48	(131)	645
Frais autres que d'intérêts	4 256	1 551	1 221	1 261	686	8 975
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	3 385	762	607	1 185	(1 278)	4 661
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	1 132	261	196	361	(1 097)	853
Participations sans contrôle dans les filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	91	–	4	95
Quote-part du bénéfice net de la société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	261	–	–	23	284
Bénéfice net (perte nette) – comme présenté(e)	2 253	762	320	824	(162)	3 997
Éléments à noter, déduction faite des impôts sur les bénéfices	–	–	39	–	153	192
Bénéfice net (perte nette) – rajusté(e)	2 253 \$	762 \$	359 \$	824 \$	(9) \$	4 189 \$

Le **revenu d'intérêts net** pour 2007 s'est établi à 6 924 millions de dollars, soit une augmentation de 553 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à un an plus tôt. Le revenu d'intérêts net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada a progressé de 522 millions de dollars en grande partie sous l'effet d'une poussée des volumes de produits. Du côté des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, la croissance a découlé principalement de l'incidence pour un exercice entier de l'acquisition de Hudson et d'Interchange. Quant aux Services bancaires de gros, l'accroissement provenait surtout de la hausse du revenu d'intérêts net lié aux activités de négociation.

Les **autres revenus** ont été de 7 357 millions de dollars, une progression de 536 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à 2006. Les autres revenus des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont monté de 275 millions de dollars, ou 11 %, en regard de ceux de l'exercice précédent, du fait surtout de la hausse des frais de service et des commissions sur crédit ainsi que des revenus tirés des activités d'assurances et des monnaies étrangères détenues à des fins autres que de transaction. Les autres revenus du secteur Gestion de patrimoine ont grimpé en raison d'une augmentation des actifs administrés, du nombre d'opérations par jour et des actifs gérés de fonds communs de placement. La progression de 19 % des autres revenus des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a été principalement attribuable à l'incidence pour un exercice entier de l'acquisition de Hudson et d'Interchange et d'autres initiatives de révision des frais. Les autres revenus des Services bancaires de gros ont fléchi en regard de 2006, étant donné que la montée des revenus de syndication, des honoraires de fusion et d'acquisition et de la prise ferme d'actions et de titres d'emprunt a été plus que neutralisée par la baisse du revenu de négociation. Les autres revenus ont également augmenté en raison d'un gain de 163 millions de dollars lié à la restructuration de Visa et d'une perte nette sur valeurs mobilières de 52 millions de dollars en 2006 attribuable à la restructuration du bilan du secteur des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Les **frais autres que d'intérêts** pour 2007 se sont établis à 8 975 millions de dollars, contre 8 815 millions de dollars pour 2006, soit une hausse de 160 millions de dollars. Cette hausse s'expliquait par la croissance qu'ont connue la plupart des unités d'exploitation. Les frais des Services bancaires

personnels et commerciaux au Canada ont monté de 170 millions de dollars, principalement en raison de l'augmentation des charges salariales et des avantages sociaux, sous l'effet surtout de l'ouverture de succursales et de l'accroissement des charges de rémunération des employés. L'augmentation de 12 % des frais du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis reflétait principalement l'incidence pour un exercice entier de l'inclusion des résultats de Hudson et de l'acquisition en 2007 d'Interchange. Le secteur Gestion de patrimoine a vu ses frais décroître de 24 millions de dollars, compte tenu surtout de l'incidence de la vente de TD Waterhouse U.S.A. à Ameritrade sur un exercice entier. La baisse des frais des Services bancaires de gros a résulté essentiellement de la diminution des frais liés à la sortie de certaines activités de produits structurés.

La **charge d'impôts** comme présentée a reculé de 21 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à 2006. La charge d'impôts exigibles rajustée s'est repliée de 107 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à 2006. Le taux d'impôt sur les bénéfices réel de la Banque comme présenté a été de 18,3 % pour 2007, par rapport à 15,8 % en 2006. La hausse a été attribuable dans une large mesure au gain sur dilution net découlant de l'opération avec Ameritrade en 2006, qui était assortie d'une charge d'impôts limitée. Cet élément a été en partie compensé par l'incidence accrue des revenus non imposables reçus et des activités internationales sur le taux d'impôt, comparativement à 2006. Le taux d'impôt sur les bénéfices réel rajusté a été de 20,1 % pour 2007, comparativement à 24,4 % en 2006.

BILAN

Au 31 octobre 2007, le total des actifs s'établissait à 422 milliards de dollars, soit 29 milliards de dollars, ou 7 %, de plus qu'au 31 octobre 2006, en grande partie par suite d'une augmentation de 15 milliards de dollars des prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts). Les valeurs mobilières ont reculé de 1,4 milliard de dollars, à cause des fluctuations du marché, des stratégies de transaction et de l'incidence du raffermissement du dollar canadien au cours de l'exercice. Les valeurs mobilières prises en pension ont chuté de 3,3 milliards de dollars, soit 11 % en regard de 2006, reflétant une baisse des soldes dans le secteur des Services bancaires de gros. Les autres actifs ont progressé de 13 milliards de dollars, ce qui est surtout attribuable à une augmentation de 10 milliards de dollars de la valeur marchande des dérivés détenus à

des fins de transaction dans le secteur des Services bancaires de gros. Le total des actifs productifs moyens s'est élevé à 336 milliards de dollars, contre 315 milliards de dollars en 2006. Le total des passifs a augmenté de 27 milliards de dollars, sous l'effet d'une hausse de 15 milliards de dollars, ou 6 %, des dépôts, d'une montée de 12 milliards de dollars des

autres passifs et d'une croissance des billets et débiteures subordonnés de 3 milliards de dollars. En outre, au 31 octobre 2007, le total de l'avoir des actionnaires avait augmenté de 1,8 milliard de dollars, pour s'établir à 21 milliards de dollars, une progression de 9 % par rapport à 2006.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2007

Rendement financier de 2007 par secteur d'exploitation

Les **Services bancaires personnels et commerciaux au Canada** ont comptabilisé un bénéfice record pour l'exercice 2007. Le bénéfice net pour 2007 est passé à 2 253 millions de dollars, soit une poussée de 287 millions de dollars, ou 15 %, en regard de 2006. Le rendement du capital investi est passé de 25,2 % en 2006 à 27,1 % en 2007, la croissance des bénéfices ayant dépassé la progression d'environ 7 % du capital investi moyen.

Les revenus ont augmenté de 797 millions de dollars, ou 11 %, comparativement à 2006, en raison surtout de l'accroissement des comptes et des initiatives de révision des frais, ainsi que d'une hausse des revenus tirés des activités d'assurances et du revenu d'intérêts net. Le principal facteur responsable de la hausse des revenus internes a été la solide croissance des volumes de presque tous les produits, notamment dans le secteur des prêts immobiliers garantis. La hausse des frais sur les opérations, l'augmentation des revenus tirés des activités d'assurances, l'accroissement global des comptes de dépôt et de carte de crédit et les mesures prises en vue d'établir de nouveaux prix concurrentiels ont aussi contribué largement à la croissance des revenus.

En comparaison de 2006, le volume moyen des prêts immobiliers garantis (y compris les titrisations) s'est accru de 13 milliards de dollars, ou 11 %, le volume des prêts liés aux cartes de crédit, de 1 milliard de dollars, ou 21 %, et le volume des dépôts de particuliers, de 5 milliards de dollars, ou 5 %. Les dépôts d'entreprises ont progressé de 3 milliards de dollars, ou 9 %, et les primes brutes d'assurance souscrites, de 169 millions de dollars, ou 7 %. Les prêts personnels ont augmenté de 1 milliard de dollars, ou 6 %, et les prêts commerciaux et les acceptations, de 2 milliards de dollars, ou 9 %.

La marge sur les actifs productifs moyens a été de 3,05 %, comparativement à 3,04 % en 2006. Les marges ont été modérées quelque peu par la volatilité qui est apparue dans les marchés du crédit en août 2007, notamment les marges sur les produits de prêts à taux préférentiel et la concurrence de plus en plus vive pour les comptes de dépôt.

La provision pour pertes sur créances a augmenté de 195 millions de dollars, ou 47 %, par rapport à 2006. La provision pour pertes sur créances au titre des prêts aux particuliers de 582 millions de dollars a monté de 190 millions de dollars par rapport à 2006, en raison surtout d'une croissance robuste des volumes de cartes de crédit, d'une hausse des taux de perte sur les cartes de crédit et de l'incidence sur un exercice complet de l'acquisition de VFC Inc. (VFC) en 2005. La provision pour pertes sur créances pour les prêts commerciaux et les prêts aux petites entreprises s'est élevée à 26 millions de dollars en 2007, en hausse de 5 millions de dollars par rapport à 2006, du fait surtout d'une baisse des recouvrements de pertes sur prêts commerciaux et des reprises de provision. La provision pour pertes sur créances en pourcentage du volume des prêts s'est établie à 0,34 %, en hausse de 9 pdb par rapport à 2006.

Les frais ont augmenté de 170 millions de dollars, ou 4 %, en comparaison de 2006. Une charge de rémunération plus élevée, des investissements dans de nouvelles succursales, la préparation en vue du prolongement des heures d'ouverture des succursales à compter du 1^{er} novembre 2007 et l'incidence de VFC sur un exercice complet ont contribué à l'augmentation des frais. L'effectif moyen a augmenté de 974 postes équivalents temps plein (ETP) depuis 2006, par suite surtout de l'ouverture de nouvelles succursales et de l'élargissement de l'effectif de vente. Le ratio d'efficacité a été de 51,6 % pour 2007, ce qui représente une amélioration de 320 pdb par rapport à 2006.

Le bénéfice net de **Gestion de patrimoine** a été de 762 millions de dollars pour 2007, en regard de 590 millions de dollars pour 2006, soit une hausse de 29 % attribuable à l'apport accru de TD Ameritrade et à la croissance de toutes les activités du secteur Gestion de patrimoine. Le rendement du capital investi a atteint 20,0 % pour l'exercice, contre 19,5 % en 2006.

Les revenus ont progressé de 53 millions de dollars en regard de 2006, pour s'établir à 2 313 millions de dollars, en raison surtout des solides

résultats des activités canadiennes de Gestion de patrimoine, contrebalancés en partie par l'incidence de la vente de TD Waterhouse U.S.A. à Ameritrade. Les revenus de Gestion de patrimoine au Canada se sont accrus de 304 millions de dollars, ou 15 %, sous l'effet de la hausse des volumes de négociation dans le secteur des activités de courtage à escompte, de l'augmentation du revenu d'intérêts net et des revenus tirés des commissions, des solides souscriptions de fonds communs de placement ainsi que de la forte croissance des actifs de clients. Les commissions dans le secteur du courtage à escompte ont subi l'incidence négative en 2007 d'une réduction de la commission par opération résultant des baisses de prix consenties aux investisseurs actifs et aux ménages aisés, quoique cette réduction ait été largement compensée par l'accroissement des volumes de négociation. De nouveaux frais d'administration fixes pour certains fonds de Gestion de Placements TD (GPTD) ont aussi eu une incidence favorable sur les revenus. Depuis le 1^{er} janvier 2007, GPTD a absorbé les frais d'exploitation de certains fonds en échange de frais d'administration fixes. Antérieurement, chaque fonds assumait ses coûts d'exploitation. Cette modification s'est traduite par une augmentation des revenus et des charges en 2007.

Les frais autres que d'intérêts ont été de 1 551 millions de dollars en 2007, en baisse de 24 millions de dollars par rapport à 2006, surtout en raison de l'incidence de la vente de TD Waterhouse U.S.A. à Ameritrade. Cette baisse a été en partie contrebalancée par une augmentation des paiements liés aux volumes versés aux vendeurs de fonds communs de placement de la Banque, par une hausse de la rémunération de l'équipe de vente dans le secteur des activités de conseil et par le fait que GPTD a absorbé les frais d'exploitation. Le ratio d'efficacité s'est amélioré d'environ 260 pdb en regard de 2006, pour s'établir à 67 %.

L'apport de TD Ameritrade aux bénéfices de Gestion de patrimoine a été de 261 millions de dollars, en regard de 180 millions de dollars en 2006, grâce aux bénéfices combinés du placement de la Banque dans TD Ameritrade pendant huit mois et du bénéfice net de TD Waterhouse U.S.A. pendant trois mois. Pour son exercice terminé le 30 septembre 2007, TD Ameritrade a affiché un bénéfice net record de 646 millions de dollars US, ayant généré 554 000 nouveaux comptes, ce qui a représenté une augmentation de 30 % par rapport à 2006 et donné lieu à une hausse des revenus de 21 %, les revenus fondés sur les actifs ayant progressé de 30 %. En outre, TD Ameritrade a terminé avec succès la conversion des clients de TD Waterhouse U.S.A. à une seule plateforme de compensation, ce qui a amené des synergies et des économies de coûts.

Les actifs gérés, qui atteignaient 160 milliards de dollars au 31 octobre 2007, ont affiché une augmentation de 9 milliards de dollars, ou 6 %, par rapport au 31 octobre 2006, entraînée par l'appréciation du marché et l'ajout de nouveaux actifs nets de clients. L'incidence de l'appréciation du marché sur les actifs gérés a été d'environ 4 %. Les actifs administrés totalisaient 185 milliards de dollars à la fin de l'exercice, en hausse de 24 milliards de dollars, ou 15 %, par rapport au 31 octobre 2006, notamment grâce à l'ajout de nouveaux actifs dans tous les secteurs combiné à une appréciation du marché.

Le secteur **Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis** a constaté un bénéfice net comme présenté et un bénéfice net rajusté respectivement de 320 millions de dollars et 359 millions de dollars pour 2007, par rapport respectivement à 236 millions de dollars et 255 millions de dollars pour 2006. Le bénéfice net rajusté pour 2007 excluait une charge après impôts de 39 millions de dollars correspondant à la quote-part de la Banque des frais de restructuration, de privatisation et de fusion imputés de TD Banknorth. Le bénéfice net rajusté de 2006 ne tenait pas compte de la tranche de 19 millions de dollars de la Banque d'une perte avant impôts de 52 millions de dollars (34 millions de dollars après impôts) à la vente de 3 milliards de dollars de titres de placement dans le cadre d'une restructuration du bilan. L'augmentation de 104 millions de dollars du bénéfice net rajusté était principalement attribuable à l'accroissement de la participation de la Banque dans TD Banknorth, qui est passée à 100 % par suite de l'opération de privatisation qui a été conclue en avril 2007 (le pourcentage de participation moyen est passé de 56 % en 2006 à 72 % en 2007), ainsi qu'à l'incidence sur un exercice entier des acquisitions de Hudson en janvier 2006 et d'Interchange en janvier 2007 par TD Banknorth. En outre, en 2007, ont été intégrées dans le secteur les opérations bancaires de TD Bank USA qui offre des services bancaires aux clients de TD Ameritrade. Les résultats des périodes antérieures n'ont pas été retraités pour inclure les résultats de TD Bank USA étant donné que ceux-ci étaient négligeables. Le rendement annualisé du capital investi a été de 4,6 %.

Les revenus ont atteint 1 948 millions de dollars, en hausse de 168 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à 2006. La hausse est principalement attribuable aux acquisitions d'Interchange et de Hudson, contrebalancées en partie par la compression des marges et le raffermissement du dollar canadien. La marge sur les actifs productifs moyens a reculé, passant de 3,97 % en 2006 à 3,93 % en 2007, en raison surtout de la concurrence pour les prêts et dépôts, d'une courbe de rendement plane et de dépôts à faible coût comportant une plus petite part du total des dépôts.

La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 120 millions de dollars en 2007, comparativement à 40 millions de dollars en 2006. Bien que la qualité des actifs demeure solide, les prêts douteux et les radiations de prêts ont augmenté au cours de 2007, principalement en raison du ralentissement des marchés de l'immobilier résidentiel aux États-Unis.

Les frais se sont élevés à 1 221 millions de dollars, 134 millions de dollars de plus qu'en 2006, principalement en raison des frais différentiels liés à l'exploitation des deux banques acquises et des frais de 78 millions de dollars liés à la restructuration, à la privatisation et à la fusion. Le ratio d'efficacité pour 2007 a atteint 62,7 %, comparativement à 61,1 % en 2006. La détérioration du ratio d'efficacité est principalement attribuable à la compression des marges et à la hausse des frais de restructuration, de privatisation et de fusion. Le nombre de postes ETP était de 7 985 à la fin de 2007, en regard de 8 835 à la fin de 2006. Les efforts en matière d'efficacité nous ont permis de réduire l'ETP, tout en maintenant le niveau de service.

Le bénéfice net comme présenté des **Services bancaires de gros** s'est établi à 824 millions de dollars en 2007, en hausse de 195 millions de dollars par rapport à 629 millions de dollars en 2006. Le bénéfice net rajusté s'est établi à 824 millions de dollars en 2007, soit un gain de 160 millions de dollars par rapport à 664 millions de dollars en 2006. Le rendement du capital investi pour 2007 s'est établi à 30 %, contre 28 % pour 2006. Le bénéfice net rajusté de 2006 ne tenait pas compte de frais pour restructuration de 50 millions de dollars. Au cours de 2007, aucun élément à noter (rajustement) n'a été présenté.

Les revenus des Services bancaires de gros ont surtout été tirés des opérations sur les marchés financiers, des activités de placement et des services bancaires aux grandes entreprises. Les revenus pour 2007 ont atteint 2 494 millions de dollars, comparativement à 2 271 millions de dollars pour 2006. Les revenus tirés des marchés financiers ont été plus élevés qu'en 2006 grâce à la progression des revenus non imposables tirés des opérations de négociation d'actions et des revenus tirés de la syndication, des fusions et acquisitions et de la prise ferme. Cette hausse a été neutralisée par une baisse des revenus de négociation de crédit, qui s'explique surtout par la volatilité des marchés du crédit et la rupture des relations traditionnelles entre les prix des obligations de sociétés et ceux des swaps sur défaillance de crédit au cours de 2007. Les revenus tirés des portefeuilles de titres de capitaux propres ont reculé modérément, en raison du repli des gains sur les placements en actions. Les revenus des services bancaires aux grandes entreprises ont progressé, en raison surtout d'une hausse des prêts et des engagements liés principalement aux activités de fusion et d'acquisition.

Les provisions pour pertes sur créances se sont élevées à 48 millions de dollars pour 2007, en baisse de 20 millions de dollars par rapport à 68 millions de dollars pour 2006. Les provisions pour pertes sur créances du secteur Services bancaires de gros englobent les provisions pour prêts douteux et les coûts de la protection de crédit. La variation de la valeur marchande de la protection de crédit, en sus des coûts engagés, est incluse dans le secteur Siège social. Les coûts engagés pour protéger le crédit dans les Services bancaires de gros en 2007 sont demeurés semblables à ceux de 2006 à 48 millions de dollars.

Les Services bancaires de gros détenaient une protection de crédit de 2,6 milliards de dollars à l'égard du portefeuille de prêts, soit 0,3 milliard de dollars de moins qu'à la fin de 2006. La diminution s'explique principalement par le raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, la protection étant libellée en grande partie en dollars américains. Les Services bancaires de gros continuent à gérer de façon proactive leur risque de crédit par la gestion active du portefeuille de protection de crédit.

Les actifs pondérés en fonction des risques du secteur des Services bancaires de gros ont augmenté de 10 milliards de dollars, pour atteindre 44 milliards de dollars en 2007. Cette augmentation est surtout liée à une progression des prêts aux grandes entreprises attribuable aux activités de fusion et d'acquisition ainsi qu'à la conversion de facilités de trésorerie liées au papier commercial adossé à des actifs (PCAA), qui sont passées de «en cas de perturbation du marché» à «style mondial», en réponse aux préoccupations à l'égard de la liquidité du marché.

Les frais ont été de 1 261 millions de dollars en 2007, contre 1 312 millions de dollars en 2006. La baisse a été surtout liée aux frais de restructuration de 50 millions de dollars enregistrés en 2006 pour la sortie des activités mondiales de produits structurés.

Le secteur **Siège social** a comptabilisé une perte nette de 162 millions de dollars en 2007, essentiellement imputable à l'amortissement des actifs incorporels de 353 millions de dollars après impôts, qui a été en partie contrebalancé par un gain de 135 millions de dollars après impôts lié à la valeur estimative des actions de Visa Inc. que la Banque a reçues en échange de sa participation dans l'Association Visa Canada dans le cadre de la restructuration de Visa à l'échelle mondiale, et une reprise de provision générale de 39 millions de dollars après impôts fondée sur des facteurs de taux de perte révisés, à partir de l'historique interne comme le préconise le dispositif Bâle II. Les résultats ont également été touchés par l'incidence des coûts de restructuration et des frais relatifs à la fusion de TD Banknorth de 4 millions de dollars après impôts, et d'un gain excédant les coûts comptabilisés pour la période pour les swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises de 30 millions de dollars après impôts.

Pour l'exercice 2007, la perte nette rajustée était de 9 millions de dollars, contre une perte nette de 99 millions de dollars en 2006, principalement en raison d'une gestion rigoureuse des frais et d'éléments fiscaux favorables.

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Revue du bilan

APERÇU

- Le total des actifs s'établissait à 563 milliards de dollars au 31 octobre 2008, soit 141 milliards de dollars, ou 33 %, de plus qu'au 31 octobre 2007.

TABLEAU 22		PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS	
(en millions de dollars canadiens)		2008	2007
Valeurs mobilières	144 125 \$	123 036 \$	
Valeurs mobilières prises en pension	42 425	27 648	
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	219 624	175 915	
Dépôts	375 694	276 393	

FACTEURS TOUCHANT LES ACTIFS ET LES PASSIFS

L'acquisition de Commerce a ajouté 57,1 milliards de dollars au total des actifs au 31 mars 2008 comme présenté à la page 48.

Les **valeurs mobilières** ont progressé de 21 milliards de dollars, ou 17 %, en regard des niveaux de 2007, ce qui s'explique par l'acquisition de Commerce, en partie contrebalancée par des justes valeurs moindres en raison de l'affaiblissement du marché.

Les **valeurs mobilières prises en pension** ont augmenté de 15 milliards de dollars, ou 53 %, par rapport à 2007.

Les **prêts** (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts) au 31 octobre 2008 s'élevaient à 220 milliards de dollars, en hausse de 44 milliards de dollars, ou 25 %, en regard de l'exercice précédent, dont 18 milliards de dollars sont liés à l'acquisition de Commerce. Les prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 5 milliards de dollars, ou 8 %, par rapport à 2007, sous l'effet d'une forte croissance des volumes du côté des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont monté de 26 milliards de dollars, ou 60 %, en grande partie par suite de l'acquisition de Commerce et de la croissance des autres activités des secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros. Les prêts à la consommation et les autres prêts aux particuliers ont grimpé de 12 milliards de dollars, ou 18 %, dans une large mesure en raison de la croissance des volumes du côté des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. L'accroissement des prêts sur cartes de crédit de 2 milliards de dollars, ou 30 %, a également contribué à la hausse des prêts.

Les **autres actifs** ont progressé de 60 milliards de dollars, ou 76 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette progression est surtout attribuable à une augmentation de 45 milliards de dollars de la valeur marchande des dérivés détenus à des fins de transaction dans le secteur des Services bancaires de gros. En outre, l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels ont monté de 7,6 milliards de dollars, du fait surtout de l'acquisition de Commerce.

Les **dépôts** se sont établis à 376 milliards de dollars, en hausse de 99 milliards de dollars, ou 36 %, par rapport au 31 octobre 2007, dont 47 milliards de dollars sont liés à l'acquisition de Commerce. Les dépôts des particuliers ont grimpé de 45 milliards de dollars, étant donné la croissance des activités sous-jacentes dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et l'acquisition de Commerce. Les dépôts des entreprises et des gouvernements ont augmenté de 56 milliards de dollars sous l'effet de la croissance des activités sous-jacentes dans le secteur des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et de l'acquisition de Commerce.

Les **autres passifs** ont monté de 28 milliards de dollars, ou 24 %. La croissance a été principalement attribuable à une hausse de 33 milliards de dollars des dérivés provoquée par la volatilité des taux de change et des taux d'intérêt, et par l'élargissement des écarts de taux ayant une incidence sur les soldes évalués à la valeur de marché.

Les **billets et débiteures subordonnés** ont progressé de 3 milliards de dollars par rapport à 2007, par suite de l'émission de billets à moyen terme de 4 milliards de dollars au cours de l'exercice, qui a été en partie neutralisée par les rachats et les échéances totalisant 1 milliard de dollars intervenus dans le cadre du programme de billets à moyen terme.

Le **passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital** est demeuré relativement stable par rapport à l'exercice précédent.

Les **participations sans contrôle dans les filiales** ont augmenté de 1 milliard de dollars en regard de 2007. Cette augmentation est attribuable à l'émission de titres de Fiducie de capital TD III, série 2008.

L'**avoir des actionnaires** a augmenté de 10 milliards de dollars, ou 48 %, par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de la hausse de 1,9 milliard de dollars des bénéfices non répartis et de l'augmentation de 6,7 milliards de dollars des actions ordinaires par suite, essentiellement, de l'émission d'actions nette se rapportant surtout à la contrepartie versée dans le cadre de l'acquisition de Commerce. En outre, les actions privilégiées de la Banque ont augmenté de 1,5 milliard de dollars par suite des émissions effectuées au cours de l'exercice. La Banque a consolidé TD Bank, N.A. et a inscrit le placement dans TD Ameritrade au moyen du taux de change en vigueur au 30 septembre 2008, étant donné que les résultats de ces activités ont été comptabilisés avec un décalage de un mois. L'utilisation des taux de change en vigueur au 31 octobre 2008 aurait donné lieu à une augmentation du cumul des autres éléments du résultat étendu de 3,3 milliards de dollars et à une hausse correspondante de l'actif net de la Banque.

PCGR des États-Unis (se reporter à la rubrique «Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis» figurant dans le rapport annuel de 2008 de la Banque sur le formulaire 40-F qui a été déposé auprès de la SEC et qui se trouve sur le site Web de la Banque, à l'adresse www.td.com/investor/index.jsp, et sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov).

Le total des actifs selon les PCGR des États-Unis s'établissait à 568,1 milliards de dollars au 31 octobre 2008, soit 4,9 milliards de dollars de plus que selon les PCGR du Canada. L'écart est principalement attribuable à la comptabilisation des sûretés autres qu'en espèces selon les PCGR des États-Unis, qui exigent que certaines sûretés autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêt de valeurs mobilières soient comptabilisées comme un actif et qu'un passif correspondant soit inscrit relativement à l'obligation de remettre la sûreté. Selon les PCGR du Canada, une sûreté autre qu'en espèces reçue dans le cadre d'une opération de prêt de valeurs mobilières n'est pas constatée au bilan consolidé. Le total des passifs selon les PCGR des États-Unis s'établissait à 534,5 milliards de dollars au 31 octobre 2008, soit 4,5 milliards de dollars de plus que selon les PCGR du Canada. La hausse est surtout attribuable à la comptabilisation des sûretés autres qu'en espèces reçues dans le cadre d'opérations de prêt de valeurs mobilières, tel qu'il est décrit ci-dessus. De plus, certaines actions privilégiées et certains titres de fiducie de capital constatés comme passifs selon les PCGR du Canada ont été reclassés respectivement dans l'avoir des actionnaires et les participations sans contrôle dans les filiales selon les PCGR des États-Unis.

TABLEAU 23		INCIDENCE DE COMMERCE SUR LE BILAN CONSOLIDÉ DE LA BANQUE			
(en millions de dollars canadiens)		GFBTD consolidé, compte non tenu de l'incidence de l'acquisition de Commerce ¹ (31 octobre 2008)	Incidence de l'acquisition de Commerce ² (31 mars 2008)	GFBTD consolidé ³ (31 octobre 2008)	GFBTD consolidé (31 octobre 2007)
Actif					
Trésorerie et équivalents de trésorerie		17 538 \$	408 \$	17 946 \$	16 536 \$
Valeurs mobilières		118 971	25 154	144 125	123 036
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes sur prêts		201 593	18 031	219 624	175 915
Écart d'acquisition		8 512	6 330	14 842	7 918
Autres actifs incorporels (montant brut)		1 627	1 514	3 141	2 104
Divers		157 884	5 652	163 536	96 615
Total de l'actif		506 125 \$	57 089 \$	563 214 \$	422 124 \$
Passif					
Dépôts		328 423 \$	47 271 \$	375 694 \$	276 393 \$
Divers		136 998	3 408	140 406	112 905
Billets et débiteures subordonnés, passif au titre des actions privilégiées, des titres de fiducie de capital et participations sans contrôle dans les filiales		15 440	—	15 440	11 422
Total du passif		480 861 \$	50 679 \$	531 540 \$	400 720 \$
Avoir des actionnaires					
Actions ordinaires		7 094	6 147	13 241	6 577
Surplus d'apport		87	263	350	119
Actions privilégiées, bénéfices non répartis et cumul des autres éléments du résultat étendu		18 083	—	18 083	14 708
Total de l'avoir des actionnaires		25 264	6 410	31 674	21 404
Total du passif et de l'avoir des actionnaires		506 125 \$	57 089 \$	563 214 \$	422 124 \$

¹ Les montants comprennent les modifications apportées au bilan de Commerce par suite de l'acquisition.

² L'incidence de Commerce comprend les actifs acquis et les passifs pris en charge de Commerce au 31 mars 2008 (présentés à la note 31 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008) et la contrepartie versée dans le cadre de l'acquisition de Commerce. La partie au comptant de la contrepartie est incluse dans Autres passifs.

³ Les périodes financières de Commerce et de la Banque ne coïncident pas. Par conséquent, les résultats de Commerce à partir de la date d'acquisition jusqu'au 30 septembre 2008 sont consolidés avec un décalage de un mois avec les résultats de la Banque pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008. Il s'agit du cours normal de présentation de l'information financière de la Banque.

Qualité du portefeuille de crédit

APERÇU

- Le portefeuille de prêts et d'acceptations qui s'est établi à 231 milliards de dollars, déduction faite des provisions pour pertes sur prêts, a progressé de 45 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent.
- Les prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques, ont atteint 805 millions de dollars, en hausse de 439 millions de dollars.
- La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 1 063 millions de dollars, comparativement à 645 millions de dollars en 2007.
- Le total des provisions pour pertes sur prêts a augmenté de 241 millions de dollars pour s'établir à 1 536 millions de dollars en 2008.

PORTFEUILLE DE PRÊTS

Dans l'ensemble, en 2008, la qualité du crédit de la Banque est demeurée stable, malgré l'affaiblissement de la conjoncture économique, grâce aux stratégies d'affaires et de gestion des risques bien établies et aux faibles taux d'intérêt qui se sont maintenus. Au cours de l'exercice, la Banque a recensé un faible taux de nouveaux prêts douteux résultant surtout des augmentations qu'ont connues les secteurs des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux États-Unis. L'augmentation des prêts douteux dans le secteur des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada s'explique principalement par une modification apportée à la définition des prêts douteux bruts liés aux prêts hypothécaires résidentiels assurés, les faisant passer de 360 jours à 90 jours après l'échéance prévue au contrat. Cette modification n'a pas eu une incidence considérable sur les provisions spécifiques. L'augmentation des prêts douteux des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis est essentiellement attribuable à l'acquisition de Commerce.

Au cours de 2008, le portefeuille de prêts et d'acceptations est resté diversifié entre les prêts à la consommation et les prêts aux entreprises et aux gouvernements. Le portefeuille de crédit de la Banque a augmenté de 45 milliards de dollars, ou de 25 %, par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de la croissance des volumes du secteur des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et des augmentations dans le secteur des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, découlant principalement de l'acquisition de Commerce. Les prêts autorisés et l'encours des prêts aux petites et moyennes entreprises canadiennes et américaines sont présentés dans le tableau 24 ci-dessous.

TABLEAU 24 PRÊTS AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

(en millions de dollars canadiens)

Montant des prêts (en milliers de dollars canadiens)	Prêts autorisés			Encours		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
0 – 24	1 191 \$	1 221 \$	1 200 \$	549 \$	601 \$	621 \$
25 – 49	1 097	1 138	1 075	639	681	665
50 – 99	1 973	1 800	1 722	1 098	996	976
100 – 249	4 623	3 697	3 714	2 870	2 229	2 260
250 – 499	4 760	3 648	3 449	3 034	2 128	2 022
500 – 999	5 614	3 889	3 757	3 284	1 981	1 924
1 000 – 4 999	18 203	11 863	11 285	9 987	5 405	5 226
Total¹	37 461 \$	27 256 \$	26 202 \$	21 461 \$	14 021 \$	13 694 \$

¹ Les prêts aux particuliers utilisés à des fins commerciales ne sont pas inclus dans ces totaux.

Le portefeuille de prêts de détail a continué à dominer nos activités de crédit. Au cours de l'exercice, le portefeuille, constitué principalement de prêts hypothécaires résidentiels et de prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers, a progressé de 18 milliards de dollars, ou 14 %, pour s'établir à 150 milliards de dollars à la clôture de l'exercice.

Le total du portefeuille des activités de détail représente 65 % des prêts nets, y compris les acceptations, en regard de 71 % en 2007 et 72 % en 2006. Les prêts hypothécaires résidentiels ont représenté 27 % du portefeuille en 2008, ce qui correspond à une légère baisse par rapport à 32 % en 2007 et 2006. Les prêts à la consommation et les autres prêts aux particuliers ont représenté 38 % du total des prêts en

2008 par rapport à 40 % en 2007 et 2006. La partie du risque de crédit qui est liée aux prêts aux entreprises et aux gouvernements s'est accrue à 35 % par rapport à 29 % en 2007, l'accroissement dans ce secteur étant surtout attribuable à l'incidence de l'acquisition de Commerce.

La plus grande partie du risque de crédit découle du portefeuille de prêts et d'acceptations. Toutefois, la Banque exerce des activités qui comportent aussi un risque de crédit hors bilan. Ces activités comprennent des instruments de crédit et des instruments financiers dérivés, comme il est expliqué à la note 29 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008.

TABLEAU 25		PRÊTS ET ACCEPTATIONS, DÉDUCTION FAITE DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ¹					
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)							
					Pourcentage du total		
	2008	2007	2006		2008	2007	2006
Canada							
Prêts hypothécaires résidentiels	58 206 \$	56 034 \$	50 222 \$	25,1 %	30,1 %	29,5 %	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	74 089	65 819	59 506	32,0	35,3	34,9	
Total des prêts résidentiels et aux particuliers	132 295	121 853	109 728	57,1	65,4	64,4	
Immobilier							
Résidentiel	3 477	2 567	2 181	1,5	1,4	1,3	
Non résidentiel	2 902	2 269	1 708	1,3	1,2	1,0	
Total des prêts immobiliers	6 379	4 836	3 889	2,8	2,6	2,3	
Agriculture	2 350	2 533	2 328	1,0	1,4	1,4	
Automobile	2 090	1 062	1 365	0,9	0,6	0,8	
Produits chimiques	612	490	435	0,3	0,3	0,3	
Services financiers ²	5 064	5 974	3 807	2,2	3,2	2,2	
Alimentation, boissons et tabac	1 995	1 786	1 497	0,9	1,0	0,9	
Foresterie	438	427	465	0,2	0,2	0,3	
Entités gouvernementales et du secteur public	1 315	885	562	0,6	0,5	0,3	
Services de santé et services sociaux	2 244	1 721	1 716	1,0	0,9	1,0	
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	1 367	867	906	0,6	0,5	0,5	
Médias et divertissements	1 023	974	1 583	0,4	0,5	0,9	
Métaux et mines	1 210	620	973	0,5	0,3	0,6	
Pipelines, pétrole et gaz	3 311	3 051	2 657	1,4	1,6	1,6	
Énergie et services publics	1 203	505	360	0,5	0,3	0,2	
Secteur du commerce de détail	1 363	1 172	1 102	0,6	0,6	0,6	
Fabrication – divers et vente de gros	952	947	807	0,4	0,5	0,5	
Télécommunications et câblodistribution	692	661	407	0,3	0,4	0,2	
Transports	580	540	552	0,3	0,3	0,3	
Divers	2 847	2 203	2 119	1,2	1,2	1,2	
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	37 035	31 254	27 530	16,1	16,9	16,1	
Total – Canada	169 330	153 107	137 258	73,2	82,3	80,5	
États-Unis							
Prêts hypothécaires résidentiels	4 773	2 419	3 173	2,1	1,3	1,9	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	12 778	7 329	8 401	5,5	3,9	5,0	
Total des prêts résidentiels et aux particuliers	17 551	9 748	11 574	7,6	5,2	6,9	
Immobilier							
Résidentiel	15 506	2 308	1 743	6,7	1,2	1,0	
Non résidentiel	3 318	7 071	8 885	1,4	3,8	5,2	
Total des prêts immobiliers	18 824	9 379	10 628	8,1	5,0	6,2	
Agriculture	318	178	128	0,1	0,1	0,1	
Automobile	943	481	380	0,4	0,3	0,2	
Produits chimiques	497	281	247	0,2	0,2	0,1	
Services financiers ²	2 187	2 759	657	0,9	1,5	0,4	
Alimentation, boissons et tabac	1 380	393	245	0,6	0,2	0,1	
Foresterie	642	341	444	0,3	0,2	0,3	
Entités gouvernementales et du secteur public	567	55	22	0,2	–	–	
Services de santé et services sociaux	1 661	399	338	0,7	0,2	0,2	
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	906	502	274	0,4	0,3	0,2	
Médias et divertissements	767	433	531	0,3	0,2	0,3	
Métaux et mines	602	368	191	0,3	0,2	0,1	
Pipelines, pétrole et gaz	1 052	383	363	0,5	0,2	0,2	
Énergie et services publics	483	257	318	0,2	0,1	0,2	
Secteur du commerce de détail	1 467	695	341	0,6	0,4	0,2	
Fabrication – divers et vente de gros	899	455	458	0,4	0,2	0,3	
Télécommunications et câblodistribution	1 091	654	282	0,5	0,4	0,2	
Transports	896	444	352	0,4	0,2	0,2	
Divers	4 234	1 376	3 088	1,8	0,8	1,8	
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	39 416	19 833	19 287	16,9	10,7	11,3	
Total – États-Unis	56 967	29 581	30 861	24,5	15,9	18,2	
Autres pays							
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	9	9	8	–	–	–	
Total des prêts résidentiels et aux particuliers	9	9	8	–	–	–	
Immobilier – Non résidentiel	428	19	–	0,2	–	–	
Automobile	–	20	–	–	–	–	
Produits chimiques	61	40	–	–	–	–	
Services financiers ²	1 250	829	645	0,6	0,4	0,4	
Alimentation, boissons et tabac	305	160	152	0,1	0,1	0,1	
Foresterie	29	27	4	–	–	–	
Entités gouvernementales et du secteur public	8	121	36	–	0,1	–	
Services de santé et services sociaux	84	–	–	–	–	–	
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	94	97	–	–	0,1	–	
Médias et divertissements	570	355	210	0,2	0,2	0,1	
Métaux et mines	1 640	1 158	471	0,7	0,6	0,3	
Pipelines, pétrole et gaz	214	137	249	0,1	0,1	0,1	
Énergie et services publics	393	228	239	0,2	0,1	0,1	
Secteur du commerce de détail	33	–	–	–	–	–	
Fabrication – divers et vente de gros	7	31	–	–	–	–	
Télécommunications et câblodistribution	106	87	111	–	–	0,1	
Transports	180	212	139	0,1	0,1	0,1	
Divers	140	68	42	0,1	–	–	
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	5 542	3 589	2 298	2,3	1,8	1,3	
Total – autres pays	5 551	3 598	2 306	2,3	1,8	1,3	
Total, déduction faite des provisions spécifiques	231 848	186 286	170 425	100,0 %	100,0 %	100,0 %	
Provision générale	1 184	1 092	1 141				
Total, déduction faite des provisions pour pertes sur prêts	230 664 \$	185 194 \$	169 284 \$				
Variation en pourcentage	24,6 %	9,4 %	7,0 %				

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

² La Banque n'a pas d'exposition directe ou par des dérivés à l'égard d'assureurs monogammes.

CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Selon une répartition par secteur d'activité comme présentée dans le tableau 25, les principales concentrations de prêts aux entreprises et aux gouvernements au Canada sont dans les secteurs de l'immobilier et des institutions financières qui représentent respectivement 3 % et 2 %. Aux États-Unis, la principale concentration est dans le secteur de l'immobilier, 8 % du total des prêts, en hausse par rapport à 5 % à l'exercice précédent.

Géographiquement, le portefeuille de crédit reste concentré surtout au Canada. En 2008, le pourcentage de prêts détenus au Canada a été de 73 % par rapport à 82 % en 2007. Le reste est principalement concentré aux États-Unis. Le risque au Royaume-Uni, en Asie, en Australie et en Nouvelle-Zélande est limité.

Comme il est indiqué dans le tableau 26, le risque canadien est surtout concentré en Ontario, à 56 % du total des prêts en 2008, soit une baisse par rapport à 63 % en 2007. Hors du Canada, la plus grande concentration se trouve aux États-Unis, avec 25 % du total des prêts, ce qui représente une forte hausse, par rapport à 16 % en 2007, attribuable principalement à l'acquisition de Commerce.

TABLEAU 26		PRÊTS ET ACCEPTATIONS, DÉDUCTION FAITE DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES POUR PERTES SUR PRÊTS PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE ¹					
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)		Pourcentage du total					
		2008	2007	2006	2008	2007	2006
Canada							
Provinces de l'Atlantique		2 592 \$	2 365 \$	2 107 \$	1,1 %	1,3 %	1,2 %
Colombie-Britannique ²		13 785	6 049	5 887	5,9	3,2	3,5
Ontario ²		128 563	117 032	105 691	55,5	62,8	62,1
Prairies ²		18 135	15 789	12 826	7,8	8,5	7,5
Québec		6 255	11 872	10 747	2,7	6,4	6,3
Total – Canada		169 330	153 107	137 258	73,0	82,2	80,6
États-Unis							
Floride		1 425	156	138	0,6	0,1	0,1
Maine		4 004	3 464	4 002	1,7	1,8	2,3
Massachusetts		8 373	7 332	8 568	3,6	3,9	5,0
New Jersey		9 162	2 597	1 750	4,0	1,4	1,0
New York		13 756	5 748	4 785	5,9	3,1	2,8
Pennsylvanie		6 945	853	955	3,0	0,5	0,6
Washington D.C.		717	12	2	0,3	–	–
Divers		12 585	9 419	10 661	5,5	5,0	6,3
Total – États-Unis		56 967	29 581	30 861	24,6	15,8	18,1
Autres pays							
Europe		2 618	1 584	694	1,1	0,9	0,4
Divers		2 933	2 014	1 612	1,3	1,1	0,9
Total – autres pays		5 551	3 598	2 306	2,4	2,0	1,3
Total, déduction faite des provisions spécifiques		231 848	186 286	170 425	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Provision générale		(1 184)	(1 092)	(1 141)			
Total, déduction faite des provisions pour pertes sur prêts		230 664 \$	185 194 \$	169 284 \$			
Variation en pourcentage par rapport aux exercices précédents		2008	2007				
Canada		10,6 %	11,6 %				
États-Unis		92,6	(4,2)				
Autres pays		54,3	56,0				
Total		24,6 %	9,4 %				

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus

² Les territoires sont répartis de la façon suivante : Yukon avec la Colombie-Britannique; Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

PRÊTS DOUTEUX

Un prêt est considéré comme douteux lorsque, de l'avis de la direction, il n'y a plus d'assurance raisonnable que nous pourrions recouvrer le plein montant du capital et des intérêts selon le calendrier prévu. Voir la note 3 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008 pour de plus amples renseignements sur les prêts douteux.

TABLEAU 27		VARIATION DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS	
(en millions de dollars canadiens)		2008	2007
Solde au début de la période		569 \$	446 \$
Ajouts		2 404	1 592
Prêts redevenus productifs, remboursés ou vendus		(905)	(638)
Radiations		(946)	(793)
Rajustements au titre du change et autres		35	(38)
Solde à la fin de la période		1 157 \$	569 \$

TABLEAU 28 PRÊTS DOUTEUX, DÉDUCTION FAITE DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ¹

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

						Pourcentage du total		
	Prêts douteux bruts	Provisions spécifiques	2008 Prêts douteux nets	2007 Prêts douteux nets	2006 Prêts douteux nets	2008	2007	2006
Canada								
Prêts hypothécaires résidentiels	200 \$	13 \$	187 \$	16 \$	9 \$	23,2 %	4,4 %	3,3 %
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	234	103	131	97	73	16,3	26,5	27,0
Total des prêts résidentiels et aux particuliers	434	116	318	113	82	39,5	30,9	30,3
Immobilier								
Résidentiel	4	–	4	–	–	0,5	–	–
Non résidentiel	3	1	2	1	–	0,3	0,3	–
Total des prêts immobiliers	7	1	6	1	–	0,8	0,3	–
Agriculture	12	4	8	6	11	1,0	1,6	4,1
Automobile	9	3	6	5	18	0,8	1,4	6,7
Services financiers	6	4	2	2	–	0,3	0,5	–
Alimentation, boissons et tabac	7	2	5	1	1	0,6	0,3	0,4
Foresterie	22	8	14	10	34	1,7	2,7	12,6
Entités gouvernementales et du secteur public	2	1	1	1	–	0,1	0,3	–
Services de santé et services sociaux	4	2	2	1	1	0,3	0,3	0,4
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	8	3	5	13	2	0,6	3,6	0,7
Médias et divertissements	10	1	9	1	–	1,1	0,3	–
Métaux et mines	15	2	13	2	2	1,6	0,5	0,7
Pipelines, pétrole et gaz	17	10	7	–	–	0,9	–	–
Secteur du commerce de détail	9	2	7	2	3	0,9	0,5	1,1
Fabrication – divers et vente de gros	27	7	20	3	2	2,4	0,8	0,7
Transport	2	1	1	1	1	0,1	0,3	0,4
Divers	31	12	19	4	3	2,3	1,1	1,1
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	188	63	125	53	78	15,5	14,5	28,9
Total – Canada	622	179	443	166	160	55,0	45,4	59,2
États-Unis								
Prêts hypothécaires résidentiels	65	9	56	24	16	7,0	6,6	5,9
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	59	17	42	22	15	5,2	6,0	5,6
Total des prêts résidentiels et aux particuliers	124	26	98	46	31	12,2	12,6	11,5
Immobilier								
Résidentiel	125	26	99	70	16	12,3	19,1	5,9
Non résidentiel	108	21	87	34	12	10,8	9,3	4,4
Total des prêts immobiliers	233	47	186	104	28	23,1	28,4	10,3
Agriculture	1	–	1	1	1	0,1	0,3	0,4
Automobile	46	31	15	3	1	1,9	0,8	0,4
Produits chimiques	1	–	1	1	1	0,1	0,3	0,4
Services financiers	43	40	3	11	5	0,4	3,0	1,9
Alimentation, boissons et tabac	7	1	6	2	3	0,8	0,5	1,1
Foresterie	1	–	1	2	1	0,1	0,5	0,4
Entités gouvernementales et du secteur public	1	–	1	–	–	0,1	–	–
Services de santé et services sociaux	2	–	2	1	2	0,3	0,3	0,7
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	9	3	6	4	–	0,8	1,1	–
Médias et divertissements	14	3	11	1	–	1,3	0,3	–
Métaux et mines	4	–	4	2	3	0,5	0,5	1,1
Énergie et services publics	6	6	–	–	–	–	–	–
Secteur du commerce de détail	13	3	10	4	5	1,2	1,1	1,9
Fabrication – divers et vente de gros	5	2	3	4	11	0,4	1,1	4,1
Transport	1	–	1	2	7	0,1	0,5	2,5
Divers	21	8	13	12	11	1,6	3,3	4,1
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	408	144	264	154	79	32,8	42,0	29,3
Total – États-Unis	532	170	362	200	110	45,0	54,6	40,8
Autres pays								
Immobilier – résidentiel	3	3	–	–	–	–	–	–
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	3	3	–	–	–	–	–	–
Total – autres pays	3	3	–	–	–	–	–	–
Total	1 157 \$	352 \$	805 \$	366 \$	270 \$	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Prêts douteux nets en pourcentage de l'avoir en actions ordinaires			2,7 %	1,7 %	1,4 %			

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

TAB LEAU 29 PRÊTS DOUTEUX, DÉDUCTION FAITE DES PROVISIONS SPÉCIFIQUES PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE¹

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2008	2007	2006	Pourcentage du total		
				2008	2007	2006
Canada						
Provinces de l'Atlantique	11 \$	3 \$	4 \$	1,3 %	0,8 %	1,5 %
Colombie-Britannique ²	37	10	10	4,6	2,7	3,7
Ontario ²	309	129	128	38,4	35,3	47,4
Prairies ²	50	11	10	6,2	3,0	3,7
Québec	36	13	8	4,5	3,6	3,0
Total – Canada	443	166	160	55,0	45,4	59,3
États-Unis						
Floride	13	–	9	1,6	–	3,3
Maine	15	15	19	1,9	4,1	7,0
Massachusetts	30	31	19	3,7	8,4	7,0
New Jersey	66	37	15	8,2	10,1	5,5
New York	81	38	11	10,1	10,4	4,1
Pennsylvanie	40	12	5	5,0	3,3	1,9
Washington D.C.	7	–	–	0,9	–	–
Divers	110	67	32	13,6	18,3	11,9
Total – États-Unis	362	200	110	45,0	54,6	40,7
Total des prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques	805 \$	366 \$	270 \$	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques, en pourcentage des prêts nets³	0,3 %	0,2 %	0,2 %			

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

² Les territoires sont répartis de la façon suivante : Yukon avec la Colombie-Britannique; Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

³ Comprennent les engagements de clients au titre d'acceptations.

PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

Le total de la provision pour pertes sur prêts consiste en des provisions générales et spécifiques inscrites au bilan consolidé. Cette provision est augmentée par la provision pour pertes sur créances et diminuée par les radiations, déduction faite des recouvrements. La Banque maintient la provision à un niveau que la direction juge adéquat pour absorber les pertes du portefeuille de prêts. Les comptes problèmes pris individuellement, la conjoncture économique générale ainsi que la pondération sectorielle et géographique dans le portefeuille de prêts sont tous pris en considération par la direction au moment d'évaluer le montant adéquat de la provision.

Provisions spécifiques

La Banque constitue des provisions spécifiques pour pertes sur prêts lorsque la valeur de réalisation estimative du prêt, d'après les flux de trésorerie futurs prévus actualisés, est inférieure à la valeur comptable. Les provisions spécifiques pour pertes sur prêts sont constituées dans le but de ramener la valeur comptable des prêts à la valeur de réalisation estimative dans le cours normal des affaires.

Les provisions spécifiques pour les portefeuilles de prêts de gros et de prêts commerciaux sont établies pour chaque emprunteur et sont revues chaque trimestre. En ce qui a trait au portefeuille des prêts de détail, les provisions sont calculées d'une manière globale à l'aide d'une formule qui tient compte des pertes récentes. Les provisions pour les portefeuilles de crédit de particuliers dépendent des défauts de paiement et du type de garantie.

Au cours de 2008, les provisions spécifiques ont monté de 149 millions de dollars, ou 73 %, portant ainsi la provision spécifique totale à 352 millions de dollars. Les provisions pour pertes sur prêts sont décrites plus en détail à la note 3 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008.

Provision générale

Une provision générale est établie pour constater les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts ou des crédits qui n'étaient pas encore recensés comme douteux. Le niveau d'une provision générale correspond aux risques dans tous les portefeuilles et toutes les catégories. Les provisions générales sont révisées chaque trimestre au moyen de modèles d'évaluation des risques élaborés par la Banque. Le montant des provisions est fondé sur la probabilité de défaut (PD), soit la probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure de faire les remboursements prévus sur la période de confirmation de la perte, la perte en cas de défaut (PCD), soit le montant des pertes en cas de défaut, le tout étant exprimé en tant que pourcentage de l'exposition en cas de défaut (ECD).

Dans le cas des portefeuilles de prêts de gros et de prêts commerciaux, les provisions sont établies par emprunteur. La perte en cas de défaut dépend de la garantie obtenue pour la facilité. Le risque de défaut est fonction de l'utilisation courante, de la solvabilité de l'emprunteur et du montant consenti. En ce qui a trait au portefeuille des activités de détail, la provision générale est calculée par portefeuille et dépend d'une estimation statistique de la perte établie à l'aide des modèles fondés sur les pertes passées et les recouvrements ainsi qu'à l'aide des prévisions des soldes. Les modèles sont validés par rapport aux résultats passés et mis à jour au moins chaque année. La méthode de constitution de la provision générale est approuvée chaque année par le comité du risque du conseil d'administration.

Au 31 octobre 2008, notre provision générale pour pertes sur prêts s'élevait à 1 184 millions de dollars, ce qui représente une hausse par rapport à notre provision de 1 092 millions de dollars au 31 octobre 2007.

PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES

La provision pour pertes sur créances est le montant imputé aux provisions générales et spécifiques pour pertes sur prêts au cours de l'exercice, afin de porter la provision totale à un niveau que la direction considère comme adéquat pour absorber toutes les pertes sur créances probables dans le portefeuille de prêts de la Banque. Tout recouvrement de prêts douteux est soustrait des nouvelles provisions nettes de l'exercice.

La Banque a comptabilisé des provisions pour pertes sur créances de 1 063 millions de dollars en 2008, contre des provisions de 645 millions de dollars en 2007, surtout en raison d'une augmentation de 158 millions de dollars dans le secteur Services personnels et commerciaux au Canada attribuable à la croissance des volumes et d'une augmentation de 106 millions de dollars dans le secteur Services personnels et commerciaux aux États-Unis. La croissance aux États-Unis tient surtout à l'acquisition de Commerce. Une reprise de 60 millions de dollars de provisions générales a été comptabilisée en 2007 d'après les facteurs de pertes révisés, compte tenu de l'expérience interne d'alignement au dispositif Bâle II.

Le tableau 30 est un sommaire des provisions présentées à l'état des résultats consolidé.

TABLEAU 30	PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES		
(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Nouvelles provisions ¹	1 123 \$	825 \$	604 \$
Modification des provisions générales			
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	63	15	(6)
Autres	1	(60)	(60)
Recouvrements	(124)	(135)	(129)
Total de la provision pour pertes sur créances	1 063 \$	645 \$	409 \$

¹ Le total des nouvelles provisions comprend des provisions pour pertes sur créances liées à VFC de 65 millions de dollars (47 millions de dollars en 2007; 18 millions de dollars en 2006).

Le total des nouvelles provisions a été de 1 123 millions de dollars en 2008, contre 825 millions de dollars en 2007. Le total de la provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts et des acceptations a été de 0,54 % pour 2008, contre 0,37 % en 2007.

TABLEAU 31	PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE ¹					
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)				Pourcentage du total		
	2008	2007	2006	2008	2007	2006
Canada						
Provinces de l'Atlantique	21 \$	18 \$	15 \$	2,0 %	2,8 %	3,7 %
Colombie-Britannique ²	44	36	32	4,1	5,6	7,8
Ontario ²	526	419	314	49,5	64,9	76,8
Prairies ²	43	36	20	4,0	5,6	4,9
Québec	52	38	30	4,9	5,9	7,3
Total – Canada	686	547	411	64,5	84,8	100,5
États-Unis						
Floride	4	(3)	3	0,4	(0,5)	0,7
Maine	10	8	8	0,9	1,3	2,0
Massachusetts	21	17	9	2,0	2,7	2,2
New Jersey	64	20	7	6,0	3,1	1,7
New York	57	20	5	5,4	3,1	1,2
Pennsylvanie	16	6	2	1,5	0,9	0,5
Washington D.C.	2	–	–	0,2	–	–
Divers	74	29	17	7,0	4,5	4,1
Total – États-Unis	248	97	51	23,4	15,1	12,4
Autres pays						
Europe	–	(1)	(1)	–	(0,2)	(0,2)
Divers	–	–	(4)	–	–	(1,0)
Total – autres pays	–	(1)	(5)	–	(0,2)	(1,2)
Provision générale	129	2	(48)	12,1	0,3	(11,7)
Total	1 063 \$	645 \$	409 \$	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Provision pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne nette des prêts³						
Canada						
Prêts hypothécaires résidentiels	0,02 %	0,01 %	(0,01) %			
Prêts aux particuliers	0,88	0,83	0,66			
Prêts aux entreprises et autres prêts	0,19	0,10	0,14			
Total – Canada	0,42 %	0,39 %	0,32 %			
États-Unis						
Prêts hypothécaires résidentiels	0,32 %	– %	– %			
Prêts aux particuliers	0,76	0,56	0,37			
Prêts aux entreprises et autres prêts	0,60	0,26	0,10			
Total – États-Unis	0,61 %	0,31 %	0,17 %			
Total – autres pays	–	(0,04)	(0,22)			
Provision générale	0,06	–	(0,03)			
Total	0,50 %	0,37 %	0,25 %			

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

² Les territoires sont répartis de la façon suivante : Yukon avec la Colombie-Britannique; Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

³ Comprend les engagements de clients au titre d'acceptations.

TABLEAU 32 PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ¹

(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)

	2008	2007	2006	Pourcentage du total		
				2008	2007	2006
Canada						
Prêts hypothécaires résidentiels	11 \$	4 \$	(3) \$	1,2 %	0,6 %	(0,7) %
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	608	513	379	65,1	79,8	83,0
Total des prêts résidentiels et aux particuliers	619	517	376	66,3	80,4	82,3
Immobilier – non résidentiel	–	1	(6)	–	0,2	(1,3)
Agriculture	–	–	(8)	–	–	(1,8)
Automobile	(3)	4	4	(0,3)	0,6	0,9
Produits chimiques	–	–	(9)	–	–	(2,0)
Services financiers	3	–	–	0,3	–	–
Alimentation, boissons et tabac	10	6	3	1,1	0,9	0,7
Foresterie	(2)	(4)	28	(0,2)	(0,6)	6,2
Services de santé et services sociaux	4	–	1	0,4	–	0,2
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	5	11	3	0,5	1,7	0,7
Médias et divertissements	5	2	1	0,5	0,3	0,2
Métaux et mines	1	–	–	0,1	–	–
Pipelines, pétrole et gaz	10	–	–	1,1	–	–
Secteur du commerce de détail	11	6	6	1,2	0,9	1,3
Fabrication – divers et vente de gros	4	(2)	2	0,4	(0,3)	0,4
Transports	4	1	2	0,4	0,2	0,4
Divers	15	5	8	1,6	0,8	1,8
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	67	30	35	7,1	4,7	7,7
Total – Canada	686	547	411	73,4	85,1	90,0
États-Unis						
Prêts hypothécaires résidentiels	11	–	–	1,2	–	–
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	72	46	34	7,7	7,1	7,4
Total des prêts résidentiels et aux particuliers	83	46	34	8,9	7,1	7,4
Immobilier						
Résidentiel	24	23	5	2,6	3,6	1,1
Non résidentiel	19	7	4	2,0	1,1	0,9
Total des prêts immobiliers	43	30	9	4,6	4,7	2,0
Agriculture	1	1	–	0,1	0,2	–
Automobile	27	3	–	2,9	0,4	–
Produits chimiques	–	1	–	–	0,2	–
Services financiers	33	–	–	3,6	–	–
Alimentation, boissons et tabac	2	3	–	0,2	0,4	–
Foresterie	3	1	–	0,3	0,2	–
Services de santé et services sociaux	1	7	–	0,1	1,1	–
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	16	5	1	1,7	0,8	0,2
Médias et divertissements	14	1	1	1,5	0,2	0,2
Métaux et mines	1	–	–	0,1	–	–
Pipelines, pétrole et gaz	12	–	–	1,3	–	–
Énergie et services publics	1	–	–	0,1	–	–
Secteur du commerce de détail	7	4	–	0,8	0,6	–
Fabrication – divers et vente de gros	1	(1)	4	0,1	(0,2)	0,9
Télécommunications et câblodistribution	(1)	(7)	–	(0,1)	(1,1)	–
Transports	3	1	1	0,3	0,2	0,2
Divers	1	2	1	0,1	0,3	0,2
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	165	51	17	17,7	8,0	3,7
Total – États-Unis	248	97	51	26,6	15,1	11,1
Autres pays						
Médias et divertissements	–	–	(4)	–	–	(0,9)
Secteur du commerce de détail	–	(1)	(1)	–	(0,2)	(0,2)
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	–	(1)	(5)	–	(0,2)	(1,1)
Total – autres pays	–	(1)	(5)	–	(0,2)	(1,1)
Total avant la provision générale	934	643	457	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Provision générale (reprise de provision)	129	2	(48)			
Total	1 063 \$	645 \$	409 \$			

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

Prêts à risque

Au 31 octobre 2008, VFC Inc., filiale en propriété exclusive de la Banque, avait une exposition brute à des prêts à risque d'environ 1,2 milliard de dollars (0,9 milliard de dollars au 31 octobre 2007), principalement composés de prêts automobiles canadiens. Le taux de pertes sur prêts, établi comme la provision moyenne pour pertes sur créances divisée par le solde moyen des prêts à la fin du mois, qui est un indicateur de la qualité de crédit, se rapproche de 6 % sur une année. Le portefeuille de la Banque continue de dégager le rendement prévu. Ces prêts sont comptabilisés au coût après amortissement. Pour de l'information détaillée sur la comptabilisation des prêts et des pertes sur prêts connexes, voir la note 3 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008.

PORTFEUILLE DE VALEURS MOBILIÈRES

Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes

Au 31 octobre 2008, en raison de l'acquisition de Commerce, la Banque avait une exposition de 9,3 milliards de dollars (néant au 31 octobre 2007) à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes, qui étaient garanties principalement par des obligations Alt-A et à prime jumbo, dont la plupart étaient des hypothèques à taux fixe payables à l'avance sans possibilité de réinitialisation. La plupart de ces valeurs mobilières ont des notations publiques de AAA. À la date de l'acquisition, ce portefeuille a été comptabilisé à la juste valeur et classé disponible à la vente. La juste valeur à l'acquisition est devenue la nouvelle valeur comptable de ces valeurs mobilières. Comme il est indiqué à la note 31 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008, les résultats de Commerce sont présentés avec un décalage de un mois, de sorte que les valeurs des actifs et des passifs de Commerce au bilan au 30 septembre 2008 sont comptabilisées dans le bilan consolidé de la Banque au 31 octobre 2008.

Au moment de l'acquisition et à la clôture du troisième trimestre de 2008, le portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque a été comptabilisé à la juste valeur à l'aide des cours fournis par des courtiers. La liquidité dans le marché pour ces valeurs mobilières a diminué au cours de l'exercice, et le marché est devenu inactif. Le volume de négociation pour ces valeurs mobilières a reculé considérablement en regard des niveaux historiques. L'écart acheteur-vendeur s'est creusé de façon

importante, et il n'y a qu'un petit nombre d'acheteurs pour ces valeurs mobilières dans le marché. Déterminer si un marché est inactif est une question de jugement, et les indicateurs ci-dessus sont ceux d'un tel marché. Étant donné les conditions de marché actuelles, les cours des courtiers ne peuvent être considérés comme une source d'évaluation principale. Au quatrième trimestre de 2008, la Banque a évalué la juste valeur de ces valeurs mobilières au moyen d'une technique d'évaluation qui maximise l'utilisation d'intrants observables, y compris des cours fournis par des courtiers. La technique d'évaluation s'appuie sur des hypothèses qu'un intervenant sur le marché utiliserait pour évaluer ces valeurs mobilières. La technique d'évaluation utilise diverses données qui sont observables sur le marché, notamment la modification de l'écart sur des actifs similaires, les coûts de financement de la Banque et les cours fournis par des courtiers.

La juste valeur du portefeuille était de 7,9 milliards de dollars américains au 30 septembre 2008 (8,4 milliards de dollars) et a baissé de 710 millions de dollars américains en octobre 2008 pour s'établir à 7,2 milliards de dollars américains, principalement sous l'effet de la détérioration persistante de la liquidité sur le marché pour ces valeurs mobilières et de l'affaiblissement du dollar canadien.

La baisse de la juste valeur du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à un organisme n'a pas été considérée comme une baisse de valeur durable et, par conséquent, une moins-value n'a pas été comptabilisée. La détermination du caractère durable d'une baisse de valeur est une question de jugement. La baisse de la juste valeur de ces valeurs mobilières par suite de l'acquisition est surtout attribuable à la crise de liquidités actuelle qui sévit dans le marché. Une baisse de valeur durable est constatée pour ces valeurs mobilières lorsque la juste valeur est considérablement inférieure au coût pendant une période prolongée et qu'on ne s'attend pas à une reprise avant l'échéance. La Banque continue de valider son opinion à l'égard de la perte sur créances prévue en évaluant les intrants, tels que le taux de défaut projeté, la perte découlant du taux de défaut et la chute des prix dans le secteur de l'habitation, qui sont utilisés dans le calcul de la perte sur créances prévue. L'opinion de la Banque à l'égard de la perte sur créances prévue au titre de ces valeurs mobilières qui a été calculée à l'acquisition demeure inchangée.

Le tableau suivant présente l'exposition à ces valeurs mobilières par année de génération.

TABLEAU 33		OBLIGATIONS ALT-A ET À PRIME JUMBO GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES PAR ANNÉE DE GÉNÉRATION					
(Ce tableau ne tient pas compte du décalage de un mois entre les périodes comptables.)						Au 31 octobre 2008	
(en millions de dollars américains)		Alt-A		Prime jumbo		Total	
	Coût après amortissement	Juste valeur	Coût après amortissement	Juste valeur	Coût après amortissement	Juste valeur	
2003	423 \$	360 \$	775 \$	664 \$	1 198 \$	1 024 \$	
2004	759	626	972	850	1 731	1 476	
2005	979	787	2 031	1 711	3 010	2 498	
2006	549	429	819	656	1 368	1 085	
2007	818	644	587	478	1 405	1 122	
Total des valeurs mobilières		3 528 \$	2 846 \$	5 184 \$	4 359 \$	8 712 \$	7 205 \$

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Situation du capital

TABLEAU 34 STRUCTURE DU CAPITAL ET RATIOS

(en millions de dollars canadiens)

	2008 Bâle II ¹	2007 Bâle I	2006 Bâle I
Fonds propres de première catégorie			
Actions ordinaires	13 241 \$	6 577 \$	6 334 \$
Actions ordinaires de La Banque Toronto-Dominion détenues par des filiales	—	—	(78)
Surplus d'apport	350	119	66
Bénéfices non répartis	17 857	15 954	13 725
Gain net latent (perte nette latente) de change sur écarts de conversion sur les investissements dans les filiales, déduction faite des activités de couverture	(1 633)	(2 073)	(918)
Actions privilégiées	2 425	974	1 319
Instruments innovateurs ²	2 765	1 740	1 250
Participations sans contrôle admissibles dans les filiales	20	22	2 395
Fonds propres de première catégorie bruts	35 025	23 313	24 093
Écart d'acquisition et actifs incorporels excédant la limite de 5 %	(15 148)	(7 668)	(7 014)
Fonds propres de première catégorie nets	19 877	15 645	17 079
Titrisation NI (gain sur les ventes de prêts hypothécaires)	(57)	s.o.	s.o.
Déficit de 50 % de provisionnement ⁴	(309)	s.o.	s.o.
Autres déductions	(75)	s.o.	s.o.
Incidence nette de l'élimination du décalage de un mois des entités américaines ³	1 243	s.o.	s.o.
Fonds propres de première catégorie rajustés nets	20 679	15 645	17 079
Fonds propres de deuxième catégorie			
Billets et débiteurs subordonnés (déduction faite de l'amortissement et des éléments non admissibles)	12 186	9 286	6 718
Provision générale – portefeuilles standard	490	1 092	1 145
Gain net latent cumulé après impôts sur des valeurs mobilières disponibles à la vente inclus dans les autres éléments du résultat étendu	53	354	—
Déficit de 50 % de provisionnement ⁴	(309)	s.o.	s.o.
Placement dans les filiales d'assurances ⁵	(1 198)	(1 440)	(1 262)
Participations importantes – autres ⁵	(5 476)	(5 088)	(5 065)
Autres déductions	(75)	(55)	(53)
Incidence nette de l'élimination du décalage de un mois des entités américaines ³	(1 002)	s.o.	s.o.
Total des fonds propres de deuxième catégorie	4 669	4 149	1 483
Total des fonds propres réglementaires	25 348 \$	19 794 \$	18 562 \$
Ratios des fonds propres réglementaires (%)			
Ratio des fonds propres de première catégorie	9,8 %	10,3 %	12,0 %
Ratio du total des fonds propres	12,0	13,0	13,1
Ratio de l'actif par rapport aux fonds propres	19,3	19,7	19,9
Ratio pro forma des fonds propres de première catégorie au 1 ^{er} novembre 2008, compte tenu de la déduction des participations importantes, 50 % des fonds propres de première catégorie et 50 % des fonds propres de deuxième catégorie	8,3 %	s.o.	s.o.
Ratio pro forma des fonds propres de première catégorie au 1 ^{er} novembre 2008, compte tenu de la déduction des participations importantes, soit à 50 % des fonds propres de première catégorie et 50 % des fonds propres de deuxième catégorie, et du rajustement relatif à l'émission de 1,38 milliard de dollars d'actions ordinaires qui sera effectuée le 5 décembre 2008 et à celle de 220 millions de dollars d'actions privilégiées de série AC effectuée le 5 novembre 2008	9,1 %	s.o.	s.o.

¹ Le 1^{er} novembre 2007, la Banque a mis en œuvre les lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) fondées sur Bâle II. Par conséquent, les chiffres pour 2008 sont fondés sur Bâle II. Les chiffres pour 2007 et 2006 sont fondés sur Bâle I.

² Conformément au chapitre 3863 du *Manuel de l'ICCA*, la Banque doit classer dans le bilan certaines catégories d'actions privilégiées et certains placements innovateurs des fonds propres de première catégorie à titre de passifs. Aux fins réglementaires, en raison de la clause de droit acquis accordée par le BSIF en ce qui concerne les instruments de fonds propres, ils sont toujours inclus dans les fonds propres de première catégorie.

³ Aux fins réglementaires uniquement, au quatrième trimestre de 2008, le décalage de un mois de la présentation des actifs de TD Banknorth et Commerce est éliminé en appliquant la même fin de période que celle de la Banque. Le placement de la Banque dans TD Ameritrade est converti selon le taux de change de fin de période de la Banque.

⁴ Quand les pertes prévues, comme calculées selon l'approche NI, excèdent le total des provisions, la différence sera déduite de la façon suivante : 50 % des fonds propres de première catégorie et 50 % des fonds propres de deuxième catégorie.

⁵ Fondé sur les lignes directrices émises par le BSIF en date du 20 février 2007, 100 % des participations importantes et des placements dans les filiales d'assurances détenus avant le 1^{er} janvier 2007 (à l'exclusion de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels) est déduit des fonds propres de deuxième catégorie. La déduction de 50 % des fonds propres de première catégorie et de 50 % des fonds propres de deuxième catégorie a été reportée respectivement jusqu'en 2009 et 2012 pour les participations importantes et les placements dans les filiales d'assurances. Depuis le 1^{er} janvier 2007, l'augmentation de la valeur des placements dans les filiales d'assurances ou des participations importantes, ou les deux, est assujettie à la déduction de 50 % des fonds propres de première catégorie et de 50 % des fonds propres de deuxième catégorie.

OBJECTIFS DE LA BANQUE

- Avoir des fonds propres suffisants pour garder la confiance des investisseurs et des déposants, tout en dégagant un rendement satisfaisant pour les actionnaires ordinaires.
- Posséder une structure de fonds propres appropriée, selon l'évaluation interne de la Banque, comme définie par les organismes de réglementation, et par rapport aux autres institutions financières.
- Obtenir le coût global le plus bas pour les fonds propres, tout en préservant une composition appropriée d'éléments de fonds propres afin de respecter les niveaux de capitalisation cibles.
- Maintenir des notations élevées auprès des agences de notation.

SOURCES DES FONDS PROPRES

Les fonds propres de la Banque proviennent principalement des actionnaires ordinaires et des bénéfices non répartis. Les autres sources englobent les actionnaires privilégiés de la Banque, les porteurs d'instruments innovateurs de fonds propres et les porteurs des titres de créance subordonnés de la Banque.

GESTION DES FONDS PROPRES

Le service Gestion de la trésorerie et du bilan gère les fonds propres de la Banque et est responsable de l'obtention, du maintien et du remboursement des fonds propres. Le conseil d'administration surveille la politique sur les fonds propres et la gestion des fonds propres.

La Banque détient toujours des capitaux suffisants, qui lui procurent la souplesse nécessaire pour prendre de l'expansion, tant par la croissance interne que par des acquisitions stratégiques. Les ratios des fonds propres élevés de la Banque sont attribuables à la génération interne de capitaux, à la gestion du bilan ainsi qu'à l'émission périodique de valeurs mobilières.

CAPITAL ÉCONOMIQUE

Le capital économique, ou capital investi, est la mesure interne dont la Banque se sert pour évaluer les fonds propres requis. Le capital économique est formé du capital à risque qui est nécessaire pour financer les pertes qui pourraient survenir dans des situations de crises économiques ou opérationnelles et du capital de placement qui a été utilisé pour financer les acquisitions ou les investissements dans des immobilisations pour soutenir la croissance future des bénéfices.

La Banque recourt à des modèles internes pour déterminer le capital à risque requis pour couvrir les risques d'exploitation et d'affaires. Les caractéristiques de ces modèles sont décrits à la section «Gestion des risques». À l'intérieur du cadre de mesure de la Banque, notre objectif est de maintenir le capital à risque servant à couvrir les pertes imprévues à un niveau élevé pour préserver la confiance et les notations. Le choix des cibles de capitaux internes fait par la Banque repose sur une base solide et est cohérent avec notre profil global de risque et l'environnement dans lequel la Banque fonctionne.

Depuis le 1^{er} novembre 2007, la Banque calcule ses fonds propres selon le dispositif sur les fonds propres de Bâle II. Par conséquent, en plus de couvrir les risques pilier 1 relatifs au risque de crédit (y compris le risque de contrepartie sur dérivés actuellement déterminé au moyen de l'évaluation du risque courant), au risque de marché et au risque d'exploitation, le cadre économique des fonds propres de la Banque couvre également d'autres risques importants pilier 2, notamment le risque commercial, le risque de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire et le risque de concentration.

La Banque fonde ses décisions d'affaires sur le rendement du capital économique et du profit économique, tout en s'assurant que, dans l'ensemble, elle atteint un équilibre entre le respect des exigences des organismes de réglementation et des agences de notation et les fonds disponibles.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Dispositif de l'Accord de Bâle II

Depuis le 1^{er} novembre 2007, la Banque se conforme à la ligne directrice du BSIF pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques et les fonds propres réglementaires. Cette ligne directrice repose sur le nouveau «Dispositif révisé de convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres» (Bâle II), émis par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Ce dispositif remplace l'Accord de Bâle I (Bâle I) mis en œuvre en 1988 et révisé en 1996. Les principes fondamentaux du nouvel accord tiennent compte des divers degrés de complexité et de technicité des banques pour faciliter la mise en application du cadre proposé. Le cadre permet aux banques admissibles d'établir leurs fonds propres en fonction de leur méthode d'évaluation interne, de gestion et d'atténuation des risques. Il offre en outre un éventail de méthodes, allant des plus simples aux plus évoluées, pour évaluer le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'exploitation. Une mesure plus évoluée des risques devrait aligner davantage les fonds propres réglementaires et le capital économique. De plus, le cadre comprend des dispositions prévoyant des changements de calcul des fonds propres de première catégorie et du total des fonds propres.

L'objectif de ce cadre est d'améliorer la constance des besoins internationaux de fonds propres et de rendre les fonds propres réglementaires nécessaires plus sensibles aux risques. Selon les approches plus évoluées, les banques font leurs propres estimations internes des composantes du risque, qu'elles utilisent pour établir les actifs pondérés en fonction des risques et calculer les fonds propres réglementaires. Les approches plus évoluées offrent une gestion des risques plus rigoureuse et plus exacte en alignant plus étroitement les fonds propres réglementaires et le profil de risque de la Banque. Bien que l'objectif global du nouveau cadre ne soit ni d'augmenter ni de diminuer le niveau général des fonds propres dans le système, il donnera lieu à une augmentation des fonds propres réglementaires pour certaines institutions financières, tandis que pour d'autres, une diminution des fonds propres réglementaires en résultera. Son incidence variera en fonction de la composition de l'actif, du risque et de l'expérience de pertes de chaque institution.

- La mise en œuvre des normes de fonds propres de Bâle II a débuté par le dépôt d'une déclaration parallèle surveillé par le BSIF tout au long de l'exercice 2007. La pleine conformité a été atteinte dès le 1^{er} novembre 2007.

- Au cours des deux premières années de la mise en œuvre (exercices 2008 et 2009), toute réduction des fonds propres sera limitée par des «planchers» de fonds propres réglementaires correspondant respectivement à 90 % et 80 % des normes de fonds propres conformément à Bâle I, sous réserve de l'approbation du BSIF.
- Au cours de l'exercice 2008, nous avons entrepris la communication des éléments clés de notre système de notation des risques ainsi que du mode connexe de calcul des actifs pondérés en fonction des risques et des fonds propres réglementaires conformément à Bâle II.

Aux fins comptables, la Banque suit les PCGR pour la consolidation des filiales et des coentreprises. Aux fins des fonds propres réglementaires, les filiales d'assurances sont déconsolidées et présentées comme une déduction du capital. Les filiales d'assurances sont assujetties à leurs propres normes de communication en matière d'adéquation des fonds propres selon la ligne directrice du BSIF sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent. À l'heure actuelle, aux fins des fonds propres réglementaires, toutes les entités de la Banque sont soit consolidées, soit déduites du capital, et aucun excédent de capital provenant d'une entité n'est constaté. En outre, aux fins réglementaires uniquement, au quatrième trimestre de 2008, le décalage de un mois de la présentation des actifs de TD Banknorth et de Commerce a été éliminé en appliquant la même fin de période que celle de la Banque. Le placement de la Banque dans TD Ameritrade est converti selon le taux de fin de période de la Banque.

Certaines des filiales de la Banque doivent respecter la réglementation soit du BSIF ou d'autres organismes de réglementation. Un grand nombre d'entre elles ont des exigences minimales de capitaux à respecter, et ces dernières pourraient limiter les capacités de la Banque à affecter une partie de ces capitaux ou de ces fonds à d'autres usages.

Fonds propres de première catégorie

Les fonds propres de première catégorie s'élevaient à 20,7 milliards de dollars au 31 octobre 2008 conformément à Bâle II. Fondé sur Bâle I, les fonds propres de première catégorie étaient de 15,6 milliards de dollars au 31 octobre 2007. Les activités de financement de la gestion des fonds propres au cours de l'exercice ont consisté en ce qui suit : la Banque a mobilisé 517 millions de dollars par l'émission d'actions ordinaires au cours de l'exercice, y compris 274 millions de dollars dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes; la Banque a émis 250 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang, série P, 200 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang, série Q, 250 millions de dollars d'actions privilégiées de premier rang, série R, 250 millions de dollars d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans, série S, 250 millions de dollars d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans, série Y et 250 millions de dollars d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans, série AA; une filiale de la Banque, TD Capital Trust III, a émis 1 milliard de dollars de titres TD Capital Trust III, série 2008. Après la fin de l'exercice, le 5 novembre 2008, la Banque a émis 220 millions de dollars d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans, série AC. Se reporter aux notes 13 et 15 afférentes aux états financiers consolidés de l'exercice 2008 de la Banque pour de plus amples renseignements.

Émission d'actions ordinaires

Le 24 novembre 2008, la Banque a annoncé qu'elle prévoyait améliorer davantage la situation de son capital en émettant 30,4 millions d'actions ordinaires à un prix de 39,50 \$. Par la suite, la Banque a annoncé l'exercice d'une option de surattribution pour émettre, selon les mêmes conditions, 4,56 millions d'actions ordinaires additionnelles pour générer un produit total brut de 1,38 milliard de dollars. La date de clôture prévue de l'émission est le 5 décembre 2008. L'émission sera admissible comme fonds propres de première catégorie pour la Banque.

En date du 1^{er} novembre 2008, sur une base pro forma, le ratio de fonds propres de première catégorie de la Banque était de 8,3 %. Sur une base pro forma, le ratio de fonds propres de première catégorie au 1^{er} novembre 2008 de la Banque serait d'environ 9,1 %, compte tenu du rajustement pour l'émission d'actions ordinaires de 1,38 milliard de dollars et l'émission d'actions privilégiées de série AC de 220 millions de dollars effectuée le 5 novembre 2008.

Fonds propres de deuxième catégorie

Au cours de l'exercice, la Banque a émis pour 4 milliards de dollars de débentures subordonnées; a racheté pour 1 milliard de dollars de débentures subordonnées; et une filiale de la Banque a racheté pour 74 millions de dollars américains de débentures subordonnées de second rang, une filiale de la Banque a racheté 16 millions de dollars US de débentures subordonnées de second rang; de ces émissions, un montant de 85 millions de dollars a été admis comme fonds propres réglementaires de catégorie 2B. Se reporter à la note 11 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008 de la Banque pour de plus amples renseignements.

DIVIDENDES

La politique de dividende de la Banque est approuvée par le conseil d'administration. Au cours de l'exercice, la Banque a haussé son dividende trimestriel à deux reprises, et le dividende trimestriel s'établissait à 0,61 \$ l'action au 31 octobre 2008, ce qui est conforme à la fourchette cible actuelle de 35 % à 45 % du bénéfice rajusté. Les dividendes en espèces déclarés et versés en 2008 ont atteint 2,36 \$ l'action (2,11 \$ en 2007; 1,78 \$ en 2006). Pour des renseignements sur les dividendes en espèces à verser sur les actions privilégiées de la Banque, se reporter aux notes 12 et 15 afférentes aux états financiers consolidés de l'exercice 2008 de la Banque. Au 31 octobre 2008, il y avait 810,1 millions d'actions ordinaires en circulation (717,8 millions en 2007; 717,4 millions en 2006). La capacité de la Banque de verser des dividendes est assujettie à la *Loi sur les banques* et aux exigences du BSIF. Se reporter à la note 15 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008 de la Banque pour de plus amples renseignements.

NOTATIONS

Au 31 octobre 2008, les notes à long terme suivantes étaient attribuées à la Banque : Fitch (AA-), Moody's (Aaa), DBRS (AA), et S&P (AA-).

RATIOS DE FONDS PROPRES

Les ratios de fonds propres permettent de mesurer la santé et la souplesse financières. Les ratios de fonds propres de la Banque sont calculés à l'aide des lignes directrices du BSIF. Depuis le 1^{er} novembre 2007, la Banque calcule ses fonds propres réglementaires selon les nouvelles règles en matière d'adéquation des fonds propres comprises dans Bâle II. Au niveau consolidé, la personne morale à laquelle Bâle II s'applique est La Banque Toronto-Dominion.

Le BSIF mesure l'adéquation des fonds propres des banques canadiennes d'après ses instructions pour déterminer le capital rajusté en fonction des risques, les actifs pondérés en fonction des risques et les risques hors bilan. Le BSIF définit deux principaux ratios d'adéquation des fonds propres : le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres. Le BSIF établit des niveaux cibles pour les banques canadiennes comme suit :

- Le ratio des fonds propres de première catégorie est défini comme les fonds propres de première catégorie réglementaires divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio de 7 % pour leurs fonds propres de première catégorie.
- Le ratio du total des fonds propres est défini comme le total des fonds propres réglementaires divisé par les actifs pondérés en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio de 10 % pour le total de leurs fonds propres.

Selon Bâle II, le ratio des fonds propres de première catégorie de la Banque et son ratio du total des fonds propres s'établissaient respectivement à 9,8 % et 12,0 % le 31 octobre 2008. Selon Bâle I, le ratio des fonds propres de première catégorie de la Banque et le ratio du total des fonds propres étaient respectivement de 10,3 % et 13,0 % le 31 octobre 2007. Le placement de la Banque dans TD Ameritrade est déduit du total des fonds propres, ce qui a une incidence importante sur le ratio du total des fonds propres. Au 31 octobre 2008, la Banque surpassait sa cible à moyen terme pour les fonds propres de première catégorie, qui est de 8 % à 8,5 %.

ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES

Selon Bâle II, les actifs pondérés en fonction des risques sont calculés pour chacune des composantes suivantes : le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'exploitation. Le risque d'exploitation est une nouvelle composante du total des actifs pondérés en fonction des risques et représente le risque de perte découlant du caractère inadéquat ou de la défaillance des processus, des gens et des systèmes internes ainsi que d'événements externes. Les actifs pondérés en fonction des risques de la Banque sont comme suit :

TABLEAU 35		ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – BÂLE II ¹	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)			2008
Risque de crédit			
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel			9 214 \$
Expositions sur la clientèle de détail			
renouvelables admissibles			14 307
Autres expositions sur la clientèle de détail			22 430
Siège social			79 802
Emprunteurs souverains			1 365
Banques			8 436
Expositions à la titrisation			6 360
Expositions sur actions avec droits acquis			2 044
Expositions sur actions assujetties à une			
méthode simple de pondération du risque			4 834
Expositions sur actions assujetties aux approches PD/PCD ²			388
Divers			29
Expositions assujetties à l'approche standard et à l'approche NI			149 209 \$
Rajustement des actifs pondérés en fonction			
des risques selon l'approche NI – facteur scalaire			5 119
Autres actifs exclus de l'approche standard ou de l'approche NI			13 543
Incidence nette de l'élimination du décalage			
de un mois des entités américaines			9 681
			177 552 \$
Risque de marché			
Approche des modèles internes – portefeuille d'opérations			9 644
Risque d'exploitation			
Approche indicateur de base			7 090
Approche standard			17 464
Total			211 750 \$

¹ Depuis le 1^{er} novembre 2007, la Banque a mis en œuvre les lignes directrices du BSIF selon Bâle II.

² Pour connaître la définition de PC et de PCD, se reporter à la rubrique «Risque de crédit».

Selon Bâle I, les actifs pondérés en fonction des risques sont établis en appliquant les pondérations en fonction des risques prescrites par le BSIF aux actifs du bilan et aux instruments financiers hors bilan, d'après le risque de crédit de la contrepartie. Les actifs pondérés en fonction des risques comprennent également une somme qui représente l'exposition au risque de marché de la Banque pour son portefeuille de négociation.

TABLEAU 36		ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – BÂLE I			
(en millions de dollars canadiens)		2007		2006	
		Solde	Solde pondéré en fonction des risques	Solde	Solde pondéré en fonction des risques
Actifs au bilan					
Liquidités et autres		16 536 \$	3 053 \$	10 782 \$	1 905 \$
Valeurs mobilières		123 036	4 984	124 458	4 792
Valeurs mobilières prises en pension		27 648	2 237	30 961	1 562
Prêts (montant net)		175 915	93 714	160 608	91 436
Engagements des clients au titre d'acceptations		9 279	9 279	8 676	8 676
Autres actifs		69 710	8 589	57 429	8 881
Total des actifs au bilan		422 124 \$	121 856 \$	392 914 \$	117 252 \$
Actifs hors bilan					
Instruments de crédit			20 015		14 818
Instruments financiers dérivés			7 573		6 647
Total des actifs hors bilan			27 588		21 465
Total de l'équivalent des actifs pondérés en fonction des risques					
– risque de crédit			149 444		138 717
– risque de marché			3 075		3 162
Total des actifs pondérés en fonction des risques			152 519 \$		141 879 \$

¹ Depuis le 1^{er} novembre 2006, tous les instruments financiers dérivés sont comptabilisés au bilan.

TABLEAU 37 ACTIONS EN CIRCULATION ET VALEURS MOBILIÈRES CONVERTIBLES EN ACTIONS ¹		
	31 octobre 2008 Nombre d'actions/de parts	31 octobre 2007 Nombre d'actions/de parts
Actions ordinaires en circulation (en millions d'actions)	810,1	717,8
Options sur actions (en millions d'actions)		
– droits acquis	23,0	15,0
– droits non acquis	4,5	5,1
Actions privilégiées de catégorie A émises par la Banque (en millions d'actions) :		
Série M	14,0	14,0
Série N	8,0	8,0
Série O	17,0	17,0
Série P	10,0	–
Série Q	8,0	–
Série R	10,0	–
Série S	10,0	–
Série Y	10,0	–
Série AA	10,0	–
Total des actions privilégiées	97,0	39,0
Titres de fiducie de capital		
Parts de fiducie émises par Fiducie de Capital TD (en milliers d'actions) :		
Série 2009	900	900
Parts de fiducie émises par Fiducie de Capital TD II (en milliers d'actions) :		
Série 2012-1	350	350

¹ Pour plus de détails, y compris le montant du capital, les caractéristiques de conversion et d'échange, et les distributions, se reporter aux notes 12, 13 et 15 afférentes aux états financiers consolidés de l'exercice 2008.

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal des affaires, la Banque participe à diverses opérations financières qui, selon les PCGR, ne sont pas constatées au bilan consolidé ou le sont mais à des montants différents des totaux notionnels ou contractuels. Ces arrangements hors bilan comportent, entre autres risques, des risques de marché, de crédit et d'illiquidité qui sont traités à la section «Gestion des risques», aux pages 66 à 79 du présent rapport de gestion. Les arrangements hors bilan, notamment les titrisations, les obligations contractuelles, certains engagements et certaines garanties, servent habituellement à la gestion des risques, à la gestion des fonds propres ou au financement.

STRUCTURES D'ACCUEIL

La Banque mène certaines activités en vertu d'arrangements avec des structures d'accueil (SA). Nous utilisons des SA pour obtenir des liquidités par la titrisation de certains actifs financiers de la Banque, afin d'aider nos clients à titriser leurs actifs financiers et de créer pour eux des produits de placement. Les SA peuvent être structurées en fiducies, en sociétés de personnes ou en sociétés commerciales, et elles peuvent être établies comme des structures d'accueil admissibles (SAA) ou comme des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Lorsqu'une entité est considérée comme une EDDV, l'entité doit être consolidée par le principal bénéficiaire. Pour de l'information détaillée sur la comptabilisation des EDDV, voir la note 6 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008.

Mécanisme important des marchés de capitaux, les titrisations assurent une liquidité en facilitant l'accès des investisseurs à des portefeuilles particuliers d'actifs et de risques. Une structure de titrisation type consiste pour la Banque à vendre des actifs à une SA qui, à son tour, finance l'achat de ces actifs par une émission de titres à des investisseurs. Habituellement créées pour répondre à un objectif unique et distinct, les SA ne sont pas des unités d'exploitation et n'ont habituellement pas d'employés. Les documents constitutifs de la SA décrivent le mode de distribution des flux de trésorerie provenant des actifs détenus par la SA entre les investisseurs et les autres tiers ayant droit à ces flux. La Banque est partie à des SA par voie de titrisations de ses actifs, de titrisations d'actifs initiés par un tiers et d'autres produits de placement et produits de financement.

La Banque réalise certaines titrisations de ses actifs et d'actifs initiés par un tiers par l'entremise de SAA. Une SAA est une fiducie ou une autre entité juridique manifestement distincte de la Banque, qui exerce certaines activités permises, qui détient des actifs précis et qui ne peut vendre ou céder des actifs particuliers qu'en réponse automatique à des situations réunissant des conditions particulières. Aucune partie, y compris la Banque, ne consolide de SAA.

La Banque surveille sa participation auprès des SA par l'entremise de son comité des risques de réputation. Le comité a pour mandat de revoir les opérations structurées et les arrangements de crédit complexes susceptibles de présenter d'importants risques de réputation, juridiques, de réglementation, comptables ou fiscaux, y compris les opérations faisant appel à des SA.

TITRISATION D'ACTIFS DE LA BANQUE

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts sur cartes de crédit et des prêts hypothécaires commerciaux pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses

sources de financement et optimiser la gestion de sa situation financière. L'ensemble des produits titrisés par la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes. Ces expositions de titrisation sont décrites ci-après.

TABLEAU 38		TOTAL DES RISQUES EN COURS TITRISÉS PAR LA BANQUE EN TANT QU'INITIATEUR ^{1,2}							
(en millions de dollars canadiens)		2008				2007			
		SAA importantes non consolidées		SA importantes non consolidées		SAA importantes non consolidées		SA importantes non consolidées	
		Valeur comptable des droits conservés		Valeur comptable des droits conservés		Valeur comptable des droits conservés		Valeur comptable des droits conservés	
		Actifs titrisés		Actifs titrisés		Actifs titrisés		Actifs titrisés	
Prêts hypothécaires résidentiels		– \$	– \$	24 332 \$	421 \$	– \$	– \$	20 352 \$	289 \$
Prêts aux particuliers		8 100	80	–	–	9 000	71	–	–
Prêts sur cartes de crédit		–	–	–	–	800	6	–	–
Prêts hypothécaires commerciaux		148	4	–	–	163	5	–	–
		8 248 \$	84 \$	24 332 \$	421 \$	9 963 \$	82 \$	20 352 \$	289 \$

¹ Certains chiffres correspondants ont été retraités et reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

² Dans toutes les opérations de titrisation entreprises par la Banque relativement à ses propres actifs, la Banque a agi en tant que banque initiatrice et a conservé un risque de titrisation.

Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque peut être exposée aux risques liés aux prêts transférés dans les structures de titrisation par l'intermédiaire des droits conservés. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts hypothécaires résidentiels titrisés, ces prêts étant tous garantis par un gouvernement.

Prêts aux particuliers

La Banque titrise des prêts aux particuliers au moyen de SAA et de conduits à vendeur exclusif par l'entremise de SAA. Au 31 octobre 2008, l'encours du papier commercial émis par les conduits à vendeur exclusif s'établissait à 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars au 31 octobre 2007), alors que l'encours des billets à terme émis par une autre SAA soutenue par la Banque s'élevait à 3,0 milliards de dollars (3,9 milliards de dollars au 31 octobre 2007). Bien que la probabilité de perte soit négligeable, au 31 octobre 2008, le risque éventuel maximal de perte auquel la Banque est exposée pour ces conduits, du seul fait des facilités de liquidité fournies, était de 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars au 31 octobre 2007), dont une tranche de 1,1 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2007) de prêts aux particuliers sous-jacents était assurée par un gouvernement. En outre, la Banque disposait de droits conservés de 80 millions de dollars (71 millions de dollars au 31 octobre 2007) liés à la marge excédentaire.

Prêts sur cartes de crédit

La Banque fournit un rehaussement de crédit à la SAA du fait de ses droits conservés dans la marge excédentaire. Au 31 octobre 2008, les billets à terme en circulation émis par le véhicule de titrisation des prêts sur cartes de crédit sont arrivés à échéance; ainsi, le risque éventuel maximal de perte était de néant (6 millions de dollars au 31 octobre 2007) en raison des droits conservés.

Prêts hypothécaires commerciaux

Au 31 octobre 2008, le risque éventuel maximal de perte de la Banque s'établissait à 4 millions de dollars (5 millions de dollars au 31 octobre 2007) en raison des droits conservés dans la marge excédentaire et le compte de sûreté en numéraire de la SAA.

Titrisation d'actifs initiés par un tiers

La Banque gère des conduits à plusieurs vendeurs et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir un rehaussement de crédit. Les actifs initiés par un tiers sont titrisés par l'entremise de SA soutenues par la Banque, qui ne sont pas consolidées par la Banque. Au 31 octobre 2008, le risque éventuel maximal de perte de la Banque étant donné les droits qu'elle détient dans le papier commercial et les facilités de liquidité de style mondial qu'elle fournit aux conduits à plusieurs vendeurs s'élevait à 10,7 milliards de dollars au 31 octobre 2008 (12,7 milliards de dollars au 31 octobre 2007). En outre, la Banque s'est engagée à fournir des facilités de crédit additionnelles de 1,8 milliard de dollars (2,5 milliards de dollars au 31 octobre 2007) à l'égard du PCAA qui pourrait éventuellement être émis par les conduits. Au 31 octobre 2008, la Banque fournissait également un rehaussement de crédit spécifique de 78 millions de dollars (59 millions de dollars au 31 octobre 2007) pour des transactions.

L'ensemble des actifs titrisés par des tiers soutenus par la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes. Le tableau suivant présente des informations sur les conduits de PCAA à plusieurs vendeurs qui sont gérés par la Banque.

TABLEAU 39		TOTAL DE L'EXPOSITION AUX ACTIFS INITIÉS PAR UN TIERS TITRISÉS PAR DES CONDUITS SOUTENUS PAR LA BANQUE ¹							
(en millions de dollars canadiens)		2008				2007			
		SA importantes non consolidées		Notation des actifs des SA		SA importantes non consolidées		Notation des actifs des SA	
				AA+ à AA-				AA+ à AA-	
				Durée moyenne pondérée prévue (en années) ²					
Prêts hypothécaires résidentiels		3 428 \$	3 378 \$	50 \$	1,6	3 046 \$	2 998 \$	48 \$	\$
Prêts sur cartes de crédit		500	500	–	3,7	486	486	–	
Prêts et crédit-bail – automobiles		4 474	4 470	4	1,3	5 593	5 589	4	
Prêts et crédit-bail – matériel		638	636	2	1,2	701	700	1	
Comptes clients		1 705	1 679	26	3,0	2 833	2 805	28	
		10 745 \$	10 663 \$	82 \$	1,8	12 659 \$	12 578 \$	81 \$	\$

¹ Certains montants correspondants ont été retraités et reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

² La durée moyenne pondérée prévue pour chaque type d'actif est fonction de chacun des engagements d'acquisition restants du conduit pour les ensembles renouvelables et de la durée moyenne pondérée prévue pour les actifs des ensembles décroissants.

Facilités de liquidité de conduits soutenus par des tiers

La Banque est exposée à des risques aux États-Unis en raison de facilités de liquidité de 465 millions de dollars (427 millions de dollars au 31 octobre 2007) fournies à des conduits soutenus par des tiers, sur lesquelles 24 millions de dollars (néant au 31 octobre 2007) ont été tirés. Les actifs dans ces conduits sont principalement des actifs financiers liés au secteur automobile, y compris des prêts et du crédit-bail. Si des montants sont tirés sur ces facilités, l'exposition au risque de crédit de la Banque sera principalement notée AAA.

AUTRES PRODUITS DE PLACEMENT ET DE FINANCEMENT

Autres opérations de financement

La Banque conclut des opérations avec d'importantes sociétés clientes américaines par l'entremise d'EDDV codétenues dans le but de leur offrir du financement à coût économique. Au 31 octobre 2008, la Banque avait fourni environ 2,13 milliards de dollars (3,0 milliards de dollars au 31 octobre 2007) de financement dans le cadre de ces opérations à ces EDDV. La Banque a reçu des garanties ou des droits de recours de banques américaines importantes ayant des notations de crédit équivalentes à la notation AA de S&P pour couvrir entièrement ses placements

dans ces EDDV. À la mise en place des opérations, les contreparties ont donné des sûretés en faveur de la Banque et la Banque a acheté une protection de crédit visant à réduire davantage son exposition aux banques américaines. Au 31 octobre 2008, l'exposition nette de la Banque aux banques américaines, compte tenu des sûretés et des swaps sur défaillance de crédit, approchait 960 millions de dollars (1,5 milliard de dollars au 31 octobre 2007). Au 31 octobre 2008, le risque éventuel maximal de perte auquel la Banque était exposée compte non tenu des garanties, recours, sûretés et swaps sur défaillance de crédit approchait 2,13 milliards de dollars (3,0 milliards de dollars au 31 octobre 2007). Les opérations confèrent à la Banque ou aux contreparties le pouvoir de choisir de cesser d'y prendre part dans un court délai. Au 31 octobre 2008, les actifs dans ces EDDV totalisaient plus de 8 milliards de dollars (12,0 milliards de dollars au 31 octobre 2007).

Exposition aux titres adossés à des créances

Depuis la décision prise en 2005 de sortir des activités de produits structurés, la Banque ne crée plus de structures de titres adossés à des créances. Le total des titres adossés à des créances achetés et vendus dans le portefeuille de négociation au 31 octobre 2008 était comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2008 ¹		2007 ¹	
	Notionnel	Juste valeur positive (négative)	Notionnel	Juste valeur positive (négative)
Financé				
Titres adossés à des créances – Protection achetée au moyen des billets liés à des effets de crédit émis par la Banque	283 \$	(38) \$	304 \$	(205) \$
Non financé				
Titres adossés à des créances – Protection vendue				
– juste valeur positive	891	–	742	5
– juste valeur négative	–	(278)	–	(13)
Titres adossés à des créances – Protection achetée				
– juste valeur positive	261	104	439	10
– juste valeur négative	–	(28)	–	(14)
Non financé – Portefeuille de référence similaire				
Titres adossés à des créances – Protection vendue				
– juste valeur positive	1 820	5	1 367	–
– juste valeur négative	–	(568)	–	(38)
Titres adossés à des créances – Protection achetée				
– juste valeur positive	1 883	613	1 417	47
– juste valeur négative	–	(5)	–	–

¹ Ce tableau exclut la tranche de titres adossés à des créances de l'indice standard.

La Banque n'a pas d'exposition à des prêts hypothécaires à risque américains par l'entremise des structures de titres adossés à des créances. Les structures de titres adossés à des créances sont composées de titres de créance de sociétés de grande qualité. Les couvertures sur le portefeuille de référence similaire ne sont pas conclues avec des assureurs monogammes, mais plutôt avec des institutions financières mondiales, comme des banques universelles ou des courtiers en valeurs mobilières. Toutes les expositions sont gérées selon des limites de risque approuvées par le service Gestion des risques de la Banque et sont couvertes au moyen de divers instruments financiers, y compris des dérivés de crédit et des obligations au sein du portefeuille de négociation, qui ne sont pas inclus dans ce tableau. Le risque de contrepartie sur les couvertures est garanti par des ententes de soutien au crédit et des accords de compensation, comme d'autres contrats dérivés négociés hors Bourse. Les positions de la Banque dans des titres adossés à des créances sont évaluées à la juste valeur à l'aide de techniques d'évaluation intégrant des intrants importants sur des marchés non observables. L'effet que pourrait avoir l'utilisation d'autres hypothèses possibles et raisonnables aux fins de l'évaluation de ces positions dans des titres adossés à des créances varierait d'une réduction de 11 millions de dollars de la juste valeur à une hausse de 9 millions de dollars de la juste valeur. Une analyse de sensibilité a été effectuée pour tous les éléments évalués à la juste valeur à l'aide de techniques d'évaluation intégrant des intrants importants sur des marchés non observables, et est présentée à la page 83 du présent rapport de gestion.

Engagements

La Banque conclut différentes ententes pour répondre aux besoins financiers de ses clients et comme source de revenus d'honoraires pour elle. Les engagements importants de la Banque comprennent des lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution, des lettres de crédit documentaires et commerciales ainsi que des engagements de crédit. Ces produits peuvent exposer la Banque à des risques d'illiquidité, de crédit ou de réputation. Il y a des processus de gestion et de contrôle des risques adéquats en place pour réduire ces risques. Certains engagements restent exclus du bilan. La note 28 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008 de la Banque contient de l'information détaillée sur le montant de crédit additionnel maximal que la Banque pourrait être tenue de fournir.

Ententes de crédit de financement adossé

Les «engagements de crédit», qui sont présentés à la note 28 afférente aux états financiers consolidés pour l'exercice 2008, sont des ententes de financement adossé. Les ententes de financement adossé sont des engagements à fournir un financement à un emprunteur de gros dont le degré d'endettement est plus élevé, selon son ratio emprunts/capitaux propres, par rapport à son secteur d'activité. L'exposition de la Banque à des engagements de financement adossé n'était pas importante au 31 octobre 2008, à l'exception d'un engagement de financement de 3,3 milliards de dollars (3,3 milliards de dollars au 31 octobre 2007) envers un consortium dirigé par le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario dans son offre visant la privatisation de BCE Inc. qui devrait se conclure en décembre 2008. Les engagements de financement relatifs aux prêts que la Banque prévoit syndiquer sont comptabilisés comme dérivés à la juste valeur, et les variations de leur juste valeur sont comptabilisées en résultat net. Le 26 novembre 2008, BCE Inc. a informé le public qu'elle avait reçu des vérificateurs KPMG un avis préliminaire selon lequel BCE Inc. ne satisfait pas aux tests de solvabilité post-transaction définis dans l'entente de privatisation qui devrait prendre effet le 11 décembre 2008. La Banque continuera de surveiller sa position au fur et à mesure des événements.

FIDUCIES DE CAPITAL

La Banque est le promoteur de SA pour mobiliser des capitaux, y compris les titres de Fiducie de capital TD II, série 2012-1 (TD CaTS II), émis par Fiducie de capital TD II (la Fiducie II) qui est une EDDV. Comme la Banque n'est pas le principal bénéficiaire de la Fiducie II, elle ne la consolide pas. Pour des détails sur cette activité des fiducies de capital et sur les modalités des TD CaTS II émis et en circulation, voir la note 13 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008.

GARANTIES

Dans le cours normal des affaires, la Banque conclut divers contrats de garantie visant à soutenir ses clients. Les principaux types de garanties que la Banque offre comprennent des lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution, des actifs vendus avec recours, des rehaussements de crédit et des ententes d'indemnisation. Certaines garanties demeurent hors bilan. Pour de l'information détaillée sur la comptabilisation des garanties de la Banque, voir la note 28 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008.

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Opérations entre apparentés

OPÉRATIONS AVEC DES PERSONNES LIÉES

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2008, la Banque a acheté au pair, d'un fonds géré par la Banque, certains titres dont la valeur nominale s'établissait à environ 300 millions de dollars. La Banque a immédiatement constaté une perte sur titres de 45 millions de dollars, qui a été comptabilisée dans le secteur Services bancaires de gros.

OPÉRATIONS AVEC DES DIRIGEANTS ET DES ADMINISTRATEURS ET DES PERSONNES LIÉES

La Banque consent des prêts à ses dirigeants et à ses administrateurs ainsi qu'à des personnes avec qui ils ont des liens. Les prêts aux administrateurs et aux dirigeants sont faits aux conditions du marché à moins, dans le cas de produits et services bancaires destinés aux dirigeants, de stipulation contraire aux termes des lignes directrices de politiques approuvées qui régissent tous les employés. Les montants en cours s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007
Prêts aux particuliers, y compris les prêts hypothécaires	11 \$	7 \$
Prêts aux entreprises	110	103
Total	121 \$	110 \$

En outre, la Banque offre des plans d'unités d'actions différées et d'autres plans aux administrateurs externes, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Pour plus de renseignements, voir la note 18 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008.

Dans le cours normal des affaires, la Banque fournit également divers services bancaires aux sociétés affiliées et autres sociétés liées à des conditions similaires à celles offertes à des tiers non liés.

OPÉRATIONS AVEC TD AMERITRADE

En vertu d'une convention d'actionnaires relativement au placement en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a désigné quatre des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade. Une description des opérations importantes de la Banque et de ses sociétés liées à TD Ameritrade est présentée ci-après.

Convention sur les comptes de dépôt du marché monétaire

La Banque a conclu avec TD Ameritrade une convention en vertu de laquelle elle met à la disposition des clients de TD Ameritrade des comptes de dépôt du marché monétaire à titre de comptes de passage désignés. TD Ameritrade assure les services de marketing et de soutien pour ces comptes, et, en contrepartie de ces services, la Banque lui a versé des honoraires de 657,0 millions de dollars en 2008 (592,3 millions de dollars en 2007).

Au 31 octobre 2008, les montants à recevoir de TD Ameritrade s'élevaient à 115,3 millions de dollars (12,4 millions de dollars en 2007). Au 31 octobre 2008, les montants à payer à TD Ameritrade atteignaient 225,1 millions de dollars (100,8 millions de dollars en 2007).

OPÉRATIONS AVEC SYMCOR

La Banque détient un tiers du capital de Symcor Inc. (Symcor), un fournisseur nord-américain de services d'impartition pour le secteur des services financiers, notamment des services de traitement de chèques et de paiements, de production de relevés et de gestion de documents. La Banque comptabilise sa part des résultats de Symcor selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation. Au cours de l'exercice, la Banque a versé 164,0 millions de dollars (128,7 millions de dollars en 2007) pour ces services. Au 31 octobre 2008, le montant à verser à Symcor était de 38,4 millions de dollars (11,2 millions de dollars en 2007).

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Instruments financiers

La Banque, en tant qu'institution financière, possède des actifs et des passifs qui se composent essentiellement d'instruments financiers. Les actifs financiers de la Banque comprennent, entre autres, des liquidités, des valeurs mobilières, des prêts et des dérivés, tandis que les passifs financiers comprennent des dépôts, des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert, des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension, des instruments dérivés et des titres de créance subordonnés.

La Banque utilise des instruments financiers à des fins de transaction et à des fins autres que de transaction. En règle générale, la Banque s'engage dans des activités de transaction par l'achat et la vente de valeurs mobilières dans le but d'obtenir des liquidités et de combler les besoins des clients et, plus rarement, par la prise de positions de transaction exclusives dans le but de dégager un profit. Les instruments financiers détenus à des fins de transaction comprennent les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction et les dérivés détenus à des fins de transaction. Les instruments financiers détenus à des fins autres

que de transaction se composent de la majorité du portefeuille de prêts, des valeurs mobilières détenues à des fins autres que de transaction, des dérivés de couverture et des passifs financiers de la Banque. En date du 1^{er} novembre 2006, la Banque a adopté les nouvelles normes comptables relatives aux instruments financiers, avec application prospective. Selon ces nouvelles normes, les instruments financiers qui sont classés comme instruments détenus à des fins de transaction, ceux désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, ceux classés comme disponibles à la vente et tous les instruments dérivés sont évalués à la juste valeur dans les états financiers consolidés. Les instruments financiers classés comme détenus jusqu'à leur échéance, comme prêts et créances et comme autres passifs sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour de plus amples renseignements sur la façon de calculer la juste valeur des instruments financiers, se reporter à la rubrique «Estimations comptables critiques» à la page 80. L'utilisation d'instruments financiers permet à la Banque de dégager des profits sous la forme de revenus d'intérêts et d'honoraires. Les instruments financiers créent également divers risques que la Banque gère par la voie de ses politiques et procédures étendues de gestion des risques. Les principaux risques sont les risques de taux d'intérêt, de crédit et d'illiquidité ainsi que le risque lié aux actions et le risque de change. Pour une description plus détaillée de la façon dont la Banque gère ses risques, se reporter à la section «Gestion des risques» aux pages 66 à 79.

Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs

Outre les risques décrits à la section Gestion des risques, beaucoup d'autres facteurs de risque, dont beaucoup échappent à notre contrôle, pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent de façon importante de nos plans, de nos objectifs et de nos estimations. Certains de ces facteurs sont décrits ci-dessous. Tous les énoncés prospectifs, y compris les énoncés prospectifs inclus dans le présent rapport de gestion, sont naturellement associés à des risques et à des incertitudes, de nature générale et spécifique, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Certains de ces facteurs sont présentés ci-dessous et d'autres sont cités dans la mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs, en page 17 du présent rapport de gestion.

FACTEURS LIÉS AU SECTEUR

Conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités

La Banque exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays. Par conséquent, la conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités a une incidence importante sur ses bénéfices. Les facteurs conjoncturels comprennent notamment les taux d'intérêt à court et à long terme, l'inflation, les fluctuations des marchés financiers et du marché de la dette, les taux de change, la vigueur de l'économie, les menaces terroristes et le volume d'affaires réalisé dans une région donnée. Par exemple, si l'économie traversait une période de ralentissement marquée par une hausse du chômage et une baisse du revenu familial, cela aurait un effet négatif sur les bénéfices et les investissements des sociétés, la consommation et la demande de nos prêts et autres produits, et notre provision pour pertes sur créances augmenterait probablement, ce qui porterait atteinte à nos bénéfices. De même, un désastre naturel pourrait causer une interruption des affaires et entraîner un accroissement des demandes de règlement qui pourrait nuire à nos résultats. De plus, les marchés des capitaux sont généralement caractérisés par de nombreuses interconnexions entre les institutions financières. Par conséquent, les défauts d'autres institutions financières au Canada, aux États-Unis ou dans d'autres pays pourraient avoir une incidence défavorable sur la Banque.

Taux de change

Les variations des taux de change au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où la Banque exerce ses activités ont une incidence sur la situation financière de la Banque (en raison des écarts de conversion) et sur ses bénéfices futurs. Par exemple, si le dollar canadien s'apprécie par rapport au dollar américain, ou l'inverse, les placements et les bénéfices de la Banque aux États-Unis pourraient être touchés négativement ou positivement. Les variations du dollar canadien par rapport au dollar américain peuvent aussi avoir des retombées sur les bénéfices des petites entreprises, des commerces et des grandes sociétés qui sont des clients de la Banque au Canada.

Politiques monétaires et économiques

Les bénéfices de la Banque sont touchés par les politiques économiques et monétaires de la Banque du Canada, de la Réserve fédérale américaine, du Trésor des États-Unis, de la U.S. Federal Insurance Deposit Corporation et de divers autres organismes de réglementation internationaux. L'adoption de nouvelles politiques économiques ou monétaires par ces organismes, des modifications des politiques déjà en place ou une variation de la masse monétaire et du niveau général des taux d'intérêt peuvent nuire à la rentabilité de la Banque. Les conséquences involontaires des nouvelles politiques et des modifications des politiques existantes peuvent comprendre une diminution de la concurrence, un accroissement de l'incertitude sur les marchés et, dans des pays autres que le Canada, un traitement préférentiel accordé à certaines institutions de ces pays. Une fluctuation des taux d'intérêt fait varier l'écart entre les intérêts payés sur les dépôts et les intérêts gagnés sur les prêts de la Banque, ce qui entraîne une variation du revenu d'intérêts net de la Banque. Les modifications des politiques monétaires et les fluctuations des marchés des capitaux et leur incidence sur la Banque échappent au contrôle de la Banque qui ne peut ni les prévoir ni les anticiper.

Concurrence

À l'heure actuelle, la Banque exerce ses activités dans un secteur très concurrentiel et son rendement est tributaire du niveau de concurrence. De nombreux facteurs influent sur la capacité de maintenir la clientèle et d'attirer de nouveaux clients, comme les prix des produits ou des services, le niveau de service à la clientèle offert et les modifications des produits et services proposés. La détérioration de ces facteurs ou la perte d'une part de marché peuvent avoir un effet défavorable sur les bénéfices de la Banque. En outre, d'autres types d'institutions financières, comme les sociétés d'assurance, ainsi que des établissements non financiers offrent de plus en plus de produits et de services traditionnellement offerts par les banques. Cette forme de concurrence peut avoir des effets néfastes sur les bénéfices de la Banque si elle entraîne une baisse des revenus d'honoraires et du revenu d'intérêts net.

Modifications des lois et des règlements et poursuites judiciaires

Les modifications des lois et des règlements actuels, y compris les changements touchant leur interprétation ou leur mise en œuvre, et la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements pourraient avoir une incidence défavorable sur la Banque, par exemple en limitant la gamme de produits ou de services qu'elle peut offrir ou en augmentant la capacité des concurrents à rivaliser avec ses produits ou ses services. Un manquement de la Banque à l'égard des lois et des règlements applicables pourrait entraîner des sanctions et des amendes pouvant avoir une incidence défavorable sur les bénéfices de la Banque et sur sa réputation.

Exactitude et intégralité des renseignements sur les clients et les contreparties

Dans ses décisions concernant l'autorisation d'un crédit ou d'autres opérations avec des clients et des contreparties, la Banque peut se fier à des renseignements fournis par ces parties, y compris des états financiers et d'autres informations financières. La Banque peut également se fier aux déclarations faites par des clients et des contreparties à l'égard de l'exactitude et de l'intégralité de ces renseignements. La situation financière et les bénéfices de la Banque peuvent subir des conséquences néfastes si elle se fie à des états financiers ou à de l'information qui ne sont pas conformes aux PCGR, qui sont trompeurs ou qui ne présentent pas, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation des clients et des contreparties.

Conventions et méthodes comptables utilisées par la Banque

Les conventions et les méthodes comptables utilisées par la Banque établissent la façon dont la Banque présente sa situation financière et ses résultats d'exploitation, et peuvent exiger que la direction fasse des estimations ou qu'elle recoure à des hypothèses portant sur des questions qui sont, par nature, incertaines. Ces estimations et ces hypothèses peuvent être révisées et toute modification peut avoir une incidence néfaste marquée sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque.

FACTEURS PARTICULIERS À LA BANQUE

Nouveaux produits et services pour maintenir ou accroître la part de marché

La capacité de la Banque à maintenir ou à accroître sa part de marché dépend, en partie, de sa capacité à adapter ses produits et ses services aux normes changeantes du secteur. Les sociétés de services financiers subissent de plus en plus de pression pour que les prix des produits et des services baissent et que l'offre de services commodités augmente, comme le prolongement des heures d'ouverture des succursales. De ce fait, le revenu d'intérêts net ou les revenus tirés des produits et des services de la Banque donnant droit à des commissions peuvent diminuer, les frais de la Banque peuvent augmenter et le bénéfice net peut en souffrir. En outre, l'engouement pour de nouvelles technologies pourrait entraîner de grandes dépenses pour la Banque afin de modifier ou d'adapter ses produits et ses services. La Banque pourrait être incapable de déployer avec succès de nouveaux produits et services, de les faire accepter par le marché ou de développer une clientèle et de la fidéliser.

Acquisitions et plans stratégiques

La Banque soupèse régulièrement des occasions d'acquérir d'autres sociétés de services financiers ou une partie de leurs activités, soit directement, soit indirectement au moyen des stratégies d'acquisition de ses filiales. Bien que la Banque entreprenne un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, il est possible que des facteurs imprévus surgissent et rien ne garantit que nous réaliserons nos objectifs financiers ou stratégiques ou ferons les économies de coûts prévues par suite des acquisitions et malgré nos efforts d'intégration. La capacité de la Banque ou d'une filiale de réaliser avec succès une acquisition est souvent assujettie à l'approbation des organismes de réglementation et des actionnaires, et la Banque ne peut être certaine ni du moment où l'approbation des organismes de réglementation et des actionnaires sera accordée ni des conditions en vertu desquelles elle le sera, le cas échéant. Le rendement financier de la Banque est également tributaire de sa capacité à exécuter les plans stratégiques élaborés par la direction. Si les plans stratégiques ne se réalisent pas avec succès ou s'ils sont modifiés, les résultats de la Banque pourraient croître plus lentement ou décroître.

Capacité de recruter des dirigeants clés et de les maintenir en poste

Le rendement futur de la Banque repose en grande partie sur sa capacité à recruter des dirigeants clés et à les maintenir en poste. Les services financiers se livrent une vive concurrence pour attirer les meilleurs candidats. Bien que le but des politiques et des pratiques de gestion des ressources de la Banque soit de recruter des dirigeants clés et de les maintenir en poste au sein de la Banque ou d'une société acquise par la Banque, rien ne garantit que la Banque pourra y arriver.

Infrastructure commerciale

Des tiers fournissent des composantes essentielles de l'infrastructure commerciale de la Banque comme les connexions à Internet et l'accès aux réseaux. Compte tenu du volume élevé d'opérations que nous traitons quotidiennement, certaines erreurs peuvent se répéter ou se combiner avant d'être découvertes et rectifiées avec succès. Malgré les plans d'urgence que nous avons mis en place, des interruptions de services Internet, de services d'accès aux réseaux ou d'autres services de communication voix-données fournis par ces tiers pourraient avoir une incidence néfaste sur la capacité de la Banque à offrir des produits et des services aux clients et à exercer autrement ses activités.

Adéquation du cadre de gestion des risques de la Banque

Le cadre de gestion des risques de la Banque comporte divers processus et stratégies visant à gérer les risques. Parmi les types de risques auxquels la Banque fait face, mentionnons les risques de crédit, de marché (y compris les marchés des actions et des marchandises), d'illiquidité, de taux d'intérêt, d'exploitation, de réputation, d'assurance, de stratégie, de change et de réglementation, ainsi que le risque juridique et d'autres risques. Rien ne garantit que le cadre de gestion des risques de la Banque, y compris les hypothèses et les modèles sous-jacents, sera efficace dans toutes les situations et circonstances. Par exemple, le caractère instable des perturbations actuelles sur le marché peut créer une incertitude qui mine les efforts mis en œuvre pour atténuer ou corriger ces perturbations. Si le cadre de gestion des risques de la Banque se révélait inefficace, en raison de changements dans la situation de la Banque ou des marchés ou d'autres changements, la Banque pourrait subir des pertes imprévues et pourrait être sérieusement touchée.

Modifications de nos notations de crédit

Rien ne garantit que les notations de crédit et les perspectives connexes attribuées à la Banque par des agences de notation comme Moody's Investors Service, Standard & Poor's, Fitch Ratings ou DBRS ne seront pas abaissées ou que ces agences de notation ne formuleront pas de commentaires défavorables sur la Banque. Des modifications pareilles pourraient entraîner une hausse des frais de financement et réduire l'accès aux marchés financiers. Une baisse des notations de crédit pourrait aussi nuire à la capacité de la Banque de conclure, dans le cours normal des affaires, des opérations sur dérivés ou des opérations de couverture et avoir une influence sur les coûts liés à ces opérations.

Gestion des risques

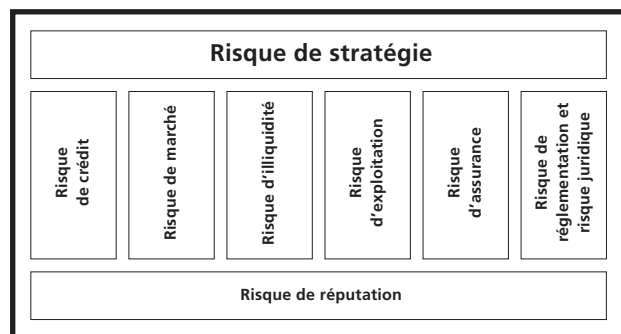
SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité dans les services financiers suppose inévitablement de prendre des risques mesurés et de les gérer. Le défi et l'objectif de la Banque sont d'obtenir un rendement stable et durable pour chaque dollar de risque que nous prenons, tout en investissant continuellement dans nos entreprises afin d'atteindre nos objectifs de croissance future. Nos ressources et nos processus de gestion des risques sont conçus pour permettre à toutes nos entreprises de comprendre les risques auxquels elles sont exposées et de mettre au point des stratégies qu'elles doivent gérer de façon adéquate. Ces ressources et processus sont renforcés par notre culture qui met l'accent sur la transparence et la responsabilisation en matière de gestion des risques.

RISQUES POUR NOS ENTREPRISES

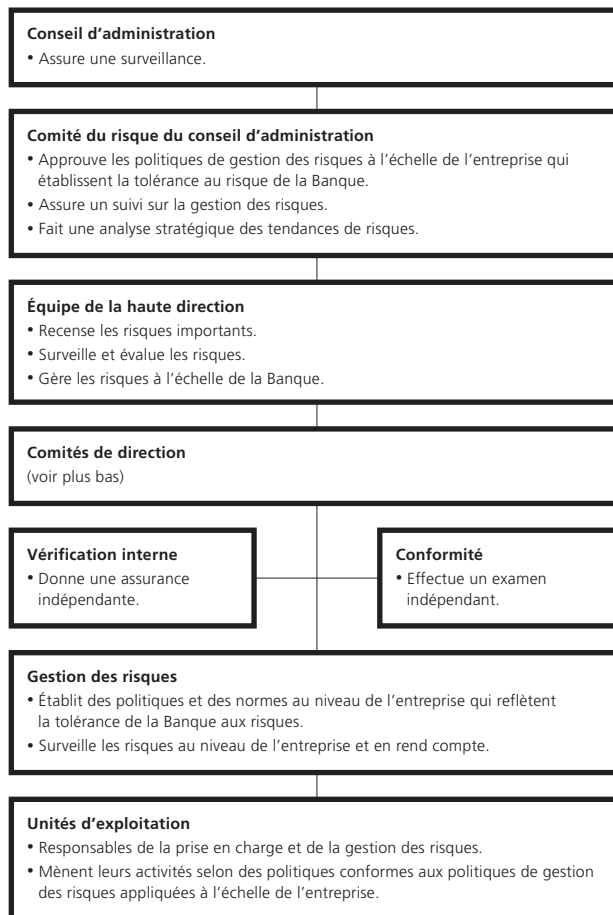
Nous avons créé un cadre de gestion des risques (voir le schéma ci-après) qui recense et définit un grand nombre de risques auxquels peuvent être exposées nos entreprises et nos activités d'exploitation et qui pourraient menacer la Banque dans son ensemble. Ce cadre nous donne une vue globale de tous les risques éventuels auxquels la Banque et chacune de ses entreprises sont confrontées et nous permet d'élaborer des stratégies de gestion pertinentes. Un risque lié à un secteur peut parfois accroître un risque lié à un autre secteur. Le cadre de gestion des risques établit les grandes catégories de risques et indique la façon dont une variation du risque de stratégie peut avoir une incidence sur les variations d'autres catégories de risques.

CADRE DE GESTION DES RISQUES



RESPONSABLES DE LA GESTION DES RISQUES

Notre structure de gouvernance pour la gestion des risques met l'accent sur un équilibre entre une surveillance rigoureuse centralisée et un contrôle des risques par les unités d'exploitation fondé sur la responsabilisation claire et la prise en charge des risques. Cette structure nous assure que l'information importante sur les risques est diffusée par les unités d'exploitation et les fonctions chargées de la supervision à l'équipe de la haute direction et au conseil d'administration.



Comités de direction		
Comité d'examen du rendement d'entreprise - Présidé par le président et chef de la direction. - Est responsable de l'examen et de la surveillance des stratégies d'affaires et du rendement d'exploitation de la Banque.		
Comité de gestion des risques et du bilan - Présidé par le président et chef de la direction. - Est responsable de la surveillance de la gestion des risques et de la situation financière de la Banque.	Comité de surveillance des risques d'exploitation - Présidé par le chef de la gestion des risques. - Est responsable de la supervision de toutes les activités de gestion des risques d'exploitation de la Banque et de la conformité de la Banque aux lois et aux règlements.	Comité de l'actif et du passif - Présidé par le vice-président à la direction, Développement interne. - Est responsable de la surveillance du risque de marché lié aux activités autres que de négociation de la Banque, de la situation de financement et de trésorerie consolidée et de la situation des fonds propres consolidés, y compris la couverture des capitaux en monnaies étrangères.
Comité du risque de réputation - Présidé par le chef du contentieux. - Est responsable de l'examen et de l'approbation des questions de risque de réputation de même que des opérations sur produits structurés complexes, et de l'établissement et de la supervision de la politique relative au risque de réputation.	Comité de divulgation - Présidé par le chef des finances. - S'assure que des contrôles et des procédures adéquats sont en place pour présenter des informations fiables et conformes en temps opportun aux organismes de réglementation, aux actionnaires et au marché.	Comité de placements du GFBTD - Présidé par le chef de la gestion des risques. - Est responsable de l'examen du rendement de tous les principaux placements, y compris notre propre portefeuille et les mandats de clients, gérés par des gestionnaires de portefeuille externes et internes.

NOTRE STRUCTURE DE GOUVERNANCE POUR LA GESTION DES RISQUES ÉTABLIT CE QUI SUIT :

- Le conseil d'administration et son comité du risque supervisent la mise en œuvre d'une culture de gestion des risques efficace à l'échelle de l'organisation. Ensemble, ils révisent régulièrement et approuvent les politiques de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise qui définissent la tolérance au risque de la Banque.
- L'équipe de la haute direction de la Banque est responsable de la surveillance, de l'évaluation et de la gestion des risques à l'échelle de la Banque. Elle est présidée par le président et chef de la direction.
- Le président et chef de la direction, le chef de la gestion des risques et d'autres membres de la haute direction sont responsables du recensement des risques importants et de la communication de l'information à leur sujet au comité du risque du conseil d'administration.
- Les comités de direction surveillent les principaux risques et les principales expositions aux risques à l'échelle de la Banque. Ce rôle comprend l'examen et l'approbation des politiques, stratégies et contrôles liés à la gestion des risques. Deux des sept comités de direction sont présidés par le chef de la direction. Le comité d'évaluation du rendement d'entreprise confirme et oriente le risque de stratégie. Le comité de gestion des risques et du bilan se concentre sur la gestion globale des risques et de la situation financière de la Banque. Tous les comités tiennent des réunions périodiques et, au besoin, des réunions spéciales.
- La fonction Gestion des risques est présidée par le chef de la gestion des risques qui est responsable de l'établissement de politiques et de pratiques, à l'échelle de l'entreprise, qui reflètent la tolérance aux risques de la Banque. Des procédures précises indiquent à quel moment et de quelle façon les événements et les questions liés au risque doivent être signalés à la haute direction et au comité du risque du conseil d'administration. La fonction Gestion des risques surveille aussi les risques propres aux entreprises ou à l'échelle de l'organisation et en rend compte lorsque ces risques peuvent nuire de façon importante à la Banque.
- Chaque grande unité d'exploitation de la Banque a sa propre fonction de gestion des risques qui fait rapport directement à la fonction Gestion des risques du Siège social et indirectement à l'équipe de direction de l'unité. Cela assure un niveau adéquat de surveillance centrale en même temps que la prise en charge des risques par l'unité d'exploitation et la responsabilisation qui en découle.
- Les professionnels de la gestion des affaires et de la gestion des risques au sein de chaque unité d'exploitation s'assurent que des politiques, des processus et des contrôles internes sont établis afin de gérer, outre les affaires, les risques qui y sont associés.
- Les fonctions Vérification interne et Conformité surveillent séparément l'efficacité des politiques, des procédures et des contrôles internes liés à la gestion des risques et communiquent l'information qui s'y rapporte à la direction et au conseil d'administration.

COMMENT NOUS GÉRONS LES RISQUES

Gestion des risques est une fonction indépendante qui couvre toute l'entreprise et qui est responsable de la conception et de la mise en œuvre du cadre général de gestion des risques de la Banque. Responsable de l'établissement et de la mise en place des principes qui définissent les principaux risques et les contrôles à l'échelle de l'entreprise, la fonction Gestion des risques est guidée par les principes suivants :

- Champ d'action illimité – la fonction Gestion des risques couvrira tous les secteurs de la Banque, y compris les alliances avec des tiers et les coentreprises, de même que toutes les frontières aussi bien géographiques que réglementaires.
- Communication transparente et efficace – Les questions de risque seront communiquées et signalées aux échelons supérieurs en temps opportun, de façon précise et transparente.
- Responsabilisation accrue – La responsabilisation à l'égard des risques incombe expressément à la direction des unités d'exploitation et à tous les employés, individuellement et collectivement, qui doivent s'assurer de bien les comprendre et d'en assumer la gestion active.
- Surveillance indépendante – Les politiques et les procédures de gestion des risques et de communication des risques seront établies de façon indépendante et objective.
- Culture intégrée de sensibilisation aux risques et de contrôle – Les règles de gestion des risques seront intégrées dans les tâches quotidiennes, la prise de décisions et la stratégie de la Banque.
- Équilibre stratégique – Les risques seront gérés jusqu'à un niveau acceptable d'exposition, compte tenu de la nécessité de protéger la valeur pour les actionnaires.

Par conséquent, notre mode de gestion des risques est exhaustif et proactif. Il intègre l'expérience et les connaissances spécialisées de nos unités d'exploitation et de nos professionnels de la gestion des risques ainsi que les fonctions de surveillance du Siège social :

- Nous maintenons des politiques et des pratiques de gestion des risques appropriées, à l'échelle de l'entreprise, y compris des lignes directrices, des exigences et des limites qui maintiennent les risques à des niveaux acceptables.
- Nous communiquons des données quantitatives et qualitatives sur notre profil de risque à la haute direction et au conseil d'administration selon un processus intégré de communication de l'information et de surveillance à l'échelle de l'entreprise.
- Nous utilisons des méthodes de mesure des risques, notamment l'analyse de la valeur à risque, des analyses de scénarios et des évaluations des facteurs de stress pour quantifier les risques.
- Nous exigeons que les principales unités d'exploitation et les fonctions de surveillance du Siège social évaluent annuellement leurs risques les plus importants de même que leurs contrôles internes, ce qui nous permet de recenser les questions de risque, de les signaler aux échelons supérieurs et de les surveiller, au besoin.
- Nous mesurons le rendement d'après la répartition du capital économique à risque entre les unités d'exploitation et imputons un coût correspondant.
- Nous surveillons activement les occurrences de risque internes et externes afin d'évaluer l'efficacité de nos contrôles internes.
- Nous demandons à notre service de vérification de mener des examens indépendants et exhaustifs à l'égard de la qualité de nos contrôles internes et de la conformité aux politiques et aux procédures établies de gestion de risque.

Les pages suivantes décrivent les principaux risques que nous courons et la façon dont ils sont gérés.

Risque de stratégie

Le risque de stratégie correspond à l'éventualité d'une perte découlant de la mise en application de stratégies inefficaces, de l'intégration inadéquate des stratégies d'affaires ou de l'inaction à adapter les stratégies à l'évolution de l'environnement d'affaires.

Notre force future dépend de notre capacité à prendre les bonnes décisions stratégiques. La haute direction supervise, évalue, gère et atténue nos principaux risques de stratégie, et le conseil d'administration en assure la surveillance.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE STRATÉGIE

L'équipe de la haute direction gère le risque de stratégie. Cette équipe est formée des principaux dirigeants de la Banque, représentant chacune des principales entreprises et la fonction de surveillance du Siège social.

Le président et chef de la direction et les autres membres de la haute direction établissent notre stratégie globale, après consultation du conseil d'administration et sous réserve de son approbation. Notre groupe d'aide à la décision à l'échelle de l'entreprise, avec la participation du chef de notre service Stratégie du Groupe, dirige l'élaboration de la stratégie à long terme de la Banque. Chaque dirigeant responsable d'une entreprise ou d'une fonction importante gère les stratégies de son secteur et voit à ce qu'elles soient alignées sur notre stratégie globale. Les dirigeants sont aussi responsables, devant le président et chef de la direction et les autres membres de la haute direction, de la surveillance, de la gestion et du compte rendu des risques d'affaires inhérents à leurs stratégies respectives.

Le président et chef de la direction fait rapport au conseil d'administration sur la mise en œuvre des stratégies de la Banque. Il recense les risques d'affaires rattachés à ces stratégies et explique la façon dont ils sont gérés.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE STRATÉGIE

L'équipe de la haute direction examine les stratégies et le rendement d'exploitation de nos principales unités d'exploitation et des fonctions de surveillance du Siège social dans le cadre de séances d'évaluation du rendement. La fréquence des évaluations des stratégies dépend du profil de risque et de l'envergure de l'unité ou de la fonction en cause.

La participation des principaux dirigeants aux comités de direction de la Banque permet à ces derniers d'aligner leurs stratégies et les risques qui s'y rattachent sur la stratégie globale et le profil de risque de la Banque. Le comité d'examen du rendement d'entreprise est un groupe de discussion qui réunit régulièrement les principaux dirigeants qui procèdent à l'examen des stratégies d'affaires de la Banque et en surveillent l'exécution.

Les zones ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse des politiques et procédures de gestion des risques pour le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'illiquidité conformément au chapitre 3862 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), «Instruments financiers – informations à fournir», qui permet la présentation de ces informations particulières dans le rapport de gestion. Par conséquent, les zones ombragées, figurant aux pages 68 à 76, font partie intégrante des états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 octobre 2008.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond à l'éventualité d'une perte financière si un emprunteur ou la contrepartie à une opération ne respecte pas les obligations de paiement convenues.

Le risque de crédit est l'un des risques les plus importants et les plus généralisés qui planent sur les activités bancaires. Tout prêt, tout crédit ou toute opération qui comporte le transfert de paiements entre la Banque et d'autres parties ou d'autres institutions financières expose la Banque à un certain degré de risque de crédit.

Notre principal objectif est de procéder à une évaluation méthodique de notre risque de crédit de façon à pouvoir mieux comprendre, choisir et gérer nos expositions afin d'atténuer les variations importantes de nos bénéfices.

Notre stratégie consiste à assurer une surveillance centrale du risque de crédit dans chaque entreprise, ce qui renforce une culture de transparence, de responsabilisation, d'indépendance et d'équilibre.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

La responsabilité de la gestion du risque de crédit incombe à l'ensemble de l'entreprise. Afin d'ancrer la prise en charge du risque de crédit, les fonctions de contrôle du risque de crédit sont intégrées dans chaque entreprise, mais sont sous la responsabilité de la fonction Gestion des risques afin d'assurer l'objectivité et la responsabilisation.

L'équipe de contrôle du risque de crédit à l'intérieur de chaque unité d'exploitation est principalement responsable des décisions de crédit et doit se conformer aux politiques, aux lignes directrices sur les expositions aux risques et aux limites d'approbation du crédit, déjà établies, de même qu'aux procédures d'exception d'application des politiques ou des limites. Elle doit aussi se conformer aux normes établies d'évaluation du crédit et obtenir l'approbation de la fonction Gestion des risques pour les décisions importantes en matière de crédit.

La fonction Gestion des risques assure une surveillance indépendante du risque de crédit en élaborant des politiques centralisées de gestion de contrôle des risques de portefeuille, de même que des politiques spécifiques sur les produits, au besoin.

Le comité du risque du conseil d'administration est l'autorité ultime de surveillance de la gestion du risque de crédit et il approuve chaque année toutes les principales politiques sur le risque de crédit.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est géré au moyen d'une infrastructure centralisée :

- L'approbation de l'ensemble des politiques sur le risque de crédit, y compris les lignes directrices sur la gestion des exceptions et les limites discrétionnaires d'approbation des marges de crédit des directeurs à l'échelle de la Banque, est centralisée à la fonction Gestion des risques.

Risque de crédit et Bâle II

L'objectif de ce dispositif est d'améliorer l'uniformité des exigences de fonds propres à l'échelle internationale et de rendre les fonds propres réglementaires requis plus sensibles aux risques. Bâle II établit plusieurs options qui représentent des approches de plus en plus sensibles aux risques pour calculer le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'exploitation, de même que les actifs pondérés en fonction des risques. Les actifs pondérés en fonction des risques constituent un facteur important pour nos exigences de fonds propres réglementaires.

Nous avons reçu l'autorisation d'utiliser à compter du 1^{er} novembre 2007 l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée), l'approche la plus complexe pour couvrir le risque de crédit, comme il est décrit plus en détail plus loin dans la présente rubrique. Nous avons recours à l'approche NI avancée pour tous les portefeuilles importants, sauf dans les cas qui suivent :

- Nous avons approuvé des exemptions permettant l'utilisation de la méthode standard pour certaines petites expositions au risque de crédit en Amérique du Nord. La fonction Gestion des risques confirmera annuellement si cette approche demeure adéquate.

- Des lignes directrices sont instaurées pour surveiller et limiter les risques-pays, les risques sectoriels et les expositions groupées au sein des portefeuilles, conformément aux politiques approuvées par le comité du risque du conseil d'administration pour l'ensemble de l'entreprise.
- Nos secteurs Services bancaires commerciaux et Services bancaires de gros utilisent, pour le risque de crédit, des modèles et des politiques qui servent à établir des notations de risque propres aux emprunteurs et aux facilités, à quantifier et à surveiller le niveau de risque et à en faciliter la gestion. Ces secteurs utilisent aussi des notations de risque pour établir le montant de crédit que nous sommes prêts à accorder à un emprunteur particulier.
- Nos entreprises de détail utilisent des techniques de pointage et des normes approuvées pour l'octroi de crédit personnel, la surveillance et la communication d'information à cet égard dans nos activités de détail.
- Des processus de gestion servent à surveiller les notations relatives aux risques-pays, aux risques sectoriels et aux risques de contrepartie, ce qui comprend des exigences d'examen quotidiens, mensuels et trimestriels des risques de crédit.
- Les principaux paramètres utilisés dans nos modèles de risque de crédit font l'objet d'une surveillance permanente.

Un changement imprévu de nature économique ou politique dans un pays étranger pourrait nuire aux paiements transfrontaliers relatifs aux produits et services, aux prêts, aux dividendes, aux crédits liés aux échanges ainsi qu'à la capacité de rapatrier les capitaux de la Banque du pays étranger. Actuellement, la Banque est exposée à un risque de contrepartie dans plusieurs pays, avec une exposition majoritairement concentrée en Amérique du Nord. Nous mesurons le risque-pays au moyen de modèles de notation de risque approuvés et de facteurs qualitatifs qui sont aussi employés pour établir les lignes directrices sur le risque-pays, et ce, compte tenu de tous les aspects du risque de crédit auxquels s'exposent nos diverses entreprises. Les notations de risques-pays sont gérées de façon continue et soumises à une révision détaillée au moins annuellement.

Dans le cadre de notre stratégie touchant le risque de crédit, nous établissons des limites quant au montant de crédit que nous sommes prêts à accorder dans un secteur d'activité précis. Nous surveillons notre concentration par secteur d'activité afin de nous assurer que notre portefeuille de prêts est diversifié. Nous limitons notre risque au moyen de lignes directrices établies d'après une notation de risque interne fondée sur notre modèle de notation du risque sectoriel et une analyse sectorielle exhaustive.

Si plusieurs secteurs d'activité sont touchés par des facteurs de risque identiques, nous attribuons à ces secteurs une ligne directrice commune. En outre, la fonction Gestion des risques attribue à chaque secteur d'activité important une limite d'exposition au risque ou de concentration, exprimée en pourcentage de notre exposition totale aux risques de gros et aux risques commerciaux. Nous passons régulièrement en revue les notations de risque par secteur d'activité afin que ces notations continuent de bien refléter le risque lié à chaque secteur.

Dans le cadre de nos techniques de gestion des risques de portefeuille, il est possible que, de temps à autre, nous ayons recours à des dérivés de crédit pour atténuer le risque de concentration par secteur d'activité et le risque par emprunteur. Des exceptions aux lignes directrices et aux politiques sont permises sous réserve d'approbation obtenue par la voie des procédures établies.

- Nous avons obtenu des renonciations temporaires permettant d'utiliser l'approche standard pour notre portefeuille d'opérations sur marge, certains petits portefeuilles de crédit liés aux activités de détail et la majeure partie de nos portefeuilles de crédit aux États-Unis. L'information sur le risque de crédit lié à l'acquisition de Commerce est actuellement présentée selon l'approche provisoire en matière de production des relevés, avec l'intention de passer à l'approche standard en 2009. Des plans visant à procéder à une transition définitive de ces portefeuilles à l'approche NI avancée sont déjà en place. Pour rester admissible à l'utilisation de l'approche NI avancée, la Banque doit respecter les conditions et les exigences courantes imposées par le BSIF et Bâle II. Nous évaluons régulièrement notre conformité aux exigences de Bâle II et retenons les services de professionnels compétents pour exécuter le reste du travail relatif à Bâle II.

Expositions au risque de crédit selon l'approche standard

L'approche standard à l'égard du risque de crédit est utilisée principalement pour les actifs du portefeuille des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Selon cette approche, les actifs sont multipliés par les coefficients de pondération des risques prescrits par le BSIF pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques. Ces coefficients de pondération en fonction des risques sont attribués d'après certains facteurs, notamment le type de contreparties, le type de produits et la nature / l'étendue de l'atténuation du risque de crédit. Pour ce qui est de nos expositions aux emprunteurs souverains et aux banques, nous utilisons les notations de crédit externes de Moody's Investors Service (Moody's) pour établir le coefficient approprié de pondération en fonction des risques.

Nous appliquons les coefficients de pondération en fonction des risques suivants pour les expositions au bilan selon l'approche standard :

Emprunteurs souverains	0 % ¹
Banques	20 % ¹
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	35 % ou 75 % ²
Autres expositions sur la clientèle de détail (y compris les petites entreprises)	75 %
Entreprises	100 %

¹ La notation de risque peut varier selon la notation des emprunteurs souverains de Moody's.

² 35 % pour un ratio prêt-valeur <=80 %; 75 % pour un ratio prêt-valeur >80 %.

Des coefficients de pondération en fonction des risques moins élevés s'appliquent lorsqu'il y a des éléments modérateurs du risque de crédit approuvés. Pour les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours, le coefficient de pondération en fonction des risques est de 100 % (expositions garanties par l'immobilier résidentiel) ou de 150 % (tous les autres prêts).

Pour ce qui est des expositions hors bilan, des facteurs de conversion du crédit précis sont utilisés pour convertir le montant notionnel de l'exposition en équivalent-crédit.

Quant aux expositions découlant de l'acquisition de Commerce, nous avons recours actuellement à l'approche provisoire en matière de production des relevés. Cette approche est semblable à l'approche standard. Il y a une exception pour les petites entreprises, auxquelles s'applique un coefficient de pondération en fonction des risques plus élevé d'après l'approche provisoire en matière de production des relevés que celui applicable selon l'approche standard.

Expositions au risque de crédit selon l'approche NI avancée

Les banques qui adoptent l'approche NI avancée à l'égard du risque de crédit doivent présenter les expositions au risque de crédit par type de contreparties, chacun caractérisé par des risques sous-jacents différents. Les types de contreparties peuvent être différents de ceux utilisés pour la présentation dans nos états financiers.

Les expositions au risque de crédit de la Banque sont divisées en deux principaux portefeuilles : le portefeuille autre que de détail et le portefeuille de détail. Pour les expositions dans le portefeuille autre que de détail, nous gérons les expositions individuellement, d'après des modèles de risque de crédit propres aux secteurs d'activité et d'après des jugements d'experts. Nous avons classé les expositions au risque de crédit dans notre portefeuille autre que de détail selon les types de contrepartie de Bâle II, soit : entreprises (activités de gros et commerciales), emprunteurs souverains (gouvernements, banques centrales et certaines entités du secteur public), et banques (institutions de dépôts réglementées, maisons de courtage en valeurs mobilières et certaines entités du secteur public).

En ce qui a trait aux expositions dans le portefeuille de détail (particuliers et petites entreprises), nous gérons les expositions par groupes, à l'aide de techniques de notation de crédit prédictives. Nous avons trois sous-types d'expositions de détail : créances adossées à l'immobilier résidentiel (hypothèques individuelles, lignes de crédit domiciliaires), les produits de détail renouvelables admissibles (cartes de crédit individuelles, lignes de crédit non garanties et produits de protection de découvert) et toutes les autres expositions de cette catégorie (prêts personnels, lignes de crédit pour étudiant et produits de crédits bancaires pour petites entreprises).

Composantes du risque

Selon l'approche NI avancée, le risque de crédit est mesuré selon les composantes du risque suivantes : la probabilité de défaut (PD) – la probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure de respecter l'échéancier de ses remboursements dans un horizon de un an; la perte en cas de défaut (PCD) – la perte subie en cas de défaut de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaut (ECD) – la valeur totale de l'exposition prévue à la date du défaut. En appliquant ces composantes de risque, nous pouvons mesurer et surveiller le risque de crédit afin de nous assurer qu'il demeure dans les limites des seuils préétablis.

Expositions du portefeuille autre que de détail

Nous évaluons le risque de crédit pour les expositions dans le portefeuille autre que de détail en attribuant une notation à la fois au risque par emprunteur et au risque par facilité. Nous procédons de la sorte pour toutes les expositions envers des entreprises, des emprunteurs souverains et des banques. Nous déterminons les notations de risque selon des modèles de risque de crédit propres aux secteurs d'activité qui quantifient le degré de risque, en assurant le suivi et en facilitant la gestion. Tous les emprunteurs et toutes les facilités reçoivent une notation de risque interne qui doit être passée en revue au moins une fois par année.

Une notation de risque-emprunteur est attribuée à chaque emprunteur selon sa PD, d'après des modèles exclusifs et selon des jugements d'experts. Pour évaluer le risque que représente un emprunteur, nous tenons compte de la situation concurrentielle de l'emprunteur, de son secteur d'activité, de son rendement financier, des tendances économiques, de sa gestion et de son accès aux capitaux. Le système de notation sur 21 points de la Banque est directement aligné sur les systèmes de notation externes, comme suit :

Description	Catégorie de notation	Standard & Poor's	Moody's Investor Services
Qualité supérieure	0 à 1C 2A à 2C 3A à 3C	AAA à AA- A+ à A- BBB+ à BBB-	Aaa à Aa3 A1 à A3 Baa1 à Baa3
Qualité inférieure	4A à 4C 5A à 5C	BB+ à BB- B+ à B-	Ba1 à Ba3 B1 à B3
Actifs surveillés et classés	6 à 8	B- à CC et moins	B3 à Ca2 et moins
Douteux ou en défaut	9A à 9B	Défaut	Défaut

La notation de risque d'une facilité correspond à la PCD et tient compte des caractéristiques propres à la facilité, comme la sûreté, le rang de subordination de la créance et la structure du prêt.

Les notations de risque internes font partie intégrante de la surveillance et de la gestion du portefeuille, et servent à établir des limites d'exposition au risque et les taux de prêt. Les notations internes servent aussi à calculer les fonds propres réglementaires, le capital économique et les provisions générales pour pertes sur prêts.

Expositions sur instruments dérivés

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, aussi appelé risque de crédit de contrepartie, est le risque de subir une perte financière si une contrepartie fait défaut à son obligation envers la Banque. Nous appliquons l'évaluation du risque courant comme méthode pour établir les exigences de capitaux propres réglementaires relatives aux expositions

sur instruments dérivés. Le groupe du crédit de trésorerie, qui fait partie de Services bancaires de gros, est responsable de la mise en application des politiques de crédit établies par la Banque pour la gestion des expositions au risque de crédit lié aux dérivés ainsi que de la conformité à ces politiques. La Banque applique activement des stratégies d'atténuation des risques en recourant à des accords de compensation portant sur des dérivés multiproduits, à des sûretés et à d'autres techniques d'atténuation du risque de crédit. Les risques de crédit liés aux instruments financiers dérivés sont assujettis aux mêmes normes d'approbation de crédit et de surveillance des limites et lignes directrices sur les expositions que celles que nous utilisons pour gérer d'autres opérations qui créent un risque de crédit. Ces normes incluent l'évaluation de la solvabilité des contreparties, l'évaluation et la surveillance des expositions, y compris le risque de fausse orientation connexe, de même que le contrôle de la taille des portefeuilles, de leur diversification et de leur profil d'échéance.

Dans le cadre du processus de surveillance du risque de crédit, la direction se réunit à intervalles réguliers afin de passer en revue toutes les expositions à des contreparties plus à risque, y compris celles qui découlent des instruments financiers dérivés. Au 31 octobre 2008, compte tenu des stratégies d'atténuation des risques, la Banque n'avait pas d'exposition importante sur des dérivés avec des contreparties considérées plus à risque telles que définies par le processus de surveillance interne de la direction. En outre, la Banque n'a pas d'ajustement important de la valeur du crédit pour le risque lié à quelconque contrepartie.

Il y a deux types de risque de fausse orientation : la fausse orientation générale et la fausse orientation spécifique. Un risque de fausse orientation générale survient lorsque la probabilité de défaut des contreparties suit la même trajectoire qu'un facteur de risque de marché donné. Nous calculons ce risque à l'aide de modèles approuvés de calcul des expositions et veillons à le limiter en appliquant des limites approuvées par facilité. Un risque de fausse orientation spécifique survient lorsque l'exposition à une contrepartie particulière suit la même trajectoire que la probabilité de défaut de la contrepartie en raison de la nature des transactions avec cette contrepartie. Ces types d'expositions au risque doivent faire l'objet d'une approbation particulière à l'échelon approprié dans le cadre du processus d'approbation du crédit. Nous enregistrons ces expositions comme s'il s'agissait d'obligations de crédit directes.

Expositions au risque de crédit de détail

Dans notre secteur du crédit de détail, nous avons un grand nombre de clients qui sont des particuliers ou des petites entreprises. Nous traitons les demandes de crédit à la consommation à l'aide de systèmes de pointage automatisés du crédit et du comportement. Dans le cas d'opérations plus importantes ou plus complexes, nous acheminons les demandes à des tarificateurs dans des centres de crédit régionaux qui fonctionnent selon des limites d'approbation établies. Une fois que les crédits à la consommation sont financés, nous en faisons le suivi de façon continue à l'aide de programmes de gestion quantitative des clients faisant appel à des indicateurs courants de risques internes et externes afin de déceler tout changement au niveau des risques.

Nous évaluons les expositions au risque de crédit par ensemble, chaque ensemble étant composé d'expositions dotées de caractéristiques semblables. Les ensembles sont divisés selon les catégories de produits et les estimations de PD. Le risque de crédit s'évalue par des modèles analytiques statistiques et par des stratégies de décision. Nous avons conçu des modèles statistiques personnalisés pour chaque portefeuille de produits de détail en fonction d'une durée de sept à dix ans ou plus de données historiques internes. Les composantes du risque de crédit (PD, ECD et PCD) de chaque facilité sont mises à jour trimestriellement à l'aide de l'information la plus récente disponible au bureau de crédit de l'emprunteur et sur les produits. Nous rajustons le calcul de la PCD pour refléter la possibilité de perte accrue en cas de ralentissement économique.

Le tableau ci-dessous indique l'échelle des PD selon le niveau de risque :

Description	Échelle des PD sur un an > - <=
Risque faible	0,00 % – 0,15 %
Risque normal	0,15 % – 1,10 %
Risque moyen	1,10 % – 4,75 %
Risque élevé	4,75 % – 99,99 %
Défaut	100,00 %

Validation du système de notation du risque de crédit

Les systèmes et les méthodes de notation du risque de crédit font l'objet d'une validation indépendante afin de vérifier qu'ils constituent toujours des indicateurs de risques adéquats. Le procédé de validation tient compte des considérations suivantes :

- Estimations des composantes du risque – la PD, l'ECD et la PCD sont révisées et mises à jour en fonction des pertes réelles et comparées aux sources d'informations publiques pour s'assurer que les estimations constituent toujours des indicateurs raisonnables de perte éventuelle.
- Performance des modèles – les estimations continuent d'être discriminatoires, constantes et prédictives.
- Qualité des données – les données utilisées dans le système de notation du risque sont exactes, adéquates et suffisantes.
- Hypothèses – les principales hypothèses sous-jacentes du modèle demeurent valides pour le portefeuille et la conjoncture.

La fonction Gestion des risques veille à ce que le système de notation du risque de crédit soit conforme à la politique en matière de notation des risques de la Banque. Le comité du risque du conseil d'administration est informé de la performance du système de notation du risque de crédit au moins annuellement. Le comité du risque doit approuver les changements importants apportés au système de notation du risque de crédit de la Banque.

Évaluation des facteurs de stress

Pour établir l'importance des pertes possibles selon divers scénarios, nous soumettons nos portefeuilles de crédit à des évaluations des facteurs de stress. Les évaluations des facteurs de stress servent à évaluer la vulnérabilité des portefeuilles aux effets de situations graves mais plausibles, telles qu'une perturbation importante d'un marché ou un ralentissement économique marqué.

Atténuation des risques de crédit

Les techniques que nous utilisons pour réduire et atténuer le risque de crédit comprennent des politiques et des procédures écrites qui visent l'évaluation et la gestion des actifs financiers et non financiers (sûretés) et l'examen approfondi et la négociation des accords de compensation. Les types de sûretés et leurs montants et les techniques d'atténuation du risque de crédit exigés sont fondés sur l'évaluation interne par la Banque de la qualité du crédit de la contrepartie et de la capacité de remboursement de la contrepartie.

Dans les activités bancaires de détail et commerciales, les actifs affectés en garantie de prêts sont essentiellement non financiers et comprennent des biens immobiliers résidentiels, des biens immobiliers en cours d'aménagement, des biens immobiliers commerciaux et des actifs commerciaux comme des débiteurs, des stocks et des immobilisations corporelles. Des normes communes s'appliquent à l'échelle de la Banque pour évaluer les sûretés, établir les calendriers de révision des calculs et pour consigner, enregistrer, améliorer et surveiller les sûretés.

Dans les Services bancaires de gros, les actifs affectés en garantie de prêt sont essentiellement financiers et comprennent les liquidités et les titres négociables émis par des gouvernements et des émetteurs de bonne qualité. Le groupe du crédit de trésorerie des Services bancaires de gros est la source centrale des processus liés aux sûretés financières. Ces processus comprennent des décotes et procédures préétablies pour la réception, la garde et la libération des titres donnés en garantie.

Sauf exception, dans tous les cas nous protégeons les biens en en prenant possession et en les contrôlant dans un territoire où nous pouvons légalement faire valoir nos droits sur la sûreté. Exceptionnellement, et lorsque notre contrepartie l'exige, nous gardons le bien ou le confions à un dépositaire indépendant. Nous consignons les accords conclus avec les dépositaires dans une convention de garde et de contrôle.

Il se peut que nous prenions des garanties pour réduire l'exposition au risque de crédit. Pour ce qui est des garanties prises à l'appui d'un ensemble d'expositions au crédit à la consommation, le garant doit être un organisme gouvernemental ou un émetteur de bonne qualité.

La Banque utilise des dérivés de crédit pour atténuer le risque de crédit. Le risque de crédit, le risque juridique et les autres risques associés à ces opérations sont contrôlés au moyen de procédures bien établies. Notre politique est de ne conclure ces opérations qu'avec des institutions financières de grande qualité. Le risque de crédit lié à une telle contrepartie est géré selon les mêmes processus d'approbation, de limite et de surveillance que nous appliquons à toutes les contreparties pour lesquelles nous avons une exposition au crédit. Nous utilisons aussi des sûretés et des accords-cadres de compensation pour atténuer l'exposition aux contreparties de dérivés.

Expositions brutes au risque de crédit

Les expositions brutes au risque de crédit correspondent à l'ECD, qui est le montant total auquel nous pourrions être exposés à la date du défaut d'un prêt et qui est évalué avant les provisions spécifiques ou les radiations. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ces expositions englobent à la fois les expositions au bilan et hors bilan. Les expositions au bilan consistent principalement en des prêts impayés, des acceptations, des titres détenus à des fins autres que de transaction, des dérivés et certaines transactions assimilables aux pensions. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des garanties et certaines transactions assimilables aux pensions. Le calcul des expositions brutes au risque de crédit varie entre l'une et l'autre des deux approches utilisées pour évaluer le risque de crédit.

Le tableau de droite présente les expositions brutes au risque de crédit :

TABLEAU 40	TOTAL DES EXPOSITIONS BRUTES AU RISQUE DE CRÉDIT ¹ – BÂLE II : APPROCHES STANDARD ET NI AVANCÉE		
	Au 31 octobre 2008		
(en millions de dollars canadiens)	Standard ²	NI avancée	Total
Détail			
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	7 733 \$	134 930 \$	142 663 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	–	41 461	41 461
Autres expositions aux produits de détail	15 386	20 415	35 801
Total du risque de crédit de détail	23 119	196 806	219 925
Risque de crédit autre que de détail			
Entreprises	44 991	113 119	158 110
Emprunteurs souverains	305	57 856	58 161
Banques	8 302	91 635	99 937
Total du risque de crédit autre que de détail	53 598	262 610	316 208
Expositions brutes au risque de crédit	76 717 \$	459 416 \$	536 133 \$

¹ Les expositions brutes au risque de crédit correspondent à l'ECD et ne tiennent pas compte de l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau exclut les expositions sur titrisations et les expositions sur actions.

² Les expositions en fonction de l'approche standard comprennent les expositions au risque de crédit liées à l'acquisition de Commerce qui sont assujetties à l'approche provisoire en matière de production des relevés.

Autres expositions au risque de crédit

Expositions sur titres autres que de négociation

Aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques, les positions de titres autres que de négociation choisis (placements et engagements pris en date du 1^{er} juillet 2004) ont bénéficié de droits acquis en date du 1^{er} novembre 2007. Le coefficient de pondération attribué à ces titres est de 100 %. En ce qui a trait aux autres expositions sur titres autres que de négociation, nous calculons les actifs pondérés en fonction des risques selon l'approche PD/PCD et la méthode de la pondération simple.

Selon l'approche PD/PCD, qui n'est utilisée que pour les actions privilégiées perpétuelles admissibles, nous appliquons les estimations de PD de la façon décrite plus haut, à la rubrique intitulée Expositions au risque de crédit autre que de détail, et nous appliquons une PCD prescrite de 90 %. Selon la méthode de la pondération simple, un coefficient de pondération de 300 % ou de 400 % est appliqué à nos expositions sur titres par l'organisme de contrôle.

Expositions sur titrisations

Nous utilisons l'approche basée sur les évaluations internes (ÉI) pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques pour nos expositions liées aux titrisations de PCAA, qui ne font pas l'objet d'une notation externe. Pour utiliser l'ÉI, notre processus d'évaluation interne doit satisfaire à certaines exigences opérationnelles du BSIF, notamment les catégories de notation des risques qui doivent correspondre à celles des agences de notation externes. Selon l'ÉI, les expositions sont multipliées par les coefficients de pondération prescrits par le BSIF pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques.

Pour les expositions sur titrisations notées par des agences externes, nous utilisons à la fois l'approche standard et l'approche fondée sur les notations (AFN). Les deux approches attribuent des coefficients de pondération aux expositions d'après les notations externes. Nous utilisons les notations attribuées par l'une ou plusieurs des agences de notation suivantes : Moody's Investors Service, Standard & Poor's, Fitch et DBRS. L'AFN tient compte de facteurs additionnels, notamment l'horizon de la notation (long terme ou court terme), la quantité de détails disponibles sur l'ensemble d'actifs sous-jacents et le rang de subordination de la position.

Risque de marché

Le risque de marché correspond à la perte éventuelle découlant des variations de la valeur des instruments financiers. La valeur d'un instrument financier peut être influencée par les variations des taux d'intérêt, des taux de change, des cours des actions, des prix des marchandises et des écarts de crédit.

Nous sommes exposés au risque de marché dans notre portefeuille de négociation et dans notre portefeuille de placement ainsi que dans nos activités autres que de négociation. Pour ce qui est de nos portefeuilles de négociation et de placement, nous participons activement à des opérations sur le marché afin d'obtenir des rendements pour la Banque par la gestion prudente de nos positions et de nos stocks. Lorsque nous exerçons des activités bancaires autres que de négociation, nous sommes exposés au risque de marché du fait des transactions que des clients effectuent avec nous.

Au 31 octobre 2008, nous nous conformions aux exigences de Bâle II en matière de gestion du risque de marché selon l'approche des modèles internes.

RISQUE DE MARCHÉ DANS NOS ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Les quatre principales activités de négociation suivantes nous exposent à un risque de marché :

- Tenue de marché – Nous maintenons un marché pour un grand nombre de valeurs mobilières et d'autres produits négociés. Nous constituons un portefeuille de ces valeurs mobilières afin de conclure des opérations d'achat et de vente avec des investisseurs et de réaliser la marge entre le cours acheteur et le cours vendeur.
- Ventes – Nous offrons une vaste gamme de produits financiers pour répondre aux besoins de nos clients. Les revenus tirés de ces produits nous proviennent des marges bénéficiaires et des commissions.
- Arbitrage – Nous prenons des positions sur certains marchés ou produits. Grâce à nos connaissances des divers marchés et produits ainsi que des relations entre ceux-ci, nous pouvons relever les anomalies de prix et en tirer avantage.
- Positionnement – En prévision de fluctuations sur certains marchés de capitaux, nous cherchons à réaliser des profits en prenant des positions sur ces marchés.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ DANS LES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

La responsabilité de la gestion du risque de marché dans les activités de négociation incombe principalement aux Services bancaires de gros, sous la surveillance du groupe des risques de négociation qui fait partie de la fonction Gestion des risques. Le comité du capital et du risque de marché, qui est présidé par le premier vice-président, Gestion des risques de négociation et est composé de cadres supérieurs des Services bancaires de gros, se réunit à intervalles réguliers pour réviser le profil de risque de marché de nos activités de négociation, recommander des modifications aux politiques sur les risques, passer en revue les stocks de prises fermes et examiner l'usage qui est fait des capitaux et des actifs au sein des Services bancaires de gros.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE MARCHÉ DANS NOS ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Le risque de marché joue un rôle clé dans l'évaluation de toute stratégie liée aux activités de négociation. Nous lançons de nouvelles initiatives de négociation et étendons celles qui existent seulement si le risque a été évalué de façon exhaustive et est jugé susceptible d'être assumé selon notre seuil de tolérance et nos compétences en affaires, et si nous possédons l'infrastructure adéquate pour surveiller, contrôler et gérer le risque.

Limites de négociation

Nous fixons des limites de négociation qui sont conformes au plan d'affaires approuvé pour une activité donnée et à notre tolérance à l'égard du risque de marché qui y est associé. En établissant ces limites, nous tenons compte de la volatilité du marché, de sa liquidité, de l'expérience organisationnelle et de la stratégie d'affaires.

Des limites sont établies au niveau des négociateurs, des portefeuilles et des secteurs d'activité, de même qu'au niveau global des Services bancaires de gros.

Les principales limites de risque de marché sont fondées sur les principaux facteurs de risque de l'activité et comprennent des limites quant aux notionnels, aux différentiels de taux, aux variations de la courbe de rendement, aux variations de prix et à la volatilité.

Une autre mesure importante des limites de négociation est la valeur à risque que nous utilisons pour surveiller et contrôler le niveau global du risque et pour calculer les fonds propres réglementaires requis pour le risque de marché dans les activités de négociation. La valeur à risque mesure l'incidence négative que les éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée.

À la fin de chaque journée, les positions de risque sont comparées aux limites, et tous les dépassements sont constatés conformément aux politiques et procédures établies en matière de risques de marché.

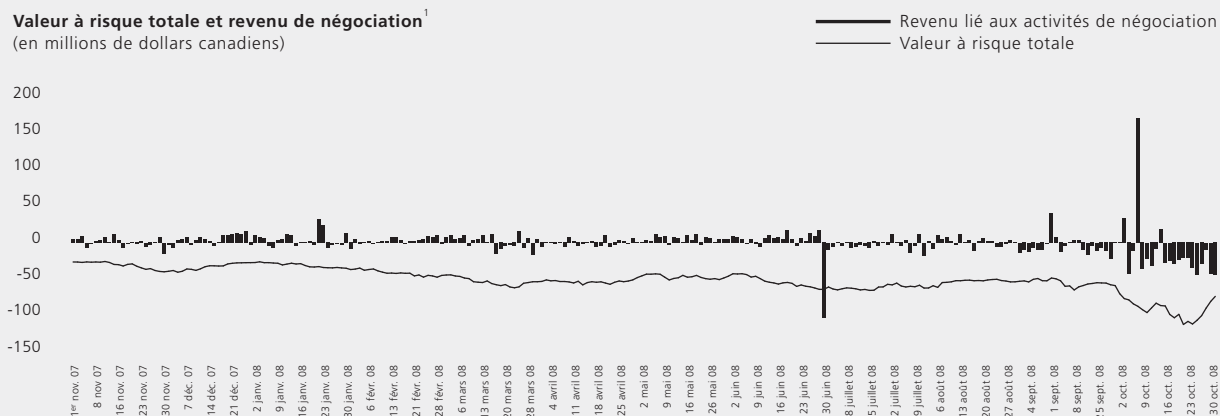
Calcul de la valeur à risque

La Banque estime la valeur à risque quotidiennement par la combinaison du risque de marché général et de l'exposition au risque propre à la dette associée aux positions de négociation de la Banque. Le risque de marché général est déterminé en créant une distribution des variations possibles de la valeur marchande du portefeuille courant. Nous évaluons notre portefeuille courant au moyen des variations de cours de taux (pour les capitaux propres, les taux d'intérêt, le change, le crédit et les marchandises) des 259 plus récents jours de négociation. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100.

Le risque propre à la dette mesure la migration et le risque de défaut pour les produits de crédit du portefeuille de négociation. Le modèle du risque propre à la dette est fondé sur les simulations de Monte Carlo à l'égard des migrations historiques de crédit et des probabilités de défaut au moyen des migrations et des probabilités de défaut historiques. Le risque propre à la dette, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100.

Le graphique ci-dessous présente l'utilisation quotidienne de la valeur à risque totale et le revenu lié aux activités de négociation dans le secteur Services bancaires de gros. Au cours du troisième trimestre de 2008, la Banque a déterminé que certains instruments financiers du portefeuille de négociation avaient été évalués incorrectement. Par conséquent, un rajustement cumulatif de 96 millions de dollars (avant impôts) a été comptabilisé pour refléter la juste valeur de ces instruments. Ce rajustement fait en sorte que la perte quotidienne liée aux activités de négociation a excédé la valeur à risque totale à la date où le rajustement a été comptabilisé. Au cours du quatrième trimestre de 2008, la valeur à risque a augmenté en raison principalement de l'augmentation des écarts de crédit. Également au cours du quatrième trimestre, le revenu lié aux activités de négociation comprend un important gain ainsi que des pertes associés au remplacement de positions fermées par des contreparties de dérivés. La valeur à risque ne reflète pas le reclassement des titres de créance qui sont passés de la catégorie détenus à des fins de transaction à la catégorie disponibles à la vente le 1^{er} août 2008. De plus amples renseignements sur le reclassement des titres de créance sont fournis à la note 2 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008.

Valeur à risque totale et revenu de négociation¹
(en millions de dollars canadiens)



¹ Le revenu lié aux activités de négociation est le total du revenu de négociation présenté dans les autres revenus et du revenu d'intérêts net sur les positions de négociation présenté dans le revenu d'intérêts net.

La valeur à risque ne reflète pas le reclassement de certains instruments financiers détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente en date du 1^{er} août 2008.

TAB LEAU 41 UTILISATION DE LA VALEUR À RISQUE

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)

	2008 ³				2007			
	Au	Moyenne	Haut	Bas	Au	Moyenne	Haut	Bas
Risque de taux d'intérêt et d'écart de taux de crédit	48,6 \$	24,9 \$	70,2 \$	12,1 \$	14,1 \$	8,1 \$	14,2 \$	3,9 \$
Risque sur capitaux propres	10,2	9,9	18,7	3,3	4,8	6,9	13,8	2,8
Risque de change	7,2	3,5	15,0	1,0	1,8	2,0	3,9	0,8
Risque de marchandises	0,8	1,3	3,0	0,4	2,1	1,4	4,5	0,4
Risque propre à la dette	49,3	33,2	80,3	13,8	15,3	13,7	16,7	10,0
Effet de diversification ¹	(50,1)	(29,9)	n ²	n ²	(19,8)	(15,1)	n ²	n ²
Total de la valeur à risque	66,0 \$	42,9 \$	104,8 \$	17,9 \$	18,3 \$	17,0 \$	20,5 \$	12,6 \$

¹ La valeur à risque globale est moins élevée que la somme de la valeur à risque des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

² Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

³ La valeur à risque ne reflète pas le reclassement de certains titres de créance dans la catégorie disponibles à la vente au 1^{er} août 2008.

Validation du modèle de valeur à risque

Pour chacun de nos portefeuilles de négociation, et pour le portefeuille dans son ensemble, nous nous servons de tests de validité rétroactifs pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la valeur à risque, afin de nous assurer qu'ils correspondent aux hypothèses statistiques du modèle de la valeur à risque. La variation théorique des profits et des pertes est produite par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas.

Évaluation des facteurs de stress

Nos activités de négociation sont soumises à une limite d'exposition mondiale globale aux facteurs de stress. En outre, chaque secteur d'exploitation mondial doit obéir à une limite des évaluations des facteurs de stress et chaque grande catégorie de risque est assortie d'une limite globale d'évaluations de facteurs de stress. Des scénarios de stress sont conçus pour reproduire des événements économiques extrêmes, les pires résultats historiques ou des modifications prononcées, mais plausibles, des principaux facteurs de risque de marché. Le programme d'évaluation des facteurs de stress comprend des scénarios élaborés au moyen de données du marché historiques qui ont eu cours pendant des périodes de perturbations du marché. Les événements que nous avons reproduits sont notamment le krach boursier de 1987, la crise déclenchée par le défaut de paiement de la dette russe en 1998 et les séquelles du 11 septembre 2001.

Les évaluations des facteurs de stress sont effectuées et revues à intervalles réguliers par le comité du capital et du risque de marché.

RISQUE DE MARCHÉ DANS LES ACTIVITÉS DE PLACEMENT

Nous sommes aussi exposés à un risque de marché dans le propre portefeuille de placements de la Banque et dans les activités de banque d'affaires. Les risques sont gérés au moyen de divers processus, y compris la détermination de ces risques et de leur incidence possible. Des politiques et des procédures sont mises en place pour surveiller, évaluer et atténuer ces risques.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ DANS LES ACTIVITÉS DE PLACEMENT

Le comité de placements du GFBTD examine régulièrement le rendement des propres placements de la Banque et évalue la performance des gestionnaires de portefeuille. De même, le comité de placements des activités de banque d'affaires examine et approuve les placements des activités de banque d'affaires. Le comité du risque du conseil d'administration examine et approuve les politiques et les limites de placement pour le propre portefeuille de la Banque et pour les activités de banque d'affaires.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DANS LES ACTIVITÉS DE PLACEMENT

Nous utilisons des systèmes et des outils de mesure évolués pour gérer le risque du portefeuille. L'information compilée sur le risque fait partie intégrante du processus de prise de décisions en matière de placement du fait de l'utilisation d'objectifs de rendement, de profils risque/rendement et de seuils de tolérance à l'égard du risque. L'analyse des rendements fait ressortir les inducteurs de rendement comme les expositions à certains secteurs ou à certains titres, ainsi que l'influence de facteurs de marché.

RISQUE DE MARCHÉ DANS LES OPÉRATIONS BANCAIRES AUTRES QUE DE NÉGOCIATION

Nous sommes exposés à un risque de marché lorsque nous concluons des opérations bancaires autres que de négociation avec nos clients. Ces opérations englobent surtout les dépôts et les prêts, qui sont aussi désignés comme nos «positions d'actif et de passif».

Gestion de l'actif et du passif

La gestion de l'actif et du passif consiste à gérer les risques de marché qui entourent nos activités bancaires traditionnelles. Les risques de marché comprennent principalement le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

RESPONSABLES DE LA GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF

Le service Gestion de la trésorerie et du bilan évalue et gère les risques de marché de nos activités bancaires autres que de négociation, sous la surveillance du comité de gestion de l'actif et du passif, qui est présidé par le vice-président à la direction, développement interne, et comprend d'autres cadres supérieurs. Le comité du risque du conseil d'administration revoit et approuve périodiquement toutes les politiques relatives au risque de marché pour la gestion de l'actif et du passif et reçoit des rapports sur la conformité aux limites de risque approuvées.

COMMENT NOUS GÉRONS NOS POSITIONS D'ACTIF ET DE PASSIF

Lorsque les produits de la Banque sont émis, les risques sont évalués au moyen d'un cadre de prix de transfert redressé en fonction des options assurant une couverture intégrale. Ce cadre permet d'évaluer et de gérer le risque lié aux produits selon un profil de risque cible. Il permet aussi de s'assurer que les unités d'exploitation ne prendront de risques que pour des activités jugées productives.

Gestion du risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond aux effets que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur les marges, les bénéfices et la valeur économique de la Banque. Le risque de taux d'intérêt est géré afin d'obtenir des bénéfices réguliers et prévisibles au fil du temps. À cette fin, nous avons adopté une méthode de couverture méthodique pour la gestion de l'apport au bénéfice net de nos positions d'actif et de passif, y compris un profil d'échéances modélisé pour les actifs, les passifs et les capitaux propres non sensibles aux taux d'intérêt. Les principaux aspects de cette méthode sont les suivants :

- Évaluer et gérer l'incidence d'une hausse ou d'une baisse des taux d'intérêt sur le revenu d'intérêts net et la valeur économique;
- Mesurer la contribution de chaque produit de la Banque en fonction du risque et compte tenu d'une couverture intégrale, y compris l'incidence des options financières accordées aux clients, comme les engagements hypothécaires;
- Élaborer et instaurer des stratégies pour stabiliser le bénéfice net à l'égard de tous les produits bancaires personnels et commerciaux.

Nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt lorsque les flux de trésorerie liés au capital et aux intérêts de l'actif et du passif comportent des dates de paiement ou d'échéance différentes. Il s'agit alors d'une position asymétrique. Le prix d'un actif ou d'un passif sensible aux taux d'intérêt est refixé lorsque les taux changent, lorsque des flux de trésorerie sont générés à l'échéance ou pendant l'amortissement normal, ou lorsque les clients exercent les options de remboursement anticipé, de conversion ou de rachat qui sont rattachées à un produit particulier.

Notre risque de taux d'intérêt dépend de l'ampleur et de l'orientation des fluctuations des taux d'intérêt ainsi que de l'importance et de l'échéance des positions asymétriques. Il est aussi influencé par les volumes de nouvelles affaires, par les renouvellements de prêts et de dépôts ainsi que par la fréquence à laquelle les clients exercent les options, comme le remboursement d'un prêt avant son échéance.

Le risque de taux d'intérêt est mesuré à l'aide de simulations «chocs» des mouvements des taux d'intérêt permettant d'évaluer l'incidence des variations de taux d'intérêt sur les revenus annuels à risque et la valeur économique à risque de la Banque. Les revenus annuels à risque correspondent à la variation de notre revenu d'intérêts net annuel résultant d'un mouvement défavorable de 100 pdb des taux d'intérêt dû à des flux de trésorerie asymétriques. La valeur économique à risque correspond à l'écart entre la valeur actualisée de notre portefeuille d'actifs et la variation de la valeur actualisée de notre portefeuille de passifs, compte tenu des instruments hors bilan, qui résulte d'un mouvement défavorable de 100 pdb des taux d'intérêt.

La politique de la Banque établit des limites globales pour les revenus annuels à risque et la valeur économique à risque fondées sur une variation choc de 100 pdb des taux d'intérêt dans le but de gérer son risque de taux d'intérêt pour les activités autres que de négociation au Canada et aux États-Unis.

Nous procédons régulièrement à l'évaluation de toutes les positions d'actif et de passif et des risques hors bilan. Nous visons à protéger la valeur actualisée de la marge fixée au moment de la prise d'effet des actifs et des passifs à taux fixe et à dégager un revenu d'intérêts net plus stable au fil du temps.

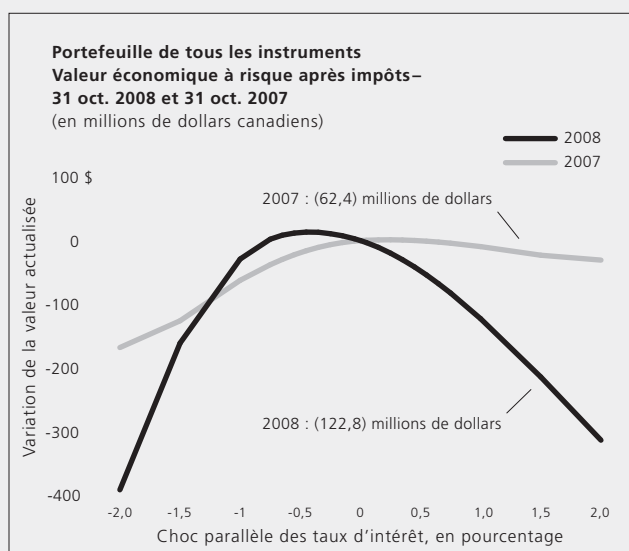
Le risque de taux d'intérêt lié aux produits comportant des flux de trésorerie à taux fixe fermés (sans option) est évalué et géré séparément des produits qui offrent des options de paiements anticipés aux clients. Nous faisons des projections sur les flux de trésorerie futurs en observant l'incidence des facteurs suivants :

- un profil présumé d'échéances pour notre portefeuille de dépôts de base;
- notre profil cible de placement d'après notre position nette en actions;
- les hypothèses de règlement des hypothèques, à l'exception des options incorporées de remboursement anticipé.

Pour ce qui est des instruments fermés, la gestion du portefeuille a pour objectif d'éliminer l'asymétrie des flux de trésorerie, de façon que le revenu d'intérêts net devienne plus prévisible.

Les options rattachées aux produits, qu'elles soient autonomes comme celles des engagements de taux hypothécaires ou qu'elles soient incorporées dans un prêt ou dans un dépôt, nous exposent à un risque financier considérable. Nous modélisons notre exposition à l'égard des options autonomes en vertu d'engagements de taux hypothécaires d'après un taux de prêt prévu fondé sur des résultats historiques. Nous modélisons notre exposition aux options vendues incorporées dans d'autres produits, comme un droit de remboursement ou de rachat anticipé, d'après une analyse des comportements rationnels des clients. Nous modélisons aussi la compression des marges que pourrait causer une baisse des taux d'intérêt sur certains comptes de dépôt à vue sensibles aux taux d'intérêt. Pour gérer les expositions aux options de produits, nous acquérons des options ou utilisons un processus de couverture dynamique conçu pour reproduire l'avantage des options acquises.

Le graphique suivant présente notre exposition au risque de taux d'intérêt (mesuré par la valeur économique à risque) à l'égard de tous les actifs, passifs et instruments dérivés autres que détenus à des fins de transaction, utilisés dans le but de gérer le risque de taux d'intérêt.



Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la Banque utilise des instruments financiers dérivés, des instruments de gros et d'autres solutions du marché financier, ainsi que des stratégies de fixation de prix, mais dans une moindre mesure. Au 31 octobre 2008, une hausse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait diminuer de 122,8 millions de dollars après impôts la valeur économique de l'avoir des actionnaires. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 29,0 millions de dollars après impôts la valeur économique de l'avoir des actionnaires.

Le tableau suivant présente la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres (après impôts) par monnaie pour les monnaies étrangères qui exposent la Banque à un risque important.

TABLEAU 42	SENSIBILITÉ DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE À RISQUE APRÈS IMPÔTS PAR MONNAIE			
	Au 31 octobre 2008		Au 31 octobre 2007	
(en millions de dollars canadiens)	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb
Monnaie				
Dollar canadien	(0,4) \$	(27,0) \$	(13,2) \$	(37,0) \$
Dollar américain	(122,4)	(2,0)	3,7	(25,4)

Pour la mesure des revenus à risque (qui n'apparaît pas sur le tableau), une augmentation de 100 pdb des taux d'intérêt aurait accru le bénéfice net avant impôts de 6,4 millions de dollars pendant les douze prochains mois. Une diminution de 100 pdb des taux d'intérêt le 31 octobre 2008 aurait fait baisser le bénéfice net avant impôts de 6,4 millions de dollars pendant les douze prochains mois.

Le tableau suivant présente la sensibilité du bénéfice net (avant impôts) par monnaie pour les monnaies étrangères qui exposent la Banque à un risque important.

TABLEAU 43	SENSIBILITÉ DES REVENUS À RISQUE AVANT IMPÔTS PAR MONNAIE			
	Au 31 octobre 2008		Au 31 octobre 2007	
	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb
Monnaie				
Dollar canadien	(15,5) \$	15,5 \$	1,0	(1,0) \$
Dollar américain	21,9	(21,9)	(6,5)	6,5

Gestion du risque de change hors du compte de négociation

Le risque de change correspond aux pertes qui pourraient découler des fluctuations des taux de change. L'actif et le passif libellés en monnaies étrangères comportent un risque de change.

Nous sommes exposés à un risque de change hors du compte de négociation en raison de nos investissements dans des établissements étrangers et lorsque nos actifs libellés dans une monnaie étrangère sont supérieurs ou inférieurs à nos passifs libellés dans la même monnaie. La situation donne lieu à une position ouverte en monnaie étrangère. Des fluctuations défavorables des taux de change peuvent nuire à notre bénéfice net et à nos capitaux propres ainsi qu'à nos ratios de fonds propres. Nous visons à réduire au minimum l'effet de ces fluctuations.

Réduire au minimum l'effet d'une fluctuation défavorable des taux de change sur les capitaux propres présentés donne lieu à une variabilité des ratios de fonds propres en raison du montant des actifs pondérés en fonction des risques libellés en monnaies étrangères. Si le dollar canadien fléchit, l'équivalent en dollars canadiens de nos actifs pondérés en fonction des risques libellés en monnaies étrangères augmente, ce qui accroît nos exigences en matière de fonds propres. Donc, le risque de change découlant des investissements nets de la Banque dans des établissements étrangers est couvert dans la mesure où la variation des ratios de fonds propres ne dépasse pas une valeur acceptable pour une variation donnée des taux de change.

POURQUOI LES MARGES SUR LES PRODUITS FLUCTUENT AVEC LE TEMPS

Comme nous l'expliquons plus haut, l'objectif de notre méthode de gestion de l'actif et du passif est de bloquer les marges sur les prêts et les dépôts à taux fixe à mesure qu'ils sont comptabilisés. Cette approche neutralise aussi l'incidence d'un mouvement instantané de taux d'intérêt sur le montant du revenu d'intérêts net devant être gagné avec le temps, en raison de l'asymétrie des flux de trésorerie et de l'exercice des options incorporées. Malgré cette méthode, la marge sur les actifs productifs moyens est assujettie aux variations au fil du temps pour les raisons suivantes :

- Les marges gagnées sur les nouveaux produits à taux fixe ou sur les produits à taux fixe renouvelés, par rapport aux marges déjà gagnées sur les produits parvenus à échéance, auront une incidence sur les marges existantes des portefeuilles.
- La marge moyenne pondérée sur les actifs productifs moyens variera à mesure que la composition des activités sera modifiée.

- Les fluctuations du taux de base des acceptations bancaires et le décalage dans l'évolution des prix des produits en réaction à des changements de taux de gros peuvent avoir une incidence sur les marges gagnées.
- Le niveau général des taux d'intérêt influera sur le rendement que nous générerons à partir de notre profil d'échéances modélisé pour les dépôts de base et du profil de placement de notre position nette en actions à mesure qu'elle évoluera au fil du temps. Le niveau général des taux d'intérêt constitue également un facteur clé de certains risques modélisés au titre des options et aura une incidence sur le coût de couverture de ces risques.

Notre méthode tend à atténuer l'incidence de ces facteurs au fil du temps, ce qui donne lieu à des bénéfices plus réguliers et plus prévisibles.

Nous utilisons une simulation modélisée du revenu d'intérêts net pour évaluer le niveau et les variations du revenu d'intérêts net qui sera dégagé dans le temps, selon divers scénarios de taux d'intérêt. Le modèle comprend également l'incidence des hypothèses quant à la croissance projetée des volumes de produits, aux nouvelles marges et à la combinaison de produits.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que nous ne puissions pas satisfaire aux demandes de liquidités et nous acquitter de nos obligations lorsqu'elles viennent à échéance. Les demandes de liquidités peuvent survenir au retrait d'un dépôt, à l'échéance d'une dette et par suite d'un accord de crédit. Le risque d'illiquidité comprend également le risque de ne pas être en mesure de vendre des actifs dans des délais convenables et à un prix raisonnable.

En tant qu'organisation financière, nous devons toujours nous assurer d'avoir accès à des fonds suffisants pour faire face à nos obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance et soutenir et faire croître nos actifs et nos activités, tant dans des conditions normales qu'en situation de stress. Dans le cas où nous manquerions de financement, nous devons pouvoir poursuivre nos activités sans être forcés de liquider une trop grande partie de nos actifs. La gestion du risque d'illiquidité est le processus qui nous assure l'accès à des fonds adéquats.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif surveille notre programme de gestion du risque d'illiquidité. Il s'assure que la structure de gestion est efficace pour mesurer et gérer adéquatement le risque d'illiquidité. De plus, le Forum général sur les liquidités, qui comprend des cadres supérieurs de Gestion de la trésorerie et du bilan, de Gestion des risques et des Services bancaires de gros, relève et surveille nos risques d'illiquidité. Au besoin, le Forum recommande au comité de gestion de l'actif et du passif les mesures qui s'imposent pour maintenir notre situation de liquidité à l'intérieur de certaines limites tant dans des conditions normales qu'en situation de stress.

Nous avons une seule politique mondiale pour le risque d'illiquidité, mais les grandes unités d'exploitation évaluent et gèrent les risques d'illiquidité comme suit :

- Le service Gestion de la trésorerie et du bilan est chargé de consolider la situation mondiale de la Banque à l'égard du risque d'illiquidité et d'en faire rapport ainsi que de gérer la situation de risque d'illiquidité des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.
- Les Services bancaires de gros sont responsables de la gestion des risques d'illiquidité inhérents aux portefeuilles d'activités bancaires de gros.
- Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis est chargé de la gestion de sa situation de trésorerie. Le service Gestion de la trésorerie et du bilan travaille en étroite collaboration avec ce secteur afin d'assurer la conformité au cadre de gestion du risque d'illiquidité à l'échelle mondiale.
- Chaque secteur doit se conformer à la politique mondiale de gestion du risque d'illiquidité. Cette politique est passée en revue et approuvée à intervalles réguliers par le comité du risque du conseil d'administration.

COMMENT NOUS GÉRONs LE RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Nos exigences globales en matière de liquidité sont définies comme la somme dont nous avons besoin pour financer les sorties de fonds prévues, plus une réserve de liquidités prudente visant à financer d'éventuelles sorties de fonds en cas de dérèglement des marchés financiers ou d'un autre événement qui pourrait influencer sur notre accès à des liquidités. Nous ne recourons au financement de gros à court terme que pour le financement de titres négociables ou d'actifs à court terme.

Pour définir le montant de liquidité que nous devons détenir en tout temps pendant une période minimale donnée, nous nous servons d'une évaluation des facteurs de stress fondée sur un scénario de base prudent, qui modélise un événement d'illiquidité propre à la Banque ayant de graves incidences sur notre accès à du financement. Ce scénario nous assure de disposer de suffisamment de liquidités pour couvrir la totalité de nos titres de créance de gros non garantis venant à échéance et des retraits possibles de dépôts de détail et commerciaux, et combler les besoins opérationnels prévus. De plus, nous prévoyons la couverture de programmes de financement soutenus par la Banque, tels que les acceptations bancaires que nous émettons pour le compte de clients et le papier commercial adossé à des actifs. Nous procédons également à un test de couverture supplémentaire des liquidités pour nous assurer de notre capacité à financer nos activités de façon entièrement garantie pour une période maximale de un an.

Pour combler nos besoins de liquidités, nous détenons des actifs facilement convertibles en espèces. Nous gérons également nos flux de trésorerie. Pour être considérés comme facilement convertibles en espèces, les actifs doivent être négociables à court terme, assortis d'une notation de crédit suffisante et disponibles à la vente. Les actifs liquides sont représentés selon l'écart cumulatif des liquidités d'après le moment du règlement et la capacité d'absorption du marché. Les actifs qui ne sont pas disponibles sans délai parce qu'ils servent de garanties ou à d'autres fins semblables ne sont pas considérés comme étant facilement convertibles en espèces.

Le 31 octobre 2008, notre position d'actifs liquides excédentaires consolidés jusqu'à 90 jours, mesurée selon notre scénario de base, s'établissait à 7,9 milliards de dollars, en regard d'une position d'actifs liquides excédentaires de 7,8 milliards de dollars, au 31 octobre 2007. Notre position d'actifs liquides excédentaires correspond à notre total d'actifs liquides, moins nos besoins de financement de gros non garanti, les retraits possibles de dépôts autres que de gros et les passifs éventuels venant à échéance dans les 90 jours.

Comme nous l'avons mentionné, l'évaluation des facteurs de stress fondée sur un scénario de base modélise un événement d'illiquidité propre à la Banque et suppose des niveaux types de liquidité des actifs dans les marchés. Compte tenu de la situation qui prévaut actuellement sur les marchés des capitaux mondiaux et qui crée des problèmes de liquidité, le comité de l'actif et du passif et le comité du risque du conseil d'administration ont approuvé l'application d'un scénario d'évaluation des facteurs de stress basé sur un événement de marché systémique. À partir du scénario de base décrit ci-dessus, et en utilisant le scénario d'événement de marché systémique, la liquidité des actifs est ajustée à nouveau afin de refléter à la fois les conditions de contrainte de l'environnement de marché d'aujourd'hui et la disponibilité d'actifs qui n'étaient grevés d'aucun endettement et étaient admissibles comme garantie en vertu de programmes d'emprunt garanti comme le programme de prises en pension à plus d'un jour de la Banque du Canada et de programmes d'autres banques centrales. De plus, nous prenons en charge une couverture éventuelle accrue pour les retraits possibles sur les facilités de ligne de crédit avec engagement. Comme c'est le cas pour notre scénario de base, comme il est décrit ci-dessus, une position d'actifs liquides excédentaires est requise pour toutes les périodes mesurées jusqu'à

90 jours. Au 31 octobre 2008, nous avons présenté un excédent positif, conformément aux exigences. Le Forum général sur les liquidités se réunit régulièrement et surveille de près la situation sur les marchés mondiaux du financement et les incidences potentielles sur notre accès à du financement sur une base quotidienne, recommandant au besoin au comité de l'actif et du passif la prise de mesures appropriées.

Bien que nos grandes unités d'exploitation aient chacune la responsabilité d'évaluer et de gérer leurs risques d'illiquidité respectifs, nous gérons aussi des liquidités à l'échelle de l'entreprise en nous assurant de la gestion uniforme et efficace du risque d'illiquidité dans toutes nos activités.

Nous avons mis en place des plans d'urgence afin de donner des directives en cas de crise de liquidités.

Nous révisons aussi régulièrement le niveau de garanties accrues dont nos contreparties auraient besoin dans le cas d'un abaissement de la notation de crédit de la Banque. L'incidence d'un abaissement d'un cran serait minime et pourrait être rapidement géré dans le cours normal des affaires.

FINANCEMENT

Nous disposons d'une réserve importante de dépôts stables de détail et commerciaux, comptant pour plus de 68 % du total du financement. De plus, nous comptons un programme actif de financement de gros nécessaire pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs. Notre financement de gros est également réparti par région, par monnaie et par réseau de distribution. Nous avons des limites sur les sommes que nous pouvons garder pour un déposant de façon à ne pas compter excessivement sur un client ou sur un petit groupe de clients comme source de financement. Nous avons également une limite sur les montants de financement de gros qui peuvent arriver à échéance au cours d'une période donnée. Cette limite de financement est conçue pour répondre au risque lié à la complexité opérationnelle de vendre des actifs et une liquidité des actifs réduite dans le cas d'un marché systémique. Elle limite également notre exposition à des échéances liées à un important passif.

En 2008, nous avons titrisé et vendu 7,5 milliards de dollars (6,2 milliards de dollars en 2007) de prêts hypothécaires. De plus, nous avons émis 15,6 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars en 2007) d'autres titres de créance de premier rang à moyen et à long terme, 4,0 milliards de dollars (6,6 milliards de dollars en 2007) de créances subordonnées et 2,5 milliards de dollars (0,8 milliard de dollars en 2007) d'actions privilégiées et d'instruments de fiducie de capital.

Des gouvernements et des banques centrales du monde entier, y compris le gouvernement du Canada, ont récemment instauré des programmes pour surmonter l'actuelle crise sur les marchés et injecter des liquidités dans les marchés. Comme la plupart des participants aux marchés des capitaux, nous avons rempli les conditions d'admissibilité à ces programmes et participé à certains de ces programmes chaque fois que la possibilité d'améliorer notre position de liquidité s'est présentée. Nous continuerons d'explorer toutes les possibilités d'accéder à du financement additionnel ou à moindre coût.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Banque a des obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs à l'égard d'engagements découlant de contrats de location-exploitation et de location-acquisition, de certaines obligations liées à des acquisitions et d'autres obligations. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidité et de fonds propres à court et à long terme de la Banque. Le tableau ci-dessous présente la durée contractuelle restante de certains passifs financiers et d'autres obligations contractuelles non actualisés.

TABLEAU 44 CALENDRIER DES ÉCHÉANCES D'OBLIGATIONS CONTRACTUELLES		2008					2007
(en millions de dollars canadiens)		Moins de un an	1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Dépôts ¹		299 803 \$	44 441 \$	13 845 \$	17 605 \$	375 694 \$	276 393 \$
Billets et débiteurs subordonnés		4	219	227	11 986	12 436	9 449
Engagements découlant de contrats de location-exploitation		449	791	602	1 482	3 324	1 874
Engagements en vertu de contrats de location-acquisition		15	40	3	—	58	76
Titres de fiducie de capital		—	894	—	—	894	899
Ententes de services de réseau		169	153	—	—	322	492
Guichets automatiques		70	124	—	—	194	235
Technologie de centre d'appels		30	85	—	—	115	144
Licences de logiciels et entretien de l'équipement		82	75	—	—	157	168
Total		300 622 \$	46 822 \$	14 677 \$	31 073 \$	393 194 \$	289 730 \$

¹ Comme la date des dépôts payables à vue et des dépôts payables sur préavis n'est pas précisée et est établie au gré du déposant, les obligations sont considérées à moins de un an.

Risque d'exploitation

Le risque d'exploitation est le risque de perte découlant du caractère inadéquat ou de la défaillance des processus, des gens et des systèmes internes ainsi que d'événements externes.

Les rouages d'une institution financière complexe exposent nos entreprises à une vaste gamme de risques d'exploitation, notamment l'inexécution des opérations et les erreurs dans la documentation, les infractions fiduciaires et les bris d'information, les défaillances technologiques, l'interruption des affaires, le vol et la fraude, les accidents sur les lieux de travail et les dommages aux actifs corporels découlant de nos activités internes et de nos activités imparties. L'incidence peut entraîner des pertes financières considérables, nuire à notre réputation, ou donner lieu à des amendes ou à des blâmes.

Nous devons gérer le risque d'exploitation de façon à pouvoir créer de la valeur pour les actionnaires et la soutenir, fonctionner efficacement et procurer un accès fiable, sécuritaire et commode à des services financiers. Nous maintenons un cadre de gestion du risque d'exploitation officiel à l'échelle de l'entreprise, qui met l'accent sur une culture solide de gestion du risque et du contrôle interne partout dans la Banque.

Conformément à Bâle II, nous appliquons l'approche standard à l'égard du risque d'exploitation pour nos activités à l'échelle nationale et internationale et l'approche indicateur de base pour les activités chapeautées par nos Services personnels et commerciaux aux États-Unis. Au fil du temps, nous mettrons en œuvre une approche plus complexe pour le risque opérationnel, soit l'approche de mesure avancée.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE D'EXPLOITATION

Le service Gestion des risques conçoit et maintient notre cadre de gestion du risque d'exploitation global. Ce cadre définit les processus, les politiques et les pratiques de gouvernance à l'échelle de l'entreprise dans le but de recenser, d'évaluer, d'atténuer et de contrôler le risque d'exploitation ainsi que de faire rapport sur ce risque. Le service Gestion des risques fait en sorte que notre risque d'exploitation soit adéquatement surveillé et présenté à la haute direction, au comité de surveillance du risque d'exploitation et au comité du risque du conseil d'administration.

Nous comptons également sur nos propres groupes de spécialistes qui s'occupent exclusivement de la gestion des risques d'exploitation spécifiques nécessitant des activités d'atténuation spécialisées. Ces groupes sont responsables de l'établissement de politiques pour l'ensemble de la Banque et du maintien d'une surveillance appropriée dans des secteurs spécialisés comme la poursuite des activités, la gestion de l'impartition, le crime financier, la gestion des changements de projets, la gestion du risque lié à la technologie et la sécurité des données.

La responsabilité de la gestion courante du risque d'exploitation incombe à la haute direction de chaque unité d'exploitation selon nos politiques de gestion du risque d'exploitation. Chaque unité d'exploitation et chaque groupe du Siège social comportent une fonction de gestion des risques indépendante qui met en œuvre le cadre de gestion des risques d'exploitation, compte tenu de la nature et de l'ampleur de ses risques d'exploitation propres. Chaque unité d'exploitation a un comité de gestion des risques, composé des cadres supérieurs de l'unité, qui supervise les enjeux et les initiatives à l'égard de la gestion des risques d'exploitation.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE D'EXPLOITATION

Notre cadre de gestion des risques d'exploitation vise à maintenir notre risque d'exploitation à des niveaux acceptables. Il est fondé sur les meilleures pratiques du secteur et respecte les directives réglementaires. Les principales composantes du cadre sont les suivantes :

Gouvernance et politique

La présentation de l'information de gestion et les structures organisationnelles mettent l'accent sur la responsabilisation, la prise en charge et la surveillance efficace du profil de risque d'exploitation de chaque unité d'exploitation et de chaque groupe du Siège social. En outre, les politiques du Siège social fixent les attentes du comité du risque du conseil d'administration et des membres de la haute direction pour la gestion du risque d'exploitation.

Autoévaluation des risques et des contrôles

Le contrôle interne est l'un des principaux boucliers qui assurent la protection de nos employés, des clients, des actifs et de l'information et sert à la prévention et la détection des erreurs et des fraudes. La direction procède annuellement à une évaluation de ses risques d'exploitation principaux et des contrôles internes en place afin de réduire ou d'atténuer ces risques. La haute direction passe en revue les résultats des évaluations afin de s'assurer que notre gestion du risque et nos contrôles internes sont efficaces, appropriés et conformes à nos politiques.

Surveillance des occurrences de risque d'exploitation

Il est essentiel de rester sensible aux risques que nous rencontrons et d'y répondre adéquatement pour diminuer notre exposition à des futures pertes. Nos politiques et nos processus exigent que les événements liés au risque d'exploitation soient recensés, surveillés et présentés au bon échelon de la direction afin de nous assurer que nous les analysons et que nous les gérons adéquatement et que nous prenons des mesures correctives judicieuses.

Rapports sur les risques

Le service Gestion des risques, en collaboration avec la haute direction, présente régulièrement de l'information sur les mesures prises à l'égard des risques et sur l'état des risques à l'échelle de la Banque à la direction de la gestion des risques et au comité du risque du conseil d'administration. Les mesures prises à l'égard du risque d'exploitation font l'objet d'un suivi, d'une évaluation et d'une communication systématiques afin de s'assurer que la direction s'acquitte de son obligation de rendre compte de sa gestion et qu'elle reste attentive aux enjeux courants et à venir.

Assurance

Afin de procurer à la Banque une protection additionnelle contre les pertes, le service Gestion des risques gère activement un portefeuille de mesures d'atténuation des risques d'assurance d'affaires et d'autres risques. Le type et le niveau de couverture d'assurance nécessaire pour s'assurer que notre tolérance au risque et que nos exigences réglementaires sont respectées sont constamment évalués. Il s'agit entre autres de procéder à des analyses de risques et à des analyses financières régulières et poussées et à trouver des possibilités de transfert des risques à des tiers, soit des sociétés de réassurance, au besoin.

Technologie et information

Pratiquement toutes les sphères de nos activités et entreprises utilisent la technologie et l'information pour créer et soutenir de nouveaux marchés, des produits concurrentiels et des canaux de distribution et d'autres activités de prospection. Les principaux risques sont liés à la disponibilité, à l'intégrité et à la sécurité opérationnelles de nos données, de nos systèmes et de notre infrastructure. Ces risques sont gérés de façon active au moyen de programmes de gestion des risques liés aux technologies et à la sécurité de l'information à l'échelle de l'entreprise, selon les meilleures pratiques du secteur et notre cadre de gestion du risque d'exploitation. Ces programmes comprennent des évaluations strictes de la menace et de la vulnérabilité, de même que des processus liés à la sécurité et des pratiques méthodiques de gestion des changements.

Gestion de la poursuite des activités

Lorsque surviennent des incidents qui risquent de perturber nos activités, le service Gestion de la poursuite des activités aide la haute direction à continuer de gérer et de mener ses activités et maintient l'accès aux produits et aux services. Notre programme étoffé de gestion de la poursuite des activités à l'échelle de l'entreprise comprend des protocoles de gestion de crise officiels. Toutes les unités d'exploitation de la Banque sont tenues de maintenir et d'évaluer régulièrement leurs programmes de poursuite des activités conçus pour réagir à des situations défavorables éventuelles.

Gestion de l'impartition

L'impartition est une entente conclue avec un fournisseur externe qui exécute, en notre nom, des activités, des fonctions ou des processus d'affaires. Les avantages de l'impartition comprennent l'accès à des technologies de pointe, des connaissances spécialisées, des économies d'échelle et des efficacités opérationnelles. Bien que ces ententes soient avantageuses pour nos activités et notre clientèle, nous nous devons également de gérer et de réduire au minimum les risques qui y sont rattachés. Pour ce faire, nous avons mis en œuvre un programme de gestion des risques d'impartition à l'échelle de l'entreprise qui encadre les activités d'impartition et assure que le niveau de gestion des risques et la surveillance de la haute direction sont adéquats selon la portée et l'importance de l'entente d'impartition.

Gestion des changements de projets

Nous avons établi un programme de gestion de projets articulé qui comprend des processus et des mécanismes de supervision visant à nous assurer que les projets sont mis en œuvre avec succès de façon planifiée et systématique et qu'ils sont supervisés par des membres de la haute direction d'un échelon adéquat. Notre bureau de gestion de la mise en œuvre maintient des normes de gestion de projets qui respectent ou dépassent les meilleures pratiques reconnues du secteur utilisées pour décélérer et aiguiller le changement.

Crime financier

Il est primordial pour nous de protéger nos clients, nos employés, nos actifs et l'information, et de prévenir et détecter les fraudes et toutes autres formes de crimes financiers. Pour ce faire, nous maintenons des systèmes et des pratiques de pointe en matière de sécurité. Des spécialistes qui ont la responsabilité de détecter les crimes financiers surveillent les tendances et mettent à niveau régulièrement les processus dans le but de s'adapter à l'évolution des risques et d'y réagir adéquatement. Les employés suivent une formation régulière pour se conformer aux politiques de prévention du crime.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de pertes découlant de réclamations supérieures à celles qui sont prévues. Le risque d'assurance peut découler d'une estimation ou d'une sélection inadéquate des risques sous-jacents, d'une piètre conception des produits, de la répercussion défavorable d'obligations liées à l'assurance, d'événements extrêmes ou catastrophiques, de même que du caractère aléatoire inhérent aux risques assurés.

De par sa nature, l'assurance comporte la distribution de produits qui transfèrent des risques individuels à l'émetteur en vue d'en tirer un rendement qui est prévu dans les primes gagnées. Nous sommes exposés à des risques d'assurance dans le cadre de nos activités d'assurances multi-risques, et de nos activités d'assurances de personnes et de réassurance.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE D'ASSURANCE

La gestion du risque d'assurance incombe principalement à la haute direction de chaque unité d'exploitation ayant des activités d'assurances, sous la surveillance du chef de la gestion du risque responsable de l'assurance du service Gestion des risques. Le comité de vérification du conseil d'administration agit comme comité de vérification et comité de révision pour les filiales canadiennes d'assurance. Ces filiales ont également leur propre conseil d'administration, de même que des actuels nommés de manière indépendante qui assurent un suivi additionnel de la gestion du risque.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE D'ASSURANCE

Nous avons mis en place un ensemble de politiques et de pratiques pour gérer le risque d'assurance. À cette fin, une bonne conception des produits est un élément déterminant. La plupart des risques assurés sont essentiellement à court terme, c'est-à-dire qu'ils n'engendrent pas de garanties de prix à long terme. Une diversification géographique et une diversification de la gamme de produits sont également des éléments importants. Une protection de réassurance est souscrite pour réduire davantage l'exposition aux risques de fluctuations des réclamations, notamment l'exposition aux catastrophes naturelles dans nos activités d'assurances multirisques. Nous gérons aussi le risque par des pratiques efficaces de tarification et d'approbation des réclamations, le suivi constant des résultats et des analyses de scénarios de facteurs de stress.

Risque de réglementation et risque juridique

Le risque de réglementation est le risque de ne pas se conformer aux exigences réglementaires et autres exigences semblables. Le risque juridique correspond au risque de non-conformité aux exigences légales, y compris la prévention et le règlement efficaces des litiges.

Les services financiers sont parmi les secteurs les plus strictement réglementés, et il est attendu que la direction d'une entreprise de services financiers comme la nôtre respecte des normes élevées dans toutes ses relations et activités d'affaires. Par conséquent, nous sommes exposés à un risque de réglementation et à un risque juridique dans la quasi-totalité de nos activités. La non-conformité aux exigences réglementaires et légales peut non seulement donner lieu à des amendes ou à des blâmes, voire mener à une poursuite, mais aussi nuire à notre réputation. Les amendes, les décisions défavorables d'un tribunal ou d'un organisme de réglementation ainsi que tout autre coût associé à des poursuites judiciaires peuvent également avoir une incidence négative sur les bénéfices de la Banque.

Le risque de réglementation et le risque juridique diffèrent des autres risques bancaires, comme le risque de crédit ou le risque de marché, car il ne s'agit pas de risques que la direction prend activement et consciemment en prévision d'un rendement. Ce sont des risques auxquels nous faisons face dans le cours normal de nos affaires.

RESPONSABLES DU RISQUE DE RÉGLEMENTATION ET DU RISQUE JURIDIQUE

Les unités d'exploitation et les groupes du Siège social sont responsables de la gestion quotidienne du risque de réglementation et du risque juridique, tandis que le Service juridique et le Service de la conformité les aident en leur fournissant des conseils et de la surveillance.

Le service de la conformité est responsable de l'identification et de la surveillance régulière du risque de réglementation à l'échelle de l'entreprise et est tenu de veiller à ce que les contrôles quotidiens soient conformes aux lois en vigueur.

Les conseillers juridiques internes et externes travaillent en étroite collaboration avec les unités d'exploitation et les groupes du Siège social pour relever les secteurs présentant un risque de réglementation et un risque juridique potentiels, et les gèrent activement afin de réduire le risque pour la Banque.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE DE RÉGLEMENTATION ET LE RISQUE JURIDIQUE

Notre Code de conduite et d'éthique contribue à donner le ton, au niveau de la haute direction, pour l'instauration d'une culture fondée sur l'intégrité au sein de notre organisation. Le Code stipule que le souci de bien faire les choses doit être le premier point à prendre en considération dans toutes nos décisions d'affaires et actions, ce qui comprend le respect de la loi. Tous les administrateurs, les dirigeants et les employés doivent attester tous les ans qu'ils ont lu le Code et qu'ils se sont conformés à toutes ses dispositions.

Les unités d'exploitation et les groupes du Siège social gèrent le risque de réglementation et le risque juridique au quotidien principalement en mettant en œuvre les politiques, procédures et contrôles appropriés. Le Service juridique et le Service de la conformité les assistent en :

- communiquant de l'information et en donnant des conseils sur les exigences réglementaires et légales et les nouveaux risques liés à la conformité à chaque unité d'exploitation, le cas échéant;
- en travaillant de près ou de loin à la mise en œuvre de politiques et procédures et de programmes de formation;
- en les surveillant de manière indépendante et en vérifiant par des tests s'ils se conforment à certaines exigences réglementaires et légales, et si les principaux contrôles internes connexes sont efficaces;
- en recensant et en signalant à la haute direction et au conseil d'administration les enjeux et résultats importants;
- en assurant au besoin la liaison avec les organismes de réglementation concernant de nouvelles lois ou des lois révisées, ou des examens réglementaires.

De plus, le Programme de gestion de la conformité aux lois mené par le service de la conformité voit à la gestion du risque de réglementation et du risque juridique à l'échelle de l'entreprise. Dans le cadre de ce programme, les exigences législatives et les contrôles clés connexes sont évalués à l'échelle de l'organisation à l'aide d'une approche fondée sur le risque. Lorsque des écarts sont décelés, des plans d'action sont mis en œuvre et suivis à intervalles réguliers. La haute direction de chaque unité d'affaires doit fournir chaque année une attestation écrite quant à la conformité de l'unité à toutes les exigences législatives applicables et aux mesures prises pour combler les écarts. À partir de ces attestations, le chef de la conformité remet une attestation annuelle de gestion de la conformité aux lois au comité de vérification du conseil d'administration.

Enfin, bien qu'il ne soit pas possible d'éliminer complètement le risque juridique, le Service juridique travaille aussi étroitement avec les unités d'affaires et les autres groupes du Siège social pour dresser et négocier des accords juridiques visant à gérer ces risques, fournir des conseils quant à l'exécution des obligations juridiques en vertu des accords et des lois applicables, et gérer les litiges auxquels la Banque et ses filiales sont parties.

Risque de réputation

Le risque de réputation correspond à la possibilité qu'une publicité négative, fondée ou non, concernant les pratiques commerciales, les actions ou les inactions d'une institution, entraîne ou pourrait entraîner une perte de valeur de l'institution, une baisse de sa liquidité ou un effritement de sa clientèle.

La réputation d'une société est en soi un bien précieux, essentiel pour optimiser la valeur pour les actionnaires. Voilà pourquoi elle est toujours sensible aux risques. Le risque de réputation ne peut être géré indépendamment des autres risques. Comme elle n'échappe à aucun risque, la réputation peut rejaillir sur la marque, le bénéfice et les fonds propres. Qu'il s'agisse du risque de crédit, du risque de marché, du risque d'exploitation, du risque d'assurance, du risque d'illiquidité, du risque de réglementation ou du risque juridique, tous doivent être gérés de manière efficace afin de protéger la réputation de la Banque.

Notre politique à l'égard du risque de réputation appliquée à l'échelle de l'entreprise est approuvée par le comité du risque du conseil d'administration. Cette politique établit un cadre selon lequel chaque unité d'exploitation est tenue de mettre en œuvre une politique et des procédures à l'égard du risque de réputation, y compris former un comité chargé d'examiner les questions touchant le risque de réputation et de déterminer les questions à soumettre à l'attention du comité du risque de réputation au niveau de l'entreprise. Au sein des services de gros, nous avons également défini et documenté un processus d'approbation des nouvelles activités, y compris les opérations structurées. Ce processus fait intervenir des comités incluant des représentants des unités d'exploitation et des fonctions de contrôle, et il consiste entre autres à prendre en considération tous les aspects d'un nouveau produit structuré, y compris le risque de réputation.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE RÉPUTATION

L'équipe de la haute direction et les comités de direction qui examinent le risque de réputation dans le cadre de leur mandat régulier sont responsables en dernier ressort de la réputation de la Banque. Le comité du risque de réputation est le comité de direction ayant comme responsabilité à l'échelle de l'entreprise de prendre des décisions sur les risques de réputation. L'objectif du comité est de s'assurer que les pratiques nouvelles et existantes touchant les activités, les opérations, les produits ou les ventes qui lui sont soumises font l'objet d'une revue suffisamment exhaustive et par l'échelon de direction adéquat pour permettre d'examiner à fond les questions connexes touchant le risque de réputation. Cependant, tous les employés et les représentants de notre organisation doivent contribuer positivement à notre réputation, en s'assurant de respecter un code d'éthique en tout temps et de maintenir des relations harmonieuses avec les parties intéressées et en s'assurant que la Banque respecte les politiques, les lois et les règlements applicables. La gestion du risque de réputation est plus efficace lorsque chacun a continuellement à cœur d'améliorer et de protéger notre réputation.

Risque lié à l'environnement

Le risque lié à l'environnement est la possibilité de perte de notre valeur au niveau financier, de nos activités ou de notre réputation découlant de l'incidence des enjeux ou préoccupations écologiques.

Il est très important de protéger et de préserver l'environnement pour notre entreprise et nos activités, tant au Canada et aux États-Unis qu'à l'échelle internationale. Nous sommes sensibles aux impacts environnementaux de nos activités et gérons avec grand soin les risques liés à l'environnement qui peuvent toucher notre valeur que ce soit au niveau financier ou au niveau de nos activités et de notre réputation. Les principaux enjeux et préoccupations écologiques comprennent la dégradation de l'habitat, la biodiversité forestière, les changements climatiques et l'incidence sur les peuples autochtones.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT

L'équipe des affaires environnementales, en collaboration avec les autres unités d'exploitation de la Banque, conçoit et met en œuvre notre Système de gestion de l'environnement (SGE), qui établit la politique, les processus et la marche à suivre pour déceler, de manière systématique, les problèmes touchant les risques liés à l'environnement et les répercussions sur nos activités, en plus de fixer des objectifs en matière de conformité, de rendement, de mesure et d'amélioration continue. La gestion du risque lié à l'environnement incombe à tous les niveaux de l'organisation et cette responsabilité est également intégrée à la gestion des autres risques comme le risque de crédit, le risque d'exploitation et le risque de réputation.

COMMENT NOUS GÉRONS LE RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT

Notre entreprise est exposée à deux grandes sources de risques liés à l'environnement : 1) la propriété ou l'exploitation de lieux physiques; et 2) les actions de nos emprunteurs. Ces sources de risques sont activement gérées par notre SGE et par nos processus de gestion du risque de crédit. La gestion du risque de crédit nécessite l'établissement d'une politique du crédit et la surveillance du processus d'évaluation du crédit, ainsi que l'obtention d'évaluations environnementales, le cas échéant. En 2008, nous avons continué à améliorer les principes que nous utilisons pour recenser et gérer les risques liés à l'environnement lorsque nous accordons des prêts. Ces principes améliorés ont été intégrés dans les procédures de l'entreprise comme il se doit, selon les risques qu'ils représentent.

Notre politique environnementale, qui est approuvée par le comité du risque du conseil d'administration, et notre cadre de gestion environnementale constituent deux éléments clés du SGE. Ensemble, cette politique et ce cadre nous servent de guide pour gérer et réduire au minimum l'impact potentiel des risques et des enjeux environnementaux découlant de nos activités. Nous surveillons également les changements apportés aux politiques et aux dispositions législatives, et maintenons le dialogue avec des organismes environnementaux, des associations industrielles et des organismes de placement responsables sur le plan social. Ce dialogue porte notamment sur le rôle que les banques pourraient ou devraient jouer face à certains enjeux environnementaux qui, selon nous, sont importants pour nos clients, nos actionnaires, nos employés et les collectivités où nous menons nos activités.

Pour en savoir plus sur notre politique environnementale, notre cadre de gestion environnementale et nos activités connexes, consultez notre Rapport sur les responsabilités, qui se trouve sur notre site Web, à l'adresse <http://www.td.com/francais/responsabilite/>

TD Ameritrade

COMMENT TD AMERITRADE GÈRE LE RISQUE

La direction de TD Ameritrade est principalement responsable de la gestion du risque au sein de TD Ameritrade, sous la surveillance du comité indépendant de vérification du conseil d'administration de TD Ameritrade. La Banque exerce une surveillance sur la fonction de gestion des risques par une gouvernance appropriée et les protocoles du conseil d'administration et de la direction.

La Banque désigne quatre des douze administrateurs de TD Ameritrade. Ce nombre comprend actuellement notre chef de la direction, notre chef de groupe, Gestion de patrimoine, et un administrateur indépendant de la Banque. Les règlements de TD Ameritrade, qui stipulent que les nominations de chef de la direction doivent être approuvées par les deux tiers des membres du conseil d'administration, font que le choix du chef de la direction de TD Ameritrade doit nécessairement être soutenu par la Banque. Les administrateurs que nous désignons participent à certains comités du conseil d'administration de TD Ameritrade, y compris comme présidents du comité de vérification et du comité des ressources humaines et de la rémunération.

Les processus et protocoles de gestion de la Banque et ceux de TD Ameritrade sont alignés afin de coordonner la circulation de l'information nécessaire entre les deux sociétés. Outre la communication régulière à l'échelon du chef de la direction, des rapports mensuels sur l'exploitation de TD Ameritrade permettent à la Banque d'examiner et d'analyser les résultats d'exploitation de celle-ci et ses principaux risques. De même, certaines fonctions comme Vérification interne, Finances et Conformité ont des protocoles de communication qui permettent de partager l'information sur les questions de risque et de contrôle. Les rapports trimestriels remis à notre comité de vérification et à notre comité du risque comprennent des commentaires sur toutes les questions importantes liées à la vérification interne de TD Ameritrade; les questions liées au risque sont portées à l'attention du comité du risque du conseil d'administration de la Banque au besoin, et au moins une fois l'an.

ÉVALUATION DES FACTEURS DE STRESS DE L'ENTREPRISE

La Banque procède annuellement à l'évaluation des facteurs de stress de l'entreprise, ce qui comprend l'élaboration, l'application et l'évaluation de plusieurs scénarios de stress graves, mais plausibles, sur les résultats et les fonds propres. La direction peut ainsi recenser et articuler clairement les risques à l'échelle de l'entreprise et comprendre où se situent les points faibles éventuels de façon à établir un profil de risque pertinent pour la Banque.

Le programme d'évaluation des facteurs de stress de la Banque fait partie d'un exercice de planification stratégique financière et de planification des fonds propres à long terme qui aide à définir et à comprendre la tolérance au risque et à s'assurer que la Banque n'est pas exposée à un nombre trop important de risques. De plus, compte tenu de la mise en œuvre de mesures relatives aux fonds propres sensibles au risque en vertu de l'accord de Bâle II, y compris le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes, la Banque est tenue de surveiller les fluctuations des fonds propres éventuelles et la façon dont les modèles sensibles au risque réagissent dans une conjoncture économique défavorable.

L'évaluation des facteurs de stress de l'entreprise incombe à la haute direction de chaque unité d'exploitation, des finances, de la trésorerie, des services économiques et du service de la gestion des risques. Les résultats sont passés en revue par la haute direction, intégrés dans le processus de planification de la Banque et présentés au comité du risque du conseil d'administration.

Estimations comptables critiques

Les conventions comptables de la Banque sont essentielles pour comprendre ses résultats d'exploitation et sa situation financière. Un sommaire des principales conventions comptables est présenté dans les notes afférentes aux états financiers consolidés de l'exercice 2008 de la Banque. Certaines conventions comptables de la Banque nécessitent des jugements et des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. La Banque a établi des procédés pour assurer que les conventions comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes sont adéquatement contrôlés et mis en œuvre de manière appropriée et systématique. En outre, les conventions comptables critiques de la Banque sont régulièrement examinées avec le comité de vérification. Les conventions comptables critiques qui exigent que la direction porte des jugements et établisse des estimations incluent la comptabilisation des pertes sur créances, la comptabilisation de la juste valeur des instruments financiers, la comptabilisation des titrisations et des entités à détenteurs de droits variables, l'évaluation des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels, la comptabilisation des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite, la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, et les passifs éventuels.

PERTES SUR CRÉANCES

La comptabilisation des pertes sur créances revêt une grande importance compte tenu de la taille du portefeuille de prêts de la Banque. La Banque utilise deux types de provisions pour pertes sur créances : les provisions spécifiques et la provision générale.

Les provisions spécifiques sont présentées en diminution des prêts qui sont classés comme prêts douteux lorsque la Banque détermine, après l'identification et l'évaluation des comptes et des prêts qui posent problème, que le recouvrement de la totalité des intérêts et du capital exigibles aux termes du contrat n'est plus assuré. Le choix du moment pour désigner un prêt comme prêt douteux et établir le montant de la provision spécifique nécessaire exige un jugement éclairé. Le jugement de la direction est fondé sur l'évaluation de la probabilité de défaut (PD), de la perte en cas de défaut (PCD) et de l'exposition en cas de défaut (ECD). Les modifications apportées à ces estimations, occasionnées par un certain nombre de circonstances, peuvent avoir une incidence directe sur la provision pour pertes sur prêts et entraîner une modification de cette provision. Les modifications apportées aux provisions spécifiques, le cas échéant, influeraient surtout sur les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et les Services bancaires de gros.

La provision générale est un compte de réserve présenté en diminution des pertes qui sont réputées être survenues mais qui ne peuvent pas encore être déterminées élément par élément ou par groupe. Pour établir la provision générale, la Banque se sert de modèles internes fondés sur des paramètres de PD, PCD et ECD. Ces modèles calculent la fourchette probable des niveaux de la provision générale. La direction exerce son jugement pour déterminer le montant de la fourchette qui constitue la meilleure estimation des pertes, d'après l'évaluation de la conjoncture économique, l'expérience de pertes, la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents qui ne sont pas totalement intégrés dans le calcul des modèles. Si l'on augmentait ou réduisait les paramètres pour les services de gros ou commerciaux de 10 % isolément, le modèle indiquerait soit une augmentation, soit une diminution du point milieu de la fourchette respectivement de 9 millions de dollars au titre de la PD, de 9 millions de dollars au titre de la PCD et de 27 millions de dollars au titre de l'ECD. Les modifications apportées à la provision générale, le cas échéant, influeraient surtout sur le Siège social et les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

La section «Gestion des risques», pages 66 à 79 du présent rapport de gestion, présente une analyse plus détaillée du risque de crédit. Se reporter également à la note 3 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008 de la Banque pour plus d'information sur la provision pour pertes sur prêts.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur des instruments financiers négociés sur le marché est déterminée d'après les cours publiés du marché et rajustée en fonction des règlements de marge quotidiens, s'il y a lieu. La juste valeur de la presque totalité des instruments financiers est établie en fonction des cours du marché ou des modèles d'évaluation qui font appel à des intrants de marchés observables isolément. Ces intrants comprennent les courbes des taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des options. Les modèles d'évaluation englobent les taux en vigueur sur le marché et tiennent compte de facteurs comme la qualité du crédit de la contrepartie, la liquidité et la concentration. Lorsque le marché devient inactif, les notations de courtier ne sont pas nécessairement les principales sources appropriées d'évaluation. L'évaluation est alors fondée sur une technique qui optimise l'utilisation des intrants observables.

Certains instruments dérivés sont évalués à l'aide de modèles comportant des intrants de marchés non observables. En pareil cas, la direction doit faire preuve de jugement dans l'estimation des intrants. Ces instruments dérivés ne sont pas, en temps normal, négociés activement sur le marché et sont complexes. Par exemple, certains produits de crédit sont évalués à l'aide de modèles assortis d'intrants non observables comme des taux de corrélation et de recouvrement. Toute incertitude dans l'estimation des intrants peut avoir une incidence sur le montant des revenus ou des pertes comptabilisés pour une position particulière. La direction exerce également son jugement pour comptabiliser les rajustements de juste valeur apportés aux modèles d'évaluation pour tenir compte de l'incertitude relative à la mesure dans l'évaluation d'instruments dérivés complexes et négociés moins activement sur le marché.

Pour s'assurer que les évaluations produites par les modèles et les intrants sont appropriés, la Banque exerce des contrôles, notamment un examen et une approbation indépendants des modèles d'évaluation et des intrants, ainsi qu'une revue indépendante des évaluations par du personnel qualifié. Étant donné l'évolution du marché des instruments dérivés complexes, la tarification de ces produits peut devenir plus transparente, ce qui donnera lieu à une amélioration des modèles d'évaluation. Pour de plus amples renseignements sur les risques de marché, se reporter à la page 71 du présent rapport de gestion. Comme il est décrit à la note 25 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008, en ce qui a trait aux instruments financiers dont la juste valeur est estimée d'après des techniques d'évaluation qui intègrent des intrants de marchés non observables importants pour l'évaluation globale, la différence entre la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale représentée par le prix de transaction et la juste valeur établie d'après une technique d'évaluation est passée en résultat lorsque les intrants deviennent observables. Le montant total de la variation de juste valeur comptabilisée en résultat pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008 relativement à ces instruments financiers est de 304 millions de dollars (62 millions de dollars au 31 octobre 2007), lequel est présenté avant l'incidence des couvertures et comprend les variations des intrants de marchés observables et non observables. La note 25 contient également un résumé du profit global non comptabilisé en raison d'un écart entre le prix de transaction et le montant calculé à l'aide de techniques d'évaluation qui font appel à des intrants de marchés non observables importants au moment de la mise en place.

Le processus suivi pour obtenir divers prix du marché extérieur, l'application constante de modèles sur une certaine période et les contrôles et processus susmentionnés appuient la vraisemblance des modèles d'évaluation. Les évaluations sont également validées d'après les résultats passés et les règlements en espèces réels de contrats.

L'évaluation des placements dans des titres de participation privés exige que la direction fasse preuve de jugement, étant donné l'absence de cours du marché, le manque inhérent de liquidité et la nature à plus long terme de ces placements. Les placements dans des titres de participation privés sont comptabilisés au coût et comparés régulièrement à la juste valeur afin d'évaluer si une baisse de valeur durable est survenue. La juste valeur est établie à l'aide de techniques d'évaluation, y compris les flux de trésorerie actualisés et un multiple du bénéfice avant impôts et amortissement. La direction exerce son jugement pour choisir la méthode d'évaluation ainsi que les diverses données utilisées pour le calcul, lesquelles peuvent varier d'une période de présentation à l'autre. Ces estimations font l'objet d'un suivi et d'un examen périodiques de la part de la direction afin d'en établir l'uniformité et la vraisemblance. Toute imprécision de ces estimations peut influencer sur la juste valeur qui en découlera. En raison de la nature inhérente des placements dans des titres de participation privés, l'évaluation de la direction changera avec le temps, à mesure que les titres sous-jacents arriveront à échéance et qu'une stratégie de sortie sera élaborée et mise en œuvre. Les estimations de juste valeur peuvent également changer en raison de l'évolution des affaires des sociétés émettrices. Les changements peuvent être importants selon la nature des facteurs retenus pour la méthode d'évaluation et l'ordre de grandeur des variations de ces facteurs.

Les valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues jusqu'à leur échéance sont ramenées à leur juste valeur dans l'état des résultats consolidé lorsqu'une baisse de valeur est considérée comme durable. La détermination du caractère temporaire ou durable de la baisse de valeur est une question de jugement. Nous examinons régulièrement les valeurs mobilières pour déterminer toute baisse de valeur durable possible, et cet examen comporte généralement une analyse des faits et circonstances propres à chaque placement et des attentes de rendement d'un titre. La baisse de valeur d'un placement peut être décelée par la présence de facteurs qui doivent être vérifiés dans leur ensemble. Parmi ces facteurs, on retrouve : le fait que la juste valeur du titre soit nettement inférieure, depuis longtemps, à la valeur comptable; d'importantes difficultés financières de la part de la société émettrice; le fait que la société émettrice ait subi des pertes importantes au cours du ou des derniers exercices; le fait que la société émettrice accumule des pertes depuis plusieurs années; la suspension des opérations portant sur le titre en question; une détérioration de la notation de crédit de l'entité ou de sa trésorerie; et des problèmes de continuité de l'exploitation dans la société émettrice.

Un titre de créance est considéré comme douteux quand le recouvrement des intérêts et du capital devient incertain. Ainsi, il faut exercer un jugement professionnel pour évaluer si la baisse de la juste valeur découle d'une baisse générale de la liquidité du marché, ou d'une variation des taux d'intérêt ou de problèmes de recouvrement liés aux flux de trésorerie prévus sur la durée du titre de créance.

Tous les secteurs de la Banque sont touchés par cette convention comptable.

Sur les instruments financiers qui sont comptabilisés au coût après amortissement et classés comme disponibles à la vente, la Banque constate les revenus et les frais d'intérêts d'après le taux d'intérêt effectif, soit le taux qui sert à actualiser les flux de trésorerie futurs estimatifs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier; ainsi, les revenus et les frais d'intérêts sont comptabilisés selon un taux constant.

Le tableau suivant résume les actifs financiers et les passifs financiers importants de la Banque qui sont comptabilisés à la juste valeur selon une méthode d'évaluation.

TABLEAU 45		ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS FINANCIERS COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR SELON UNE MÉTHODE D'ÉVALUATION							
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)									
		Actifs financiers					Passifs financiers		
		Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction	Valeurs mobilières désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	Valeurs mobilières disponibles à la vente	Dérivés	Prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	Dérivés	Dépôts détenus à des fins de transaction
Au 31 octobre 2008									
Juste valeur		53 095 \$	6 402 \$	73 617 \$	83 548 \$	510 \$	18 518 \$	74 473 \$	44 694 \$
Reposant sur :									
Cours officiels du marché		43 %	84 %	18 %	2 %	– %	34 %	2 %	– %
Techniques d'évaluation qui intègrent des intrants de marchés observables importants ou des cotes des sociétés de courtage		53 %	16 %	71 %	95 %	93 %	65 %	95 %	99 %
Techniques d'évaluation qui intègrent des intrants de marchés non observables importants¹		4 %	– %	11 %	3 %	7 %	1 %	3 %	1 %
Total %		100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Au 31 octobre 2007									
Juste valeur		77 637 \$	2 012 \$	34 355 \$	38 918 \$	1 235 \$	24 195 \$	41 621 \$	45 348 \$
Reposant sur :									
Cours officiels du marché		48 %	50 %	38 %	2 %	– %	53 %	2 %	– %
Techniques d'évaluation qui intègrent des intrants de marchés observables importants ou des cotes des sociétés de courtage		51 %	50 %	62 %	98 %	100 %	47 %	97 %	99 %
Techniques d'évaluation qui intègrent des intrants de marchés non observables importants		1 %	– %	–	– %	– %	– %	1 %	1 %
Total %		100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

¹ Les portefeuilles d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes Alt-A et à prime jumbo ont été classés selon une technique d'évaluation qui intègre des intrants de marchés non observables importants, étant donné que le marché actuel pour ces titres est inactif.

L'effet éventuel de l'utilisation d'autres hypothèses raisonnables possibles aux fins de l'évaluation de ces instruments financiers varierait d'une réduction de 556 millions de dollars de la juste valeur (68 millions de dollars au 31 octobre 2007) à une hausse de 554 millions de dollars de la juste valeur (82 millions de dollars au 31 octobre 2007) (avant les modifications de rajustements de valeur).

TITRISATIONS ET ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

Deux décisions importantes doivent être prises pour la comptabilisation des titrisations. La première décision importante vise les actifs titrisés montés par la Banque. Il faut décider si la titrisation peut être considérée comme une vente selon les PCGR. Selon les PCGR, il faut que la Banque satisfasse à certains critères particuliers pour établir qu'elle a renoncé au contrôle des actifs et, par conséquent, être en mesure de constater un gain ou une perte à la vente. Par exemple, les actifs titrisés doivent être isolés par rapport à la Banque et être placés hors d'atteinte de la Banque et de ses créanciers, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre. Pour calculer le gain ou la perte à la vente, la direction estime les flux de trésorerie futurs à partir du montant estimatif des intérêts attendus sur les actifs titrisés, du rendement revenant aux investisseurs, de la tranche des actifs titrisés qui sera remboursée avant l'échéance prévue, des pertes sur créances prévues, du coût de gestion des actifs et du taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus. Les flux de trésorerie réels peuvent être très différents des estimations de la direction. Si les flux de trésorerie réels diffèrent de nos estimations des flux de trésorerie futurs, alors les gains ou les pertes de titrisation constatés dans les résultats seront rajustés. Les droits conservés sont classés comme des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction et sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé de la Banque. La note 4 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008 présente de l'information additionnelle sur les titrisations, y compris une analyse de sensibilité pour les principales hypothèses. Pour 2008, les principales hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs n'ont fait l'objet d'aucune modification importante. Les hypothèses sont révisées périodiquement et peuvent être modifiées en cas de changements économiques importants.

La deuxième décision importante consiste à déterminer si une EDDV doit être consolidée. Nous détenons des participations dans un certain nombre d'EDDV, y compris toutes les fiducies de titrisation de la Banque qui sont considérées comme des EDDV. Selon les PCGR actuels, les EDDV doivent être consolidées seulement lorsque la Banque est le principal bénéficiaire et est exposée à une majorité des pertes prévues de l'EDDV ou a droit à une majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV. En outre, si une EDDV est une SAA, conclusion qui exige du jugement, la Banque ne doit pas la consolider. La direction exerce son jugement pour estimer les pertes prévues et le rendement résiduel prévu en vue d'établir si la Banque conserve la presque totalité des risques et des avantages résiduels relatifs à l'EDDV.

Selon les PCGR actuels, la totalité des actifs montés par la Banque et cédés à des EDDV satisfait aux critères de traitement à titre de vente et de non-consolidation. Cette convention comptable a une incidence sur les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires de gros, Gestion de patrimoine et Siège social.

ÉVALUATION DES ÉCARTS D'ACQUISITION ET DES AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Selon les PCGR, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais sont plutôt soumis à un test de dépréciation au moins annuellement au niveau des unités d'exploitation ou dans le cas où un événement ou un changement de situation indique que l'actif peut avoir subi une perte de valeur. L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation qui consiste à établir si la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle il est associé est inférieure à sa valeur comptable. Lorsque la juste valeur de l'unité d'exploitation est inférieure à sa valeur comptable, la juste valeur de l'écart d'acquisition de l'unité d'exploitation (à la date de l'évaluation) est comparée à sa valeur comptable. Si la juste valeur est inférieure à la valeur comptable, l'écart d'acquisition est considéré comme ayant subi une perte de valeur, et une charge pour dépréciation est constatée immédiatement. La juste valeur des unités d'exploitation de la Banque est déterminée d'après des modèles d'évaluation internes qui tiennent compte de divers facteurs comme les bénéfices prévus et normalisés, les ratios cours-bénéfice et les taux d'actualisation. La direction exerce son jugement dans l'estimation de la juste valeur des unités d'exploitation, et toute imprécision des hypothèses et des estimations de juste valeur peut influencer sur le calcul de la dépréciation et sur l'évaluation de l'écart

d'acquisition. La direction est d'avis que les hypothèses et les estimations utilisées sont raisonnables et justifiables dans le contexte actuel. Lorsque cela est possible, les justes valeurs internes sont comparées aux données du marché. Les valeurs comptables des unités d'exploitation de la Banque sont déterminées par la direction au moyen de modèles de capital économique aux fins de rajustement des actifs et passifs nets par unité d'exploitation. Ces modèles sont fondés sur divers facteurs comme le risque de marché, le risque de crédit et le risque d'exploitation, et ils visent à produire les fonds propres qui seraient détenus par une unité d'exploitation si elle était une entité autonome. L'attribution par la Banque de capital économique à l'unité d'exploitation est revue par le Comité de gestion du capital.

La juste valeur estimative de chacune de nos unités d'exploitation était sensiblement supérieure à la valeur comptable, y compris l'écart d'acquisition. Pour ce qui est des unités d'exploitation prises séparément, la juste valeur estimative de toute unité d'exploitation devrait baisser de plus de 25 % (30 % au 31 octobre 2007) avant qu'une évaluation détaillée de la dépréciation soit nécessaire.

Les autres actifs incorporels qui tirent leur valeur de relations contractuelles avec des clients, ou qui peuvent être séparés et vendus, et qui ont une durée de vie utile limitée sont amortis sur leur durée de vie utile estimative. La détermination de la durée de vie utile estimative de ces autres actifs incorporels qui ont une durée de vie limitée nécessite une analyse des circonstances ainsi que du jugement de la part de la direction. Les autres actifs incorporels ayant une durée de vie limitée font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que des circonstances indiquent que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable. Ces circonstances indiqueraient une dépréciation possible des autres actifs incorporels, auquel cas il faudrait effectuer une analyse des flux de trésorerie. La valeur des autres actifs incorporels ayant une durée de vie limitée serait ramenée à leur juste valeur selon les flux de trésorerie futurs prévus.

Cette convention comptable a une incidence sur tous les secteurs d'exploitation de la Banque. Se reporter à la note 5 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008 pour plus d'information sur l'écart d'acquisition et les autres actifs incorporels.

PRESTATIONS DE RETRAITE ET AVANTAGES POSTÉRIEURS AU DÉPART À LA RETRAITE

Comptabilisation

L'obligation et la charge au titre des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite dépendent des hypothèses utilisées pour le calcul de ces montants. Les hypothèses actuarielles à l'égard du taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes, des augmentations salariales, du taux de variation du coût des soins de santé et du taux d'actualisation représentent les meilleures estimations de la direction et sont révisées annuellement par les actuaires de la Banque. La Banque pose chaque hypothèse en tenant compte de l'expérience passée pertinente de même que des données connexes du marché, et examine si ces facteurs auront une incidence prolongée ou importante sur les hypothèses. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs est établi d'après le rendement à long terme d'obligations de sociétés notées AA à la date d'évaluation. Les autres hypothèses sont également des estimations à long terme. L'hypothèse relative au taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime est fondée sur les rendements historiques et les attentes quant aux rendements futurs de chaque catégorie d'actifs ainsi que sur la répartition cible des actifs de la caisse. Comme ces hypothèses se rapportent à des facteurs à long terme, elles supposent un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses ainsi que les variations des hypothèses découlant des modifications des attentes futures entraînent une augmentation ou une diminution de l'obligation et de la charge au titre des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite au cours des exercices futurs.

En raison des conditions récentes du marché, la juste valeur des actifs du régime de retraite principal de la Banque, en date du 31 octobre 2008, a diminué d'environ 14 % depuis la date d'évaluation, le 31 juillet 2008. Au cours de la même période, le taux d'actualisation utilisé pour calculer l'obligation au titre des prestations du régime de retraite principal de la Banque a augmenté pour s'établir à 7,40 %. Par conséquent, la Banque prévoit que le gain actuariel sur la diminution de l'obligation au titre des prestations attribuable à la variation du taux d'actualisation sera en partie contrebalancé par la perte actuarielle liée à la baisse de la juste valeur des actifs du régime de retraite principal de la Banque.

Le tableau ci-après présente la sensibilité de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées et de la charge de retraite du régime de retraite principal de la Banque au 31 octobre 2008 aux variations du taux d'actualisation, et des hypothèses à l'égard du taux de rendement à long terme prévu des actifs du régime et des augmentations de salaires. L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau est hypothétique et doit être utilisée avec prudence. Cette convention comptable a une incidence sur tous les secteurs de la Banque. Pour plus d'information sur les principales hypothèses utilisées pour établir la charge de retraite annuelle et l'obligation au titre des prestations constituées de la Banque, se reporter à la note 19 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008.

TABLEAU 46		SENSIBILITÉ DE LA MODIFICATION DES PRINCIPALES HYPOTHÈSES	
(en millions de dollars canadiens, sauf les pourcentages)		Obligation	Charge
Incidence d'une variation de 1,0 % des principales hypothèses			
Hypothèse utilisée pour le taux d'actualisation		6,30 %	5,70 % ¹
Diminution de l'hypothèse		344 \$	63 \$
Augmentation de l'hypothèse		(291) \$	(36) \$
Hypothèse utilisée pour le taux de rendement à long terme prévu des actifs			
Diminution de l'hypothèse		s.o.	6,75 %
Augmentation de l'hypothèse		s.o.	22 \$
Hypothèse utilisée pour le taux d'augmentation de salaires		3,50 %	3,50 %
Diminution de l'hypothèse		(83) \$	(21) \$
Augmentation de l'hypothèse		88 \$	24 \$

¹ Le régime de retraite principal de la Banque a été réévalué le 31 octobre 2007 d'après un taux d'actualisation de 5,70 %. Aux fins de cette illustration, l'incidence sur douze mois de cette nouvelle évaluation a été utilisée.

Capitalisation

Conformément à la loi, une évaluation aux fins de la capitalisation du régime de retraite principal de la Banque doit être faite au 31 octobre 2008. Bien que la juste valeur des actifs du régime de retraite principal de la Banque ait diminué considérablement depuis la dernière évaluation aux fins de la capitalisation, le degré de risque de placement actuel des actifs du régime de retraite principal de la Banque reflète la nature à long terme du régime. La Banque examine périodiquement la pertinence de la politique de placement du régime et elle s'est conformée à cette politique tout au long de l'exercice.

Selon les estimations, les cotisations requises augmenteront pour s'établir à 235 millions de dollars en 2009. Les montants des cotisations futures peuvent varier par suite de l'examen par la Banque de ses niveaux de cotisation au cours de l'exercice.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour comptabiliser les impôts de l'exercice, la Banque doit faire preuve de jugement à l'égard des questions touchant certaines opérations complexes, des questions connues en cours de pourparlers avec l'administration fiscale ou des questions soumises à un tribunal. Par conséquent, la Banque a une charge d'impôts pour éventualités et elle en évalue régulièrement le caractère adéquat.

Des impôts sur les bénéfices futurs sont constatés pour tenir compte de l'incidence des impôts futurs sur les opérations réalisées pendant l'exercice courant. La constatation d'impôts sur les bénéfices futurs a une incidence sur tous les secteurs de la Banque et fait appel au jugement, notamment dans les situations suivantes :

- La recouvrabilité des actifs d'impôts futurs est évaluée. La Banque constate une provision pour moins-value lorsqu'elle croit, d'après tous les éléments probants disponibles, qu'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs constatés ne se réaliseront pas tous avant leur échéance. Cependant, le montant des actifs d'impôts futurs constatés et considérés comme réalisables pourrait être réduit si le bénéfice projeté n'était pas réalisé en raison de divers facteurs, comme une conjoncture économique défavorable. Si la Banque estimait que le bénéfice projeté ne sera pas atteint, elle constaterait une provision pour moins-value additionnelle pour ramener ses actifs d'impôts futurs à un montant qu'elle croit réalisable. L'ampleur de la provision pour moins-value repose en grande partie sur les prévisions de bénéfices de la Banque, ces bénéfices établissant la mesure dans laquelle la Banque pourra utiliser ses actifs d'impôts futurs.
- Les actifs d'impôts futurs sont calculés à l'aide des taux d'imposition qui sont censés s'appliquer au cours de la période où ils seront réalisés. Les actifs et les passifs d'impôts constatés antérieurement doivent être rajustés lorsque la date prévue de l'événement futur est révisée en fonction de nouvelles informations.
- La Banque n'a pas constaté de passifs d'impôts futurs au titre des bénéfices non répartis de certaines activités à l'étranger puisqu'elle ne prévoit pas rapatrier ces bénéfices. Les impôts estimatifs à payer sur ces bénéfices en cas de rapatriement seraient de 473 millions de dollars au 31 octobre 2008.

PASSIFS ÉVENTUELS

Des passifs éventuels sont créés lorsqu'il existe une incertitude quant à la possibilité que la Banque subisse une perte dans le futur en raison d'une opération ou d'un événement passé. La Banque et ses filiales font l'objet de diverses poursuites dans le cours normal des affaires, dont bon nombre sont liées aux prêts. De l'avis de la direction, l'issue de l'une ou de l'ensemble de ces poursuites n'aura pas d'incidence défavorable marquée sur la situation financière de la Banque.

Des provisions pour passifs éventuels sont constituées lorsqu'il devient probable que la Banque engagera des frais et que le montant peut être estimé de manière raisonnable. Outre la direction de la Banque, dans le cas des provisions pour litiges, des experts internes et externes évaluent la probabilité et le montant estimatif des pertes. Tant qu'une éventualité existe, la direction ou les experts de la Banque peuvent obtenir de nouvelles informations qui peuvent changer leur évaluation quant à la probabilité de pertes et à leur montant estimatif. Toute modification des évaluations peut faire varier le montant des pertes comptabilisées. De plus, les coûts réels de résolution de ces réclamations peuvent être sensiblement supérieurs ou inférieurs aux provisions.

Pour plus de détails, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008.

DÉRIVÉS

L'incidence des dérivés détenus à des fins autres que de transaction sur le revenu d'intérêts net et sur les autres revenus pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008 est présentée au tableau 47 ci-dessous.

TABLEAU 47		DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS AUTRES QUE DE TRANSACTION	
(en millions de dollars canadiens)		Dérivés détenus à des fins autres que de transaction admissibles à la comptabilité de couverture	Dérivés détenus à des fins autres que de transaction non admissibles à la comptabilité de couverture
Revenu d'intérêts net (perte d'intérêts nette)		260,8 \$	– \$
Autres revenus		109,6	273,4

Le revenu d'intérêts net lié aux dérivés détenus à des fins autres que de transaction admissibles à la comptabilité de couverture est dans une large mesure annulé par le revenu d'intérêts net tiré des éléments couverts.

Modifications de conventions comptables pour l'exercice écoulé

Modifications au chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», et au chapitre 3862, «Instruments financiers – informations à fournir»

En octobre 2008, la Banque a adopté les modifications du chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», et du chapitre 3862, «Instruments financiers – informations à fournir», (les «modifications») du *Manuel de l'ICCA*. Les modifications permettent que des actifs financiers de la catégorie détenus à des fins de transaction soient reclassés dans la catégorie disponibles à la vente dans des

circonstances précises. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2008. La Banque a adopté les modifications en date du 1^{er} août 2008. Au cours du quatrième trimestre de 2008, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction en raison de la récente détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit. Ces titres de créance étaient auparavant comptabilisés à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur de même que les gains ou pertes réalisés à la cession étaient comptabilisés dans le revenu de négociation. Puisque la Banque n'a plus l'intention de négocier activement cette catégorie de titres de créance, elle les a reclassés, en date du 1^{er} août 2008, dans la catégorie disponibles à la vente, conformément aux modifications. Les actifs financiers classés comme disponibles à la vente sont constatés à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu. L'incidence nette de ce reclassement conformément aux modifications a donné lieu à une augmentation du bénéfice net comme présenté de 561 millions de dollars pour l'exercice écoulé. Pour plus de détails, se reporter aux notes 1 et 2 afférentes aux états financiers consolidés de l'exercice 2008.

Modifications futures de conventions comptables et de la présentation de l'information financière

La Banque prévoit adopter les normes comptables suivantes au cours des prochains exercices. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice 2008 de la Banque pour plus de détails sur ces modifications futures.

Écarts d'acquisition, actifs incorporels et fondements conceptuels des états financiers

L'ICCA a publié une nouvelle norme comptable, le chapitre 3064, «Écarts d'acquisition et actifs incorporels», qui précise que les coûts peuvent être reportés uniquement lorsqu'ils sont liés à un élément qui satisfait à la définition d'un actif, et que, par conséquent, les coûts de démarrage doivent être passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Le chapitre 1000, «Fondements conceptuels des états financiers», a également été modifié afin d'assurer la conformité avec le chapitre 3064. La nouvelle norme et les normes modifiées entrent en vigueur pour la Banque le 1^{er} novembre 2008. Ces normes ne devraient pas avoir une incidence importante sur la situation financière ou le bénéfice de la Banque.

Conversion aux Normes internationales d'information financière à l'exercice 2012

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA exige que toutes les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes adoptent les Normes internationales d'information financière (IFRS) pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011. L'objectif de ce changement est le passage vers un ensemble unique de normes comptables partout dans le monde, de façon à faciliter et à améliorer le mouvement des capitaux à l'échelle mondiale, tout en accroissant la qualité de l'information financière et la transparence. La Banque adoptera les IFRS pour l'exercice 2012, à compter du 1^{er} novembre 2011. Les états financiers consolidés de l'exercice 2012 comprendront les résultats financiers de 2011, présentés de manière comparative selon les IFRS.

Bien que les PCGR du Canada soient, dans une large mesure, semblables aux IFRS, ils comportent certaines différences qui peuvent avoir une incidence importante sur les processus et les résultats financiers de la Banque.

À l'heure actuelle, la Banque planifie l'étape de la conversion, laquelle comprend l'établissement des différences entre les PCGR du Canada existants et les IFRS, la détermination des répercussions éventuelles sur les activités de la Banque, l'élaboration d'un plan de conversion, l'évaluation des besoins de ressources et la formation des membres du personnel. Au cours des deux prochains exercices, la Banque évaluera les conséquences de la conversion aux IFRS, en estimera l'incidence, mettra en œuvre les changements et effectuera les tâches nécessaires pour garantir l'exactitude des soldes d'ouverture. Il n'est pas possible pour le moment d'établir toutes les répercussions sur les états financiers ainsi que les incidences éventuelles sur les activités de la Banque, étant donné que les normes comptables et leur interprétation évoluent. La conversion aux IFRS représente une initiative importante pour la Banque, des ressources considérables y étant consacrées afin d'en assurer une mise en œuvre efficace.

PCGR DES ÉTATS-UNIS

Régimes de retraite et régimes d'autres avantages complémentaires de retraite

SFAS No. 158, «Employers' Accounting for Defined Benefit Pension and Other Postretirement Plans»

À compter du 1^{er} novembre 2008, la norme du FASB exigera également que les obligations au titre des prestations et les actifs des régimes soient évalués à la date de clôture de l'exercice. Par conséquent, la Banque ne pourra plus évaluer ses régimes à prestations déterminées jusqu'à trois mois avant la date des états financiers. L'adoption de cette disposition de la norme ne devrait pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. D'autres dispositions de cette norme ont été adoptées par la Banque le 31 octobre 2007.

Évaluations à la juste valeur

SFAS No. 157, «Fair Value Measurements»

En date du 1^{er} novembre 2008, la Banque devra adopter cette norme comptable qui fournit un cadre d'évaluation de la juste valeur, qui aura surtout une incidence sur les évaluations par la Banque de la juste valeur relative aux instruments financiers. La norme exige également la présentation d'informations additionnelles. L'adoption de cette norme ne devrait pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque.

Option de la juste valeur pour les actifs financiers et les passifs financiers

SFAS No. 159, «The Fair Value Option for Financial Assets and Financial Liabilities»

La Banque pourra évaluer à la juste valeur les instruments financiers admissibles, à l'aide de l'option de la juste valeur décrite dans cette norme que la Banque adoptera en date du 1^{er} novembre 2008. L'adoption de cette norme ne devrait pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque.

Regroupements d'entreprises

Le SFAS No. 141 (R), «*Business Combinations*», conserve les notions fondamentales du SFAS No. 141, qui exige la comptabilisation selon la méthode de l'acquisition et l'identification d'un acquéreur pour tous les regroupements d'entreprises. Les principales modifications comptables qui sont exigées selon cette norme sont les suivantes : i) les actions participatives émises à titre de contrepartie d'acquisition doivent être évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition plutôt qu'à la date de l'annonce de l'opération; ii) l'acquéreur doit constater les rajustements d'évaluation à la juste valeur à l'égard de tous les actifs et passifs, y compris la participation sans contrôle, et comptabiliser l'écart d'acquisition total comme s'il avait acquis une participation de 100 %; iii) les frais d'acquisition et de restructuration doivent être passés en charges dès qu'ils sont engagés au lieu d'être capitalisés dans la composante de la contrepartie d'acquisition; et iv) la contrepartie éventuelle doit être constatée à la date d'acquisition à la juste valeur, et les variations de la juste valeur doivent être passées en résultat net. La Banque est tenue d'adopter la norme de manière prospective en date du 1^{er} novembre 2009. La Banque évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Participations sans contrôle dans les filiales

Le SFAS No. 160, «*Noncontrolling Interests in Consolidated Financial Statements*», établit des normes de comptabilisation et de présentation de l'information à l'égard des participations sans contrôle dans les filiales. Cette norme exige que les participations sans contrôle dans les filiales soient présentées séparément comme des composantes des capitaux propres et que le montant du résultat net consolidé attribuable aux participations avec contrôle et celui attribuable aux participations sans contrôle soient établis et présentés dans l'état des résultats consolidé.

Selon cette norme, toute augmentation ou diminution des participations sans contrôle sera comptabilisée comme une opération portant sur les capitaux propres. La déconsolidation d'une filiale donnera lieu à la constatation d'un gain ou d'une perte mesuré d'après la juste valeur de la participation sans contrôle conservée, et la participation sans contrôle conservée doit être mesurée initialement à la juste valeur. La Banque est tenue d'adopter la norme de manière prospective en date du 1^{er} novembre 2009. La Banque évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Communication d'informations sur les instruments dérivés et les activités de couverture

Le SFAS No. 161, «*Disclosures about Derivative Instruments and Hedging Activities – an Amendment of FASB Statement No. 133*», exige la communication d'informations plus détaillées sur les instruments dérivés et les éléments de couverture qui sont comptabilisés selon le FASB Statement No. 133. Cette norme entrera en vigueur pour la Banque à compter du trimestre commençant le 1^{er} février 2009. L'adoption de cette norme ne devrait pas avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque.

Hierarchie des principes comptables généralement reconnus des États-Unis

Le SFAS No. 162, «*The Hierarchy of Generally Accepted Accounting Principles*», identifie les sources des principes comptables et établit une hiérarchie des PCGR pour le choix des principes à utiliser dans la préparation des états financiers qui sont présentés selon les PCGR des États-Unis. La date d'entrée en vigueur de cette norme reste à déterminer. La Banque évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

NORMES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Contrôles et procédures

INFORMATION SUR LES CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Sous la surveillance et avec la participation de la direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des finances, une appréciation de l'efficacité des contrôles et procédures à l'égard de l'information financière de la Banque, selon les règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, a été effectuée en date du 31 octobre 2008. Selon cette appréciation, la direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des finances, a conclu que les contrôles et procédures à l'égard de l'information financière de la Banque étaient efficaces en date du 31 octobre 2008.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de la Banque est responsable de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière pour la Banque. Le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière s'entend des politiques et des procédures qui 1) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la Banque; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers selon les principes comptables généralement reconnus, et que les encaissements

et décaissements de la Banque ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et 3) fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la Banque qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit empêchée, soit détectée à temps.

La direction de la Banque a utilisé les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway, pour effectuer, avec la participation du chef de la direction et du chef des finances, une appréciation de l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière. D'après cette appréciation, la direction a conclu que le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière était efficace au 31 octobre 2008. L'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière a été vérifiée par les vérificateurs indépendants de la Banque, Ernst & Young s.r.l., cabinet d'experts-comptables inscrit, qui ont aussi vérifié les états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008. Dans leur rapport, à la page 87, les vérificateurs expriment une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière en date du 31 octobre 2008.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de 2008, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

RÉSULTATS FINANCIERS

États financiers consolidés

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de la Banque est responsable de l'intégrité, de l'uniformité, de l'objectivité et de la fiabilité des états financiers consolidés de La Banque Toronto-Dominion ainsi que de l'information financière connexe présentée dans le présent rapport annuel. Les principes comptables généralement reconnus du Canada de même que les exigences de la *Loi sur les banques* et les règlements connexes ont été appliqués, et la direction a exercé son jugement et effectué les meilleures estimations possibles quand elle l'a jugé opportun.

Le système comptable de la Banque et les contrôles internes connexes, de même que les procédés à l'appui utilisés, sont conçus de manière à fournir une assurance raisonnable de l'intégralité et de l'exactitude des comptes financiers et de la protection des biens contre les pertes attribuables à un usage ou à une cession non autorisés de ceux-ci. Les procédés à l'appui comprennent le choix judicieux et la formation appropriée d'employés qualifiés, la mise en place de structures organisationnelles assurant une division précise des responsabilités et l'obligation de rendre compte sur le rendement, ainsi que la communication de politiques et de directives sur la conduite des activités dans toute la Banque.

La direction a utilisé les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway pour une appréciation de l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2008. D'après cette appréciation, la direction a conclu que le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière était efficace au 31 octobre 2008.

Le conseil d'administration de la Banque, par l'intermédiaire du comité de vérification qui est composé entièrement d'administrateurs indépendants, s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités relativement à la présentation de l'information financière et aux systèmes de contrôle interne.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons vérifié le bilan consolidé de La Banque Toronto-Dominion aux 31 octobre 2008 et 2007 et les états consolidés des résultats, des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires, du résultat étendu et des flux de trésorerie (collectivement, les «états financiers consolidés») pour les exercices terminés les 31 octobre 2008, 2007 et 2006. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis («PCAOB»). Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que nos vérifications constituent un fondement raisonnable à la formulation de notre opinion.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque aux 31 octobre 2008 et 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de

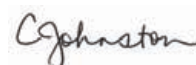
Le vérificateur en chef de la Banque, qui a pleinement et librement accès au comité de vérification, procède à un vaste programme de vérifications. Ce programme soutient le système de contrôle interne et est exécuté par une équipe professionnelle de vérificateurs.

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada examine les affaires de la Banque et prend les renseignements qu'il juge nécessaires pour s'assurer que les dispositions de la *Loi sur les banques* relatives à la sécurité des déposants sont dûment observées et que la situation financière de la Banque est saine.

Ernst & Young s.r.l., vérificateurs nommés par les actionnaires, ont vérifié l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2008, en plus de vérifier les états financiers consolidés de la Banque portant la même date. Leurs rapports, dans lesquels ils expriment une opinion sans réserve, figurent aux pages 86 et 87. Les vérificateurs d'Ernst & Young ont pleinement et librement accès au comité de vérification, qu'ils rencontrent périodiquement, afin de discuter de leur vérification et des questions s'y rapportant, comme les commentaires qu'ils peuvent avoir à formuler relativement à la fidélité de l'information financière et au caractère approprié des contrôles internes.



W. Edmund Clark
Président et
chef de la direction



Colleen M. Johnston
Chef de groupe,
Finances et chef des finances

Toronto, Canada
Le 3 décembre 2008

trésorerie pour les exercices terminés les 31 octobre 2008, 2007 et 2006, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comme il est expliqué à la note 1 afférente aux états financiers consolidés, le 1^{er} août 2008, La Banque Toronto-Dominion a adopté les modifications des chapitres 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», et 3862, «Instruments financiers – informations à fournir», du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* («ICCA»). En 2007, La Banque Toronto-Dominion a adopté les chapitres 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», 3865, «Couvertures», 1530, «Résultat étendu», et 3251, «Capitaux propres», du *Manuel de l'ICCA*.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes du PCAOB, l'efficacité du contrôle interne de la Banque Toronto-Dominion à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2008 selon les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* du Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway et avons exprimé une opinion sans réserve à cet égard dans notre rapport du 3 décembre 2008.



Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
Le 3 décembre 2008

**RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS SUR LES
CONTRÔLES INTERNES SELON LES NORMES DU PUBLIC
COMPANY ACCOUNTING OVERSIGHT BOARD (ÉTATS-UNIS)**

Le conseil d'administration et les actionnaires

de La Banque Toronto-Dominion

Nous avons vérifié l'efficacité du contrôle interne de La Banque Toronto-Dominion à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2008, selon les critères établis dans le rapport *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway (les critères du COSO). La direction de La Banque Toronto-Dominion est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, incluse dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière compris dans le rapport de gestion ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace de l'information financière a été maintenu à tous les égards importants. Notre vérification du contrôle interne à l'égard de l'information financière a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'appréciation du risque de faiblesse importante, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de notre appréciation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre vérification constitue un fondement raisonnable à la formulation de notre opinion.

Le contrôle interne d'une société à l'égard de l'information financière est le processus visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, selon les principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne d'une société à l'égard de l'information financière s'entend des politiques et procédures qui 1) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations

sont enregistrées comme il se doit pour dresser les états financiers selon les principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et 3) fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est interdite ou détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation, ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

À notre avis, La Banque Toronto-Dominion maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2008, selon les critères du COSO.

Nous avons également vérifié, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du PCAOB, les bilans consolidés de La Banque Toronto-Dominion aux 31 octobre 2008 et 2007 et les états consolidés des résultats, des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires, du résultat étendu et des flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 octobre 2008, 2007 et 2006 de La Banque Toronto-Dominion, et notre rapport daté du 3 décembre 2008 exprime une opinion sans réserve à leur égard.



Ernst & Young s.r.l.

Comptables agréés

Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 3 décembre 2008

Bilan consolidé

Aux 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)

	2008	2007
ACTIF		
Encaisse et montants à recevoir de banques	2 517 \$	1 790 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	15 429	14 746
	17 946	16 536
Valeurs mobilières (Note 2)		
Détenues à des fins de transaction	53 095	77 637
Désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	6 402	2 012
Disponibles à la vente	75 121	35 650
Détenues jusqu'à leur échéance	9 507	7 737
	144 125	123 036
Valeurs mobilières prises en pension	42 425	27 648
Prêts (Note 3)		
Prêts hypothécaires résidentiels	63 003	58 485
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	79 610	67 532
Cartes de crédit	7 387	5 700
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	70 650	44 258
Prêts aux entreprises et aux gouvernements désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	510	1 235
	221 160	177 210
Provision pour pertes sur prêts	(1 536)	(1 295)
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	219 624	175 915
Divers		
Engagements de clients au titre d'acceptations	11 040	9 279
Investissement dans TD Ameritrade (Note 31)	5 159	4 515
Instruments financiers dérivés (Note 27)	83 548	38 918
Écarts d'acquisition (Note 5)	14 842	7 918
Autres actifs incorporels (Note 5)	3 141	2 104
Terrains, constructions, matériel et mobilier (Note 7)	3 833	1 822
Autres actifs (Note 8)	17 531	14 433
	139 094	78 989
Total de l'actif	563 214 \$	422 124 \$
PASSIF		
Dépôts (Note 9)		
Particuliers	192 234 \$	147 561 \$
Banques	9 680	10 162
Entreprises et gouvernements	129 086	73 322
Détenus à des fins de transaction	44 694	45 348
	375 694	276 393
Divers		
Acceptations	11 040	9 279
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert (Note 2)	18 518	24 195
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension (Note 2)	18 654	16 574
Instruments financiers dérivés (Note 27)	74 473	41 621
Autres passifs (Note 10)	17 721	21 236
	140 406	112 905
Billets et débentures subordonnés (Note 11)	12 436	9 449
Passif au titre des actions privilégiées (Note 12)	550	550
Passif au titre des titres de fiducie de capital (Note 13)	894	899
Participations sans contrôle dans les filiales (Note 14)	1 560	524
Passif éventuel, engagements et garanties (Note 28)		
AVOIR DES ACTIONNAIRES		
Actions ordinaires (en millions d'actions émises et en circulation : 810,1 en 2008 et 717,8 en 2007) (Note 15)	13 241	6 577
Actions privilégiées (en millions d'actions émises et en circulation : 75,0 en 2008 et 17,0 en 2007) (Note 15)	1 875	425
Surplus d'apport	350	119
Bénéfices non répartis	17 857	15 954
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(1 649)	(1 671)
	31 674	21 404
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	563 214 \$	422 124 \$

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.
Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



W. Edmund Clark
Président et
chef de la direction



Hugh J. Bolton
Président du comité de vérification

État des résultats consolidé

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)

	2008	2007	2006
Revenu d'intérêts			
Prêts	13 501 \$	12 729 \$	10 832 \$
Valeurs mobilières			
Dividendes	987	928	837
Intérêts	4 467	3 838	3 598
Dépôts auprès de banques	629	357	302
	19 584	17 852	15 569
Frais d'intérêts			
Dépôts	8 481	8 247	7 081
Billets et débiteures subordonnés	654	484	388
Actions privilégiées et titres de fiducie de capital (Notes 12, 13)	94	109	126
Autres passifs	1 823	2 088	1 603
	11 052	10 928	9 198
Revenu d'intérêts net	8 532	6 924	6 371
Autres revenus			
Services de placement et de valeurs mobilières	2 245	2 400	2 259
Commissions sur crédit	459	420	371
Gains nets sur valeurs mobilières (Note 2)	331	326	305
(Perte) revenu de négociation (Note 20)	(794)	591	797
Perte provenant des instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	(137)	(55)	—
Frais de service	1 237	1 019	937
Titrisations de prêts (Note 4)	231	397	346
Services de cartes	589	451	374
Assurances, déduction faite des règlements (Note 21)	927	1 005	896
Honoraires de fiducie	140	133	130
Divers (Note 33)	909	670	406
	6 137	7 357	6 821
Total des revenus	14 669	14 281	13 192
Provision pour pertes sur créances (Note 3)	1 063	645	409
Frais autres que d'intérêts			
Salaires et avantages sociaux (Note 19)	4 984	4 606	4 485
Frais d'occupation des locaux, amortissement compris	935	736	701
Frais de matériel et de mobilier, amortissement compris	683	614	599
Amortissement des autres actifs incorporels (Note 5)	577	499	505
Frais de restructuration (Note 22)	48	67	50
Marketing et développement des affaires	491	445	470
Frais liés aux activités de courtage	252	233	222
Services professionnels et de conseil	569	488	540
Communications	210	193	201
Divers (Note 28)	753	1 094	1 042
	9 502	8 975	8 815
Gain sur dilution, montant net (Note 31)	—	—	1 559
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices, participations sans contrôle dans les filiales et quote-part du bénéfice net d'une société liée	4 104	4 661	5 527
Charge d'impôts sur les bénéfices (Note 23)	537	853	874
Participations sans contrôle dans les filiales, déduction faite des impôts sur les bénéfices	43	95	184
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts sur les bénéfices (Note 31)	309	284	134
Bénéfice net	3 833	3 997	4 603
Dividendes sur actions privilégiées	59	20	22
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 774 \$	3 977 \$	4 581 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions) (Note 24)			
De base	769,6	718,6	716,8
Dilué	775,7	725,5	723,0
Bénéfice par action (en dollars) (Note 24)			
De base	4,90 \$	5,53 \$	6,39 \$
Dilué	4,87	5,48	6,34
Dividendes par action (en dollars)	2,36	2,11	1,78

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.
Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires consolidé

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Actions ordinaires (Note 15)			
Solde au début de l'exercice	6 577 \$	6 334 \$	5 872 \$
Produit des actions émises à l'exercice d'options	255	173	119
Actions émises par suite du régime de réinvestissement des dividendes	274	85	328
Incidence des actions (acquises) vendues aux fins de transaction ¹	(12)	30	(20)
Achat d'actions ordinaires pour annulation	—	(45)	(35)
Émises à l'acquisition de Commerce (Note 31)	6 147	—	—
Émises à l'acquisition de VFC (Note 31)	—	—	70
Solde à la fin de l'exercice	13 241	6 577	6 334
Actions privilégiées (Note 15)			
Solde au début de l'exercice	425	425	—
Actions émises	1 450	—	425
Solde à la fin de l'exercice	1 875	425	425
Surplus d'apport			
Solde au début de l'exercice	119	66	40
Options sur actions (Note 18)	(32)	1	26
Conversion d'options de TD Banknorth à la privatisation (Note 18)	—	52	—
Conversion d'options de Commerce à l'acquisition (Note 18)	263	—	—
Solde à la fin de l'exercice	350	119	66
Bénéfices non répartis			
Solde au début de l'exercice	15 954	13 725	10 650
Rajustement transitoire à la suite de l'adoption des normes sur les instruments financiers	—	80	—
Bénéfice net	3 833	3 997	4 603
Dividendes sur actions ordinaires	(1 851)	(1 517)	(1 278)
Dividendes sur actions privilégiées	(59)	(20)	(22)
Prime versée au rachat d'actions ordinaires	—	(311)	(229)
Divers	(20)	—	1
Solde à la fin de l'exercice	17 857	15 954	13 725
Cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices (Note 17)			
Solde au début de l'exercice	(1 671)	(918)	(696)
Rajustement transitoire à la suite de l'adoption des normes sur les instruments financiers	—	426	—
Autres éléments du résultat étendu pour la période	22	(1 179)	(222)
Solde à la fin de l'exercice	(1 649)	(1 671)	(918)
Total de l'avoir des actionnaires	31 674 \$	21 404 \$	19 632 \$

¹ Achetées par des filiales de la Banque, qui sont des entités de valeurs mobilières réglementées selon le Règlement 92-313 de la Loi sur les banques.

État du résultat étendu consolidé

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Bénéfice net	3 833 \$	3 997 \$	4 603 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices			
Variation des gains et (pertes) latents sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des activités de couverture ¹	(1 725)	135	—
Reclassement en résultat net lié aux valeurs mobilières disponibles à la vente ²	(53)	(53)	—
Variation des gains et (pertes) de change découlant des placements dans des filiales, déduction faite des opérations de couverture ^{3,4}	440	(1 155)	(222)
Variation des gains et (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie ⁵	1 522	(146)	—
Reclassement en résultat net de pertes sur les couvertures de flux de trésorerie ⁶	(162)	40	—
Autres éléments du résultat étendu pour l'exercice	22	(1 179)	(222)
Résultat étendu pour l'exercice	3 855 \$	2 818 \$	4 381 \$

¹ Déduction faite d'une économie d'impôts sur les bénéfices de 904 millions de dollars (d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 78 millions de dollars en 2007).

² Déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 22 millions de dollars (32 millions de dollars en 2007).

³ Déduction faite d'une économie d'impôts sur les bénéfices de 1 363 millions de dollars (d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 909 millions de dollars en 2007).

⁴ Comprend un montant de (2 881) millions de dollars au titre des gains (pertes) après impôts provenant des couvertures des investissements de la Banque dans des établissements étrangers (1 864 millions de dollars en 2007).

⁵ Déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 669 millions de dollars (d'une économie d'impôts sur les bénéfices de 76 millions de dollars en 2007).

⁶ Déduction faite d'une charge d'impôts sur les bénéfices de 70 millions de dollars (d'une économie d'impôts sur les bénéfices de 22 millions de dollars en 2007).

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période écoulée. Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État des flux de trésorerie consolidé

Pour les exercices terminés les 31 octobre

(en millions de dollars canadiens)

	2008	2007	2006
Flux de trésorerie d'exploitation			
Bénéfice net	3 833 \$	3 997 \$	4 603 \$
Rajustements pour déterminer les flux de trésorerie nets d'exploitation			
Provision pour pertes sur créances	1 063	645	409
Frais liés à la restructuration	48	67	50
Amortissement (Note 7)	438	362	343
Amortissement des autres actifs incorporels	577	499	505
Options sur actions	22	20	31
Gain sur dilution, montant net	—	—	(1 559)
Gains nets sur valeurs mobilières	(331)	(326)	(305)
Gain net sur titrisations (Note 4)	(41)	(141)	(119)
Quote-part du bénéfice net d'une société liée	(309)	(284)	(134)
Participations sans contrôle	43	95	184
Impôts sur les bénéfices futurs (Note 23)	108	(121)	(14)
Variations des actifs et passifs d'exploitation :			
Impôts sur les bénéfices exigibles	(2 857)	558	88
Intérêts à recevoir et à payer (Notes 8, 10)	27	(296)	(146)
Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction	26 302	(2 167)	(11 707)
Gains latents et montants à recevoir sur les contrats de dérivés	(44 630)	(10 228)	4 961
Pertes latentes et montants à payer sur les contrats de dérivés	32 852	12 284	(4 161)
Divers	2 837	(891)	590
Flux de trésorerie nets d'exploitation	19 982	4 073	(6 381)
Flux de trésorerie de financement			
Variation des dépôts	52 030	14 154	9 246
Variation des valeurs mobilières mises en pension	2 080	(2 081)	6 665
Variation des valeurs mobilières vendues à découvert	(5 677)	(2 918)	2 707
Émission de billets et de débentures subordonnés	4 025	4 072	2 341
Remboursement de billets et de débentures subordonnés	(1 079)	(1 399)	(978)
Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital	(5)	(345)	(1)
Écart de conversion sur les billets et les débentures subordonnés émis en monnaie étrangère et autres	41	(124)	(37)
Actions ordinaires émises à l'exercice d'options	201	154	114
Actions ordinaires (acquises) vendues par les Services bancaires de gros	(12)	30	(20)
Rachats d'actions ordinaires	—	(45)	(35)
Dividendes versés en espèces sur les actions ordinaires	(1 577)	(1 432)	(950)
Prime versée au rachat d'actions ordinaires	—	(311)	(229)
Produit net tiré de l'émission d'actions privilégiées	1 430	—	425
Dividendes versés sur les actions privilégiées	(59)	(20)	(22)
Flux de trésorerie nets de financement	51 398	9 735	19 226
Flux de trésorerie d'investissement			
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	(683)	(5 983)	2 982
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente, détenues jusqu'à leur échéance et détenues comme placements :			
Achats	(120 077)	(96 846)	(132 903)
Produit tiré des échéances	29 209	92 880	112 962
Produit tiré des ventes	63 995	10 372	18 599
Variation des activités de prêt :			
Montage et acquisitions	(162 727)	(150 671)	(132 864)
Produit tiré des échéances	123 619	122 509	113 477
Produit tiré des ventes	2 449	5 084	2 691
Produit tiré des titrisations de prêts (Note 4)	10 370	9 937	9 939
Terrains, constructions, matériel et mobilier	(532)	(322)	(494)
Valeurs mobilières prises en pension	(14 777)	3 313	(4 578)
Programme de rachat d'actions de TD Banknorth	—	—	(290)
Acquisitions et cessions, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie acquis (Note 31)	(1 759)	(4 139)	(1 980)
Flux de trésorerie nets d'investissement	(70 913)	(13 866)	(12 459)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	260	(171)	(40)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	727	(229)	346
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 790	2 019	1 673
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice, représentés par l'encaisse et les montants à recevoir de banques	2 517 \$	1 790 \$	2 019 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie			
Montant des intérêts payés au cours de l'exercice	10 678 \$	10 947 \$	9 085 \$
Montant des impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice	1 905	1 099	968

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

NOTE 1 | SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés ci-joints et les principes comptables suivis par La Banque Toronto-Dominion (la Banque), y compris les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

Certaines informations sont présentées dans le rapport de gestion conformément aux PCGR et comme il est mentionné aux pages 68 à 76 du rapport de gestion figurant dans le présent rapport annuel. Ces informations sont ombragées dans le rapport de gestion et font partie intégrante des états financiers consolidés. Les états financiers consolidés contiennent tous les rajustements qui sont, de l'avis de la direction, nécessaires à une présentation fidèle des résultats pour les périodes présentées.

Les principales conventions et méthodes comptables suivies par la Banque sont les suivantes :

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les actifs, les passifs, les résultats d'exploitation ainsi que les flux de trésorerie de la Banque et de ses filiales et de certaines entités à détenteurs de droits variables (EDDV) après élimination des opérations intersociétés et des soldes réciproques. Les filiales sont des sociétés ou d'autres personnes morales contrôlées par la Banque. La situation financière et les résultats d'exploitation de TD Banknorth, Inc. (TD Banknorth) et de Commerce Bancorp, Inc. (Commerce) sont consolidés avec un décalage de un mois. La Banque utilise la méthode de l'acquisition pour comptabiliser toutes les acquisitions d'entreprises.

Lorsque la Banque ne détient pas toutes les actions de la filiale, la participation sans contrôle dans la filiale est présentée au bilan consolidé dans les participations sans contrôle dans les filiales, et le bénéfice tiré des participations sans contrôle, déduction faite des impôts, est présenté à titre d'élément distinct dans l'état des résultats consolidé.

La méthode de la consolidation proportionnelle est utilisée pour comptabiliser les placements dans lesquels la Banque exerce un contrôle conjoint. Seule la quote-part spécifique de la Banque dans les actifs, les passifs, les revenus et les frais est consolidée.

Les sociétés sur lesquelles la Banque exerce une influence notable sont comptabilisées à la valeur de consolidation. La quote-part de la Banque dans le revenu, les gains et les pertes réalisés à la cession et les moins-values afin de tenir compte des pertes de valeur durables de ces sociétés est présentée dans l'état des résultats consolidé. La participation de la Banque dans les résultats financiers de TD Ameritrade est présentée avec un décalage de un mois.

UTILISATION D'ESTIMATIONS DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses d'après l'information disponible en date des états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les pertes sur prêts, la juste valeur de certains instruments financiers, la consolidation des EDDV, les impôts sur les bénéfices, les titrisations, l'évaluation des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels, les prestations de retraite et les avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que les passifs éventuels font l'objet d'importantes estimations et hypothèses de la part de la direction pour calculer les montants qui doivent être comptabilisés dans les états financiers consolidés.

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux en vigueur à la date du bilan, et les actifs et les passifs non monétaires sont convertis aux taux historiques. Les revenus et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change moyens pour l'exercice. Les gains et les pertes de conversion latents et tous les gains et les pertes réalisés sont inclus dans les autres revenus, à l'exception des gains et des pertes de conversion latents sur les valeurs mobilières disponibles à la vente qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'actif soit vendu ou qu'il subisse une dépréciation.

Pour les établissements étrangers autonomes, tous les actifs et les passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan, et tous les revenus et charges sont convertis aux taux de change moyens pour l'exercice. Les gains et les pertes de conversion latents relatifs aux participations de la Banque dans les établissements autonomes, déduction faite de tout gain ou de toute perte compensatoire découlant des couvertures du risque de change liées à ces participations et des impôts sur les bénéfices y afférents, sont inclus dans les autres éléments du résultat étendu de l'avoir des actionnaires. Les gains ou les pertes de conversion cumulatifs sont inclus dans les autres revenus au moment de la cession des placements ou au moment de la réduction des capitaux propres des établissements par suite d'opérations portant sur les capitaux propres, telles que les distributions de dividendes.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et de montants à recevoir de banques, qui sont émis par des institutions financières de première qualité.

CONSTATATION DES REVENUS

Les services de placement et de valeurs mobilières englobent les honoraires de gestion d'actifs, les honoraires d'administration et les commissions, de même que les frais de services de placement. Les honoraires de gestion d'actifs, les honoraires d'administration et les commissions tirés des services de gestion de placements et services connexes, des services de garde et de fiducie institutionnelle et des services de courtage sont tous constatés au cours de la période pendant laquelle les services sont rendus. Les frais de services de placement comprennent les honoraires de services consultatifs, qui sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés, et les honoraires de prise ferme, déduction faite des frais de syndicat de placement, qui sont passés en résultat net une fois que la Banque a rendu tous les services à l'émetteur et a le droit de recouvrer les honoraires.

Les services de cartes comprennent les commissions sur paiement tirées des cartes de crédit et de débit et les frais annuels. Les revenus sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés, sauf les frais annuels qui sont constatés sur une période de douze mois.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Informations à fournir concernant le capital

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2007, le chapitre 1535, «Informations à fournir concernant le capital», du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA) a été mis en œuvre. Le chapitre exige que des informations tant qualitatives que quantitatives soient présentées pour permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de l'entité. La nouvelle directive n'a pas eu d'incidence importante sur la situation financière ou le bénéfice de la Banque.

Instruments financiers – informations à fournir et présentation

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2007, les exigences en matière de comptabilité et d'informations à fournir présentées dans deux nouvelles normes comptables de l'ICCA, soit le chapitre 3862, «Instruments financiers – informations à fournir», et le chapitre 3863, «Instruments financiers – présentation», ont été mises en œuvre. Les nouvelles directives n'ont pas eu une incidence importante sur la situation financière ou le bénéfice de la Banque.

Instruments financiers

Le 1^{er} novembre 2006, la Banque a adopté le chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», le chapitre 3865, «Couvertures», le chapitre 3861, «Instruments financiers – informations à fournir et présentation», le chapitre 1530, «Résultat étendu», et le chapitre 3251, «Capitaux propres», du *Manuel de l'ICCA*. Voici les principales modifications apportées à la comptabilisation des instruments financiers et des couvertures découlant de l'adoption de ces normes comptables.

a) Actifs financiers et passifs financiers

Avant l'adoption des nouvelles normes, la Banque classait l'ensemble de ses actifs financiers comme valeurs du compte de négociation, valeurs du compte de placement ou prêts et créances. Les états financiers consolidés comparatifs n'ont pas été retraités par suite de l'adoption des normes. Les valeurs du compte de négociation étaient comptabilisées à la juste valeur. Les valeurs du compte de placement comprenaient les titres de créance et les titres de participation. Les titres de participation étaient comptabilisés au coût et les titres de créance, au coût après amortissement, rajusté à la valeur de réalisation nette afin de constater toute baisse de valeur durable. Les gains et les pertes réalisés à la cession, déterminés selon le coût moyen, et les dépréciations de la valeur de réalisation nette servant à constater la perte de valeur durable étaient inclus dans les gains nets et les pertes nettes sur valeurs du compte de placement. Les gains et les pertes réalisés et latents sur les valeurs utilisées aux fins des activités de couverture étaient passés en résultat au cours de la même période que le revenu tiré des éléments couverts. Les prêts et les créances étaient comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. L'ensemble des passifs financiers de la Banque étaient comptabilisés selon la comptabilité d'exercice, à l'exception des passifs détenus à des fins de transaction et des positions courtes en valeurs mobilières.

Conformément aux nouvelles normes, les actifs financiers et les passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur et sont par la suite comptabilisés en fonction de leur classement. Les actifs financiers sont classés comme valeurs mobilières détenues à des fins de transaction, désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, disponibles à la vente, détenues jusqu'à leur échéance ou prêts et créances. Les passifs financiers sont classés comme détenus à des

fins de transaction ou autres. Le classement dépend de l'intention dans laquelle les instruments financiers ont été acquis et de leurs caractéristiques. Sauf dans des circonstances bien précises, le classement ne pourra pas changer après la constatation initiale. Lorsque le contrat exige que les actifs soient livrés dans un délai établi, les actifs financiers achetés et vendus sont constatés selon la date de transaction. Les coûts de transaction sont immédiatement passés en résultat net ou sont capitalisés, selon la nature de la transaction et du produit qui y est associé.

b) Dérivés et comptabilité de couverture

Dérivés incorporés

Des dérivés peuvent être incorporés dans un autre instrument financier (l'«instrument hôte»). Avant l'adoption des nouvelles normes comptables le 1^{er} novembre 2006, les dérivés incorporés n'étaient pas comptabilisés séparément de l'instrument hôte, sauf les dérivés incorporés dans des contrats de dépôt indexés sur actions à capital protégé. Selon les nouvelles normes, les dérivés incorporés sont traités comme des contrats séparés lorsque leurs caractéristiques économiques et les risques qu'ils représentent ne sont pas clairement et étroitement liés à ceux de l'instrument hôte, lorsqu'un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répondrait à la définition d'un dérivé et lorsque le contrat pris dans son ensemble n'est pas détenu à des fins de transaction ou désigné comme détenu à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur. Les dérivés incorporés sont évalués à la juste valeur et toute variation subséquente de la juste valeur est constatée dans le revenu de négociation.

Comptabilité de couverture

Selon les anciennes normes, les dérivés qui répondaient aux exigences de la comptabilité de couverture étaient généralement comptabilisés suivant la comptabilité d'exercice. Comme il est indiqué à la note 27, selon les nouvelles normes, tous les dérivés sont constatés à la juste valeur et des directives précises sur la comptabilité de couverture, y compris l'évaluation et la constatation de l'inefficacité des couvertures, sont maintenant fournies.

Le tableau suivant résume les rajustements qui étaient nécessaires pour l'adoption des nouvelles normes le 1^{er} novembre 2006.

Rajustements transitoires, déduction faite des impôts sur les bénéfices

	Bénéfices non répartis		Cumul des autres éléments du résultat étendu	
	Brut	Déduction faite des impôts sur les bénéfices	Brut	Déduction faite des impôts sur les bénéfices
(en millions de dollars canadiens)				
Classement des valeurs mobilières disponibles à la vente	– \$	– \$	440 \$	287 \$
Classement des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction	76	50	–	–
Désignation de valeurs mobilières comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	7	4	–	–
Contrepassation des soldes transitoires reportés à l'adoption de la NOC-13	37	25	–	–
Couvertures de flux de trésorerie	–	–	212	139
Divers	(4)	1	–	–
Total	116 \$	80 \$	652 \$	426 \$

INSTRUMENTS FINANCIERS – MODIFICATIONS

En octobre 2008, la Banque a adopté les modifications du chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation», et du chapitre 3862, «Instruments financiers – informations à fournir», (les «modifications») du *Manuel de l'ICCA*. Les modifications permettent que des actifs financiers de la catégorie détenus à des fins de transaction soient reclassés dans la catégorie disponibles à la vente dans des circonstances précises. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2008. La Banque a adopté les modifications en date du 1^{er} août 2008. Pour connaître les incidences du reclassement, voir la note 2, «Valeurs mobilières», afférente aux états financiers consolidés de la Banque.

Aucune autre modification n'a été apportée aux conventions comptables de la Banque pour l'exercice.

CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour 2008.

CONVENTIONS COMPTABLES PARTICULIÈRES

Afin de permettre une meilleure compréhension des états financiers consolidés de la Banque, nous avons décrit les principales conventions comptables dans les notes ainsi que les informations financières s'y rapportant. Ces notes sont présentées à droite :

MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES ET DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Écarts d'acquisition, actifs incorporels et fondements conceptuels des états financiers

L'ICCA a publié une nouvelle norme comptable, soit le chapitre 3064, «Écarts d'acquisition et actifs incorporels», qui précise que les coûts peuvent être reportés uniquement lorsqu'ils sont liés à un élément qui satisfait à la définition d'un actif, et que, par conséquent, les coûts de démarrage doivent être passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Le chapitre 1000, «Fondements conceptuels des états financiers», a également été modifié afin d'assurer la conformité avec le chapitre 3064. La nouvelle norme et les normes modifiées entrent en vigueur pour la Banque le 1^{er} novembre 2008. On ne s'attend pas à ce que ces normes aient une incidence importante sur la situation financière ou les bénéfices de la Banque.

Note	Sujet	Page
2	Valeurs mobilières	94
3	Prêts, prêts douteux, provision pour pertes sur prêts et garanties	98
4	Titrisations de prêts	100
5	Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels	101
6	Entités à détenteurs de droits variables	102
7	Terrains, constructions, matériel et mobilier	103
8	Autres actifs	104
9	Dépôts	104
10	Autres passifs	104
11	Billets et débentures subordonnés	105
12	Passif au titre des actions privilégiées	106
13	Titres de fiducie de capital	106
14	Participations sans contrôle dans les filiales	108
15	Capital social	108
16	Fonds propres réglementaires	110
17	Cumul des autres éléments du résultat étendu	110
18	Rémunération à base d'actions	111
19	Avantages sociaux futurs	113
20	Revenu lié aux activités de négociation	116
21	Assurances	117
22	Frais de restructuration	117
23	Impôts sur les bénéfices	118
24	Bénéfice par action	119
25	Juste valeur des instruments financiers	119
26	Risque de taux d'intérêt	121
27	Instruments financiers dérivés	122
28	Passif éventuel, engagements et garanties	127
29	Risque de crédit	129
30	Informations sectorielles	131
31	Acquisitions, cessions et autres	133
32	Opérations entre apparentés	135
33	Autres revenus	135
34	Gestion des risques	135
35	Événements postérieurs à la date du bilan	135

Conversion aux Normes internationales d'information financière à l'exercice 2012

Le Conseil des normes comptables de l'ICCA exige que toutes les entités canadiennes ayant une obligation publique de rendre des comptes adoptent les Normes internationales d'information financière (IFRS) pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2011. L'objectif de ce changement est le passage vers un ensemble unique de normes comptables partout dans le monde, de façon à faciliter et à améliorer le mouvement des capitaux à l'échelle mondiale, tout en accroissant la qualité de l'information financière et la transparence. La Banque adoptera les IFRS pour l'exercice 2012, à compter du 1^{er} novembre 2011. Les états financiers consolidés de l'exercice 2012 incluront les résultats financiers comparatifs de l'exercice 2011, conformément aux IFRS.

Bien qu'un grand nombre de PCGR canadiens soient similaires aux normes IFRS, certaines différences peuvent avoir une incidence considérable sur les processus et les résultats financiers de la Banque.

À l'heure actuelle, la Banque planifie l'étape de la conversion, laquelle comprend l'établissement des différences entre les PCGR du Canada existants et les IFRS, la détermination des répercussions éventuelles sur les activités de la Banque, l'élaboration du plan de conversion, l'évaluation des besoins en ressources et la formation des membres du personnel. Au cours des deux prochaines années, la Banque évaluera les conséquences de la conversion aux IFRS, en estimera l'incidence, mettra en œuvre les changements et effectuera les tâches nécessaires pour garantir l'exactitude des soldes d'ouverture. Présentement, il n'est pas possible d'établir entièrement quelles seront les répercussions sur les états financiers ainsi que les répercussions possibles sur les activités de la Banque, étant donné que les normes comptables et leur interprétation évoluent. La conversion aux IFRS représente une initiative importante pour la Banque, des ressources considérables y étant consacrées afin d'en assurer une mise en œuvre efficace.

NOTE 2 VALEURS MOBILIÈRES

VALEURS MOBILIÈRES

La Banque classe les valeurs mobilières conformément aux exigences du chapitre 3855 comme détenues à des fins de transaction, désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, disponibles à la vente ou détenues jusqu'à leur échéance.

Détenues à des fins de transaction

Les valeurs mobilières achetées et engagées dans le but de générer un gain à court terme sont constatées à la date de transaction et classées comme détenues à des fins de transaction. Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Ces instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur et toute variation de la juste valeur ainsi que tous les gains ou pertes réalisés à la cession sont constatés dans le revenu de négociation. La juste valeur est déterminée d'après les cours du marché ou, lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles facilement, d'après les cours d'autres titres semblables, d'après des preuves indirectes émanant de tiers ou à l'aide d'une autre technique d'évaluation. Les dividendes sont constatés à la date ex-dividende et le revenu d'intérêts est constaté selon la comptabilité d'exercice au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous deux sont inclus dans le revenu d'intérêts.

Désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur

Les actifs financiers et les passifs financiers, autres que ceux classés comme détenus à des fins de transaction, peuvent être désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur si leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable, si les actifs ou les passifs répondent au moins à un des critères énoncés ci-dessous ou si les actifs ou les passifs sont désignés comme tels par la Banque. Les instruments financiers désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur et les revenus de dividendes et d'intérêts connexes sont comptabilisés selon la même méthode que les valeurs mobilières classées comme détenues à des fins de transaction.

La Banque peut désigner des actifs financiers et des passifs financiers comme détenus à des fins de transaction lorsque la désignation :

- élimine ou réduit de façon importante les incohérences d'évaluation ou de constatation qui proviendraient autrement de l'évaluation des actifs financiers ou des passifs financiers, ou de la constatation de gains et de pertes s'y rapportant, selon des bases différentes; ou
- s'applique à des groupes d'actifs financiers ou de passifs financiers ou à des groupes mixtes qui sont gérés et dont le rendement est évalué en fonction de la juste valeur, conformément à une stratégie de gestion des risques ou de placement documentée, et lorsque l'information sur les groupes d'instruments financiers est présentée à la direction sur cette base.

Certaines valeurs mobilières à l'appui des provisions d'assurance dans certaines filiales d'assurance de la Banque ont été désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur. L'évaluation actuarielle des provisions d'assurance se fonde sur un facteur d'actualisation au moyen du taux de rendement de marché pour les actifs à l'appui des provisions d'assurance, l'incidence des variations du facteur d'actualisation étant constatée dans l'état des résultats consolidé. Étant donné que ces valeurs mobilières sont désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, le gain latent ou la perte latente sur les valeurs mobilières est constaté dans l'état des résultats consolidé à la même période que la perte ou le revenu résultant des variations du taux d'actualisation utilisé pour évaluer les provisions d'assurance.

Certaines valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement ont été combinées à des instruments dérivés pour former des relations de couverture économiques. Ces valeurs mobilières sont détenues dans le cadre de la stratégie globale de gestion du risque de taux d'intérêt de la Banque et ont été désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur. Les instruments dérivés sont détenus dans des portefeuilles à la juste valeur et sont comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées dans l'état des résultats consolidé. Puisque les valeurs mobilières sont désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, les variations de la juste valeur des valeurs mobilières seront également constatées dans l'état des résultats consolidé.

Disponibles à la vente

Les valeurs mobilières classées comme disponibles à la vente sont comptabilisées à la juste valeur à la date de transaction et toute variation de la juste valeur est constatée dans les autres éléments du résultat étendu. Les valeurs mobilières qui sont classées comme disponibles à la vente et dont on ne peut facilement établir la valeur de marché sont constatées au coût. Les valeurs mobilières disponibles à la vente sont ramenées à la juste valeur par imputation aux résultats quand il est nécessaire de refléter une baisse de valeur durable. Les gains et les pertes réalisés à la cession de valeurs mobilières disponibles à la vente sont calculés selon le coût moyen et sont constatés dans les gains nets sur valeurs mobilières dans les autres revenus. Les dividendes sont constatés à la date ex-dividende, et les intérêts sont constatés selon la comptabilité d'exercice d'après la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous deux sont compris dans le revenu d'intérêts.

Détenues jusqu'à leur échéance

Lorsque la Banque a l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance, les valeurs mobilières à échéance fixe sont classées comme détenues jusqu'à leur échéance et comptabilisées au coût après amortissement. Les intérêts sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice d'après la méthode du taux d'intérêt effectif et sont compris dans le revenu d'intérêts.

RECLASSEMENT DE CERTAINS TITRES DE CRÉANCE

Au cours du quatrième trimestre de 2008, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction en raison de la récente détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché de crédit. Ces titres de créance étaient auparavant comptabilisés à la juste valeur, et les variations de la juste valeur de même que tous les gains ou pertes réalisés à la cession étaient constatés dans le revenu de négociation. Puisque la Banque n'a plus l'intention de négocier activement cette catégorie de titres de créance, en date du 1^{er} août 2008, la Banque a reclassé ces titres détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente, conformément aux modifications du chapitre 3855, «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation».

Le 1^{er} août 2008, la juste valeur des titres de créance détenus à des fins de transaction, qui ont été reclassés dans la catégorie disponibles à la vente, s'établissait à 6 979 millions de dollars. En outre, ces titres de créance ont un taux d'intérêt effectif moyen pondéré de 6,99 % et devraient générer des flux de trésorerie recouvrables prévus, sur une base non actualisée, de 9 732 millions de dollars.

La juste valeur des titres de créance reclassés était de 7 355 millions de dollars au 31 octobre 2008. Au quatrième trimestre de 2008, un revenu d'intérêts net de 110 millions de dollars après impôts a été comptabilisé à l'égard des titres de créance reclassés. Les variations de juste valeur de 561 millions de dollars après impôts ont été constatées dans les autres éléments du résultat étendu. Si la Banque n'avait pas reclassé ces titres de créance le 1^{er} août 2008, les variations de la juste valeur de ces titres de créance auraient été incluses dans le revenu de négociation, ce qui aurait entraîné une réduction du bénéfice net de 561 millions de dollars au quatrième trimestre de 2008. En 2007, la Banque a constaté la variation de la juste valeur de ces titres de créance dans son revenu de négociation.

VALEURS MOBILIÈRES PRISES EN PENSION ET MISES EN PENSION

Les prises en pension consistent en l'achat d'une valeur mobilière que la Banque s'engage à revendre au vendeur à un prix stipulé d'avance. Les mises en pension consistent en la vente d'une valeur mobilière que la Banque s'engage à racheter de l'acheteur à un prix stipulé d'avance. Les valeurs mobilières prises en pension et les obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension sont comptabilisées au coût après amortissement dans le bilan consolidé. L'écart entre le prix de vente et le prix de rachat convenu aux termes de la mise en pension est comptabilisé à titre de frais d'intérêts d'après la méthode du taux d'intérêt effectif. Inversement, l'écart entre le coût d'achat et le produit établi d'avance à recevoir aux termes d'une prise en pension est comptabilisé à titre de revenu d'intérêts d'après la méthode du taux d'intérêt effectif. La Banque prend possession du bien sous-jacent donné en sûreté, en surveille la valeur marchande par rapport aux sommes exigibles en vertu des conventions et, le cas échéant, exige la cession d'une sûreté additionnelle ou la réduction du solde des valeurs mobilières afin de protéger la marge contractuelle. Dans l'éventualité du défaut de la contrepartie, la convention de financement donne à la Banque le droit de liquider le bien qu'elle détient en sûreté.

Calendrier des échéances des valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)

(en millions de dollars canadiens)		Durée jusqu'à l'échéance ¹						2008 Total	2007 Total
		Moins de un an	De un an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Aucune échéance précise		
Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction									
Valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement									
Canada	1 748 \$	1 928 \$	2 191 \$	1 965 \$	2 402 \$	– \$	10 234 \$	6 161 \$	
Provinces	637	266	527	873	1 010	–	3 313	2 804	
	2 385	2 194	2 718	2 838	3 412	–	13 547	8 965	
Autres titres de créance									
Émetteurs canadiens	261	607	360	358	328	–	1 914	3 775	
Gouvernement fédéral des États-Unis	11	71	4	73	178	–	337	629	
Autres gouvernements étrangers	713	307	251	120	57	–	1 448	1 385	
Autres émetteurs	6 310	1 061	3 534	1 442	816	–	13 163	25 641	
	7 295	2 046	4 149	1 993	1 379	–	16 862	31 430	
Titres de participation									
Actions privilégiées	–	–	–	–	–	62	62	113	
Actions ordinaires	–	–	–	–	–	22 624	22 624	37 129	
	–	–	–	–	–	22 686	22 686	37 242	
Total des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction									
	9 680 \$	4 240 \$	6 867 \$	4 831 \$	4 791 \$	22 686 \$	53 095 \$	77 637 \$	
Valeurs mobilières désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur									
Valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement									
Canada	543 \$	1 215 \$	3 128 \$	75 \$	14 \$	– \$	4 975 \$	538 \$	
Titres adossés à des créances hypothécaires	179	451	276	–	–	–	906	983	
	722	1 666	3 404	75	14	–	5 881	1 521	
Provinces	61	102	26	25	7	–	221	169	
	783	1 768	3 430	100	21	–	6 102	1 690	
Autres titres de créance									
Émetteurs canadiens	4	58	73	3	–	–	138	173	
Autres émetteurs	151	–	–	–	–	–	151	50	
	155	58	73	3	–	–	289	223	
Titres de participation									
Actions privilégiées	–	–	–	–	–	4	4	2	
Actions ordinaires	–	–	–	–	–	7	7	97	
	–	–	–	–	–	11	11	99	
Total des valeurs mobilières désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur									
	938 \$	1 826 \$	3 503 \$	103 \$	21 \$	11 \$	6 402 \$	2 012 \$	
Valeurs mobilières disponibles à la vente									
Valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement									
Canada	10 141 \$	60 \$	36 \$	138 \$	– \$	– \$	10 375 \$	4 827 \$	
Obligations détenues à des fins de transaction reclassées	–	–	–	20	–	–	20	–	
Titres adossés à des créances hypothécaires	1 880	8 332	17 798	781	–	–	28 791	21 147	
	12 021	8 392	17 834	939	–	–	39 186	25 974	
Provinces	4	28	93	108	–	–	233	203	
Obligations détenues à des fins de transaction reclassées	–	–	–	–	21	–	21	–	
	12 025	8 420	17 927	1 047	21	–	39 440	26 177	
Autres titres de créance									
Émetteurs canadiens	30	145	1 445	195	87	–	1 902	631	
Obligations détenues à des fins de transaction reclassées	6	578	391	293	48	–	1 316	–	
Gouvernement fédéral des États-Unis	1 131	7	13	80	3 912	15	5 158	4 400	
Autres gouvernements étrangers	9	10	3	–	–	–	22	14	
Obligations détenues à des fins de transaction reclassées	–	–	–	–	104	–	104	–	
Autres émetteurs	–	–	–	–	–	–	–	–	
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	–	–	–	106	8 329	–	8 435	–	
Obligations détenues à des fins de transaction reclassées	818	2 045	1 108	1 253	669	–	5 893	–	
Titres adossés à des créances mobilières	–	405	3 138	4 074	1 272	–	8 889	–	
Divers	278	2	247	–	134	–	661	301	
	2 272	3 192	6 345	6 001	14 555	15	32 380	5 346	
Titres de participation									
Actions privilégiées	118	64	86	–	–	176	444	513	
Actions ordinaires	–	–	–	–	34	2 823	2 857	3 614	
	118	64	86	–	34	2 999	3 301	4 127	
Total des valeurs mobilières disponibles à la vente									
	14 415 \$	11 676 \$	24 358 \$	7 048 \$	14 610 \$	3 014 \$	75 121 \$	35 650 \$	

¹ Représente les échéances contractuelles. Les échéances réelles peuvent différer en raison des privilèges de remboursement anticipé incorporés au contrat.

Calendrier des échéances des valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)

Calculer des échéances des valeurs mobilières								
(en millions de dollars canadiens)								
	Durée jusqu'à l'échéance ¹							
	Moins de un an	De un an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Aucune échéance précise	2008 Total	2007 Total
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance								
Valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement								
Canada	214 \$	12 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	226 \$	267 \$
Autres titres de créance								
Gouvernement fédéral des États-Unis	366	328	570	–	–	–	1 264	359
Autres gouvernements étrangers	1 892	2 051	1 189	–	–	–	5 132	4 434
Autres émetteurs	931	1 099	782	40	33	–	2 885	2 677
	3 189	3 478	2 541	40	33	–	9 281	7 470
Total des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	3 403 \$	3 490 \$	2 541 \$	40 \$	33 \$	– \$	9 507 \$	7 737 \$
Total des valeurs mobilières	28 436 \$	21 232 \$	37 269 \$	12 022 \$	19 455 \$	25 711 \$	144 125 \$	123 036 \$

¹ Représente les échéances contractuelles. Les échéances réelles peuvent différer en raison des privilèges de remboursement anticipé incorporés au contrat.

Gains et pertes latents sur les valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)

	2008				2007			
	Coût/ coût après amor- tissement	Gains bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur	Coût/ coût après amor- tissement	Gains bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Valeurs mobilières disponibles à la vente								
Valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement								
Canada	10 363 \$	14 \$	2 \$	10 375 \$	4 827 \$	2 \$	2 \$	4 827 \$
Obligations détenues à des fins de transaction reclassées	21	–	1	20	–	–	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires	29 118	401	728	28 791	19 135	2 118	106	21 147
	39 502	415	731	39 186	23 962	2 120	108	25 974
Provinces	231	3	1	233	204	–	1	203
Obligations détenues à des fins de transaction reclassées	20	1	–	21	–	–	–	–
	39 753	419	732	39 440	24 166	2 120	109	26 177
Autres titres de créance								
Émetteurs canadiens	1 926	1	25	1 902	641	–	10	631
Obligations détenues à des fins de transaction reclassées	1 324	306	314	1 316	–	–	–	–
Gouvernement fédéral des États-Unis	5 295	12	149	5 158	4 422	13	35	4 400
Autres gouvernements étrangers	22	–	–	22	12	2	–	14
Obligations détenues à des fins de transaction reclassées	104	–	–	104	–	–	–	–
Autres émetteurs								
Portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	9 329	11	905	8 435	–	–	–	–
Obligations détenues à des fins de transaction reclassées	6 750	1 847	2 704	5 893	–	–	–	–
Titres adossés à des créances mobilières	9 178	1	290	8 889	–	–	–	–
Divers	675	–	14	661	301	–	–	301
	34 603	2 178	4 401	32 380	5 376	15	45	5 346
Titres de participation¹								
Actions privilégiées	452	70	22	500	491	266	6	751
Actions ordinaires	2 791	540	244	3 087	3 124	1 008	66	4 066
	3 243	610	266	3 587	3 615	1 274	72	4 817
Total des valeurs mobilières disponibles à la vente	77 599	3 207	5 399	75 407	33 157	3 409	226	36 340
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance								
Valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement								
Canada	226	–	–	226	267	–	–	267
Autres titres de créance								
Gouvernement fédéral des États-Unis	1 264	–	–	1 264	359	–	–	359
Autres gouvernements étrangers	5 132	66	13	5 185	4 434	1	49	4 386
Autres émetteurs	2 885	14	12	2 887	2 677	1	10	2 668
	9 281	80	25	9 336	7 470	2	59	7 413
Total des valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	9 507	80	25	9 562	7 737	2	59	7 680
Total des valeurs mobilières	87 106 \$	3 287 \$	5 424 \$	84 969 \$	40 894 \$	3 411 \$	285 \$	44 020 \$

¹ Des titres de participation du portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente dont la valeur comptable s'établit à 1 274 millions de dollars (946 millions de dollars en 2007) n'ont pas de cours de marché et sont comptabilisés au coût. La juste valeur de ces titres de participation était de 1 400 millions de dollars (1 636 millions de dollars en 2007) et est comprise dans le tableau ci-dessus.

Gains nets sur valeurs mobilières

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Gains réalisés nets (pertes réalisées nettes)			
Valeurs mobilières disponibles à la vente	576 \$	364 \$	– \$
Valeurs mobilières détenues à des fins de placement	–	–	388
Moins-values			
Valeurs mobilières disponibles à la vente	(245)	(38)	–
Valeurs mobilières détenues à des fins de placement	–	–	(83)
Total	331 \$	326 \$	305 \$

NOTE 3 PRÊTS, PRÊTS DOUTEUX, PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS ET GARANTIES

PRÊTS

Les prêts (autres que les prêts aux entreprises et aux gouvernements, désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, décrits ci-dessous) sont comptabilisés au coût après amortissement d'après la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite d'une provision pour prêts douteux et du revenu non gagné, qui comprend l'intérêt et les commissions de montage de prêts constatés d'avance, les commissions d'engagement, les commissions de syndication de prêts et les escomptes non amortis.

Le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice d'après la méthode du taux d'intérêt effectif jusqu'à ce que le prêt soit classé comme prêt douteux. Lorsqu'un prêt est recensé comme douteux, la comptabilisation de l'intérêt cesse. Les commissions de montage de prêts sont considérées comme des rajustements du rendement du prêt et sont reportées et constatées progressivement dans le revenu d'intérêts sur la durée du prêt. Les commissions d'engagement sont constatées progressivement dans les autres revenus sur la période d'engagement, lorsqu'il est improbable que l'engagement sera appelé. Sinon, elles sont reportées et constatées progressivement dans le revenu d'intérêts sur la durée du prêt connexe. Les commissions de syndication de prêts sont constatées dans les autres revenus lorsque le placement est conclu, à moins que le rendement de tout prêt conservé par la Banque ne soit inférieur à celui d'autres établissements de crédit comparables participant au syndicat financier, auquel cas une fraction appropriée des commissions est constatée à titre de rajustement du rendement dans le revenu d'intérêts sur la durée du prêt.

PRÊTS AUX ENTREPRISES ET AUX GOUVERNEMENTS DÉSIGNÉS COMME DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION SELON L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

Certains prêts aux entreprises et aux gouvernements sont désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur s'ils répondent aux critères présentés à la note 2. Ces prêts sont acquis avec l'intention de les vendre afin de réaliser un bénéfice à court terme et sont évalués selon les cotes obtenues auprès de courtiers indépendants.

Au 31 octobre 2008, le risque de crédit maximum rattaché aux prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur s'élevait à 510 millions de dollars (1 235 millions de dollars en 2007). Ces prêts sont gérés comme parties du portefeuille de transaction dans les limites de risque approuvées par le groupe de gestion du risque de la Banque et sont couverts au moyen de divers instruments financiers, y compris des dérivés de crédit. La Banque utilise aussi d'autres instruments dans son portefeuille de titres négociables afin de couvrir la totalité de son risque de crédit maximum rattaché aux prêts. La variation de la juste valeur de ces prêts attribuable aux variations de risque de crédit, constatée pour l'exercice écoulé, a été une perte de 109 millions de dollars (gain de 55 millions de dollars en 2007), calculé d'après les variations de l'écart de taux reflétées dans la juste valeur des prêts.

ACCEPTATIONS

Les acceptations représentent une forme de titre de créance à court terme négociable émis par des clients, que la Banque garantit en contrepartie de frais. Les revenus sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

Le passif éventuel de la Banque en vertu des acceptations est comptabilisé à titre de passif dans le bilan consolidé. Le recours de la Banque contre le client dans le cas d'un appel de fonds à l'égard d'un engagement est comptabilisé à titre d'actif d'un montant équivalent.

PRÊTS DOUTEUX

On entend par prêt douteux tout prêt à l'égard duquel, de l'avis de la direction, la qualité du crédit s'est détériorée au point où la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du capital et des intérêts en temps voulu. De plus, tout prêt pour lequel un versement est en souffrance depuis 90 jours aux termes du contrat est classé

comme prêt douteux, autre qu'un dépôt auprès d'une banque, qui est considéré comme prêt douteux lorsqu'un versement est en souffrance depuis 21 jours aux termes du contrat.

Les intérêts reçus par la suite sur les prêts douteux sont utilisés en premier lieu pour récupérer les frais de recouvrement et les radiations de capital, puis comptabilisés à titre de revenu d'intérêts. Un prêt récupère son statut de prêt productif lorsqu'il est établi que le remboursement du plein montant du capital et des intérêts en temps voulu est raisonnablement assuré selon les modalités contractuelles initiales ou restructurées du prêt et que tous les critères ayant justifié le classement à titre de prêt douteux sont rectifiés.

L'incidence sur les revenus d'intérêts nets découlant des prêts douteux se présente comme suit :

Incidence sur les revenus d'intérêts nets découlant des prêts douteux

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Baisse des revenus d'intérêts nets			
attribuable aux prêts douteux	66 \$	44 \$	29 \$
Recouvrements	(6)	(5)	(9)
	60 \$	39 \$	20 \$

PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

La Banque maintient une provision qu'elle considère comme suffisante pour absorber toutes les pertes sur créances relatives à un portefeuille constitué d'instruments qui figurent au bilan consolidé ou qui sont hors bilan consolidé. Les actifs du portefeuille qui figurent au bilan consolidé sont les dépôts auprès de banques, les prêts autres que les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, les prêts hypothécaires et les acceptations. Les éléments qui ne sont pas présentés au bilan consolidé comprennent certaines garanties et lettres de crédit et des lignes de crédit non utilisées. La provision, y compris la provision pour les acceptations et les éléments hors bilan, est déduite des prêts dans le bilan consolidé. La provision pour les éléments hors bilan était de 217 millions de dollars au 31 octobre 2008 (255 millions de dollars en 2007) et était surtout liée à des lignes de crédit non utilisées.

La provision comprend des provisions spécifiques et des provisions générales. Les provisions spécifiques comprennent les provisions pour pertes ayant trait à des actifs identifiables dont la valeur comptable est supérieure à la valeur de réalisation estimative. Pour les prêts aux moyennes et aux grandes entreprises et aux gouvernements, des provisions spécifiques sont établies par facilité individuelle pour constater les pertes sur prêts. Pour ces prêts, la valeur de réalisation estimative se mesure en général en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus selon le taux d'intérêt effectif du prêt immédiatement avant la perte de valeur. Dans le cas des prêts aux particuliers et aux petites entreprises et des prêts sur cartes de crédit, une provision spécifique est calculée à l'aide d'une formule qui tient compte des pertes récentes subies.

Les provisions générales comprennent les provisions accumulées pour les pertes qui sont réputées être survenues mais qui ne peuvent pas être déterminées élément par élément ou par groupe. Le niveau d'une provision générale dépend de l'évaluation de la conjoncture économique, des statistiques et des prévisions de pertes, de la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents. Le calcul d'une provision générale est effectué à l'aide de modèles de risque de crédit élaborés par la Banque. Ces modèles tiennent compte de la probabilité de défaut (fréquence des pertes), de la perte en cas de défaut (importance des pertes) et du risque en cas de défaut. La provision, revue trimestriellement, tient compte des risques associés au modèle et aux estimations, de même que du jugement de la direction.

Prêts et prêts douteux

(en millions de dollars canadiens)

	Montant brut des prêts	Prêts douteux bruts	Provisions spécifiques	Prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques	Provision générale	Provisions pour pertes sur prêts totales	Montant net des prêts
2008							
Prêts hypothécaires résidentiels	63 003 \$	266 \$	23 \$	243 \$	19 \$	42 \$	62 961 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	79 610	209	76	133	310	386	79 224
Cartes de crédit	7 387	82	44	38	228	272	7 115
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	70 650	600	209	391	627	836	69 814
Prêts aux entreprises et aux gouvernements désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	510	—	—	—	—	—	510
Total	221 160 \$	1 157 \$	352 \$	805 \$	1 184 \$	1 536 \$	219 624 \$
2007							
Prêts hypothécaires résidentiels	58 485 \$	48 \$	8 \$	40 \$	14 \$	22 \$	58 463 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	67 532	150	61	89	273	334	67 198
Cartes de crédit	5 700	70	39	31	197	236	5 464
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	44 258	301	95	206	608	703	43 555
Prêts aux entreprises et aux gouvernements désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	1 235	—	—	—	—	—	1 235
Total	177 210 \$	569 \$	203 \$	366 \$	1 092 \$	1 295 \$	175 915 \$
						2008	2007
Moyenne des prêts douteux bruts au cours de l'exercice						903 \$	548 \$

Le montant des prêts hypothécaires résidentiels comprenait 42 822 millions de dollars au 31 octobre 2008 (39 834 millions de dollars en 2007) de prêts hypothécaires assurés par le gouvernement du Canada. Au cours de l'exercice, la Banque a modifié la définition des prêts douteux bruts liés aux prêts hypothécaires résidentiels assurés, les faisant passer de 360 jours à 90 jours après l'échéance prévue au contrat. Les prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers comprenaient des prêts immobiliers aux particuliers, assurés par le gouvernement du Canada, de 23 187 millions de dollars au 31 octobre 2008 (16 994 millions de dollars en 2007).

Les biens saisis sont des actifs autres que financiers qui ont fait l'objet d'une reprise de possession, comme des biens immobiliers qui sont

classés comme disponibles à la vente de manière ordonnée, et le produit en découlant est affecté à la réduction ou au remboursement de tout solde du prêt en souffrance. En général, la Banque n'installe pas ses activités dans des propriétés saisies. Les prêts douteux bruts comprennent les actifs saisis disponibles à la vente d'une valeur comptable brute de 110 millions de dollars au 31 octobre 2008 (95 millions de dollars en 2007) et une provision connexe de 1 million de dollars (2 millions de dollars en 2007). La valeur comptable brute des actifs autres que financiers repris au cours de l'exercice n'était pas importante. Les actifs financiers repris, tels que des espèces et des obligations, sont affectés aux activités de négociation et de prêts courantes de la Banque et ne sont pas séparés des autres actifs financiers dans les portefeuilles.

Provision pour pertes sur prêts

(en millions de dollars canadiens)

	2008			2007		2006	
	Provisions spécifiques	Provision générale	Total	Provisions spécifiques	Provision générale	Total	Total
Solde au début de l'exercice	203 \$	1 092 \$	1 295 \$	176 \$	1 141 \$	1 317 \$	1 293 \$
Acquisitions de TD Banknorth ¹ (y compris Interchange et Hudson) et de VFC	—	—	—	—	14	14	87
Provision pour pertes sur créances	934	129	1 063	643	2	645	409
Radiations ²	(946)	—	(946)	(763)	—	(763)	(583)
Recouvrements	124	—	124	135	—	135	129
Divers ³	37	(37)	—	12	(65)	(53)	(18)
Provision pour pertes sur prêts à la fin de l'exercice	352 \$	1 184 \$	1 536 \$	203 \$	1 092 \$	1 295 \$	1 317 \$

¹ Tous les prêts acquis de Commerce sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, qui tient compte de la qualité de crédit des prêts. Par conséquent, aucune provision pour pertes sur prêts n'a été constatée à l'acquisition.

² Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, il n'y a eu aucune radiation liée à des prêts restructurés (néant en 2007; néant en 2006).

³ Comprend les variations de taux de change, déduction faite des pertes sur les ventes de prêts.

Prêts en souffrance mais non douteux

Un prêt est en souffrance lorsqu'une contrepartie a omis de faire un paiement exigible à l'échéance prévue au contrat. Le tableau suivant présente de l'information sur le classement chronologique des prêts en souffrance, mais qui ne sont pas douteux. Un délai de grâce a été intégré

s'il est commun à un type de produit et offert aux contreparties. Le délai de grâce représente le délai additionnel (p. ex., 3 jours) accordé après l'échéance prévue au contrat au cours duquel une contrepartie peut faire un paiement sans que le prêt soit classé comme en souffrance.

Montant brut des prêts en souffrance mais non douteux au 31 octobre 2008

(en millions de dollars canadiens)

	1-30 jours	31-60 jours	61-89 jours	Total
Prêts hypothécaires résidentiels	811 \$	357 \$	64 \$	1 232 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	3 234	570	131	3 935
Cartes de crédit	381	75	41	497
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	2 725	256	79	3 060
Total	7 151 \$	1 258 \$	315 \$	8 724 \$

Actifs affectés en garantie

Au 31 octobre 2008, la juste valeur des actifs financiers affectés en garantie de prêts qui étaient en souffrance mais qui n'étaient pas douteux s'établissait à 22,7 millions de dollars. En outre, la Banque détient des actifs non financiers affectés en garantie à titre de sûreté pour les prêts. La juste valeur des actifs non financiers affectés en garantie est déterminée à la date d'octroi du prêt. Une réévaluation des actifs non financiers affectés en garantie est effectuée si une modification importante est apportée aux modalités du prêt et/ou si le prêt est considéré comme douteux. Pour ce qui est des prêts douteux, une évaluation des actifs affectés en garantie est prise en considération dans l'estimation du montant de réalisation net du prêt.

Au 31 octobre 2008, la juste valeur des actifs financiers acceptés à titre de garanties que la Banque est autorisée à vendre ou à redonner en garantie en l'absence de défaillance s'établissait à 24,6 milliards de dollars. La juste valeur des actifs financiers acceptés à titre de garanties qui ont été vendus ou redonnés en garantie (à l'exception des garanties en espèces) était de 7,4 milliards de dollars. Ces opérations ont été conclues à des conditions normales de crédit et d'emprunt et de prêt d'actions.

La valeur comptable des prêts renégoiés au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2008 qui auraient autrement été douteux s'est élevée à 11 millions de dollars.

NOTE 4 TITRISATIONS DE PRÊTS

Lorsque des prêts sont cédés dans le cadre d'une titrisation à une structure d'accueil admissible en vertu de modalités qui en transfèrent le contrôle à des tiers et qu'une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur les actifs cédés est reçue, l'opération est comptabilisée à titre de vente, et les actifs connexes sont retirés du bilan consolidé. Pour qu'il y ait transfert de contrôle, 1) les prêts cédés doivent avoir été isolés par rapport au cédant, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre du cédant, 2) le cessionnaire doit avoir le droit de nantir ou vendre les prêts cédés ou, si le cessionnaire est une structure d'accueil admissible, selon la définition donnée dans la NOC-12 de l'ICCA, *Cessions de créances*, chaque investisseur dans la structure d'accueil admissible a le droit de nantir ou vendre sa participation dans la structure d'accueil, et 3) le cédant ne peut conserver le droit de racheter les prêts qui lui confère un avantage non négligeable.

Dans le cadre de la titrisation, certains actifs financiers sont conservés et peuvent comprendre des coupons d'intérêts, des droits de gestion et, dans certains cas, un compte de réserve.

Un gain ou une perte à la vente de prêts est constaté immédiatement dans les autres revenus, compte tenu de l'incidence des couvertures sur les actifs vendus, le cas échéant. Le gain ou la perte dépend de la valeur comptable antérieure des créances faisant l'objet de la cession, répartie entre les actifs vendus et les droits conservés en fonction de leur juste

valeur relative à la date de la cession. Pour obtenir les justes valeurs, on fait appel aux cours, s'ils existent. Cependant, il n'existe généralement pas de cours pour les droits conservés, de sorte que la Banque estime habituellement la juste valeur en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus calculée selon les meilleures estimations de la direction au sujet des hypothèses clés – pertes sur créances, taux des remboursements anticipés, courbes des taux d'intérêt à terme et taux d'actualisation – tenant compte des risques en jeu.

Lorsque la Banque conserve les droits de gestion, les avantages résultant de la gestion sont évalués en regard des attentes du marché. Lorsque les avantages résultant de la gestion sont plus qu'adéquats, un actif de gestion est constaté. Lorsque les avantages de la gestion sont moins qu'adéquats, un passif de gestion est constaté. Les autres droits conservés sont classés comme valeurs mobilières détenues à des fins de transaction et sont comptabilisés à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le revenu de négociation.

Le tableau suivant présente les activités de titrisation de la Banque. Dans la plupart des cas, la Banque continue d'assurer la gestion des actifs titrisés.

Titrisations

(en millions de dollars canadiens)

	2008					2007					2006
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux	Total	Total
Produit brut	12 070 \$	5 599 \$	1 600 \$	2 \$	19 271 \$	9 147 \$	7 562 \$	3 200 \$	2 \$	19 911 \$	17 923 \$
Droits conservés	305	51	12	–	368	187	108	30	–	325	241
Flux de trésorerie reçus sur les droits conservés	221	90	43	2	356	199	104	59	2	364	392

Le tableau suivant résume l'incidence des titrisations sur l'état des résultats consolidé de la Banque.

Gains (pertes) de titrisation et revenu sur les droits conservés

(en millions de dollars canadiens)

	2008					2007					2006
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux	Total	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux	Total	Total
Gain (perte) à la vente	(21) \$	50 \$	12 \$	– \$	41 \$	6 \$	107 \$	28 \$	– \$	141 \$	119 \$
Revenu sur les droits conservés ¹	96	17	77	–	190	133	29	94	–	256	227
Total	75 \$	67 \$	89 \$	– \$	231 \$	139 \$	136 \$	122 \$	– \$	397 \$	346 \$

¹ Exclut le revenu provenant des variations de juste valeur. Les gains et les pertes latents sur les droits conservés provenant des variations de la juste valeur sont inclus dans le revenu de négociation.

Les principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits conservés à la date des activités de titrisation sont présentées dans le tableau suivant.

Principales hypothèses

	2008					2007					2006	
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux
Taux des remboursements anticipés ¹	18,1 %	5,9 %	43,5 %	5,2 %	20,0 %	6,5 %	43,0 %	8,7 %	20,0 %	6,1 %	43,9 %	8,4 %
Marge excédentaire ²	0,8	1,1	7,1	1,0	0,7	1,1	7,1	1,0	0,6	1,1	13,1	0,8
Taux d'actualisation	4,7	5,6	6,1	8,1	6,5	6,2	6,3	10,3	6,0	4,3	5,6	5,6
Pertes sur créances prévues ³	–	–	2,4	0,1	–	–	2,1	0,1	–	–	2,3	0,1

¹ Représente le taux de remboursement mensuel pour les prêts aux particuliers et les prêts sur cartes de crédit garantis.

² La marge excédentaire au titre des prêts sur cartes de crédit reflète le rendement net du portefeuille qui correspond aux intérêts gagnés moins les coûts de financement et les pertes.

³ Aucune perte sur créances n'est prévue pour les prêts hypothécaires résidentiels, car ils sont garantis par un gouvernement.

Au cours de 2008, il y a eu des échéances de prêts et de créances déjà titrisés de 8 901 millions de dollars (9 974 millions de dollars en 2007; 7 984 millions de dollars en 2006). Ainsi, le produit net tiré des titrisations de prêts s'est établi à 10 370 millions de dollars (9 937 millions de dollars en 2007; 9 939 millions de dollars en 2006).

Le tableau qui suit présente les principales hypothèses économiques utilisées et la sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés ayant pris naissance au cours de l'exercice à deux changements défavorables dans chaque principale hypothèse au 31 octobre 2008. Comme l'analyse de sensibilité est hypothétique, elle doit être utilisée avec prudence.

Sensibilité des principales hypothèses aux changements défavorables

	2008			
	Prêts hypothécaires résidentiels	Prêts aux particuliers	Prêts sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires commerciaux
Juste valeur des droits conservés	421 \$	80 \$	– \$	4 \$
Taux d'actualisation	4,1 %	4,2 %	– %	8,1 %
+10 %	(2) \$	– \$	– \$	– \$
+20 %	(4) \$	(1) \$	–	–
Taux des remboursements anticipés	18,4 %	5,7 %	– %	5,2 %
+10 %	(14) \$	(6) \$	– \$	– \$
+20 %	(27) \$	(11) \$	–	–
Pertes sur créances prévues	– %	– %	– %	0,1 %
+10 %	– \$	– \$	– \$	– \$
+20 %	–	–	–	–

Le tableau qui suit présente de l'information sur les prêts douteux bruts et les radiations nettes pour des actifs financiers présentés et titrisés aux 31 octobre.

Prêts gérés

	2008			2007		
	Prêts ¹	Prêts douteux bruts	Radiations nettes	Prêts ¹	Prêts douteux bruts	Radiations nettes
Type de prêts						
Prêts hypothécaires résidentiels	87 293 \$	266 \$	8 \$	76 816 \$	48 \$	3 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	87 324	221	384	76 198	160	318
Cartes de crédit	7 115	82	300	6 264	70	255
Prêts aux entreprises et aux gouvernements et autres	70 472	600	145	44 953	301	70
Total des prêts présentés et titrisés	252 204	1 169	837	204 231	579	646
Moins : Prêts titrisés						
Prêts hypothécaires résidentiels	24 332	–	–	18 353	–	–
Prêts aux particuliers	8 100	12	1	9 000	10	–
Prêts sur cartes de crédit	–	–	14	800	–	18
Prêts hypothécaires commerciaux	148	–	–	163	–	–
Total des prêts titrisés	32 580	12	15	28 316	10	18
Total des prêts présentés dans le bilan consolidé	219 624 \$	1 157 \$	822 \$	175 915 \$	569 \$	628 \$

¹ Déduction faite de la provision pour pertes sur prêts.

NOTE 5 ÉCARTS D'ACQUISITION ET AUTRES ACTIFS INCORPORELS

ÉCARTS D'ACQUISITION

L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets identifiables, y compris les actifs incorporels identifiables. L'écart d'acquisition n'est pas amorti, mais est soumis annuellement à un test de dépréciation et chaque fois qu'un événement ou un changement de situation indique qu'il peut y avoir une perte de valeur. L'écart d'acquisition est attribué à l'unité d'exploitation, qui est

soit un secteur d'activité ou le niveau immédiatement inférieur au secteur. Une perte de valeur de l'écart d'acquisition est détectée en comparant la valeur comptable de l'unité d'exploitation à sa juste valeur. Une perte de valeur de l'écart d'acquisition est portée à l'état des résultats consolidé au cours de la période où elle est détectée. Par suite du test de dépréciation annuel, aucune réduction de valeur n'a été requise pour les exercices terminés les 31 octobre 2008, 2007 et 2006.

Écart d'acquisition par secteur

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	Gestion de patrimoine	Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	Services bancaires de gros	Siège social	Total
2008						
Valeur comptable des écarts d'acquisition au début de l'exercice	1 088 \$	344 \$	6 340 \$	146 \$	– \$	7 918 \$
Écart d'acquisition provenant de l'acquisition de Commerce au cours de l'exercice	–	–	6 330	–	–	6 330
Transferts au cours de l'exercice	128 ¹	242 ¹	(1 317) ^{1,2}	–	947 ²	–
Vente de filiales et autres entreprises	–	–	(56)	–	–	(56)
Écart de conversion et autres	–	(1)	651	–	–	650
Valeur comptable des écarts d'acquisition à la fin de l'exercice	1 216 \$	585 \$	11 948 \$	146 \$	947 \$	14 842 \$
2007						
Valeur comptable des écarts d'acquisition au début de l'exercice	1 086 \$	359 \$	5 805 \$	146 \$	– \$	7 396 \$
Écart d'acquisition provenant des acquisitions au cours de l'exercice	2	–	1 346	–	–	1 348
Écart de conversion et autres	–	(15)	(811)	–	–	(826)
Valeur comptable des écarts d'acquisition à la fin de l'exercice	1 088 \$	344 \$	6 340 \$	146 \$	– \$	7 918 \$

¹ Au cours de l'exercice, les activités liées aux assurances, aux cartes de crédit et à la gestion de patrimoine auparavant incluses dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont été transférées dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Gestion de patrimoine, conformément au nouveau cadre de gestion nord-américain. Par conséquent, l'écart d'acquisition lié à ces activités transférées a aussi été transféré.

² Le montant de l'écart d'acquisition comptabilisé dans le bilan consolidé qui est attribuable à l'acquisition de Commerce est fondé sur le cours moyen des actions ordinaires de la Banque pour la période de deux jours avant et après que les modalités de l'acquisition ont été convenues et annoncées. L'écart d'acquisition comptabilisé dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis reflète le montant qui aurait été comptabilisé si le cours des actions ordinaires de la Banque à la date de l'acquisition avait été utilisé. L'écart est comptabilisé dans le secteur Siège social.

AUTRES ACTIFS INCORPORELS

Les autres actifs incorporels de la Banque sont principalement des actifs incorporels liés aux dépôts de base qui représentent la valeur incorporelle des relations avec les déposants acquises à la prise en charge de passifs de dépôts dans le cadre d'une acquisition, et des actifs incorporels liés aux dépôts à terme, aux prêts et aux fonds communs de placement provenant d'acquisitions. Les autres actifs incorporels sont amortis sur une période de 3 à 20 ans, proportionnellement à l'avantage économique attendu.

Tous les autres actifs incorporels sont soumis à un test de dépréciation au moins annuel et chaque fois qu'un événement ou un changement de

situation indique que les actifs peuvent avoir subi une perte de valeur. Par suite du test de dépréciation annuel, aucune réduction de valeur n'a été requise pour les exercices terminés les 31 octobre 2008, 2007 et 2006.

Les autres actifs incorporels qui ont été acquis au cours de l'exercice et qui résultaient de l'acquisition de Commerce se sont établis à 1 514 millions de dollars.

Le tableau ci-dessous présente de l'information sur les autres actifs incorporels de la Banque aux 31 octobre :

Autres actifs incorporels

(en millions de dollars canadiens)

	Valeur comptable	Amortissement cumulé	2008 Valeur comptable nette	2007 Valeur comptable nette
Actifs incorporels liés aux dépôts de base	5 242 \$	(2 849) \$	2 393 \$	1 126 \$
Autres actifs incorporels	4 988	(4 240)	748	978
Total des autres actifs incorporels ¹	10 230 \$	(7 089) \$	3 141 \$	2 104 \$

¹ La dotation aux amortissements future pour la valeur comptable des autres actifs incorporels pour les cinq prochains exercices est estimée comme suit : 619 millions de dollars pour 2009, 567 millions de dollars pour 2010,

525 millions de dollars pour 2011, 225 millions de dollars pour 2012 et 199 millions de dollars pour 2013.

NOTE 6 ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

Une EDDV est une entité dont le montant total des investissements en instruments de capitaux propres à risque n'est pas suffisant pour lui permettre de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel. La Banque recense les EDDV dans lesquelles elle détient un droit, établit si elle en est le principal bénéficiaire et, le cas échéant, procède à leur consolidation. Le principal bénéficiaire est une entité qui assume la majorité des pertes prévues des EDDV ou qui a droit à la majorité des rendements résiduels prévus des EDDV, ou les deux.

La Banque est considérée comme le principal bénéficiaire de Lillooet Limited, dont il est question à la note 31. La Banque a une autre EDDV importante dont elle est le principal bénéficiaire. Cette EDDV achète des tranches d'actifs titrisés de premier rang à des clients existants de la Banque et la Banque finance l'achat de ces actifs à l'aide d'acceptations bancaires à prime. Au 31 octobre 2008, l'EDDV avait 1,86 milliard de

dollars d'actifs (0,02 milliard de dollars en 2007), qui comprenaient des prêts sur cartes de crédit, des prêts et crédit-bail – automobiles, et des prêts et crédit-bail – matériel. L'ensemble des actifs provenait du Canada. La capacité de la Banque d'accéder aux actifs de l'EDDV n'est pas restreinte dans la mesure où la Banque y a droit en vertu des ententes avec les vendeurs. Au 31 octobre 2008, le risque éventuel maximal de perte de la Banque atteignait 1,86 milliard de dollars (0,02 milliard de dollars en 2007).

La Banque détient d'importants droits variables dans des EDDV à l'égard desquelles elle n'est pas considérée comme le principal bénéficiaire. Les droits variables de la Banque dans des EDDV non consolidées sont analysés ci-après.

CONDUITS À PLUSIEURS VENDEURS

Les conduits à plusieurs vendeurs (aussi appelés «structures de titrisation pour clients») offrent aux clients des sources différentes de financement par la titrisation de leurs actifs. Les clients vendent leurs créances à un conduit et celui-ci finance l'achat des créances en émettant du papier commercial à court terme à des investisseurs externes. Chaque vendeur continue de gérer ses actifs et absorbe les premières pertes. La Banque n'a aucun droit de propriété dans les actifs, qui restent la propriété du conduit. La Banque gère les conduits et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir un rehaussement de crédit. Au cours de 2007, la Banque a transformé des facilités de liquidité fournies aux conduits qui, de facilités en cas de perturbation générale du marché, sont devenues des facilités de liquidité qui peuvent être utilisées par les conduits, s'ils satisfont à certains critères visant à ce que la Banque ne fournisse pas de rehaussement de crédit. De temps à autre, la Banque peut, à titre d'agent de placement, détenir du papier commercial émis par les conduits et classé comme valeurs mobilières détenues à des fins de transaction. La Banque reçoit, de la part des conduits, des honoraires qui sont constatés lorsqu'ils sont gagnés. La Banque détient des droits variables dans ces conduits à plusieurs vendeurs, surtout du fait qu'elle détient du papier commercial émis par ces derniers, qu'elle leur fournit des facilités de liquidité et qu'elle en tire des honoraires. Toutefois, la Banque n'en est pas le principal bénéficiaire.

Au 31 octobre 2008, le risque éventuel maximal de perte que courait la Banque étant donné les droits qu'elle détient dans le papier commercial et les facilités de liquidité de style mondial qu'elle fournit à des conduits à plusieurs vendeurs s'élevait à 10,7 milliards de dollars (12,7 milliards de dollars au 31 octobre 2007). En outre, la Banque s'est engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 1,8 milliard de dollars (2,5 milliards de dollars au 31 octobre 2007) à l'égard de papier commercial adossé à des actifs qui pourrait éventuellement être émis par les conduits. Au 31 octobre 2008, la Banque fournissait également un rehaussement de crédit spécifique de 78 millions de dollars (59 millions de dollars au 31 octobre 2007).

CONDUITS À VENDEUR EXCLUSIF

La Banque utilise des conduits à vendeur exclusif pour améliorer sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de son bilan.

Au 31 octobre 2008, l'encours du papier commercial émis par les conduits à vendeur exclusif s'établissait à 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars au 31 octobre 2007). Bien que la probabilité de perte soit négligeable, le risque éventuel maximal de perte auquel la Banque est exposée pour ces conduits, du seul fait des facilités de liquidité fournies, était de 5,1 milliards de dollars au 31 octobre 2008 (5,1 milliards de dollars au 31 octobre 2007), dont une tranche de 1,1 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars au 31 octobre 2007) de prêts aux particuliers sous-jacents était assurée par un gouvernement. En outre, la Banque disposait de droits conservés de 80 millions de dollars (71 millions de dollars au 31 octobre 2007) liés à la marge excédentaire.

AUTRES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

La Banque conclut des opérations avec d'importantes sociétés clientes américaines par l'entremise d'EDDV codétenues dans le but de leur offrir du financement à coût économique. En vertu de ces opérations, au 31 octobre 2008, la Banque avait fourni environ 2,1 milliards de dollars (3,0 milliards de dollars en 2007) de financement à ces EDDV. La Banque a reçu des garanties ou des droits de recours de banques américaines importantes ayant des notations de crédit équivalentes aux notations AA de S&P pour couvrir entièrement ses placements dans ces EDDV. À la création des opérations, les contreparties ont donné des sûretés en faveur de la Banque et la Banque a acheté une protection de crédit visant à réduire davantage son exposition aux banques américaines. Au 31 octobre 2008, l'exposition nette de la Banque aux banques américaines, compte tenu des sûretés et des swaps sur défaillance de crédit, se rapprochait de 960 millions de dollars (1,5 milliard de dollars au 31 octobre 2007). Au 31 octobre 2008, le risque maximal total de perte auquel la Banque était exposée compte non tenu des garanties, des recours, des sûretés et des swaps sur défaillance de crédit se rapprochait de 2,1 milliards de dollars (3,0 milliards de dollars au 31 octobre 2007). Les opérations confèrent à la Banque ou aux contreparties le pouvoir unilatéral de choisir de cesser d'y prendre part tous les jours dans un court délai. Au 31 octobre 2008, les actifs dans ces EDDV totalisaient plus de 8,0 milliards de dollars (12,0 milliards de dollars au 31 octobre 2007).

NOTE 7 TERRAINS, CONSTRUCTIONS, MATÉRIEL ET MOBILIER

Les constructions, le matériel, le mobilier et les agencements, le matériel informatique et les logiciels ainsi que les améliorations locatives sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé. Les terrains sont comptabilisés au coût. Les gains et les pertes à la cession sont inclus dans les autres revenus dans l'état des résultats consolidé. Lorsque la Banque constate un gain à la vente de biens dans lesquels elle conserve une importante participation de location, la partie du gain qui peut être attribuée à cette participation est reportée et constatée progressivement dans les résultats sur la durée restante du contrat de location. Lorsque les terrains, les constructions, le matériel et le mobilier ne sont plus utilisés ou sont réputés avoir subi une perte de valeur, ils sont ramenés à leur valeur recouvrable nette. La Banque évalue la valeur comptable des actifs à long terme lorsque des changements de situation indiquent qu'il est possible qu'il y ait eu dépréciation. Il y a dépréciation lorsque les flux de trésorerie non actualisés projetés découlant de l'utilisation des actifs et de leur cession éventuelle sont inférieurs à leur valeur comptable. Une réduction de valeur serait alors constatée.

La Banque constate l'obligation juridique associée à la mise hors service d'un actif à long terme dans la période au cours de laquelle celle-ci survient et peut être raisonnablement estimée. Le passif et l'actif correspondants sont constatés à leur juste valeur. La hausse de l'actif à long terme est amortie sur la durée de vie utile restante de l'actif.

Les méthodes et les taux d'amortissement par catégorie d'actifs sont comme suit :

Actifs	Taux et méthode d'amortissement
Constructions	5 % ou 10 %, amortissement dégressif
Matériel informatique	30 %, amortissement dégressif
Logiciels	de 3 à 7 ans, amortissement linéaire
Mobilier, agencements et autre matériel	20 %, amortissement dégressif
Améliorations locatives	moindre de la durée du contrat et de la durée de vie utile, amortissement linéaire

(en millions de dollars canadiens)

	2008			2007
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	731 \$	– \$	731 \$	214 \$
Constructions	1 504	413	1 091	384
Matériel informatique et logiciels	1 472	915	557	464
Mobilier, agencements et autre matériel	1 497	643	854	354
Améliorations locatives	1 074	474	600	406
Total	6 278 \$	2 445 \$	3 833 \$	1 822 \$

L'amortissement cumulé à la fin de 2007 était de 2 066 millions de dollars. La dotation aux amortissements pour les constructions, le matériel et le mobilier s'est établie à 438 millions de dollars en 2008 (362 millions de dollars en 2007; 343 millions de dollars en 2006).

NOTE 8	AUTRES ACTIFS	
(en millions de dollars canadiens)	2008	2007
Montants à recevoir des courtiers et des clients	6 302 \$	7 004 \$
Intérêts courus	2 081	1 734
Débiteurs, charges payées d'avance et autres éléments	4 352	3 924
Actifs liés aux assurances, compte non tenu des investissements	971	859
Impôts sur les bénéfices à recevoir	1 941	–
Actif d'impôts sur les bénéfices futurs, montant net	1 247	294
Charge de retraite reportée	637	618
Total	17 531 \$	14 433 \$

NOTE 9	DÉPÔTS	
--------	--------	--

Les dépôts à vue comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit de demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes-chèques, dont certains produisent de l'intérêt.

Les dépôts sur préavis comprennent tous les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement demander un préavis de retrait. Ces dépôts représentent généralement les comptes d'épargne.

Les dépôts à terme comprennent tous les dépôts encaissables à une date d'échéance fixe, acquis par nos clients pour gagner de l'intérêt sur une période fixe. La durée varie de un jour à dix ans. Les intérêts courus

sur les dépôts, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sont inclus dans les autres passifs au bilan consolidé. Les dépôts sont généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti et d'autres instruments semblables. Le montant global des dépôts à terme en coupures de 100 000 \$ ou plus au 31 octobre 2008 s'établissait à 123 milliards de dollars (95 milliards de dollars en 2007). Certains passifs de dépôt sont classés comme détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à la juste valeur, et toute variation de la juste valeur est constatée dans l'état des résultats consolidé.

Types de dépôts

(en millions de dollars canadiens)	2008				2007
	À vue	Sur préavis	À terme	Total	Total
Particuliers	33 779 \$	78 506 \$	79 949 \$	192 234 \$	147 561 \$
Banques	2 308	74	7 298	9 680	10 162
Entreprises et gouvernements	28 467	50 984	49 635	129 086	73 322
Détenus à des fins de transaction	–	–	44 694	44 694	45 348
Total¹	64 554 \$	129 564 \$	181 576 \$	375 694 \$	276 393 \$
Dépôts non productifs d'intérêts inclus ci-dessus					
Au Canada				7 454 \$	6 214 \$
À l'étranger				4 582	4 025
Dépôts productifs d'intérêts inclus ci-dessus					
Au Canada				211 482	179 043
À l'étranger				151 360	86 922
Fonds fédéraux américains déposés				816	189
Total¹				375 694 \$	276 393 \$

¹ Une somme de 352 millions de dollars due à Fiducie de capital TD II est incluse dans les passifs de dépôt au bilan consolidé.

Dépôts à terme

(en millions de dollars canadiens)	2008						2007
	Moins de un an	De un an à 2 ans	De 2 ans à 3 ans	De 3 ans à 4 ans	De 4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Particuliers	24 110 \$	22 535 \$	12 225 \$	6 087 \$	2 004 \$	12 988 \$	79 949 \$
Banques	7 116	83	46	10	5	38	7 298
Entreprises et gouvernements	31 194	5 422	3 608	1 742	3 797	3 872	49 635
Détenus à des fins de transaction	43 265	153	369	145	55	707	44 694
Total	105 685 \$	28 193 \$	16 248 \$	7 984 \$	5 861 \$	17 605 \$	181 576 \$

NOTE 10	AUTRES PASSIFS	
(en millions de dollars canadiens)	2008	2007
Montants à payer aux courtiers et aux clients	6 577 \$	9 457 \$
Intérêts courus	2 334	1 960
Créditeurs, charges à payer et autres éléments	3 548	3 583
Passifs liés aux assurances	3 374	3 080
Passif au titre des prestations constituées	837	777
Charges salariales à payer	976	909
Chèques et autres effets en circulation	75	554
Impôts sur les bénéfices exigibles	–	916
Total	17 721 \$	21 236 \$

Les billets et les débentures subordonnées sont des obligations directes non garanties de la Banque ou de ses filiales, dont le droit de paiement est subordonné aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Les rachats, annulations, échanges et modifications de débentures

subordonnées admissibles à titre de fonds propres réglementaires sont assujettis au consentement et à l'approbation du BSIF.

Les frais d'intérêts sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice d'après la méthode du taux d'intérêt effectif.

Billets et débentures subordonnés

(en millions de dollars canadiens)

Date d'échéance	Taux d'intérêt (%)	Date de rachat au pair la plus rapprochée	Montant en monnaie étrangère	2008	2007
Avril 2009 à décembre 2010	Divers taux ¹	–	–	5 \$	5 \$
Juin 2011 ²	7,63 %	–	205 millions de dollars US	218	206
Mai 2012 ²	7,00 %	–	213 millions de dollars US	227	216
Septembre 2013	4,54 %	Septembre 2008	–	–	1 000
Août 2014	10,05 %	–	–	149	149
Janvier 2016	4,32 %	Janvier 2011	–	1 000	1 000
Octobre 2016	4,87 %	Octobre 2011	–	500	500
Novembre 2017	5,38 %	Novembre 2012	–	2 500	–
Juin 2018	5,69 %	Juin 2013	–	896	898
Avril 2020	5,48 %	Avril 2015	–	871	–
Septembre 2022 ²	4,64 %	Septembre 2017	–	270	270
Juillet 2023	5,83 %	Juillet 2018	–	650	–
Mai 2025	9,15 %	–	–	200	196
Juin 2028 ²	7,65 %	Juin 2008	–	–	54
Juillet 2030 ²	11,30 %	Juillet 2010	11 millions de dollars US	11	11
Octobre 2030 ²	10,88 %	Octobre 2010	24 millions de dollars US	26	24
Février 2031 ²	10,20 %	Février 2011	4 millions de dollars US	4	4
Avril 2033 ²	6,85 %	Avril 2008	–	–	21
Avril 2033 ²	6,45 %	Avril 2008	15 millions de dollars US	16	15
Mars 2034 ²	5,60 %	Mars 2009	21 millions de dollars US	22	21
Juin 2035 ²	6,12 %	Septembre 2010	10 millions de dollars US	11	10
Juin 2035 ²	6,08 %	Septembre 2010	10 millions de dollars US	11	10
Octobre 2104	4,97 %	Octobre 2015	–	800	794
Décembre 2105	4,78 %	Décembre 2016	–	2 249	2 245
Décembre 2106 ³	5,76 %	Décembre 2017	–	1 800	1 800
				12 436 \$	9 449 \$

¹ Intérêt payable à 0 %.

² Obligation d'une filiale.

³ Le 20 juillet 2007, la Banque a émis 1,8 milliard de dollars de billets à moyen terme, à 5,763 %, échéant le 18 décembre 2106.

Nouvelles émissions et nouveaux rachats

Le 1^{er} novembre 2007, la Banque a émis 2,5 milliards de dollars de billets à moyen terme qui constituent un endettement subordonné dans le cadre du programme de billets à moyen terme de la Banque. Les billets à moyen terme porteront intérêt à un taux nominal de 5,382 % jusqu'au 1^{er} novembre 2012, et au taux des acceptations bancaires majoré de 1,00 % par la suite jusqu'à l'échéance, le 1^{er} novembre 2017. Les billets sont rachetables au pair au gré de la Banque le 1^{er} novembre 2012. La Banque a ajouté l'émission dans ses fonds propres réglementaires de catégorie 2B.

Le 2 avril 2008, la Banque a émis 500 millions de dollars de billets à moyen terme qui constituent une dette subordonnée dans le cadre du programme de billets à moyen terme de la Banque. Les billets à moyen terme porteront intérêt à un taux nominal de 5,48 % jusqu'au 2 avril 2015, et au taux des acceptations bancaires majoré de 2,00 % par la suite jusqu'à l'échéance, le 2 avril 2020. Les billets sont rachetables au pair au gré de la Banque le 2 avril 2015. Le 7 juillet 2008, la Banque a émis une deuxième tranche de 375 millions de dollars de billets à moyen terme échéant le 2 avril 2020, selon les mêmes modalités et conditions que l'émission initiale. La Banque a ajouté les émissions dans ses fonds propres réglementaires de catégorie 2B.

Le 7 juillet 2008, la Banque a émis 650 millions de dollars de billets à moyen terme qui constituent une dette subordonnée dans le cadre du programme de billets à moyen terme de la Banque. Les billets à moyen terme porteront intérêt à un taux nominal de 5,828 % jusqu'au 9 juillet 2018, et au taux des acceptations bancaires majoré de 2,55 % par la suite jusqu'à l'échéance, le 9 juillet 2023. Les billets sont rachetables au pair au gré de la Banque le 9 juillet 2018. La Banque a ajouté l'émission dans ses fonds propres réglementaires de catégorie 2B.

Le 5 septembre 2008, la Banque a racheté la totalité de ses débentures subordonnées à 4,54 % en circulation d'un capital de 1 milliard de dollars échéant le 5 septembre 2013, à un prix de rachat équivalent à 100 % du capital. L'émission a été admise comme fonds propres réglementaires de catégorie 2B.

En septembre 2008, une filiale de la Banque a racheté 74 millions de dollars US de débentures subordonnées de second rang. Par la suite, en octobre 2008, une filiale de la Banque a racheté 16 millions de dollars US de débentures subordonnées de second rang. De ces émissions, un montant de 85 millions de dollars US a été admis comme fonds propres réglementaires de catégorie 2B.

CALENDRIER DES REMBOURSEMENTS

L'ensemble des échéances des billets et des débentures subordonnés de la Banque s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007
Moins de un an	4 \$	1 \$
De un an à 2 ans	–	4
De 2 ans à 3 ans	219	–
De 3 ans à 4 ans	227	206
De 4 ans à 5 ans	–	216
Plus de 5 ans	11 986	9 022
Total	12 436 \$	9 449 \$

NOTE 12 PASSIF AU TITRE DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES

La Banque classe les actions privilégiées, convertibles au gré du porteur en un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque, dans le passif aux fins de présentation financière de l'information. Les versements de dividendes sur ces actions privilégiées sont comptabilisés dans les frais d'intérêts.

Les actions privilégiées sans droit de conversion ne sont pas classées dans le passif et sont présentées dans la note 15.

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007
Actions privilégiées émises par la Banque (en milliers d'actions) :		
Catégorie A – 14 000, série M	350 \$	350 \$
Catégorie A – 8 000, série N	200	200
Total du passif au titre des actions privilégiées	550 \$	550 \$

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Aucune des actions privilégiées en circulation n'est rachetable au gré du porteur. Les remboursements et les rachats de toute action privilégiée sont assujettis à l'approbation préalable du BSIF.

Actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série M

Le 3 février 2003, la Banque a émis 14 millions d'actions de série M pour une contrepartie brute au comptant de 350 millions de dollars. Les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 4,70 % par action de série M.

La Banque peut racheter en totalité ou en partie, de temps à autre, les actions de série M en circulation par le versement au comptant de 26,00 \$ l'action à compter du 30 avril 2009 et par la suite, à une prime annuelle décroissante à un prix de 25,00 \$ l'action à compter du 30 avril 2013, plus les dividendes non versés jusqu'à la date de rachat dans chacun des cas.

À compter du 30 avril 2009, la Banque pourra convertir les actions de série M en circulation, en totalité ou en partie, en un nombre d'actions ordinaires de la Banque déterminé en divisant le prix de rachat par action de série M alors applicable, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion, par 2,00 \$ ou 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants.

À compter du 31 octobre 2013, chaque action de série M pourra, au gré du porteur, être convertie tous les trimestres en actions ordinaires, comme il est décrit ci-dessus. La Banque peut, en donnant un avis d'au moins 40 jours avant la date de conversion à tous les porteurs qui ont fourni un avis de conversion, racheter les actions, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat au comptant de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes non versés jusqu'à la date de conversion.

Actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série N

Le 30 avril 2003, la Banque a émis 8 millions d'actions de série N pour une contrepartie brute au comptant de 200 millions de dollars. Les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 4,60 % par action de série N.

La Banque peut racheter en totalité ou en partie, de temps à autre, les actions de série N en circulation par le versement au comptant de 26,00 \$ l'action à compter du 30 avril 2009 et par la suite, à une prime annuelle décroissante à un prix de 25,00 \$ l'action à compter du 30 avril 2013, plus les dividendes non versés jusqu'à la date de rachat dans chacun des cas.

À compter du 30 avril 2009, la Banque pourra convertir les actions de série N en circulation, en totalité ou en partie, en un nombre d'actions ordinaires de la Banque déterminé en divisant le prix de rachat par action de série N alors applicable, plus les dividendes déclarés et non versés jusqu'à la date de conversion, par 2,00 \$ ou 95 % du cours moyen de ces actions ordinaires à ce moment-là, selon le plus élevé des deux montants.

À compter du 31 janvier 2014, chaque action de série N pourra, au gré du porteur, être convertie tous les trimestres en actions ordinaires, comme il est décrit ci-dessus. La Banque peut, en donnant un avis d'au moins 40 jours avant la date de conversion à tous les porteurs qui ont fourni un avis de conversion, racheter les actions, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat au comptant de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes non versés jusqu'à la date de conversion.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE SÉRIE A DE CORPORATION D'INVESTISSEMENT HYPOTHÉCAIRE TD

Le 31 octobre 2007, Corporation D'Investissement Hypothécaire TD a racheté la totalité des 350 000 actions privilégiées de série A au prix de 1 000 \$ l'action.

NOTE 13 TITRES DE FIDUCIE DE CAPITAL

Les titres de fiducie de capital, série 2009 (TD CaTS) sont émis par Fiducie de capital TD (la Fiducie), fiducie à capital fixe établie en vertu des lois de la province d'Ontario, dont la totalité des titres comportant droit de vote sont détenus par la Banque. Le produit de l'émission a été investi dans des actifs de fiducie. Les TD CaTS sont convertibles en un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque au gré du porteur. La Banque classe les TD CaTS comme des passifs aux fins de la présentation de l'information financière. Les distributions sur ces titres de fiducie de capital sont comptabilisées dans les frais d'intérêts.

Les titres de Fiducie de capital TD II, série 2012-1 (TD CaTS II) sont émis par Fiducie de capital TD II (la Fiducie II), fiducie à capital fixe établie en vertu des lois de la province d'Ontario, dont la totalité des titres comportant droit de vote sont détenus par la Banque. Le produit de l'émission a été investi dans des dépôts de la Banque. Les TD CaTS II sont convertibles en un nombre variable d'actions ordinaires de la Banque au gré du porteur. La Fiducie II est une entité à détenteurs de droits

variables. Comme la Banque n'est pas le principal bénéficiaire de la Fiducie II, elle ne la consolide pas. Le billet de dépôt émis à la Fiducie II est inclus dans les dépôts au bilan consolidé.

Les titres de Fiducie de capital TD III, série 2008 (TD CaTS III) sont émis par Fiducie de capital TD III (la Fiducie III), fiducie à capital fixe établie en vertu des lois de la province d'Ontario, dont la totalité des titres comportant droit de vote sont détenus par la Banque. Le produit de l'émission a été investi dans des actifs de fiducie. Les TD CaTS III ne sont ni convertibles ni rachetables au gré du porteur. La Banque classe les TD CaTS III à titre de participations sans contrôle dans des filiales aux fins de la présentation de l'information financière. Les distributions sur ces titres de fiducie de capital sont comptabilisées dans les participations sans contrôle dans des filiales dans l'état des résultats consolidé.

Les TD CaTS, TD CaTS II et TD CaTS III sont tous admissibles à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie de la Banque.

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	Commentaires
Parts de fiducie émises par Fiducie de capital TD (en milliers de parts) :			
900 titres de fiducie de capital, série 2009	894 \$	899 \$	Inclus dans le passif au titre des titres de fiducie de capital
Parts de fiducie émises par Fiducie de capital TD II (en milliers de parts) :			
350 titres de Fiducie de capital TD II, série 2012-1	352	360	Non consolidé. Le billet de dépôt émis à la Fiducie II est inclus dans les dépôts
Parts de fiducie émises par Fiducie de capital TD III (en milliers de parts) :			
1 000 titres de Fiducie de capital TD III, série 2008	990	—	Inclus dans les participations sans contrôle

TITRES DE FIDUCIE DE CAPITAL, SÉRIE 2009

Les porteurs de TD CaTS ont le droit de recevoir des distributions au comptant fixes non cumulatives semestrielles de 38 \$ par TD CaTS. Si la Fiducie ne procédait pas aux pleines distributions semestrielles, la capacité de la Banque de déclarer des dividendes sur ses actions ordinaires et privilégiées serait restreinte.

Entre le 30 juin 2005 et le 31 décembre 2009, la Fiducie a l'option de racheter les TD CaTS en circulation au plus élevé des deux montants suivants : a) 1 000 \$ par TD CaTS, plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat ou b) un prix calculé afin de produire un rendement annuel équivalant au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada venant à échéance le 31 décembre 2009 à ce moment-là, majoré de 0,38 %, plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. S'il survenait un changement défavorable du traitement fiscal ou du capital de la Fiducie applicable avant le 30 juin 2005, la Fiducie pourrait racheter les TD CaTS en circulation à un prix de rachat calculé comme ci-dessus. À compter du 31 décembre 2009, le prix de rachat sera de 1 000 \$ par TD CaTS, plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. Ces droits de rachat sont assujettis à l'approbation du BSIF.

À compter du 30 juin 2010, chaque TD CaTS pourra, au gré du porteur, être converti tous les semestres en une action privilégiée de premier rang de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif, série A1 de la Banque. En donnant un avis d'au moins 60 jours avant la date de conversion à tous les porteurs qui ont fourni un avis de conversion, la Banque peut racheter les TD CaTS, ou trouver des acheteurs substitués pour le faire, au prix d'achat de 1 000 \$ chacun, plus les distributions non versées jusqu'à la date de conversion.

Chaque TD CaTS peut être automatiquement échangé contre une action privilégiée de premier rang de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif, série A1 de la Banque sans le consentement du porteur dans les cas suivants : a) des procédures sont entamées pour liquider la Banque; b) le BSIF prend le contrôle de la Banque; c) la Banque a un ratio de fonds propres de première catégorie inférieur à 5 % ou un ratio du total des fonds propres de moins de 8 %; ou d) la Banque enfreint une ligne directrice du BSIF exigeant l'augmentation de ses fonds propres ou la fourniture de liquidités additionnelles.

TITRES DE FIDUCIE DE CAPITAL TD II, SÉRIE 2012-1

Les porteurs de TD CaTS II ont le droit de recevoir des distributions au comptant fixes non cumulatives semestrielles de 33,96 \$ par TD CaTS II. Si la Fiducie II ne procédait pas aux pleines distributions semestrielles, la capacité de la Banque de déclarer des dividendes sur ses actions ordinaires et privilégiées serait restreinte.

Entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2012, la Fiducie II a l'option de racheter les TD CaTS II en circulation au plus élevé des deux montants suivants : a) 1 000 \$ par TD CaTS II, plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat ou b) un prix calculé afin de produire un rendement annuel équivalant au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada venant à échéance le 31 décembre 2012 à ce moment-là, majoré de 0,38 %, plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. S'il survenait un changement défavorable du traitement fiscal ou du capital de la Fiducie II applicable avant

le 31 décembre 2012, la Fiducie II pourrait racheter les TD CaTS II en circulation à un prix de rachat calculé comme ci-dessus. À compter du 31 décembre 2012, le prix de rachat serait de 1 000 \$ par TD CaTS II, plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. Ces droits de rachat sont assujettis à l'approbation du BSIF.

En tout temps, chaque TD CaTS II peut, au gré du porteur, être converti en 40 actions privilégiées de premier rang, de catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série A2 de la Banque. En tout temps, avant que la conversion ne soit complétée, la Banque peut trouver des acheteurs substitués du TD CaTS II à un prix d'achat équivalant à au moins 90 % du cours de clôture des TD CaTS II le jour de négociation précédant la date fixée pour l'achat.

Chaque TD CaTS II peut être automatiquement échangé contre 40 actions privilégiées de premier rang, de catégorie A, rachetables, à dividende non cumulatif, série A3 de la Banque sans le consentement du porteur dans les cas suivants : a) des procédures sont entamées pour liquider la Banque; b) le BSIF prend le contrôle de la Banque; c) la Banque a un ratio de fonds propres de première catégorie inférieur à 5 % ou un ratio du total des fonds propres de moins de 8 %; ou d) la Banque enfreint une ligne directrice du BSIF exigeant l'augmentation de ses fonds propres ou la fourniture de liquidités additionnelles.

TITRES DE FIDUCIE DE CAPITAL TD III, SÉRIE 2008

Les porteurs de TD CaTS III ont le droit de recevoir des distributions au comptant fixes non cumulatives semestrielles de 36,215 \$ par TD CaTS III. Si la Fiducie III ne procédait pas aux pleines distributions semestrielles, la capacité de la Banque de déclarer des dividendes sur ses actions ordinaires et privilégiées serait restreinte.

Entre le 31 décembre 2013 et le 31 décembre 2018, la Fiducie III a l'option de racheter les TD CaTS III en circulation au plus élevé des deux montants suivants : a) 1 000 \$ par TD CaTS III, plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat ou b) un prix calculé afin de produire un rendement annuel équivalant au rendement d'une obligation du gouvernement du Canada venant à échéance le 31 décembre 2018 à ce moment-là, majoré de 0,94 %, plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. S'il survenait un changement défavorable du traitement fiscal ou du capital de la Fiducie III applicable avant le 31 décembre 2013, la Fiducie III pourrait racheter les TD CaTS III en circulation à un prix de rachat calculé comme ci-dessus. À compter du 31 décembre 2018, le prix de rachat sera de 1 000 \$ par TD CaTS III, plus les distributions non versées jusqu'à la date de rachat. Ces droits de rachat sont assujettis à l'approbation du BSIF.

Chaque TD CaTS III peut être automatiquement échangé contre une action privilégiée de premier rang, de catégorie A, rachetable, à dividende non cumulatif, série A9 de la Banque sans le consentement du porteur dans les cas suivants : a) des procédures sont entamées pour liquider la Banque; b) le BSIF prend le contrôle de la Banque; c) la Banque a un ratio de fonds propres de première catégorie inférieur à 5 % ou un ratio du total des fonds propres de moins de 8 %; ou d) la Banque enfreint une ligne directrice du BSIF exigeant l'augmentation de ses fonds propres ou la fourniture de liquidités additionnelles.

NOTE 14	PARTICIPATIONS SANS CONTRÔLE DANS LES FILIALES
---------	---

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007
Actions privilégiées de FPI, série A	523 \$	489 \$
Titres de Fiducie de capital TD III – série 2008	990	–
Autres	47	35
Total des participations sans contrôle dans les filiales	1 560 \$	524 \$

ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE FPI, SÉRIE A

Le 17 mai 2007, une filiale de TD Banknorth a émis 500 000 actions privilégiées à dividende non cumulatif de FPI de série A pour une contrepartie brute au comptant de 500 millions de dollars US. Les actions de série A donnent droit à un dividende non cumulatif annuel de 6,378 %. Les actions de série A sont rachetables, en totalité ou en partie, à leur valeur nominale le 15 octobre 2017 et tous les cinq ans par

la suite, et sont admissibles à titre de fonds propres réglementaires de première catégorie de la Banque.

TITRES DE FIDUCIE DE CAPITAL TD III, SÉRIE 2008

Le 17 septembre 2008, la Banque a émis 1 milliard de dollars de TD CaTS III comme il est décrit à la note 13.

NOTE 15	CAPITAL SOCIAL
---------	-----------------------

ACTIONS ORDINAIRES

Les actionnaires ont autorisé la Banque à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Les actions ordinaires ne sont ni rachetables ni convertibles.

D'habitude, les dividendes sont déclarés trimestriellement par le conseil d'administration de la Banque, et le montant peut varier d'un trimestre à l'autre.

Actions émises et en circulation

(en millions d'actions et en millions de dollars canadiens)

	2008		2007		2006	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires :						
Solde au début de l'exercice	717,8	6 577 \$	717,4	6 334 \$	711,8	5 872 \$
Émises à l'exercice d'options	4,6	255	3,8	173	3,4	119
Émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	4,6	274	1,2	85	5,4	328
Incidence des actions (acquises) vendues aux fins de transaction ¹	(0,2)	(12)	0,4	30	(0,3)	(20)
Émises à l'acquisition de Commerce	83,3	6 147	–	–	–	–
Émises à l'acquisition de VFC	–	–	–	–	1,1	70
Acquises aux fins d'annulation	–	–	(5,0)	(45)	(4,0)	(35)
Solde à la fin de l'exercice – actions ordinaires	810,1	13 241 \$	717,8	6 577 \$	717,4	6 334 \$
Actions privilégiées (catégorie A) :						
Série O	17,0	425 \$	17,0	425 \$	17,0	425 \$
Série P	10,0	250	–	–	–	–
Série Q	8,0	200	–	–	–	–
Série R	10,0	250	–	–	–	–
Série S	10,0	250	–	–	–	–
Série Y	10,0	250	–	–	–	–
Série AA	10,0	250	–	–	–	–
Solde à la fin de l'exercice – actions privilégiées	75,0	1 875 \$	17,0	425 \$	17,0	425 \$

¹ Achetées par des filiales de la Banque, qui sont des entités de valeurs mobilières réglementées selon le Règlement 92-313 de la *Loi sur les banques*.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES

Actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série O

Le 1^{er} novembre 2005, la Banque a émis 17 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série O, pour une contrepartie brute au comptant de 425 millions de dollars. Les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 4,85 % par action de série O. La Banque peut racheter les actions de série O, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, par le versement au comptant de 26,00 \$ l'action si le rachat a lieu à partir du 1^{er} novembre 2010, et à prime décroissante de 0,25 \$ tous les douze mois par la suite pour atteindre 25,00 \$ l'action à compter du 31 octobre 2014. Les actions de série O sont admissibles à titre de fonds propres de première catégorie de la Banque.

Actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série P

Le 1^{er} novembre 2007, la Banque a émis 10 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série P, pour une contrepartie brute au comptant de 250 millions de dollars. Les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 5,25 % par action de série P. La Banque peut racheter les actions de série P, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, par le versement au comptant de 26,00 \$ l'action si le rachat a lieu à partir du 1^{er} novembre 2012, et à prix diminuant de 0,25 \$ tous les douze mois par la suite pour atteindre 25,00 \$ l'action à compter du 31 octobre 2016. Les actions de série P sont admissibles comme fonds propres de première catégorie de la Banque.

Actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série Q

Le 31 janvier 2008, la Banque a émis 8 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série Q, pour une contrepartie brute au comptant de 200 millions de dollars. Les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 5,60 % par action de série Q. La Banque peut racheter les actions de série Q, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, par le versement au comptant de 26,00 \$ l'action si le rachat a lieu à partir du 31 janvier 2013, et à prix diminuant de 0,25 \$ tous les douze mois par la suite pour atteindre 25,00 \$ l'action à compter du 31 janvier 2017. Les actions de série Q sont admissibles comme fonds propres de première catégorie de la Banque.

Actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série R

Le 12 mars 2008, la Banque a émis 10 millions d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A, série R, pour une contrepartie brute au comptant de 250 millions de dollars. Les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 5,60 % par action de série R. La Banque peut racheter les actions de série R, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, par le versement au comptant de 26,00 \$ l'action si le rachat a lieu à partir du 30 avril 2013, et à un prix diminuant de 0,25 \$ tous les douze mois par la suite pour atteindre 25,00 \$ l'action à compter du 30 avril 2017. Les actions de série R sont admissibles comme fonds propres de première catégorie de la Banque.

Actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans, série S

Le 11 juin 2008, la Banque a émis 10 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série S, pour une contrepartie brute au comptant de 250 millions de dollars. Les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 5,00 % pour la période initiale allant du 11 juin 2008 inclusivement jusqu'au 31 juillet 2013 exclusivement. Par la suite, le taux de dividende sera ramené tous les cinq ans à un niveau correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans alors en vigueur majoré de 1,60 %. Les porteurs d'actions de série S auront le droit de convertir une partie ou la totalité de leurs actions en actions privilégiées à taux variable et à dividende non cumulatif de série T, sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2013 et par la suite tous les cinq ans le 31 juillet, et inversement. Les actions de série S en circulation sont rachetables au comptant par la Banque, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, à 25,00 \$ l'action le 31 juillet 2013 et par la suite tous les cinq ans le 31 juillet. Les actions de série S sont admissibles comme fonds propres de première catégorie de la Banque.

Actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans, série Y

Le 16 juillet 2008, la Banque a émis 10 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série Y, pour une contrepartie brute au comptant de 250 millions de dollars. Les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 5,10 % pour la période initiale allant du 16 juillet 2008 inclusivement jusqu'au 31 octobre 2013 exclusivement. Par la suite, le taux de dividende sera ramené tous les cinq ans à un niveau correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans alors en vigueur majoré de 1,68 %. Les porteurs d'actions de série Y auront le droit de convertir leurs actions en actions privilégiées à taux variable et à dividende non cumulatif de série Z, sous réserve de certaines conditions, le 31 octobre 2013 et par la suite tous les cinq ans le 31 octobre, et inversement. Les actions de série Y sont rachetables au comptant par la Banque, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, à 25,00 \$ l'action le 31 octobre 2013 et par la suite tous les cinq ans le 31 octobre. Les actions de série Y sont admissibles comme fonds propres de première catégorie de la Banque.

Actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans, série AA

Le 12 septembre 2008, la Banque a émis 10 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série AA, pour une contrepartie brute au comptant de 250 millions de dollars. Les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 5,00 % pour la période initiale à compter du 12 septembre 2008 inclusivement, jusqu'au 31 janvier 2014 exclusivement. Par la suite, le taux de dividende sera ramené tous les cinq ans à un niveau correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans alors en vigueur majoré de 1,96 %. Les porteurs d'actions de série AA auront le droit de convertir leurs actions en actions privilégiées à taux variable et à dividende non cumulatif de série AB, sous réserve de certaines conditions, le 31 janvier 2014 et par la suite tous les cinq ans le 31 janvier, et inversement. Les actions de série AA sont rachetables au comptant par la Banque, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, à 25,00 \$ l'action le 31 janvier 2014 et par la suite tous les cinq ans le 31 janvier. Les actions de série AA sont admissibles comme fonds propres de première catégorie de la Banque.

Actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans, série AC

Après la fin de l'exercice, le 5 novembre 2008, la Banque a émis 8,8 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif, série AC, pour une contrepartie brute au comptant de 220 millions de dollars. Les dividendes en espèces non cumulatifs trimestriels, s'ils sont déclarés, seront versés à un taux annuel de 5,60 % pour la période initiale à compter du 5 novembre 2008 inclusivement, jusqu'au 31 janvier 2014 exclusivement. Par la suite, le taux de dividende sera ramené tous les cinq ans à un niveau correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada de cinq ans alors en vigueur majoré de 2,74 %. Les porteurs d'actions de série AC auront le droit de convertir leurs actions en actions privilégiées à taux variable et à dividende non cumulatif de série AD, sous réserve de certaines conditions, le 31 janvier 2014, et par la suite tous les cinq ans le 31 janvier, et inversement. Les actions de série AC sont rachetables au comptant par la Banque, sous réserve du consentement des organismes de réglementation, à 25,00 \$ l'action le 31 janvier 2014 et par la suite tous les cinq ans le 31 janvier. Les actions de série AC sont admissibles comme fonds propres de première catégorie de la Banque.

RÉGIME DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

La Banque offre un régime de réinvestissement des dividendes à l'intention de ses actionnaires ordinaires. La participation à ce régime est facultative et, en vertu des conditions du régime, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires servent à acheter des actions ordinaires additionnelles. Au gré de la Banque, les actions ordinaires peuvent être émises sur le capital autorisé de la Banque, au cours moyen des cinq derniers jours de négociation précédant la date de versement des dividendes, moins un escompte variant entre 0 % et 5 %, au gré de la Banque, ou sur le marché libre, au cours du marché. Pendant l'exercice, un total de 0,6 million d'actions ordinaires ont été émises sur le capital autorisé de la Banque sans escompte et 4,0 millions d'actions ordinaires ont été émises sur le capital autorisé de la Banque avec un escompte de 1 %. En 2007, 1,2 million d'actions ordinaires ont été émises sur le capital autorisé de la Banque sans escompte, en vertu du régime de réinvestissement des dividendes.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES AFFAIRES

Le 20 décembre 2006, la Banque a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des affaires, en vigueur pour une période maximale de un an, afin de racheter aux fins d'annulation jusqu'à cinq millions d'actions ordinaires représentant environ 0,7 % des actions ordinaires de la Banque en circulation au 13 décembre 2006. Cette offre publique de rachat a pris fin en août 2007, après le rachat de cinq millions d'actions pour un coût de 356 millions de dollars. La Banque n'a pas renouvelé cette offre publique de rachat.

RESTRICTIONS EN MATIÈRE DE DIVIDENDES

En vertu de la *Loi sur les banques*, la Banque ne peut pas déclarer de dividendes sur ses actions ordinaires ou privilégiées s'il existe un motif valable de croire que, ce faisant, elle enfreindrait les règlements de la *Loi sur les banques* en matière d'adéquation des fonds propres et de liquidité ou les lignes directrices du BSIF. La Banque ne prévoit pas que cette condition l'empêchera de verser des dividendes dans le cours normal des affaires.

La capacité de la Banque de verser des dividendes est également restreinte si la Fiducie, la Fiducie II ou la Fiducie III ne verse pas le plein montant des distributions semestrielles aux porteurs de ses titres de fiducie respectifs, soit des TD CaTS, des TD CaTS II et des TD CaTS III. En outre, la capacité de la Banque de verser des dividendes sur ses actions ordinaires sans l'approbation des porteurs d'actions privilégiées en circulation est restreinte, à moins que tous les dividendes sur actions privilégiées n'aient été déclarés et versés ou réservés aux fins de versement. Actuellement, ces limites ne restreignent pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou les actions privilégiées.

La Banque gère son capital conformément aux lignes directrices établies par le BSIF. Les lignes directrices sur les fonds propres réglementaires évaluent les fonds propres compte tenu des risques de crédit, risques de marché et risques opérationnels. La Banque applique plusieurs directives, procédures et contrôles en matière de fonds propres pour réaliser ces objectifs.

La Banque a entre autres comme objectifs :

- Avoir des fonds propres suffisants pour garder la confiance des investisseurs et des déposants, tout en dégagant un rendement satisfaisant pour les actionnaires ordinaires.
- Posséder une structure de fonds propres appropriée, selon l'évaluation interne de la Banque, comme définie par les organismes de réglementation, et par rapport aux autres institutions financières.
- Obtenir le coût global le plus bas pour les fonds propres, tout en préservant une composition appropriée d'éléments de fonds propres afin de respecter les niveaux de capitalisation cibles.

Le total des fonds propres de la Banque se compose de deux catégories de fonds propres approuvées en vertu des lignes directrices sur les fonds propres réglementaires du BSIF.

Au 31 octobre 2008, les fonds propres de première catégorie comprenaient des éléments tels que les actions ordinaires et les actions privilégiées, les bénéfices non répartis, le surplus d'apport, les instruments innovateurs de fonds propres et les participations sans contrôle admissibles dans les filiales. Les fonds propres de première catégorie sont diminués d'éléments tels que les écarts d'acquisition et les actifs nets incorporels (dépassant la limite de 5 %) et la moitié des déficits de provisionnement relatifs aux portefeuilles reposant sur l'approche fondée sur les notations internes (NI).

Au 31 octobre 2008, les fonds propres de deuxième catégorie comprenaient des éléments tels que la provision générale pour les portefeuilles standard et les billets et débiteurs subordonnés. Les fonds propres de deuxième catégorie sont diminués d'éléments tels que la moitié des déficits de provisionnement relatifs aux portefeuilles reposant sur l'approche NI et les placements importants.

Pour la présentation des fonds propres réglementaires, les filiales d'assurance sont déconsolidées et présentées comme une déduction des fonds propres. Les filiales d'assurance sont assujetties à leurs propres normes d'information sur l'adéquation des fonds propres comme les exigences du BSIF sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent. À l'heure actuelle, aux fins des fonds propres réglementaires, toutes les entités de la Banque sont consolidées ou déduites des capitaux propres, et aucun excédent de fonds propres

provenant d'une entité n'est constaté. En outre, les actifs de TD Banknorth et de Commerce au 31 octobre 2008 ont été inclus dans le calcul de la situation des fonds propres réglementaires de la Banque au 31 octobre 2008.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2008, la Banque s'est conformée à la ligne directrice du BSIF sur les ratios de fonds propres et le ratio de l'actif par rapport aux fonds propres. Cette ligne directrice repose sur le nouveau «Dispositif révisé de convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres» (Bâle II), émis par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Pour la période comparative, la Banque s'est conformée aux lignes directrices sur les normes de fonds propres de Bâle II publiées par le BSIF qui reposent sur l'Accord de Bâle I sur les fonds propres (Bâle I). La situation des fonds propres réglementaires de la Banque aux 31 octobre 2008 et 2007 était comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2008 ¹ (Bâle II)	2007 ¹ (Bâle I)
Fonds propres de première catégorie	20 679 \$	15 645 \$
Ratio de fonds propres de première catégorie ²	9,8 %	10,3 %
Total des fonds propres ³	25 348 \$	19 794 \$
Ratio du total des fonds propres ⁴	12,0 %	13,0 %
Ratio de l'actif par rapport aux fonds propres ⁵	19,3	19,7

¹ Les positions de fonds propres de la Banque ont été calculées en fonction de Bâle II au 31 octobre 2008 et en fonction de Bâle I au 31 octobre 2007 et, par conséquent, elles peuvent ne pas fournir des informations comparables.

² Le ratio des fonds propres de première catégorie est calculé comme le total des fonds propres de première catégorie divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

³ Le total des fonds propres comprend les fonds propres de première et de deuxième catégories.

⁴ Le ratio du total des fonds propres est calculé comme le total des fonds propres divisé par les actifs pondérés en fonction des risques.

⁵ Le ratio de l'actif par rapport aux fonds propres est calculé comme le total de l'actif plus les instruments de crédit hors bilan, tels que certaines lettres de crédit et garanties, moins les placements dans des sociétés liées, les écarts d'acquisition et les actifs nets incorporels, divisé par le total des fonds propres rajusté.

Les cibles du BSIF pour les banques canadiennes à l'égard de leur ratio des fonds propres de première catégorie et de leur ratio du total des fonds propres sont respectivement de 7 % et 10 %.

NOTE 17 CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Le résultat étendu comprend le bénéfice net de la Banque et les autres éléments du résultat étendu. Les autres éléments du résultat étendu comprennent les gains et les pertes latents sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, les gains et pertes de change sur l'investissement net dans les établissements étrangers autonomes et les variations de la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couvertures de flux

de trésorerie, déduction faite dans chaque cas des impôts sur les bénéfices.

Le tableau suivant présente le cumul des autres éléments du résultat étendu de la Banque, déduction faite des impôts sur les bénéfices aux 31 octobre 2008 et 2007.

Cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007
Gain latent (perte latente) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, déduction faite des couvertures de flux de trésorerie	(1 409) \$	369 \$
Pertes de change latentes sur conversion des placements dans les filiales, déduction faite des activités de couverture ¹	(1 633)	(2 073)
Gains sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1 393	33
Solde du cumul des autres éléments du résultat étendu aux 31 octobre	(1 649) \$	(1 671) \$

¹ La Banque a consolidé les résultats de TD Bank, N.A. et a présenté le placement dans TD Ameritrade au moyen du taux de change au 30 septembre 2008 du fait que les résultats de ces établissements sont inclus avec un décalage de un mois. Si le taux de change au

31 octobre 2008 avait été utilisé, le cumul des autres éléments du résultat étendu aurait augmenté de 3,347 milliards de dollars, et l'actif net de la Banque aurait enregistré une hausse correspondante.

La Banque a divers plans de rémunération à base d'actions. La Banque utilise la méthode de la juste valeur pour la comptabilisation de toutes les options sur actions attribuées après le 31 octobre 2002. Selon la méthode de la juste valeur, la Banque constate une charge de rémunération fondée sur la juste valeur des options, qui est calculée selon un modèle d'évaluation des options. La juste valeur des options est comptabilisée, sur la période d'acquisition des droits en vertu des options attribuées, à titre de charge de rémunération et de surplus d'apport. Le solde du surplus d'apport est réduit à mesure que les options sont exercées et le montant constaté initialement pour les options dans le surplus d'apport est crédité au capital social. Aucune charge de rémunération n'a été comptabilisée pour les 23,9 millions d'options sur actions attribuées et en cours avant le 1^{er} novembre 2002, puisque la Banque a adopté de façon prospective l'actuelle norme comptable concernant la rémunération à base d'actions. Au 31 octobre 2008, 4,4 millions d'options sur actions restaient non exercées.

PLAN D'OPTIONS SUR ACTIONS

a) La Banque

La Banque a un plan d'options sur actions à l'intention de certains employés clés et administrateurs externes. Aucune option sur actions n'a été attribuée aux administrateurs externes depuis décembre 2001. Aux termes du plan, des options sur actions ordinaires d'une période de sept ou de dix ans et dont les droits s'acquerraient sur trois ou quatre ans sont périodiquement attribuées aux employés admissibles de la Banque. Ces options sont assorties d'un droit d'achat d'actions ordinaires de la Banque à un prix fixe égal au cours de clôture des actions le jour précédant la date d'attribution des options. En vertu de ce plan, 9,2 millions d'actions ordinaires ont été réservées aux fins d'émission future (11 millions en 2007; 12,5 millions en 2006). Les options en cours viennent à échéance à diverses dates jusqu'au 19 février 2018. Un sommaire de la situation des options sur actions de la Banque et des informations connexes pour les exercices terminés les 31 octobre est présenté ci-après :

Situation des options sur actions

(en millions d'actions)

	2008	Prix d'exercice moyen pondéré	2007	Prix d'exercice moyen pondéré	2006	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours au début de l'exercice	20,1	45,02 \$	18,3	41,18 \$	19,9	38,08 \$
Conversion d'options de TD Banknorth en options sous-jacentes de la Banque	—	—	4,1	57,16	—	—
Conversion d'options de Commerce en options sous-jacentes de la Banque	10,8	54,63	—	—	—	—
Attribuées	2,0	72,67	1,5	67,42	1,9	59,95
Exercées	(4,6)	41,31	(3,8)	39,71	(3,4)	33,78
Frappées d'extinction / annulées	(0,8)	64,06	—	54,46	(0,1)	43,38
Options en cours à la fin de l'exercice	27,5	55,37 \$	20,1	45,02 \$	18,3	41,18 \$
Options exerçables à la fin de l'exercice	23,0	53,27 \$	15,0	40,87 \$	12,9	37,85 \$

Le tableau qui suit présente un résumé de l'information sur les options sur actions en cours et exerçables au 31 octobre 2008.

Fourchette des prix d'exercice

	Options en cours			Options exerçables	
	Nombre d'options en cours (en millions d'actions)	Durée contractuelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options exerçables (en millions d'actions)	Prix d'exercice moyen pondéré
17,78 \$ – 31,91 \$	0,7	0,69	23,17 \$	0,7	23,17 \$
32,95 \$ – 46,76 \$	10,4	2,97	39,02	10,4	39,02
47,17 \$ – 60,02 \$	4,3	3,57	54,16	2,9	53,15
61,59 \$ – 73,96 \$	9,0	6,51	68,76	6,0	67,73
74,50 \$ – 86,19 \$	3,1	9,10	80,06	3,0	80,06

À compter de l'exercice 2008, la juste valeur des options attribuées est estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle d'évaluation fondé sur un arbre binomial. Avant l'exercice 2008, la juste valeur des options attribuées était estimée à la date d'attribution au moyen du modèle de Black et Scholes. Le changement de méthode n'a pas eu de répercussions importantes. Les hypothèses suivantes ont été utilisées : i) taux d'intérêt sans risque de 3,80 % (3,90 % en 2007; 3,91 % en 2006); ii) durée prévue des options de 5,5 ans (5,2 ans en 2007; 5,1 ans en 2006); iii) volatilité prévue de 15,9 % (19,5 % en 2007; 21,9 % en 2006); et iv) rendement de l'action prévu de 2,85 % (2,92 % en 2007; 2,88 % en 2006). Au cours de l'exercice, 2,0 millions d'options (1,5 million en 2007; 1,9 million en 2006) ont été attribuées à une juste valeur moyenne pondérée de 10,80 \$ l'option (11,46 \$ l'option en 2007; 11,26 \$ l'option en 2006).

Au cours de l'exercice, la Banque a constaté à l'état des résultats consolidé une charge de rémunération de 22 millions de dollars (20 millions de dollars en 2007; 31 millions de dollars en 2006) au titre des options sur actions attribuées.

b) TD Banknorth

Par suite de la privatisation de TD Banknorth le 20 avril 2007, 7,7 millions d'options sur actions de TD Banknorth ont été converties en 4,1 millions d'options sur actions de la Banque, au moyen du ratio d'échange présenté dans la convention de fusion. À la date de la conversion, la juste valeur des options converties, dont les droits étaient acquis, était de 52 millions de dollars, somme qui a été comptabilisée dans le surplus d'apport et faisait partie de la contrepartie de l'acquisition.

Les options sur actions de TD Banknorth qui seraient venues à échéance avant le 31 décembre 2008 n'ont pas été converties et ont été payées en espèces, selon leur valeur intrinsèque de 7 millions de dollars à la date de la conversion. Ces options faisaient partie de la contrepartie de l'acquisition.

Du fait de la conversion, il n'y a plus d'options sur actions de TD Banknorth en circulation.

c) Commerce

Par suite de l'acquisition de Commerce le 31 mars 2008, les droits sur toutes les options sur actions de Commerce, totalisant 19,6 millions d'options, sont devenus acquis à l'acquisition et ont immédiatement été convertis en 10,8 millions d'options sur actions de la Banque, au moyen du ratio d'échange prévu dans la convention de fusion. La juste valeur des options converties était de 263 millions de dollars. Cette somme a été comptabilisée dans le surplus d'apport et faisait partie de la contrepartie de l'acquisition. Du fait de la conversion, il n'y a plus d'options sur actions de Commerce en circulation.

AUTRES PLANS DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

a) La Banque

La Banque gère des plans d'unités d'actions subalternes et d'unités d'actions fondées sur la performance qui sont offerts à certains de ses employés. En vertu de ces plans, des unités d'actions équivalent à des actions ordinaires de la Banque et dont les droits s'acquiescent généralement sur une période de trois ans sont attribuées aux participants. La Banque établit un passif relativement à ces unités d'actions attribuées, et une charge de rémunération incitative est constatée dans l'état des résultats consolidé sur la période d'acquisition des droits. À la date d'échéance, le participant reçoit une somme en espèces qui représente la valeur des unités d'actions. Le nombre final d'unités d'actions fondées sur la performance variera entre 80 % et 120 % du nombre initial d'unités attribuées selon le rendement total pour les actionnaires de la Banque par rapport à la moyenne des autres grandes banques canadiennes. Au 31 octobre 2008, le nombre d'unités d'actions en vertu de ces régimes était de 9 millions (8 millions en 2007; 9 millions en 2006).

La Banque offre également des plans d'unités d'actions différées aux employés admissibles et aux administrateurs externes. En vertu de ces plans, une tranche de la rémunération annuelle incitative des participants ou des unités d'actions venant à échéance peuvent être différées sous forme d'unités d'actions équivalent à des actions ordinaires de la Banque. Les unités d'actions différées ne sont rachetables qu'au moment où le participant prend sa retraite, en cas d'invalidité permanente ou de cessation d'emploi ou au terme du mandat d'administrateur, et doivent être rachetées pour une contrepartie au comptant avant la fin de l'année civile suivante. Les équivalents de dividendes sont dévolus aux participants sous forme d'unités additionnelles. Au 31 octobre 2008, 2,3 millions d'unités d'actions différées étaient en circulation (2,2 millions en 2007).

La charge de rémunération pour ces plans est constatée dans l'exercice pendant lequel le participant gagne la rémunération incitative. Les variations de la valeur des unités d'actions subalternes et des unités d'actions différées sont constatées dans l'état des résultats consolidé, déduction faite de l'incidence des couvertures connexes. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, la Banque a constaté une charge de rémunération pour ces plans, déduction faite de l'incidence des couvertures, de 191 millions de dollars (125 millions de dollars en 2007; 129 millions de dollars en 2006). La charge de rémunération constatée avant l'incidence des couvertures s'est élevée à 77 millions de dollars (202 millions de dollars en 2007).

b) TD Banknorth

TD Banknorth a offert des unités d'actions subalternes et des plans d'unités d'actions fondées sur la performance à certains employés de TD Banknorth. En vertu de ces plans, des unités équivalent aux actions ordinaires de TD Banknorth et dont les droits s'acquiescent généralement après trois ans ont été attribuées aux participants. Le nombre d'unités d'actions fondées sur la performance a été rajusté afin de tenir compte de la performance de TD Banknorth en regard d'un objectif de croissance annuelle du bénéfice d'exploitation par action. À la date d'échéance, le participant reçoit des espèces représentant la valeur des unités d'actions. Par suite de la privatisation de TD Banknorth, les unités d'actions ont été

converties en équivalent en actions ordinaires de la Banque au moyen du ratio d'échange indiqué dans la convention de fusion. En outre, pour les périodes de performance futures, le nombre final d'unités d'actions fondées sur la performance sera rajusté selon le rendement total pour les actionnaires de la Banque par rapport à la moyenne des autres grandes banques canadiennes.

TD Banknorth a également offert un plan d'unités d'actions subalternes fondées sur la performance à certains de ses dirigeants, qui prévoit l'attribution d'unités d'actions équivalent aux actions ordinaires de la Banque qui s'acquiescent à la fin de la période de trois ans. Le nombre d'unités d'actions fondées sur la performance pour les deux premières années de la période de performance a été rajusté afin de tenir compte de la performance de TD Banknorth en regard d'un objectif de croissance annuelle du bénéfice d'exploitation par action. Par suite de la privatisation de TD Banknorth, le nombre d'unités d'actions fondées sur la performance pour la troisième et dernière année de la période de performance sera rajusté compte tenu du rendement total pour les actionnaires de la Banque par rapport à la moyenne des autres grandes banques canadiennes.

En vertu de ces plans, le nombre d'unités d'actions de TD Banknorth au 31 octobre 2008 était de 0,5 million (1,6 million en 2007; 1,8 million en 2006).

La charge de rémunération pour ces plans est constatée dans l'exercice pendant lequel le participant gagne la rémunération incitative. Les variations de la valeur des unités d'actions sont constatées dans l'état des résultats consolidé, déduction faite de l'incidence des couvertures connexes. Au cours de l'exercice, TD Banknorth a constaté une charge de rémunération pour ces plans, déduction faite de l'incidence des couvertures, de 32 millions de dollars (37 millions de dollars en 2007; 19 millions de dollars en 2006). La charge de rémunération constatée avant l'incidence des couvertures s'est élevée à 12 millions de dollars (46 millions de dollars en 2007).

Un plan d'actionnariat était ouvert aux employés ayant un an de service et plus. La participation au régime d'actionnariat a pris fin le 31 décembre 2006.

PLAN D' ACTIONNARIAT DES EMPLOYÉS

La Banque offre également un plan d'achat d'actions aux employés. Les employés peuvent verser tout montant de leurs gains admissibles (déduction faite des retenues à la source) au plan d'actionnariat des employés (anciennement appelé régime d'épargne des employés). La Banque verse un montant correspondant à la totalité des premiers 250 \$ des cotisations de l'employé chaque année et à 50 % du reste des cotisations de l'employé jusqu'à concurrence de 3,5 % des gains admissibles de l'employé, moyennant un plafond de 2 250 \$. Avant le 1^{er} mars 2007, les employés pouvaient verser jusqu'à 6 % de leur salaire de base annuel, sans dépasser 4 500 \$ par année civile, afin d'acheter des actions ordinaires de la Banque. La Banque versait un montant correspondant à 50 % des cotisations des employés. Les cotisations de la Banque sont acquises lorsque l'employé compte deux années de service continu à la Banque. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, les cotisations de la Banque ont totalisé 52 millions de dollars (49 millions de dollars en 2007; 41 millions de dollars en 2006) et ont été passées dans les salaires et avantages sociaux. Au 31 octobre 2008, 7,4 millions d'actions ordinaires étaient détenues au total en vertu du plan d'actionnariat des employés (6,5 millions en 2007; 6 millions en 2006). Les actions dans le plan d'actionnariat des employés sont achetées sur le marché libre et sont considérées comme étant en circulation dans le calcul du bénéfice par action de base et dilué de la Banque. Les dividendes gagnés sur les actions ordinaires de la Banque détenues dans le plan d'actionnariat des employés servent à l'achat sur le marché libre d'actions ordinaires additionnelles pour le plan d'actionnariat des employés.

Le régime de retraite principal de la Banque, l'Association de la caisse de retraite de La Banque Toronto-Dominion, est un régime à prestations déterminées auquel la participation est facultative. Les prestations sont calculées en fonction de la durée de participation au régime et de la moyenne des cinq meilleures années de salaire consécutives du participant au cours des dix dernières années de participation au régime. Depuis l'acquisition de Services financiers CT inc. (CT), la Banque finance un régime de retraite comprenant un volet à prestations déterminées et un volet à cotisations déterminées. La capitalisation des deux volets du régime est assurée par les cotisations de la Banque et celles des participants au régime. En outre, la Banque offre aux employés admissibles d'autres régimes d'avantages sociaux qui sont soit à capitalisation partielle ou sans capitalisation. Les prestations de retraite s'y rapportant sont versées à même les actifs et les cotisations de la Banque.

La Banque offre également certains avantages postérieurs au départ à la retraite et à l'emploi (avantages complémentaires), qui sont généralement sans capitalisation. Ces avantages comprennent l'assurance médicale, l'assurance vie et l'assurance dentaire. Les employés admissibles aux avantages postérieurs au départ à la retraite sont ceux qui prennent leur retraite et qui répondent aux exigences minimales relatives à l'âge et au nombre d'années de service. Les retraités sont tenus d'assumer une partie du coût de leurs avantages. Les employés admissibles aux avantages postérieurs à l'emploi sont ceux qui sont en congé d'invalidité ou de maternité.

Pour les régimes à prestations déterminées et les régimes d'avantages complémentaires, les évaluations actuarielles sont effectuées au moins tous les trois ans (des extrapolations sont utilisées dans l'intervalle) afin de déterminer la valeur actualisée des prestations constituées. Les charges découlant des prestations de retraite et des avantages complémentaires sont établies d'après des évaluations actuarielles distinctes selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et les hypothèses les plus probables de la direction à l'égard du rendement des actifs des régimes, de l'augmentation des salaires, du taux de variation des coûts des soins de santé et du taux d'actualisation, qui sont évalués annuellement par les actuaires de la Banque. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les passifs est établi d'après le rendement à long terme d'obligations de sociétés notées AA à la date d'évaluation. La charge inclut le coût des prestations pour les services rendus au cours de l'exercice, les frais d'intérêts sur les passifs, le rendement prévu des actifs des régimes selon la juste valeur et l'amortissement des modifications de régimes et les gains et les pertes actuariels. Les modifications de régimes sont amorties d'après la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'activité résiduelle moyenne prévue des membres actifs (10 ans pour le régime de retraite principal) et la période moyenne prévue jusqu'à l'admissibilité intégrale aux avantages complémentaires de retraite (9 ans). L'excédent, le cas échéant, du gain actuariel net ou de la perte actuarielle nette sur 10 % des obligations au titre des prestations projetées ou 10 % de la juste valeur des actifs des régimes, selon le montant le plus élevé, est également amorti sur la durée résiduelle moyenne prévue d'activité des membres actifs (10 ans pour le régime de retraite principal et 16 ans pour les régimes d'avantages complémentaires de retraite). L'écart cumulé entre la charge et les cotisations aux fins de la capitalisation est présenté dans les autres actifs ou autres passifs au bilan consolidé.

Pour les régimes à cotisations déterminées, la charge de retraite annuelle est égale aux cotisations de la Banque au régime.

RÉGIME DE RETRAITE

Le régime de retraite principal de la Banque est capitalisé par les cotisations de la Banque et celles des participants au régime. Conformément à la loi, la Banque verse au régime des montants établis selon une méthode actuarielle et, en bout de ligne, il lui incombe de s'assurer que le passif du régime fait l'objet d'une capitalisation appropriée avec le temps.

Les cotisations de la Banque au régime de retraite principal au cours de 2008 se sont établies à 96 millions de dollars. Ces cotisations ont été effectuées conformément au rapport d'évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation au 31 octobre 2007. La prochaine date d'évaluation aux fins de la capitalisation est le 31 octobre 2008.

Pour établir l'hypothèse du rendement à long terme prévu des actifs du régime de retraite principal de la Banque, la Banque a pris en compte les rendements historiques et les prévisions de rendement pour chacune des catégories d'actifs ainsi que la répartition cible des actifs de la caisse de retraite. Cela a entraîné le choix de 6,75 % comme l'hypothèse du rendement à long terme prévu des actifs du régime.

La gestion des placements du régime de retraite principal de la Banque est fondée sur une approche équilibrée selon laquelle l'objectif premier est d'atteindre un taux de rendement réel annualisé de 3 % sur des périodes mobiles de dix ans. La politique de placement suivie pour le régime de retraite principal de la Banque est décrite ci-après. Elle a été suivie tout au long de l'exercice.

Politique de placement

Titres	Fourchette acceptable
Actions	35 % – 65 %
Titres de créance	30 % – 48 %
Placements alternatifs	0 % – 15 %
Équivalents de trésorerie	0 % – 4 %

Les placements dans les instruments de créance d'une entité non gouvernementale ne doivent pas dépasser 10 % de l'ensemble du portefeuille de titres de créance. Les titres de créance de sociétés doivent généralement avoir une notation d'au moins BBB au moment de l'achat et pendant toute la durée du placement au sein du portefeuille. Il n'existe pas de pondération maximale pour les notations au sein du portefeuille de titres de créance.

En règle générale, l'avoir du portefeuille d'actions est entièrement investi et largement diversifié, surtout dans des sociétés de qualité dont la capitalisation est de moyenne à forte et dans des fiducies de revenu, et aucun titre ne peut à lui seul dépasser 10 % de la valeur du portefeuille d'actions. Des actions étrangères et des certificats américains d'actions étrangères, également de grande qualité, peuvent aussi être acquis pour diversifier davantage le portefeuille d'actions.

Les placements alternatifs comprennent des fonds de couverture et des actions de sociétés fermées. Des contrats à terme et des options peuvent être utilisés pourvu qu'ils ne créent pas d'effet de levier additionnel. Toutefois, le régime investit dans des fonds de couverture, qui, de manière générale, utilisent un effet de levier pour mettre en œuvre leur stratégie de placement. La quasi-totalité des actifs doivent avoir une juste valeur facilement déterminable.

La répartition moyenne pondérée des actifs du régime de retraite principal de la Banque, par catégorie d'actifs, était la suivante aux 31 juillet :

Répartition des actifs

Titres	2008	2007	2006
Équivalents de trésorerie	3 %	2 %	3 %
Titres de créance	32	34	35
Actions	57	57	56
Placements alternatifs	8	7	6
Total	100 %	100 %	100 %

Pour 2008, les actifs nets du régime de retraite principal de la Banque comportaient des placements dans la Banque et ses personnes liées ayant une juste valeur de 9 millions de dollars (8 millions de dollars en 2007; 6 millions de dollars en 2006).

Le tableau suivant présente la situation financière du régime de retraite principal de la Banque. Les actifs et les obligations découlant du régime de retraite sont établis aux 31 juillet.

Obligations au titre des prestations, actifs et situation de capitalisation du régime

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	1 995 \$	1 852 \$	1 783 \$
Variation des obligations au titre des prestations projetées			
Obligations au titre des prestations projetées au début de l'exercice	2 070	1 979	1 978
Coût au titre des services rendus au cours de la période – prestations acquises	78	65	71
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	129	112	105
Cotisations des participants	36	33	29
Prestations versées	(110)	(103)	(114)
Pertes actuarielles	141	–	–
Modification des hypothèses actuarielles	(149)	(32)	(96)
Modifications du régime	6	16	6
Obligations au titre des prestations projetées à la fin de l'exercice	2 201	2 070	1 979
Variation des actifs du régime			
Actifs du régime à la juste valeur au début de l'exercice	2 225	2 015	1 907
Rendement réel des actifs du régime	72	83	67
Gain (perte) à la cession de placements	(8)	103	(113)
Cotisations des participants	36	33	29
Cotisations de l'employeur	83	83	60
Augmentation (diminution) des gains latents sur les placements	(152)	15	185
Prestations versées	(110)	(103)	(114)
Frais d'administration	(8)	(4)	(6)
Actifs du régime à la juste valeur à la fin de l'exercice	2 138	2 225	2 015
Excédent (déficit) des actifs du régime sur les obligations par rapport aux prestations projetées	(63)	155	36
Perte nette non constatée découlant des résultats passés, qui s'écartent des résultats prévus, et incidence des modifications d'hypothèses	414	190	293
Coût au titre des services passés non constaté	64	68	61
Cotisations de l'employeur pour le quatrième trimestre	29	15	14
Charge de retraite reportée	444	428	404
Charge annuelle			
La charge de retraite nette comprend les éléments suivants :			
Coût au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	78	65	71
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	129	112	105
Rendement réel des actifs du régime	96	(197)	(133)
Gains actuariels	(8)	(32)	(96)
Modifications du régime	6	16	6
Écart entre les coûts attribuables à l'exercice et les coûts constatés au cours de l'exercice au titre de ce qui suit :			
Rendement des actifs du régime ¹	(246)	61	5
Pertes actuarielles ²	22	41	118
Modifications du régime ³	4	(7)	2
Charge de retraite	81 \$	59 \$	78 \$
Hypothèses actuarielles utilisées pour calculer la charge annuelle			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées ⁴	5,68 %	5,50 %	5,20 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	3,50	3,50	3,50
Taux de rendement moyen pondéré à long terme prévu des actifs du régime ⁵	6,75	6,75	6,75
Hypothèses actuarielles utilisées pour calculer les obligations au titre des prestations à la fin de l'exercice			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	6,30 %	5,60 %	5,50 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	3,50	3,50	3,50
Taux de rendement moyen pondéré à long terme prévu des actifs du régime ⁵	6,75	6,75	6,75

¹ Comprend le rendement à long terme prévu des actifs du régime de 150 millions de dollars (136 millions de dollars en 2007; 128 millions de dollars en 2006) moins le rendement réel des actifs du régime de (96) millions de dollars (197 millions de dollars en 2007; 133 millions de dollars en 2006).

² Comprendent la perte constatée pour l'exercice 2008 de 14 millions de dollars (9 millions de dollars en 2007; 22 millions de dollars en 2006) moins les gains actuariels sur les obligations au titre des prestations projetées au cours de l'exercice de (8) millions de dollars ((32) millions de dollars en 2007; (96) millions de dollars en 2006).

³ Comprendent l'amortissement des coûts des modifications du régime pour l'exercice 2008 de 10 millions de dollars (9 millions de dollars en 2007; 8 millions de dollars en 2006) moins le coût réel des modifications du régime au cours de l'exercice de 6 millions de dollars (16 millions de dollars en 2007; 6 millions de dollars en 2006).

⁴ Le régime de retraite principal de la Banque a été réévalué le 31 octobre 2007 au moyen d'un taux d'actualisation de 5,70 %, ce qui reflète l'évaluation actuarielle au 31 octobre 2007.

⁵ Déduction faite des frais et charges.

AUTRES RÉGIMES DE RETRAITE

Régime de retraite de CT

Par suite de l'acquisition de CT, la Banque finance un régime de retraite comprenant un volet à prestations déterminées et un volet à cotisations déterminées. Le volet à prestations déterminées du régime a cessé d'être offert aux nouveaux participants après le 31 mai 1987. Les employés de CT qui ont adhéré au régime le 1^{er} juin 1987 ou après cette date n'étaient admissibles qu'au volet à cotisations déterminées. Depuis août 2002, le volet à cotisations déterminées du régime n'accepte plus de

cotisations des participants actifs, et les employés admissibles à ce régime ont pu adhérer au régime de retraite principal de la Banque. La capitalisation du volet à prestations déterminées est assurée par les cotisations de la Banque et des participants au régime.

Le tableau suivant présente la situation financière du volet à prestations déterminées du régime de CT. Les actifs et les obligations du régime de retraite sont établis aux 31 juillet.

Obligations et actifs du régime de retraite de CT

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Obligations au titre des prestations projetées à la fin de l'exercice	338 \$	338 \$	343 \$
Actifs du régime à la juste valeur à la fin de l'exercice	350	357	358
Charge de retraite reportée	70	75	77
Charge de retraite	3	5	5

Régimes de retraite de TD Banknorth

TD Banknorth offre un régime de retraite à prestations déterminées non contributif qui couvre la quasi-totalité des employés permanents. En outre, TD Banknorth et ses filiales maintiennent un régime à cotisations déterminées 401(k) qui couvre la totalité des employés. Des régimes de retraite complémentaires ont également été adoptés à l'intention de certains dirigeants clés, ainsi que des régimes d'avantages sociaux

Obligations et actifs du régime de TD Banknorth

(en millions de dollars canadiens)

	2008	2007	2006
Obligations au titre des prestations projetées à la fin de l'exercice	311 \$	338 \$	304 \$
Actifs du régime à la juste valeur à la fin de l'exercice	418	460	334
Charge de retraite reportée	123	115	122
Charge de retraite	(1)	4	7

Régimes de retraite de Commerce

Commerce offre un régime de retraite à cotisations déterminées 401(k) qui permet à tous les employés admissibles de verser au régime un pourcentage de leurs revenus avant impôts. En vertu du régime, la Banque peut verser un pourcentage des cotisations de l'employé assujéti à un plafond. Après l'acquisition de Commerce par la Banque le 31 mars 2008, le montant versé au régime par la Banque pour l'exercice 2008 s'est élevé à 3,8 millions de dollars, lequel a été passé en charges.

Le régime à cotisations déterminées 401(k) comporte un régime d'actionnariat des employés qui détient 0,7 million d'actions ordinaires

postérieurs au départ à la retraite limités qui offrent des prestations d'assurance médicale et d'assurance vie à un groupe restreint d'employés et d'administrateurs qui satisfont à des exigences minimales d'âge et d'années de service.

Le tableau suivant présente la situation financière du volet à prestations déterminées du régime de retraite de TD Banknorth. Les actifs et les obligations du régime sont évalués aux 30 septembre.

de la Banque. Aucune cotisation au régime d'actionnariat n'a été versée par la Banque et les employés après l'acquisition.

Régimes de retraite complémentaires

Ces régimes sont des régimes de retraite complémentaires des employés qui sont capitalisés en partie par les employés admissibles.

Le tableau suivant présente la situation financière des plus importants régimes de retraite complémentaires de la Banque. Les actifs et les obligations des régimes de retraite sont établis aux 31 juillet.

(en millions de dollars canadiens)

	2008	2007	2006
Obligations au titre des prestations projetées à la fin de l'exercice	329 \$	342 \$	332 \$
Actifs des régimes à la juste valeur à la fin de l'exercice	2	–	1
Passif au titre des prestations constituées	292	271	253
Charge de retraite	32	33	34

Les autres régimes offerts par la Banque et certaines de ses filiales ne sont pas considérés comme importants aux fins de la présentation de l'information financière.

RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE

Outre ses régimes de retraite, la Banque offre certaines prestations d'assurance médicale, d'assurance vie et d'assurance dentaire aux

employés à la retraite. Le tableau suivant présente la situation financière des principaux régimes d'avantages complémentaires de retraite de la Banque. Les obligations des principaux régimes d'avantages complémentaires de retraite sont évaluées aux 31 juillet.

Obligations au titre des avantages complémentaires de retraite

(en millions de dollars canadiens)

	2008	2007	2006
Variation des obligations au titre des prestations projetées			
Obligations au titre des prestations projetées au début de l'exercice	396 \$	374 \$	436 \$
Coût au titre des services rendus au cours de l'exercice – prestations acquises	12	11	12
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	23	21	20
Modifications de régime	–	–	(65)
Prestations versées	(9)	(8)	(8)
Gains actuariels	(93)	(2)	(21)
Obligations au titre des prestations projetées à la fin de l'exercice	329	396	374
Perte nette non constatée découlant des résultats passés, qui s'écarteraient des résultats prévus, et incidence des modifications d'hypothèses	23	120	128
Coût non amorti des services passés	(48)	(54)	(59)
Cotisations de l'employeur	2	3	2
Passif au titre des prestations constituées	352 \$	327 \$	303 \$
Charge annuelle			
La charge nette au titre des avantages complémentaires de retraite comprend les éléments suivants :			
Coût au titre des services rendus au cours de la période – prestations acquises	12 \$	11 \$	12 \$
Frais d'intérêts sur les obligations au titre des prestations projetées	23	21	20
Gains actuariels	(93)	(2)	(21)
Modifications de régime	–	–	(65)
Écart entre les coûts attribuables à l'exercice et les coûts constatés au cours de l'exercice au titre de ce qui suit :			
Pertes actuarielles ¹	98	8	29
Modifications de régime ²	(6)	(5)	59
Charge au titre des avantages complémentaires de retraite	34 \$	33 \$	34 \$
Hypothèses actuarielles utilisées pour calculer la charge annuelle			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	5,60 %	5,60 %	5,30 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	3,50	3,50	3,50
Hypothèses actuarielles utilisées pour calculer les obligations au titre des prestations à la fin de l'exercice			
Taux d'actualisation moyen pondéré des obligations au titre des prestations projetées	6,30 %	5,60 %	5,60 %
Taux d'augmentation moyen pondéré des salaires	3,50	3,50	3,50

¹ Comprennent la perte de 5 millions de dollars constatée pour l'exercice 2008 (6 millions de dollars en 2007; 8 millions de dollars en 2006) moins les gains actuariels sur les obligations au titre des prestations projetées de (93) millions de dollars ((2) millions de dollars en 2007; (21) millions de dollars en 2006).

² Comprennent l'amortissement des coûts des modifications de régime pour l'exercice 2008 de (6) millions de dollars ((5) millions de dollars en 2007; (6) millions de dollars en 2006) moins le coût réel des modifications de régime au cours de l'exercice de néant (néant en 2007; (65) millions de dollars en 2006).

Le taux d'augmentation du coût des soins de santé pour le prochain exercice utilisé pour prévoir le coût des prestations visées par les principaux régimes d'avantages complémentaires de retraite est de 7,0 %. On a présumé une diminution graduelle du taux à 3,9 % d'ici 2018 et son maintien à ce niveau par la suite.

Pour 2008, l'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de un point de pourcentage du taux de variation du coût des soins de santé sur la charge au titre des prestations correspond respectivement à une hausse de 8 millions de dollars et à une baisse de 6 millions de dollars et, sur les obligations au titre des prestations, respectivement à une hausse de 49 millions de dollars et à une baisse de 39 millions de dollars.

Montants constatés au bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007
Autres actifs		
Régime de retraite principal	444 \$	428 \$
Régime de retraite à prestations déterminées de CT	70	75
Régime de retraite à prestations déterminées de TD Banknorth	123	115
Charge de retraite reportée	637	618
Autres passifs		
Régime d'avantages complémentaires de retraite	352	327
Régime de retraite complémentaire	292	271
Autres avantages sociaux futurs – montant net	193	179
Passif au titre des prestations constituées	837	777
Montant net constaté aux 31 octobre	(200) \$	(159) \$

FLUX DE TRÉSORERIE

Les cotisations de la Banque à ses régimes de retraite et à ses principaux régimes d'avantages complémentaires de retraite sont comme suit :

Cotisations aux régimes

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Régime de retraite principal	96 \$	84 \$	60 \$
Régime de retraite à prestations déterminées de CT	(1)	2	3
Régime de retraite à prestations déterminées de TD Banknorth	–	48	33
Régimes de retraite complémentaires	11	16	8
Régimes d'avantages complémentaires de retraite	9	9	8
Total	115 \$	159 \$	112 \$

Cotisations estimatives

La Banque et ses filiales prévoient verser en 2009 des cotisations de 235 millions de dollars au régime de retraite principal de la Banque, de néant au régime de retraite à prestations déterminées de CT, de néant au régime de retraite à prestations déterminées de TD Banknorth, de 13 millions de dollars aux régimes de retraite complémentaires des employés de la Banque et de 13 millions de dollars aux principaux régimes d'avantages complémentaires de retraite. Le montant des cotisations futures peut changer si la Banque révisé le niveau de ses cotisations en cours d'exercice.

Versements estimatifs de prestations futures

Les versements estimatifs de prestations futures en vertu du régime de retraite principal de la Banque s'élèvent à 118 millions de dollars pour 2009; 118 millions de dollars pour 2010; 119 millions de dollars pour 2011; 121 millions de dollars pour 2012; 123 millions de dollars pour 2013 et 651 millions de dollars pour les exercices compris entre 2014 et 2018.

Les versements estimatifs de prestations futures en vertu des principaux régimes d'avantages complémentaires de retraite s'élèvent à 13 millions de dollars pour 2009; 14 millions de dollars pour 2010; 14 millions de dollars pour 2011; 15 millions de dollars pour 2012; 16 millions de dollars pour 2013 et 100 millions de dollars pour les exercices compris entre 2014 et 2018.

NOTE 20 REVENU LIÉ AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Les actifs et les passifs détenus à des fins de transaction, y compris les dérivés, ainsi que certains prêts détenus dans un portefeuille de négociation qui sont désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur sont mesurés à la juste valeur, et les gains et les pertes sont constatés dans l'état des résultats consolidé.

Le revenu lié aux activités de négociation comprend le revenu d'intérêts net, le revenu de négociation et le revenu tiré des prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur qui sont gérés dans un portefeuille de négociation. Le revenu d'intérêts net provient de l'intérêt et des dividendes ayant trait aux actifs et aux passifs détenus à des fins de transaction et est comptabilisé déduction faite des frais et revenus d'intérêts associés au financement de ces actifs et de ces passifs. Le revenu de négociation comprend les gains et les pertes réalisés et latents sur les valeurs mobilières et les dérivés détenus à des fins de transaction ainsi que les prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur.

Le revenu lié aux activités de négociation ne comprend pas les commissions et les honoraires de prise ferme sur les opérations sur valeurs mobilières, lesquels sont présentés séparément dans l'état des résultats consolidé.

Le revenu lié aux activités de négociation par gamme de produits représente le revenu de négociation pour chaque catégorie de négociation importante.

Revenu lié aux activités de négociation

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Revenu d'intérêts net	379 \$	(55) \$	(65) \$
Valeurs mobilières et dérivés détenus à des fins de transaction	(794)	591	797
Prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	(156)	(38)	–
Total du revenu lié aux activités de négociation	(571) \$	498 \$	732 \$
Par produit			
Portefeuilles de titres portant intérêt et d'instruments de crédit	(663) \$	239 \$	362 \$
Portefeuilles de monnaies étrangères	481	312	306
Portefeuilles d'actions et autres	(233)	(15)	64
Prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	(156)	(38)	–
Total du revenu lié aux activités de négociation	(571) \$	498 \$	732 \$

NOTE 21 ASSURANCES

La Banque se livre à des activités d'assurances qui comprennent les assurances IARD, les assurances de personnes et la réassurance.

Les primes d'assurance, déduction faite de la réassurance, pour des contrats de courte durée, principalement les contrats d'assurance IARD, sont reportées comme primes non acquises et sont constatées dans les autres revenus au prorata sur la durée des polices. Les primes non acquises et les primes non acquises cédées, représentant la portion des primes souscrites, montant net, afférente à la durée non expirée des polices en vigueur, sont présentées dans les autres passifs – divers. Les primes d'assurance, déduction faite de la réassurance, pour des contrats de longue durée, surtout des contrats d'assurance vie, sont constatées lorsqu'elles sont exigibles dans les autres revenus.

Les demandes de règlement et les obligations liées aux indemnités d'assurance représentent les sinistres non déclarés et les estimations des indemnités d'assurance futures, calculées par l'actuaire désigné

conformément à la pratique actuarielle reconnue, et sont incluses dans les autres passifs – divers. Les obligations liées aux assurances IARD représentent les provisions estimatives pour les sinistres signalés et non signalés. Les frais de règlement relatifs aux assurances IARD sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

L'incidence de la modification des hypothèses actuarielles sur les obligations liées aux indemnités d'assurance n'a pas été importante au cours de l'exercice.

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Primes et commissions gagnées, montant net	2 701 \$	2 538 \$	2 329 \$
Demandes de règlement et charges connexes, déduction faite de la réassurance	1 774	1 533	1 433
	927 \$	1 005 \$	896 \$

NOTE 22 FRAIS DE RESTRUCTURATION
FRAIS DE RESTRUCTURATION ET D'INTÉGRATION DE COMMERCE

Par suite de l'acquisition de Commerce et des initiatives de restructuration et d'intégration connexes entreprises au cours de l'exercice 2008, la Banque a engagé des frais de restructuration de 48 millions de dollars avant impôts. Les frais de restructuration se composent principalement d'indemnités de départ, de frais de modification de certains contrats d'emploi et de primes de cadres ainsi que de la dépréciation d'actifs à long terme. Dans l'état des résultats consolidé, ces frais sont compris dans les frais de restructuration.

Au cours de 2008, la Banque a également engagé des frais d'intégration de 63 millions de dollars avant impôts. Les frais d'intégration se composent de frais relatifs au maintien de l'effectif, d'honoraires de consultation externes et de coûts de marketing (notamment les communications avec la clientèle et la nouvelle marque). Dans l'état des résultats consolidé, les frais d'intégration sont compris dans les frais autres que d'intérêts.

FRAIS DE RESTRUCTURATION, DE PRIVATISATION ET DE FUSION DE TD BANKNORTH

Par suite de la privatisation de TD Banknorth et des initiatives de restructuration connexes entreprises au sein de TD Banknorth et de TD Bank USA, N.A. (TD Bank USA) au cours de l'exercice 2007, la Banque a engagé des frais de restructuration totalisant 67 millions de dollars avant impôts, desquels un montant de 59 millions de dollars se rapporte à TD Banknorth et un montant de 8 millions de dollars se rapporte à TD Bank USA. Les frais de restructuration sont essentiellement composés d'indemnités de départ, de coûts de modification de certains contrats d'emploi et de primes de cadres ainsi que de la dépréciation d'actifs à long terme. Dans l'état des résultats consolidé, ces frais sont compris dans les frais de restructuration.

Au cours de 2007, TD Banknorth avait également engagé des frais de privatisation de 11 millions de dollars avant impôts, lesquels étaient essentiellement composés d'honoraires d'avocats et de preneurs fermes, ainsi que des frais relatifs à la fusion de 8 millions de dollars liés à l'intégration de Hudson United Bancorp (Hudson) et d'Interchange Financial Services Corporation (Interchange) au sein de TD Banknorth. Dans l'état des résultats consolidé, les frais de privatisation et de fusion sont compris dans les frais autres que d'intérêts.

Au 31 octobre 2008, le solde total inutilisé des frais de restructuration de 29 millions de dollars (29 millions de dollars en 2007), figurant dans le tableau qui suit, était inclus dans les autres passifs au bilan consolidé.

Frais de restructuration

(en millions de dollars canadiens)

	2008				2007	2006
	Ressources humaines	Immobiliier	Technologie	Divers	Total	Total
Solde au début de l'exercice	16 \$	5 \$	6 \$	2 \$	29 \$	27 \$
Frais de restructuration engagés au cours de l'exercice :						
Services bancaires de gros	–	–	–	–	–	50
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	20	23	–	5	48	67
Montant utilisé au cours de l'exercice :						
Services bancaires de gros	7	–	–	–	7	10
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	8	23	5	5	41	55
Solde à la fin de l'exercice	21 \$	5 \$	1 \$	2 \$	29 \$	27 \$

La Banque constate les impôts exigibles et futurs qui découlent de toutes les opérations comptabilisées dans les états financiers consolidés. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés d'après les taux d'imposition qui devraient s'appliquer lorsque les actifs ou les passifs

sont déclarés aux fins fiscales. La Banque établit une provision pour moins-value dans la mesure où l'actif d'impôts futur est supérieur au montant dont la réalisation est jugée plus probable qu'improbable.

Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices¹

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007	2006
Charge d'impôts sur les bénéfices – état des résultats consolidé			
Impôts sur les bénéfices exigibles	429 \$	974 \$	888 \$
Impôts sur les bénéfices futurs	108	(121)	(14)
	537	853	874
Charge d'impôts sur les bénéfices – état des autres éléments du résultat étendu consolidé			
Impôts sur les bénéfices exigibles	(1 092)	980	209
Impôts sur les bénéfices futurs	(598)	(78)	–
	(1 690)	902	209
Impôts sur les bénéfices – autres éléments ne se rapportant pas aux bénéfices, y compris les regroupements d'entreprises et les autres rajustements transitoires			
Impôts sur les bénéfices exigibles	–	(10)	10
Impôts sur les bénéfices futurs	(463)	442	(3)
	(463)	432	7
Total de la charge (de l'économie) d'impôts sur les bénéfices	(1 616) \$	2 187 \$	1 090 \$
Impôts sur les bénéfices exigibles			
Fédéral	(529) \$	1 120 \$	600 \$
Provinciaux	(237)	598	339
Autres pays	103	226	168
	(663)	1 944	1 107
Impôts sur les bénéfices futurs			
Fédéral	118	(37)	(49)
Provinciaux	57	(13)	(26)
Autres pays	(1 128)	293	58
	(953)	243	(17)
Total de la charge (de l'économie) d'impôts sur les bénéfices	(1 616) \$	2 187 \$	1 090 \$

¹ Certains chiffres correspondants ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

Rapprochement avec le taux d'impôt prévu par la loi

(en millions de dollars canadiens)	2008		2007		2006	
Impôts au taux d'impôt sur les bénéfices canadien prévu par la loi	1 342 \$	32,7 %	1 627 \$	34,9 %	1 934 \$	35,0 %
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :						
Dividendes reçus	(345)	(8,4)	(423)	(9,1)	(234)	(4,2)
Écarts de taux liés aux activités internationales	(457)	(11,1)	(336)	(7,2)	(248)	(4,5)
Éléments liés aux gains et pertes sur dilution	–	–	–	–	(582)	(10,5)
Variations des taux d'imposition fédéral et provinciaux futurs	1	–	12	0,3	10	0,2
Divers – montant net	(4)	(0,1)	(27)	(0,6)	(6)	(0,2)
Charge d'impôts sur les bénéfices et taux d'impôt sur les bénéfices réel	537 \$	13,1 %	853 \$	18,3 %	874 \$	15,8 %

L'actif d'impôts futurs net présenté dans les autres actifs comprend ce qui suit :

Actif d'impôts sur les bénéfices futurs, montant net

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007
Actifs d'impôts sur les bénéfices futurs		
Provision pour pertes sur prêts	503 \$	210 \$
Locaux, matériel et mobilier	125	332
Revenus reportés	23	11
Valeurs mobilières	1 321	53
Écarts d'acquisition	76	63
Avantages sociaux	431	351
Report de perte en avant	580	–
Divers	–	207
Total des actifs d'impôts sur les bénéfices futurs	3 059	1 227
Provision pour moins-value	(80)	(19)
Actifs d'impôts sur les bénéfices futurs	2 979	1 208
Passifs d'impôts sur les bénéfices futurs		
Actifs incorporels	(1 111)	(738)
Avantages sociaux	(140)	(156)
Divers	(481)	(20)
Passifs d'impôts sur les bénéfices futurs	(1 732)	(914)
Actif d'impôts sur les bénéfices futurs, montant net ¹	1 247 \$	294 \$

Les bénéfices de certaines filiales seraient assujettis à un impôt additionnel uniquement en cas de rapatriement. La Banque n'a pas constaté de passifs d'impôts sur les bénéfices futurs pour cet impôt additionnel, étant donné qu'elle ne prévoit pas rapatrier les bénéfices non répartis à l'heure actuelle. Si tous les bénéfices non répartis de ces filiales étrangères étaient rapatriés, les impôts estimatifs additionnels à payer atteindraient 473 millions de dollars au 31 octobre 2008 (428 millions de dollars en 2007).

¹ Sont inclus dans l'actif d'impôts sur les bénéfices futurs, montant net au 31 octobre 2008, des actifs (passifs) d'impôts sur les bénéfices futurs de 193 millions de dollars (374 millions de dollars en 2007) du Canada; de 1 031 millions de dollars (92 millions de dollars en 2007) des États-Unis et de 23 millions de dollars (12 millions de dollars en 2007) de l'étranger.

NOTE 24 BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour la période.

Le bénéfice dilué par action est calculé selon la même méthode que le bénéfice de base par action, sauf que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation tient compte de l'effet dilutif possible des options sur actions attribuées par la Banque selon la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, le nombre d'actions ordinaires additionnelles est déterminé en supposant que les options sur actions en

cours, dont le prix d'exercice est inférieur au cours moyen de l'action ordinaire de la Banque durant la période, sont exercées, et ensuite réduit du nombre d'actions ordinaires présumées être rachetées au moyen du produit obtenu à l'exercice des options. Cette dilution possible n'est pas constatée pour une période présentant une perte.

Le bénéfice de base et dilué par action aux 31 octobre se présente comme suit :

Bénéfice de base et dilué par action

	2008	2007	2006
Bénéfice de base par action			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars)	3 774 \$	3 977 \$	4 581 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	769,6	718,6	716,8
Bénéfice de base par action (en dollars)	4,90 \$	5,53 \$	6,39 \$
Bénéfice dilué par action			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (en millions de dollars)	3 774 \$	3 977 \$	4 581 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	769,6	718,6	716,8
Options sur actions potentiellement exerçables, selon la méthode du rachat d'actions ¹ (en millions)	6,1	6,9	6,2
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	775,7	725,5	723,0
Bénéfice dilué par action ¹ (en dollars)	4,87 \$	5,48 \$	6,34 \$

¹ Pour 2008, le calcul du bénéfice dilué par action ne tient pas compte de la moyenne pondérée de 7 077 mille options sur actions en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 68,94 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour 2007, le calcul du bénéfice dilué par action ne tenait pas compte de la moyenne pondérée de 0,01 mille options sur actions en cours à un prix d'exercice

moyen pondéré de 65,44 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour 2006, le calcul du bénéfice dilué par action ne tenait pas compte de la moyenne pondérée de 712 mille options sur actions en cours à un prix d'exercice moyen pondéré de 60,02 \$, puisque le prix des options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

NOTE 25 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Certains instruments financiers sont portés au bilan à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction, certaines valeurs mobilières et certains prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur, les valeurs mobilières classées comme disponibles à la vente, les instruments financiers dérivés, certains dépôts classés comme détenus à des fins de transaction et les obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert.

CALCUL DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur d'un instrument financier au moment de la constatation initiale est généralement le prix de la transaction, c.-à-d. la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue. Dans certains cas, toutefois, la juste valeur initiale peut être fondée sur d'autres transactions sur des marchés courants observables pour le même instrument, sans modification ni reconditionnement, ou sur une autre technique d'évaluation dont les variables comprennent uniquement des intrants provenant de marchés observables et qui, lors de la comptabilisation initiale, donnera lieu à un bénéfice. La méthode d'évaluation d'un instrument financier peut être classée comme une technique d'évaluation avec d'importants intrants sur des marchés observables lorsque l'instrument est négocié sur un marché actif où le prix est observable et négociable. Lorsqu'une technique d'évaluation fait largement appel à des intrants sur des marchés non observables ou à des prix de transaction, aucun bénéfice de mise en place n'est constaté au moment de la comptabilisation initiale de l'actif ou du passif.

Après la constatation initiale, les justes valeurs d'instruments financiers évalués à la juste valeur qui sont cotés sur des marchés actifs sont fondées sur les cours acheteurs, pour les actifs financiers détenus, et sur les cours vendeurs, pour les passifs financiers. Lorsque des prix indépendants ne sont pas disponibles, les justes valeurs sont déterminées au moyen de techniques d'évaluation qui utilisent des intrants provenant de marchés observables. Ces techniques comprennent des comparaisons avec des instruments similaires lorsqu'il existe des prix sur des marchés observables, des analyses fondées sur la valeur actualisée des flux de trésorerie, des modèles d'évaluation des options et d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les participants au marché.

En ce qui concerne certains dérivés, les justes valeurs peuvent être déterminées en totalité ou en partie au moyen de techniques d'évaluation utilisant des intrants de marchés non observables ou des prix de transaction.

Certains facteurs tels que l'écart acheteur-vendeur, le profil de crédit et l'incertitude du modèle sont pris en compte, s'il y a lieu, lorsque les valeurs sont calculées au moyen de techniques d'évaluation.

Si la juste valeur d'un actif financier évalué à la juste valeur devient négative, l'actif est constaté comme un passif financier jusqu'à ce que sa juste valeur redevienne positive, auquel moment il est constaté à titre d'actif financier ou il est éteint.

MÉTHODES ET HYPOTHÈSES

La Banque calcule la juste valeur selon les méthodes d'évaluation et les hypothèses suivantes :

Instruments financiers dont la valeur comptable équivaut à la juste valeur

Dans le cas de certains actifs financiers et passifs financiers qui sont à court terme ou qui sont assortis de caractéristiques de taux variable, la juste valeur est fondée sur les taux d'intérêt en vigueur appropriés et/ou courbes de crédit. La juste valeur de l'encaisse et des montants à recevoir de banques, des dépôts productifs d'intérêts auprès de banques, des engagements de clients au titre d'acceptations et des valeurs mobilières empruntées ou achetées en vertu de prises en pension est considérée être égale à la valeur comptable.

Valeurs mobilières

Les méthodes employées pour calculer la juste valeur sont décrites à la note 2. La juste valeur des valeurs mobilières est établie d'après les cours du marché ou, lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles facilement, d'après les cours d'autres titres semblables, d'après des preuves provenant de tiers ou à l'aide d'une autre technique d'évaluation qui maximise l'utilisation d'intrants observables.

Prêts

La juste valeur estimative des prêts reflète les variations de l'escompte consenti sur le marché qui se sont produites depuis que les prêts ont été consentis ainsi que les changements dans la solvabilité des emprunteurs. En ce qui a trait aux prêts productifs à taux fixe, la juste valeur estimative est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus liés à ces prêts aux taux d'intérêt du marché pour les prêts ayant des risques de crédit similaires. La juste valeur estimative des prêts n'est pas rajustée pour tenir compte des protections de crédit que la Banque a achetées pour atténuer le risque de crédit. En ce qui a trait aux prêts productifs à taux variable, les variations des taux d'intérêt ont une incidence minimale sur la juste valeur étant donné que les taux d'intérêt imputés aux prêts sont révisés régulièrement en fonction du marché. Ainsi, lorsqu'il n'y a pas de détérioration du crédit, la juste valeur est présumée égale à la valeur comptable.

Instruments financiers dérivés

La juste valeur des instruments financiers dérivés négociés en Bourse est déterminée d'après les cours du marché. La juste valeur des instruments financiers dérivés négociés hors Bourse est calculée à l'aide de modèles d'évaluation qui tiennent compte des cours et des prix courants des instruments sous-jacents ayant des échéances et des caractéristiques similaires.

La juste valeur des dérivés négociés hors Bourse est estimée à l'aide de modèles reconnus, mais elle est comptabilisée déduction faite des rajustements de valeur qui tiennent compte de la nécessité d'inclure les risques de marché, d'illiquidité, de modèle et de crédit qui ne sont pas nécessairement pris en compte par les modèles. Si le modèle comprend des intrants qui ne sont pas observables sur le marché, tout gain ou toute perte relatif à un contrat lors de sa mise en place est différé et comptabilisé à mesure que les intrants deviennent observables.

Dans le cas du défaut d'une contrepartie, une provision spécifique est établie pour constater la valeur de réalisation estimative, déduction faite du bien détenu en sûreté, en fonction du prix en vigueur sur le marché au moment où le défaut est constaté. Dans de telles situations, la valeur de réalisation estimative est mesurée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus selon un taux d'intérêt effectif approprié immédiatement avant la perte de valeur, après rajustement de la valeur du bien détenu en sûreté.

La méthode employée pour les instruments dérivés détenus à des fins autres que de transaction est la même que celle utilisée pour les instruments dérivés détenus à des fins de transaction.

Dépôts

La juste valeur estimative des dépôts à terme est établie par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels au moyen des taux d'intérêt courants offerts pour les dépôts assortis de conditions similaires. La Banque considère la juste valeur des dépôts dont l'échéance n'est pas définie comme égale à la valeur comptable, soit l'équivalent du montant exigible à la date du bilan.

Billets et débetures subordonnés

La juste valeur des billets et débetures subordonnés est fondée sur les cours du marché pour des émissions semblables ou sur les taux actuellement disponibles pour la Banque pour des titres de créance ayant une même qualité de crédit et une même durée jusqu'à l'échéance.

Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital

La juste valeur du passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital est établie d'après les cours du marché d'instruments financiers identiques ou semblables.

Les justes valeurs figurant dans le tableau ci-après excluent la valeur des actifs qui ne sont pas des instruments financiers. Sont également exclus de ce tableau les actifs comme les terrains, les constructions, le matériel et le mobilier, ainsi que les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels, y compris les relations clients, qui ajoutent une valeur importante à la Banque.

Actifs et passifs financiers

(en millions de dollars canadiens)

	2008		2007	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Encaisse et montants à recevoir de banques	2 517 \$	2 517 \$	1 790 \$	1 790 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	15 429	15 429	14 746	14 746
Valeurs mobilières				
Détenues à des fins de transaction	53 095	53 095	77 637	77 637
Désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	6 402	6 402	2 012	2 012
Disponibles à la vente	75 121	75 407	35 650	36 340
Détenues jusqu'à leur échéance	9 507	9 562	7 737	7 680
Valeurs mobilières prises en pension	42 425	42 425	27 648	27 648
Prêts	219 114	217 798	174 680	174 760
Prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	510	510	1 235	1 235
Engagements de clients au titre d'acceptations	11 040	11 040	9 279	9 279
Dérivés	83 548	83 548	38 918	38 918
Autres actifs	12 800	12 800	10 541	10 541
Passifs financiers				
Dépôts détenus à des fins de transaction	44 694	44 694	45 348	45 348
Autres dépôts	331 000	333 080	231 045	230 812
Acceptations	11 040	11 040	9 279	9 279
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	18 518	18 518	24 195	24 195
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	18 654	18 654	16 574	16 574
Dérivés	74 473	74 473	41 621	41 621
Billets et débetures subordonnés	12 436	11 609	9 449	9 396
Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital	1 444	1 472	1 449	1 517
Autres passifs	14 085	14 085	18 012	18 012

La direction confirme que les estimations de la juste valeur sont raisonnables selon un processus suivi d'obtention de divers prix du marché extérieur, l'application constante des modèles sur une certaine période et les contrôles et processus en place. Les évaluations sont également corroborées d'après les résultats passés et d'après les règlements en espèces réels de contrats.

La Banque reporte tous les bénéfices de mise en place sur des instruments financiers dont la juste valeur est estimée d'après des techniques d'évaluation qui intègrent des intrants sur des marchés non observables importants pour l'évaluation globale. La différence entre la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale représentée par le prix de transaction, et la juste valeur établie d'après une technique d'évaluation, est passée en résultat lorsque les intrants deviennent observables. Le montant total de la variation de juste valeur comptabilisée en résultat pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008 relativement à ces instruments financiers est de 304 millions de dollars (62 millions de dollars en 2007), lequel est présenté avant l'incidence des couvertures et comprend les variations des intrants tant observables que non observables.

Le remplacement d'une hypothèse d'évaluation de ces instruments financiers par une autre hypothèse raisonnablement possible pourrait avoir comme incidence une baisse de la juste valeur pouvant atteindre 556 millions de dollars (68 millions de dollars en 2007) jusqu'à une augmentation de la juste valeur de 554 millions de dollars (82 millions de dollars en 2007) (avant les modifications de rajustements de valeur).

Le tableau suivant résume le profit global non comptabilisé à la mise en place attribuable aux écarts entre le prix de transaction et le montant obtenu selon des techniques d'évaluation qui intègrent des intrants sur des marchés non observables importants :

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007
Solde au début de l'exercice	85 \$	102 \$
Nouvelles transactions	8	8
Comptabilisés dans l'état des résultats au cours de l'exercice	(12)	(25)
Solde à la fin de l'exercice	81 \$	85 \$

NOTE 26 RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Banque gagne et paye de l'intérêt sur certains actifs et passifs. Dans la mesure où les actifs, les passifs et les instruments financiers viennent à échéance ou font l'objet de refixation du taux à diverses dates, la Banque est exposée à un risque de taux d'intérêt. Le tableau suivant présente les instruments sensibles aux taux d'intérêt selon la date d'échéance ou la date de refixation du taux, selon la plus proche. Les dates de refixation

contractuelles du taux peuvent être rajustées selon les estimations de la direction à l'égard des remboursements ou des rachats anticipés qui n'ont pas de lien avec les variations des taux d'intérêt. Certains actifs et passifs sont présentés comme non sensibles aux taux, bien que le profil présumé pour la gestion réelle puisse être différent. Les dérivés sont présentés dans la catégorie Taux variable.

Risque de taux d'intérêt

(en milliards de dollars canadiens)

	Taux variable	Moins de 3 mois	De 3 mois à un an	Total moins de un an	De un an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
2008								
Actif								
Liquidités et autres	0,3 \$	14,6 \$	0,7 \$	15,6 \$	0,2 \$	0,0 \$	2,1 \$	17,9 \$
<i>Rendement réel</i>		1,9 %	3,2 %		5,5 %	– %		
Valeurs mobilières détenues à des fins de transaction	0,7 \$	6,1 \$	3,8 \$	10,6 \$	7,4 \$	9,1 \$	26,0 \$	53,1 \$
<i>Rendement réel</i>		2,3 %	4,1 %		3,8 %	6,0 %		
Valeurs mobilières désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	– \$	0,4 \$	0,5 \$	0,9 \$	5,4 \$	0,1 \$	– \$	6,4 \$
<i>Rendement réel</i>		2,1 %	4,3 %		5,0 %	4,9 %		
Disponibles à la vente	0,2 \$	15,6 \$	11,4 \$	27,2 \$	35,0 \$	10,0 \$	2,9 \$	75,1 \$
<i>Rendement réel</i>		3,2 %	4,0 %		5,4 %	6,2 %		
Détenues jusqu'à leur échéance	– \$	1,4 \$	2,0 \$	3,4 \$	6,0 \$	0,1 \$	– \$	9,5 \$
<i>Rendement réel</i>		2,8 %	3,6 %		4,0 %	5,5 %		
Valeurs mobilières prises en pension	4,1 \$	29,4 \$	4,0 \$	37,5 \$	– \$	2,0 \$	2,9 \$	42,4 \$
<i>Rendement réel</i>		2,2 %	3,4 %		– %	5,5 %		
Prêts	5,9 \$	125,6 \$	22,6 \$	154,1 \$	48,5 \$	8,7 \$	7,8 \$	219,1 \$
<i>Rendement réel</i>		5,3 %	5,9 %		6,1 %	6,1 %		
Prêts désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	– \$	0,5 \$	– \$	0,5 \$	– \$	– \$	– \$	0,5 \$
<i>Rendement réel</i>		5,7 %	– %		– %	– %		
Divers	94,6 \$	– \$	– \$	94,6 \$	– \$	– \$	44,6 \$	139,2 \$
Total de l'actif	105,8 \$	193,6 \$	45,0 \$	344,4 \$	102,5 \$	30,0 \$	86,3 \$	563,2 \$
Passif et avoir des actionnaires								
Dépôts détenus à des fins de transaction	– \$	28,1 \$	15,0 \$	43,1 \$	0,1 \$	0,4 \$	1,1 \$	44,7 \$
<i>Rendement réel</i>		2,7 %	3,1 %		3,6 %	3,7 %		
Autres dépôts	79,0 \$	83,0 \$	39,2 \$	201,2 \$	40,9 \$	3,1 \$	85,8 \$	331,0 \$
<i>Rendement réel</i>		2,4 %	3,2 %		3,7 %	5,3 %		
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert	18,5 \$	– \$	– \$	18,5 \$	– \$	– \$	– \$	18,5 \$
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	3,0 \$	14,4 \$	0,6 \$	18,0 \$	– \$	– \$	0,7 \$	18,7 \$
<i>Rendement réel</i>		2,5 %	4,5 %		– %	– %		
Billets et débentures subordonnés	– \$	0,1 \$	– \$	0,1 \$	0,4 \$	11,9 \$	– \$	12,4 \$
<i>Rendement réel</i>		2,8 %	– %		7,3 %	5,3 %		
Divers	85,4 \$	– \$	– \$	85,4 \$	1,5 \$	– \$	19,3 \$	106,2 \$
Avoir des actionnaires	– \$	– \$	– \$	– \$	1,6 \$	0,3 \$	29,8 \$	31,7 \$
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	185,9 \$	125,6 \$	54,8 \$	366,3 \$	44,5 \$	15,7 \$	136,7 \$	563,2 \$
Position nette	(80,1) \$	68,0 \$	(9,8) \$	(21,9) \$	58,0 \$	14,3 \$	(50,4) \$	– \$

Risque de taux d'intérêt par monnaie

(en milliards de dollars canadiens)

	Taux variable	Moins de 3 mois	De 3 mois à un an	Total moins de un an	De un an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
2008								
Monnaie canadienne	(77,8) \$	80,7 \$	0,1 \$	3,0 \$	31,5 \$	1,9 \$	(59,9) \$	(23,5) \$
Monnaie étrangère	(2,3) \$	(12,7) \$	(9,9) \$	(24,9) \$	26,5 \$	12,4 \$	9,5 \$	23,5 \$
Position nette	(80,1) \$	68,0 \$	(9,8) \$	(21,9) \$	58,0 \$	14,3 \$	(50,4) \$	– \$

Risque de taux d'intérêt

(en milliards de dollars canadiens)

	Taux variable	Moins de 3 mois	De 3 mois à un an	Total moins de un an	De un an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensibles aux taux d'intérêt	Total
2007								
Total de l'actif	71,3 \$	109,9 \$	42,4 \$	223,6 \$	95,4 \$	25,3 \$	77,8 \$	422,1 \$
Total du passif et de l'avoir des actionnaires	134,4 \$	96,2 \$	54,2 \$	284,8 \$	22,6 \$	10,7 \$	104,0 \$	422,1 \$
Position nette	(63,1) \$	13,7 \$	(11,8) \$	(61,2) \$	72,8 \$	14,6 \$	(26,2) \$	– \$

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur tient aux fluctuations des taux d'intérêt et de change, des écarts de crédit, des prix des marchandises, des actions et d'autres mesures financières. Ces instruments comprennent les contrats de dérivés en matière de taux d'intérêt, de taux de change, d'actions, de marchandises et de crédit.

La Banque les utilise pour gérer ses propres risques liés à ses stratégies de financement et d'investissement ou aux fins de transaction.

DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

La Banque recourt à des contrats de dérivés détenus à des fins de transaction afin de répondre aux besoins de ses clients, de disposer de positions de transaction et, dans certains cas, à des fins de gestion des risques relativement à son portefeuille de négociation. Ces dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, et les gains et pertes réalisés ou latents qui en résultent sont constatés immédiatement dans le revenu de négociation.

DÉRIVÉS DÉTENUS À DES FINS AUTRES QUE DE TRANSACTION

Lorsque des dérivés sont détenus à des fins de gestion des risques et que les transactions satisfont aux exigences du chapitre 3865, «Couvertures», ceux-ci sont classés par la Banque comme dérivés détenus à des fins autres que de transaction et sont comptabilisés selon la comptabilité de couverture. Certains instruments dérivés qui sont détenus à des fins de couverture économique, mais qui ne répondent pas aux exigences du chapitre 3865, sont également classés comme dérivés détenus à des fins autres que de transaction; toutefois, les variations de la juste valeur de ces dérivés sont constatées dans les autres revenus.

RELATIONS DE COUVERTURE

Comptabilité de couverture

Au moment de la création d'une relation de couverture, la Banque documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ses objectifs de gestion des risques et la stratégie qui l'ont conduite à établir cette relation de couverture. La Banque exige également une évaluation documentée, non seulement au moment de la création de la couverture, mais aussi de façon continue, pour savoir si les dérivés utilisés dans des opérations de couverture sont très efficaces pour contrebalancer les variations attribuables aux risques couverts des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts. Pour que la couverture soit considérée comme efficace, l'instrument de couverture et l'élément couvert doivent avoir un degré élevé et inverse de corrélation, de sorte que les variations de la juste valeur de l'instrument de couverture compenseront pour ainsi dire les effets du risque couvert de la Banque pendant toute la durée de la relation de couverture. Si une relation de couverture devient inefficace, elle cesse d'être admissible à la comptabilité de couverture, et toute variation ultérieure de la juste valeur de l'instrument de couverture est passée en résultat.

Lorsque des dérivés sont désignés comme couvertures, la Banque les classe comme : i) couvertures de la variation de la juste valeur des actifs ou des passifs constatés ou des engagements fermes (couvertures de juste valeur); ii) couvertures des variations de flux de trésorerie futurs hautement probables, attribuables à un actif ou à un passif constaté ou à une opération prévue (couvertures de flux de trésorerie); ou iii) couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers (couvertures d'investissements nets).

Couvertures de juste valeur

Les couvertures de juste valeur de la Banque consistent essentiellement en des swaps de taux d'intérêt utilisés pour se protéger contre les variations de la juste valeur des instruments financiers à long terme à taux fixe en raison des fluctuations des taux d'intérêt du marché.

Les variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés et admissibles comme instruments de couverture de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats consolidé, de même que les variations de la juste valeur des actifs, des passifs ou d'un groupe mixte composé des deux, attribuables au risque couvert. Les gains et pertes de juste valeur liés à la partie inefficace de la relation de couverture sont immédiatement passés dans les autres revenus de l'état des résultats consolidé.

Si une relation de couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, le rajustement cumulatif de la valeur comptable de l'élément couvert est passé dans l'état des résultats consolidé d'après un taux d'intérêt effectif recalculé sur la durée à courir jusqu'à l'échéance, sauf si l'élément couvert a été décomptabilisé, auquel cas il sera immédiatement viré à l'état des résultats consolidé.

Couvertures de flux de trésorerie

La Banque est exposée aux variations des flux de trésorerie liés aux intérêts futurs à l'égard des actifs et des passifs détenus à des fins autres que de transaction qui portent intérêt à des taux variables ou qui sont censés être refinancés ou réinvestis dans le futur. Les montants et le moment des flux de trésorerie futurs, qui représentent à la fois le capital et les flux d'intérêts, font l'objet de projections pour chaque portefeuille d'actifs et de passifs financiers selon les termes du contrat et d'autres éléments pertinents, notamment les estimations des remboursements anticipés et des défauts de paiement. Le total des soldes de capital et des flux de trésorerie liés aux intérêts pour tous les portefeuilles au fil du temps forment la base qui permet d'établir la partie efficace des gains et des pertes sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie pour les opérations prévues.

La partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés et admissibles comme couvertures de flux de trésorerie est constatée dans les autres éléments du résultat étendu. Les gains ou pertes de juste valeur liés à la partie inefficace sont immédiatement constatés dans les autres revenus de l'état des résultats consolidé.

Les montants cumulés dans les autres éléments du résultat étendu sont reclassés à l'état des résultats consolidé de la période où l'élément couvert se répercute sur le bénéfice.

Lorsqu'un instrument de couverture vient à échéance ou est vendu, ou lorsqu'une couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, les gains ou les pertes cumulés jusqu'alors dans les autres éléments du résultat étendu demeurent dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'opération prévue soit finalement constatée dans l'état des résultats consolidé. Lorsqu'on ne s'attend plus à ce qu'une opération prévue soit réalisée, les gains et les pertes cumulés comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu sont immédiatement transférés à l'état des résultats consolidé.

Couvertures d'investissements nets

Les couvertures d'investissements nets dans des établissements étrangers sont comptabilisées de la même façon que les couvertures de flux de trésorerie. Les gains ou les pertes sur les instruments de couverture liés à la partie efficace de la couverture sont constatés dans les autres éléments du résultat étendu. Le gain ou la perte lié à la partie inefficace est immédiatement constaté dans l'état des résultats consolidé. Les gains et les pertes cumulés dans les autres éléments du résultat étendu sont inclus dans l'état des résultats consolidé quand l'investissement dans l'établissement étranger est rapatrié ou vendu.

CATÉGORIES DE PRODUITS DÉRIVÉS

La majorité des contrats de dérivés de la Banque sont des opérations hors Bourse qui sont négociées en privé entre la Banque et la contrepartie au contrat. Les autres contrats de dérivés sont des contrats standardisés négociés par l'intermédiaire de Bourses organisées et réglementées et consistent principalement en options et en contrats à terme normalisés.

Dérivés de taux d'intérêt

Les contrats de garantie de taux d'intérêt sont des contrats négociés hors Bourse qui permettent de fixer effectivement un taux d'intérêt futur pour une période donnée. Un contrat de garantie de taux d'intérêt type prévoit que les parties procéderont, à une date future prédéterminée, à un règlement en espèces, correspondant à la différence entre un taux d'intérêt contractuel et un taux du marché qui sera établi dans le futur, calculé à partir d'un notionnel convenu. Le capital n'est pas échangé.

Les swaps de taux d'intérêt sont des contrats négociés hors Bourse permettant à deux parties de s'échanger des flux de trésorerie, d'après un notionnel déterminé, pour une période donnée. Dans le cadre d'un swap de taux d'intérêt type, une partie est tenue de payer un taux d'intérêt fixe du marché en échange d'un taux d'intérêt variable du marché établi de temps à autre, les deux étant calculés à partir du même notionnel. Le capital n'est pas échangé.

Les options sur taux d'intérêt sont des contrats en vertu desquels une partie (l'acheteur de l'option) obtient d'une autre partie (le vendeur de l'option), en échange d'une prime, le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre, à une date future précise ou pendant une période déterminée, un instrument financier donné au prix prévu au contrat. L'instrument financier sous-jacent est assorti d'un prix du marché qui varie selon les fluctuations des taux d'intérêt. Pour gérer son risque de taux d'intérêt, la Banque agit à titre de vendeur et d'acheteur de ces options. Ces options sont négociées tant sur les marchés boursiers que hors Bourse.

Les contrats à terme sur taux d'intérêt sont des contrats normalisés négociés en Bourse. Ils sont fondés sur un engagement de vendre ou d'acheter une quantité précise d'un instrument financier à une date future déterminée, au prix prévu au contrat. Ces contrats diffèrent des contrats de garantie de taux d'intérêt en ce sens qu'ils portent sur des montants normalisés, à des dates de règlement normalisées, et qu'ils sont négociés en Bourse.

Dérivés de change

Les contrats de change à terme de gré à gré sont des engagements négociés hors Bourse entre deux parties visant l'échange d'une quantité donnée d'une monnaie contre la livraison d'une quantité donnée d'une seconde monnaie, à une date future ou à l'intérieur d'une fourchette de dates.

Les contrats de swap comprennent les swaps de devises et les swaps combinés de taux d'intérêt et de devises. Les swaps de devises consistent à acheter une monnaie sur le marché au comptant et à la vendre simultanément sur le marché à terme, ou inversement. Les swaps combinés de taux d'intérêt et de devises sont des opérations dans lesquelles les parties s'échangent un capital et des flux d'intérêts libellés dans des monnaies différentes sur une période donnée. Ces contrats servent à la fois à gérer le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

Les contrats à terme normalisés sont semblables aux contrats de change à terme de gré à gré, sauf qu'ils portent sur des montants normalisés, avec des dates de règlement normalisées, et qu'ils sont négociés en Bourse.

Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des contrats négociés hors Bourse qui permettent de transférer le risque de crédit d'un instrument financier sous-jacent (habituellement appelé l'actif de référence) d'une partie à une autre. Les dérivés de crédit les plus courants sont les swaps sur défaillance de crédit (aussi appelés contrats d'option) et les swaps sur le rendement total (aussi appelés swaps). Dans un contrat d'option, un acheteur acquiert d'un vendeur, en échange d'une prime, une protection de crédit sur un actif ou un groupe d'actifs de référence. L'acheteur peut aussi payer la prime convenue dès le départ ou sur une période. La protection de crédit indemnise l'acheteur à l'égard de toute moins-value de l'actif de référence lorsque certains incidents de crédit se produisent, comme une faillite ou un défaut de paiement. Le règlement peut se faire en espèces ou comporter la demande de livraison de l'actif de référence au vendeur. Dans le cadre d'un swap, une partie accepte de payer ou de recevoir de l'autre partie des montants en espèces établis en fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris tout rendement comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de montants qui sont fondés sur les taux de financement en vigueur sur le marché. Ces règlements en espèces sont effectués qu'il y ait ou non un incident de crédit.

Autres dérivés

La Banque est également partie à des opérations sur des dérivés d'actions et dérivés de marchandises, tant sur les marchés boursiers que hors Bourse.

Les swaps sur actions sont des contrats négociés hors Bourse dans le cadre desquels une partie convient de payer à l'autre partie ou de recevoir d'elle des montants en espèces en fonction des variations de la valeur d'un indice boursier, d'un panier d'actions ou d'un titre en particulier. Ces contrats comprennent parfois un paiement à l'égard des dividendes.

Les options sur actions confèrent à l'acheteur de l'option, en échange d'une prime, le droit, mais non l'obligation, d'acheter du vendeur de l'option, ou de lui vendre, un sous-jacent sous forme d'indice boursier, de panier d'actions ou de titres en particulier au prix prévu au contrat. Ces options sont négociées tant sur les marchés boursiers que hors Bourse.

Les contrats à terme sur indice boursier sont des contrats normalisés négociés en Bourse. Ils reposent sur une entente visant le paiement ou la réception d'un montant en espèces calculé en fonction de la différence entre le cours prévu au contrat d'un indice boursier sous-jacent et le cours correspondant sur le marché à une date future donnée. Il ne se fait aucune livraison réelle des actions composant l'indice boursier sous-jacent. Ces contrats portent sur des montants normalisés avec des dates de règlement normalisées.

Les contrats sur marchandises comprennent les contrats à terme de gré à gré, les contrats à terme normalisés, les swaps et les options sur marchandises, comme les métaux précieux et les produits liés à l'énergie qui sont négociés tant sur les marchés boursiers que hors Bourse.

La Banque prend envers des clients certains engagements de prêt à un prix fixe. Ces engagements financiers sont comptabilisés comme des instruments dérivés si la Banque a comme pratique établie de vendre les prêts peu après le décaissement. Ces engagements de prêt sont comptabilisés à la juste valeur, et les gains ou les pertes réalisés et latents sont immédiatement constatés dans les autres revenus.

NOTIONNELS

Les notionnels ne figurent pas à titre d'actifs ou de passifs, car ils représentent la valeur nominale du contrat à laquelle est appliqué un taux ou un prix pour déterminer le montant de flux de trésorerie à échanger. Les notionnels ne représentent pas le gain ou la perte éventuel lié au risque de marché ni le risque de crédit auquel sont exposés ces instruments financiers dérivés.

DÉRIVÉS INCORPORÉS

Des dérivés peuvent être incorporés dans un autre instrument financier (l'«instrument hôte»). Les dérivés incorporés sont traités comme des dérivés distincts lorsque leurs caractéristiques économiques et leurs risques ne sont pas clairement et étroitement liés à ceux de l'instrument hôte, qu'un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répondrait à la définition d'un dérivé, et que le contrat pris dans son ensemble n'est pas détenu à des fins de transaction ou désigné à la juste valeur. Les dérivés incorporés sont évalués à la juste valeur et toute variation subséquente est constatée dans le revenu de négociation.

Certaines obligations de la Banque en matière de dépôt, qui varient selon le rendement de certains indices ou actions, pourraient être assujetties à un montant minimum de rachat garanti et incorporent un dérivé. La Banque comptabilise à la juste valeur les dérivés incorporés dans ces obligations de verser un montant variable, en constatant dans les autres revenus les variations de juste valeur à mesure qu'elles se produisent. La Banque ne prévoit pas une importante volatilité future des bénéfices, étant donné que la couverture des dérivés incorporés est efficace. La juste valeur des dérivés incorporés est comptabilisée dans les dépôts au bilan consolidé. La juste valeur de ces dérivés incorporés n'est pas importante et est exclue du tableau suivant.

Juste valeur des instruments financiers dérivés

(en millions de dollars canadiens)

	2008				2007	
	Juste valeur moyenne pour l'exercice ¹		Juste valeur à la fin de l'exercice		Juste valeur à la fin de l'exercice	
	Positive	Négative	Positive	Négative	Positive	Négative
Instruments financiers dérivés détenus ou émis à des fins de transaction :						
Contrats sur taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés	6 \$	17 \$	1 \$	18 \$	– \$	4 \$
Contrats de garantie de taux	34	26	91	77	12	7
Swaps	12 899	13 980	17 144	17 953	7 935	9 138
Options vendues	–	854	1	1 003	–	621
Options acquises	824	–	942	–	603	–
Total des contrats sur taux d'intérêt	13 763	14 877	18 179	19 051	8 550	9 770
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	5 982	5 621	21 518	16 996	6 777	7 361
Swaps	3 119	676	2 513	876	3 923	840
Swaps de taux et de devises	9 598	10 069	18 452	18 284	10 811	12 913
Options vendues	–	653	–	1 436	–	919
Options acquises	624	–	1 408	–	845	–
Total des contrats de change	19 323	17 019	43 891	37 592	22 356	22 033
Dérivés de crédit						
Swaps sur défaillance de crédit – Protection acquise	4 731	408	8 658	220	804	596
Swaps sur défaillance de crédit – Protection vendue	314	4 905	170	9 047	458	763
Autres	107	90	40	14	174	166
Total des contrats sur dérivés de crédit	5 152	5 403	8 868	9 281	1 436	1 525
Autres contrats						
Contrats sur actions	2 431	2 973	3 872	2 523	2 837	4 904
Contrats sur marchandises	1 308	1 192	997	1 115	873	796
Juste valeur – transaction	41 977	41 464	75 807	69 562	36 052	39 028
Instruments financiers dérivés détenus ou émis à des fins autres que de transaction :						
Contrats sur taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	–	1	–	–	–	–
Swaps	1 727	1 383	3 623	2 709	841	618
Options vendues	–	5	–	–	–	–
Options acquises	95	–	273	–	15	–
Total des contrats sur taux d'intérêt	1 822	1 389	3 896	2 709	856	618
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	376	1 186	1 166	881	1 082	1 923
Swaps de taux et de devises	216	226	1 382	1 209	–	34
Options vendues	–	10	–	–	–	–
Options acquises	20	–	–	–	16	–
Total des contrats de change	612	1 422	2 548	2 090	1 098	1 957
Dérivés de crédit						
Swaps sur défaillance de crédit – Protection acquise	473	16	928	15	18	17
Swaps sur défaillance de crédit – Protection vendue	–	3	–	6	–	1
Total des contrats sur dérivés de crédit	473	19	928	21	18	18
Contrats sur actions	611	35	369	91	894	–
Juste valeur – autres que de transaction	3 518	2 865	7 741	4 911	2 866	2 593
Total de la juste valeur	45 495 \$	44 329 \$	83 548 \$	74 473 \$	38 918 \$	41 621 \$

¹ La juste valeur moyenne des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007 est comme suit : positive de 31 066 millions de dollars et négative de 31 750 millions de dollars. Les moyennes sont calculées mensuellement.

Instruments financiers dérivés négociés hors Bourse et en Bourse

(en milliards de dollars canadiens)

	2008				2007
	Détenus à des fins de transaction		Total – Détenus à des fins de transaction		
Notionnel	Négociés hors Bourse	Négociés en Bourse	Total – Détenus à des fins de transaction	Total – Détenus à des fins de transaction	Total
Contrats sur taux d'intérêt					
Contrats à terme standardisés	– \$	127,6 \$	127,6 \$	– \$	127,6 \$
Contrats de garantie de taux	87,6	–	87,6	3,0	90,6
Swaps	1 138,4	–	1 138,4	184,1	1 322,5
Options vendues	47,3	10,2	57,5	–	57,5
Options acquises	43,5	11,4	54,9	28,4	83,3
Total des contrats sur taux d'intérêt	1 316,8	149,2	1 466,0	215,5	1 681,5
Contrats de change					
Contrats à terme standardisés	–	2,6	2,6	–	2,6
Contrats à terme de gré à gré	397,7	–	397,7	32,0	429,7
Swaps	20,8	–	20,8	–	20,8
Swaps de taux et de devises	263,8	–	263,8	19,7	283,5
Options vendues	30,8	–	30,8	–	30,8
Options acquises	26,5	–	26,5	–	26,5
Total des contrats de change	739,6	2,6	742,2	51,7	793,9
Dérivés de crédit					
Swaps sur défaillance de crédit – Protection acquise	113,7	–	113,7	10,5	124,2
Swaps sur défaillance de crédit – Protection vendue	105,8	–	105,8	0,1	105,9
Autres	0,2	–	0,2	–	0,2
Total des contrats sur dérivés de crédit	219,7	–	219,7	10,6	230,3
Autres contrats					
Contrats sur actions	51,8	13,8	65,6	6,5	72,1
Contrats sur marchandises	13,8	3,0	16,8	–	16,8
Total	2 341,7 \$	168,6 \$	2 510,3 \$	284,3 \$	2 794,6 \$

Instruments financiers dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance

(en milliards de dollars canadiens)

	2008					2007
	Durée jusqu'à l'échéance					
Notionnel	Moins de un an	De un an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Contrats sur taux d'intérêt						
Contrats à terme standardisés	89,6 \$	37,3 \$	0,5 \$	– \$	0,2 \$	127,6 \$
Contrats de garantie de taux	88,0	2,5	0,1	–	–	90,6
Swaps	498,0	331,2	245,0	181,5	66,8	1 322,5
Options vendues	37,6	9,5	4,2	5,0	1,2	57,5
Options acquises	44,4	26,6	3,3	6,0	3,0	83,3
Total des contrats sur taux d'intérêt	757,6	407,1	253,1	192,5	71,2	1 681,5
Contrats de change						
Contrats à terme standardisés	2,6	–	–	–	–	2,6
Contrats à terme de gré à gré	382,1	37,4	10,0	0,2	–	429,7
Swaps	1,6	7,0	3,3	6,1	2,8	20,8
Swaps de taux et de devises	71,8	82,1	46,5	60,3	22,8	283,5
Options vendues	27,0	3,6	0,1	0,1	–	30,8
Options acquises	23,4	2,9	0,1	0,1	–	26,5
Total des contrats de change	508,5	133,0	60,0	66,8	25,6	793,9
Dérivés de crédit						
Swaps sur défaillance de crédit – Protection acquise	9,6	30,4	46,7	37,1	0,4	124,2
Swaps sur défaillance de crédit – Protection vendue	5,4	20,7	54,7	24,8	0,3	105,9
Autres	–	–	0,1	–	0,1	0,2
Total des contrats sur dérivés de crédit	15,0	51,1	101,5	61,9	0,8	230,3
Autres contrats						
Contrats sur actions	57,2	11,5	3,2	0,2	–	72,1
Contrats sur marchandises	12,3	4,3	0,2	–	–	16,8
Total	1 350,6 \$	607,0 \$	418,0 \$	321,4 \$	97,6 \$	2 794,6 \$

RISQUE DE CRÉDIT LIÉ AUX DÉRIVÉS
Risque de marché

En l'absence de paiements en espèces initiaux compensatoires, les instruments dérivés n'ont généralement aucune valeur marchande à l'origine. Leur valeur, positive ou négative, découle des fluctuations des taux d'intérêt, des cours du change, des cours des actions, des prix des marchandises ou des taux de crédit, ou des variations d'indices pertinents, de telle sorte que les instruments dérivés contractés

précédemment deviennent plus ou moins avantageux par rapport aux contrats ayant des conditions similaires et la même durée résiduelle qui pourraient être négociés compte tenu de la conjoncture courante du marché.

Le potentiel d'augmentation ou de diminution de la valeur attribuable aux facteurs susmentionnés est généralement appelé risque de marché. Ce risque est géré par des cadres dirigeants qui sont responsables des activités de négociation de la Banque et est contrôlé de façon indépendante par le groupe Gestion des risques de la Banque.

Risque de crédit

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés correspond au risque de perte financière qu'assume la Banque si une contrepartie n'honore pas ses obligations envers elle. Le service du crédit de trésorerie est responsable de l'application des politiques de crédit établies par la Banque pour la gestion du risque de crédit lié aux dérivés ainsi que de la conformité à ces politiques. Les risques de crédit liés aux dérivés sont assujettis aux mêmes approbations, limites et normes de surveillance que celles qui sont utilisées pour d'autres opérations qui créent un risque de crédit, notamment l'évaluation de la solvabilité des contreparties et le contrôle de la taille des portefeuilles et de leur profil de diversification et d'échéances. Le risque de crédit des dérivés négociés hors Bourse est limité en faisant affaire avec des parties solvables et en recherchant

activement des possibilités d'atténuer le risque par l'utilisation d'accords généraux de compensation de dérivés multiproduits, de garanties et d'autres techniques d'atténuation du risque. Dans le tableau «Risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés» ci-dessous, le coût de remplacement courant, qui correspond à la juste valeur positive de tous les instruments financiers dérivés en cours, représente le risque de crédit maximal de la Banque lié aux dérivés. Le montant de l'équivalent-crédit correspond au total du coût de remplacement courant et du risque futur éventuel, lequel est calculé par l'application de facteurs fournis par le BSIF au notionnel des instruments. Le montant pondéré en fonction des risques est déterminé par l'application de mesures standard du risque de crédit de la contrepartie au montant de l'équivalent-crédit.

Risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés

(en millions de dollars canadiens)

	2008			2007		
	Coût de remplacement courant ¹	Équivalent-crédit	Montants pondérés en fonction des risques ²	Coût de remplacement courant ¹	Équivalent-crédit	Montants pondérés en fonction des risques ³
Contrats sur taux d'intérêt						
Contrats de garantie de taux	91 \$	104 \$	15 \$	13 \$	22 \$	5 \$
Swaps	20 727	27 751	10 133	8 899	14 269	3 203
Options acquises	1 198	1 483	711	607	901	230
Total des contrats sur taux d'intérêt	22 016	29 338	10 859	9 519	15 192	3 438
Contrats de change						
Contrats à terme de gré à gré	22 783	28 988	4 601	7 758	12 001	2 777
Swaps	2 414	3 705	1 262	3 923	4 773	1 265
Swaps de taux et de devises	19 835	33 212	8 689	10 799	20 412	4 075
Options acquises	1 408	1 799	366	856	1 247	274
Total des contrats de change	46 440	67 704	14 918	23 336	38 433	8 391
Autres contrats						
Dérivés de crédit	8 869	17 741	6 238	1 568	12 141	2 528
Contrats sur actions	3 725	6 871	928	3 145	7 151	2 156
Contrats sur marchandises	835	1 937	599	849	1 817	690
Total des instruments financiers dérivés	81 885	123 591	33 542	38 417	74 734	17 203
Moins l'incidence des accords généraux de compensation	60 572	79 854	23 269	23 891	40 209	8 527
Total des instruments financiers dérivés après compensation	21 313	43 737	10 273	14 526	34 525	8 676
Moins l'incidence des garanties	8 499	9 544	2 115	3 919	4 120	1 102
Total	12 814 \$	34 193 \$	8 158 \$	10 607 \$	30 405 \$	7 574 \$

¹ Les instruments négociés en Bourse et les dérivés de crédit détenus à des fins autres que de transaction, qui sont traités comme des garanties financières du capital de risque de crédit, sont exclus selon les lignes directrices du BSIF. En 2007, les contrats de change dont l'échéance initiale est d'au plus 14 jours ont aussi été exclus selon le dispositif Bâle I. Le total de la juste valeur positive des contrats exclus s'élevait à 1 663 millions de dollars au 31 octobre 2008 (501 millions de dollars en 2007).

² Fondés sur le dispositif Bâle II.

³ Fondés sur le dispositif Bâle I.

Coût de remplacement courant des dérivés

(en millions de dollars canadiens)

	Canada ¹		États-Unis ¹		Autres pays ¹		Total
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008
Par secteur							
Services financiers	51 835 \$	19 337 \$	512 \$	121 \$	23 010 \$	12 148 \$	75 357 \$
Gouvernements	2 030	3 133	—	—	340	170	2 370
Divers	3 124	2 399	190	155	844	954	4 158
Coût de remplacement courant	56 989 \$	24 869 \$	702 \$	276 \$	24 194 \$	13 272 \$	81 885 \$
Moins l'incidence des accords généraux de compensation et des garanties							69 071 \$
Total							12 814 \$
Par région de risque ultime ²							
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	
Canada	4 310 \$	5 763 \$	33,6				54,4
États-Unis	2 868	1 657	22,4				15,6
Autres pays							
Royaume-Uni	558	1 163	4,4				11,0
Autres pays européens	4 197	1 331	32,7				12,5
Divers	881	693	6,9				6,5
Total – autres pays	5 636	3 187	44,0				30,0
Total du coût de remplacement courant	12 814 \$	10 607 \$	100,0				100,0

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus.

² Après l'incidence des accords généraux de compensation et des garanties.

Les résultats de la comptabilité de couverture en ce qui a trait aux dérivés désignés dans des relations de couverture ont été comme suit :

Résultats de la comptabilité de couverture

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007
Couvertures de juste valeur		
Gain (perte) provenant de l'inefficacité des couvertures	9,4 \$	(1,1) \$
Couvertures de flux de trésorerie		
Gain provenant de l'inefficacité des couvertures	1,4 \$	3,3 \$

Certaines parties des gains (pertes) sur dérivés sont exclues de l'évaluation de l'efficacité de la couverture pour ce qui est des activités de couverture de juste valeur ou de couverture de flux de trésorerie, et la variation de juste valeur rattachée à ces parties des gains (pertes)

de chaque période est présentée dans l'état des résultats consolidé. Cette exclusion a eu une incidence négligeable pour les exercices terminés les 31 octobre 2008 et 2007.

Au cours des exercices terminés les 31 octobre 2008 et 2007, la Banque n'a constaté aucun gain net ni aucune perte nette dans les résultats par suite des engagements fermes couverts qui ont cessé d'être admissibles à titre de couvertures de juste valeur.

Pour les douze prochains mois, la Banque prévoit que des gains nets estimés à 787 millions de dollars (8 millions de dollars au 31 octobre 2007) constatés dans les autres éléments du résultat étendu au 31 octobre 2008 seront reclassés dans le résultat net. La durée maximale sur laquelle la Banque couvre son exposition aux variations des flux de trésorerie futurs pour les opérations prévues est de 23 ans. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2008, les opérations prévues ont été réalisées dans tous les cas.

NOTE 28 PASSIF ÉVENTUEL, ENGAGEMENTS ET GARANTIES

LITIGES

La Banque et ses filiales sont parties à diverses poursuites dans le cours normal des affaires, dont bon nombre se rapportent à des prêts. De l'avis de la direction, l'issue de ces poursuites, individuellement ou globalement, n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Banque.

La Banque est partie à diverses poursuites relatives à Enron, principalement le recours collectif touchant les valeurs mobilières. Au 31 juillet 2008, la provision totale pour litiges éventuels à l'égard des réclamations relatives à Enron s'établissait à environ 497 millions de dollars (413 millions de dollars US), avant la reprise de provision décrite ci-dessous. La Banque a réévalué la provision étant donné l'évolution favorable de la jurisprudence sur des recours collectifs similaires touchant des valeurs mobilières à la suite de la décision de la Cour suprême des États-Unis dans le cadre du litige opposant Stoneridge Partners, LLC et Scientific-Atlanta, Inc. Au cours du quatrième trimestre, la Banque a comptabilisé un rajustement positif avant impôts de 477 millions de dollars (396 millions de dollars US), reflétant la reprise importante de provision. En raison de la nature incertaine des recours collectifs touchant les valeurs mobilières et des autres poursuites relatives à Enron auxquelles la Banque est partie, la Banque a conservé 20 millions de dollars (17 millions de dollars US) en provision. Étant donné les incertitudes quant à la durée et à l'issue des litiges touchant les valeurs mobilières, la Banque continuera d'évaluer l'évolution de la jurisprudence du fait que celle-ci a une incidence sur la provision de la Banque à l'égard d'Enron, afin de déterminer si la provision devrait être diminuée davantage. La Banque continuera de se défendre vigoureusement dans le cadre de ces poursuites et de travailler à les régler en protégeant les intérêts de ses actionnaires.

ENGAGEMENTS

Arrangements relatifs au crédit

Dans le cours normal des affaires, la Banque prend divers engagements et conclut des contrats de passif éventuel. L'objectif principal de ces contrats est de rendre des fonds disponibles pour les besoins de financement des clients. La politique de la Banque sur les garanties à obtenir relativement à ces contrats et les types de garanties détenues est habituellement la même que pour les prêts consentis par la Banque.

Les lettres de crédit de soutien financier et les garanties d'exécution représentent des assurances irrévocables que la Banque effectuera les paiements dans l'éventualité où un client ne pourrait pas respecter ses obligations envers un tiers, et elles comportent les mêmes risques de crédit et les mêmes exigences de recours et de garantie additionnelle que les prêts consentis aux clients.

Les lettres de crédit documentaires et commerciales sont des instruments émis au nom du client autorisant un tiers, sous réserve de conditions particulières, à tirer des traites sur la Banque jusqu'à concurrence d'un certain montant. La Banque est exposée au risque que le client ne règle pas les montants des traites, et ceux-ci sont garantis par les actifs qui s'y rattachent.

Les engagements de crédit représentent la partie non utilisée des crédits autorisés sous forme de prêts et d'engagements de clients au titre d'acceptations. Comme il est indiqué à la note 6, en 2007, la Banque a modifié les conditions des facilités de liquidité qu'elle offre à ses fiduciaires de titrisation.

La valeur des instruments de crédit indiqués ci-dessous représente le montant maximal du crédit additionnel que la Banque pourrait être obligée de consentir si les contrats étaient entièrement utilisés.

Instruments de crédit

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution	11 882 \$	7 097 \$
Lettres de crédit documentaires et commerciales	483	586
Engagements de crédit ¹ :		
Durée initiale de un an ou moins	32 706	39 767
Durée initiale de plus de un an	35 664	23 862
Total	80 735 \$	71 312 \$

¹ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et les prêts sur cartes de crédit, lesquels sont annulables sans condition en tout temps, à la discrétion de la Banque.

Autres engagements

En 2004, la Banque a conclu une entente avec un tiers en vertu de laquelle ce dernier assurera l'exploitation du réseau de guichets automatiques de la Banque pour une période de sept ans au coût projeté total de 451 millions de dollars. Les engagements de frais minimums futurs au titre de contrats de location-acquisition des guichets automatiques s'établiront à 70 millions de dollars pour 2009, 70 millions de dollars pour 2010 et 54 millions de dollars pour 2011.

Au cours de 2003, la Banque a conclu une entente avec un tiers en vertu de laquelle ce dernier fournira des services de soutien informatique et de réseau pendant sept ans. Au cours de 2008, la Banque a engagé des coûts de 162 millions de dollars et l'obligation résiduelle projetée s'établit à 169 millions de dollars pour 2009 et 153 millions de dollars pour 2010.

En 2006, la Banque a conclu une entente avec un tiers en vertu de laquelle celui-ci fournira l'infrastructure technologique du service à la clientèle de la Banque pour une période de sept ans. Les obligations de la Banque en vertu de ces ententes devraient s'établir à 30 millions de dollars pour 2009, 30 millions de dollars pour 2010, 30 millions de dollars pour 2011 et 25 millions de dollars pour 2012.

La Banque a conclu avec des tiers un certain nombre d'ententes pluri-annuelles de licences de logiciels et des ententes d'entretien de l'équipement. Le total des obligations de la Banque en vertu de ces ententes devrait s'établir à 82 millions de dollars pour 2009, 71 millions de dollars pour 2010 et 4 millions de dollars pour 2011.

De plus, la Banque a un engagement de financer des placements dans des titres de participation privés pour une somme de 563 millions de dollars.

Engagements ou contrats de location à long terme

La Banque a des obligations en vertu de contrats de location à long terme non résiliables visant les locaux, le matériel et le mobilier. Les engagements minimums futurs aux termes de contrats de location-exploitation pour les locaux, le matériel et le mobilier, dans les cas où le loyer annuel est supérieur à 100 mille dollars, sont estimés à 449 millions de dollars pour 2009; 418 millions de dollars pour 2010; 373 millions de dollars pour 2011; 315 millions de dollars pour 2012; 287 millions de dollars pour 2013 et 1 482 millions de dollars pour 2014 et par la suite.

Les engagements minimums futurs au titre des contrats de location-acquisition, dans les cas où le paiement annuel est supérieur à 100 mille dollars, sont estimés à 15 millions de dollars pour 2009; 14 millions de dollars pour 2010; 26 millions de dollars pour 2011; 1 million de dollars pour 2012 et 2 millions de dollars pour 2013.

Les frais de location nets relatifs aux locaux, au matériel et au mobilier imputés au bénéfice net de l'exercice terminé le 31 octobre 2008 ont été de 679 millions de dollars (582 millions de dollars en 2007; 571 millions de dollars en 2006).

Actifs donnés en garantie et valeurs mises en pension

Dans le cours normal des affaires, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont cédés en nantissement de passifs. Au 31 octobre 2008, des valeurs mobilières et d'autres actifs d'une valeur comptable de 41 milliards de dollars (36 milliards de dollars en 2007) avaient été cédés en nantissement relativement à des valeurs mobilières vendues à découvert ou mises en pension. En outre, au 31 octobre 2008, des actifs d'une valeur comptable de 5 milliards de dollars (5 milliards de dollars en 2007) avaient été déposés dans le but de participer aux systèmes de compensation et de paiement ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales de territoires étrangers ou encore à titre de garantie pour les règlements de contrats auprès de Bourses de dérivés ou d'autres contreparties de dérivés.

Dans le cours normal des affaires, la Banque prête des valeurs mobilières en attente de règlement de clients, ou ses propres valeurs mobilières, à des emprunteurs à condition que les prêts soient entièrement garantis. Les valeurs mobilières faisant l'objet de prêts au 31 octobre 2008 s'élevaient à 10 milliards de dollars (15 milliards de dollars en 2007).

GARANTIES

Les garanties émises par la Banque comprennent des contrats qui obligent la Banque à faire des paiements au bénéficiaire de la garantie en fonction i) des changements aux caractéristiques économiques sous-jacentes liées à un actif ou à un passif détenu par le bénéficiaire de la garantie; ii) de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une autre partie; ou iii) du manquement d'une autre partie à son obligation de rembourser sa dette à l'échéance. Les garanties sont initialement évaluées et comptabilisées à leur juste valeur, sans réévaluation ultérieure de leur juste valeur, à moins que les garanties soient admissibles comme dérivés, auquel cas elles sont réévaluées à la juste valeur à chaque date du bilan et présentées comme dérivés dans les autres actifs ou les autres passifs, selon le cas. Les types d'opérations suivantes représentent les principales garanties que la Banque a conclues.

Actifs vendus avec recours

Relativement à la vente de certains actifs, la Banque fait habituellement des déclarations sur les actifs sous-jacents à l'égard desquels elle peut avoir une obligation de rachat ou d'indemnisation de l'acheteur en cas de perte. Une obligation de rachat n'empêche pas nécessairement le traitement de l'opération à titre de vente si le cédant ne conserve pas le contrôle réel des actifs cédés. En général, la durée de ces obligations de rachat ne dépasse pas cinq ans.

Rehaussements de crédit

La Banque garantit des paiements à des contreparties dans l'éventualité où les rehaussements de crédit de tiers à l'appui d'une catégorie d'actifs seraient insuffisants. En général, la durée de ces facilités de crédit ne dépasse pas 17 ans.

Options vendues

Les options vendues sont des contrats en vertu desquels la Banque concède à l'acheteur le droit futur, mais non l'obligation, de vendre ou d'acheter, à une date déterminée ou avant, une part précise d'un instrument financier à un prix convenu au moment où l'option est conclue et qui peut être réglée contre livraison ou au comptant.

Les options vendues peuvent être utilisées par la contrepartie pour couvrir le risque de change, le risque lié aux actions, le risque de crédit, le risque sur marchandises et le risque de taux d'intérêt. La Banque ne cherche pas à déterminer, aux fins comptables, si les clients concluent ces contrats sur dérivés à des fins de transaction ou à des fins de couverture et n'a pas déterminé si le bénéficiaire de la garantie possède l'actif ou le passif rattaché au sous-jacent. Par conséquent, la Banque ne peut pas déterminer quels contrats constituent des «garanties» suivant la définition qui en est donnée dans la note d'orientation concernant la comptabilité relative à l'information à fournir sur les garanties. La Banque emploie un cadre de risque pour définir les tolérances aux risques et elle établit des limites visant à assurer que les pertes ne dépassent pas les limites prédéfinies acceptables. En raison de la nature de ces contrats, la Banque ne peut pas faire d'estimations raisonnables du montant maximal à verser éventuellement à des contreparties. Au 31 octobre 2008, le notionnel total des options vendues était de 109 milliards de dollars (154 milliards de dollars en 2007).

Ententes d'indemnisation

Dans le cours normal des affaires, la Banque prévoit des indemnisations dans des ententes avec diverses contreparties à des opérations, comme des ententes de prestation de services, des opérations de crédit-bail et des ententes liées à des acquisitions et à des cessions. En vertu de ces ententes, la Banque peut être tenue d'indemniser les contreparties des coûts engagés par suite de diverses éventualités, comme des modifications des lois et des règlements et des réclamations en litige. Étant donné la nature de certaines ententes d'indemnisation, la Banque n'est pas en mesure de procéder à une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait éventuellement être tenue de verser à ces contreparties.

Dans la mesure permise par la loi, la Banque prévoit également des indemnisations pour les administrateurs, les dirigeants et d'autres personnes contre qui certaines poursuites pourraient être intentées dans l'exercice de leurs fonctions à la Banque ou, à la demande de la Banque, à une autre entité.

Le tableau ci-après contient un résumé, aux 31 octobre, du montant maximal des paiements futurs qui pourraient devoir être versés en vertu des accords, compte non tenu des recouvrements possibles en vertu des dispositions de recours, ou à même les sûretés détenues ou données en garantie.

Montant maximal éventuel des paiements futurs

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution	11 627 \$	7 097 \$
Actifs vendus avec recours	507	555
Rehaussements de crédit et autres	254	502
Total	12 388 \$	8 154 \$

Il existe une concentration du risque de crédit lorsqu'un certain nombre d'emprunteurs ou de contreparties engagés dans des activités similaires sont situés dans la même région ou ont des caractéristiques économiques comparables. La capacité de ces emprunteurs ou contreparties à

respecter des obligations contractuelles peut être également touchée par l'évolution de la conjoncture économique, politique ou autre. Le portefeuille de la Banque pourrait être sensible à l'évolution de la conjoncture dans certaines régions géographiques.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts et engagements de clients au titre d'acceptations ¹		Instruments de crédit ^{2,3}		Instruments financiers dérivés ^{4,5}	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Canada	73 %	82 %	64 %	76 %	24 %	34 %
États-Unis	25	16	27	19	23	21
Royaume-Uni	1	1	1	1	14	12
Autres pays européens	—	—	4	2	34	26
Autres pays	1	1	4	2	5	7
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	230 664 \$	185 194 \$	80 735 \$	71 312 \$	81 885 \$	38 417 \$

¹ En ce qui concerne le total des prêts et des engagements de clients au titre d'acceptations, le seul secteur d'activité dont la concentration était égale ou supérieure à 5 % de la concentration totale se présentait comme suit au 31 octobre 2008 : immobilier, 11 % (8 % en 2007).

² Au 31 octobre 2008, la Banque avait des engagements et des contrats de passif éventuel s'établissant à 80 735 millions de dollars (71 312 millions de dollars en 2007), y compris des engagements de crédit totalisant 68 370 millions de dollars (63 629 millions de dollars en 2007), dont le risque de crédit se répartissait comme dans le tableau ci-dessus.

³ En ce qui concerne les engagements de crédit, les secteurs d'activité dont la concentration était égale ou supérieure à 5 % de la concentration totale se présentaient comme suit au 31 octobre 2008 : institutions financières, 39 % (45 % en 2007), immobilier résidentiel, 6 % (9 % en 2007), pétrole et gaz,

8 % (7 % en 2007), énergie et services publics, 5 % (5 % en 2007), télécommunications et câblodistribution, 6 % (2 % en 2007) et autres, 6 % (3 % en 2007).

⁴ Au 31 octobre 2008, le coût de remplacement courant des instruments financiers dérivés s'élevait à 81 885 millions de dollars (38 417 millions de dollars en 2007). D'après la région de la contrepartie ultime, le risque de crédit se répartissait comme dans le tableau ci-dessus.

⁵ La plus importante concentration par type de contrepartie était auprès d'autres institutions financières, qui constituaient 92 % du total (82 % en 2007). La deuxième plus importante concentration était auprès des gouvernements et représentait 3 % du total (9 % en 2007). Aucun autre secteur ne dépassait 5 % du total.

Le tableau suivant présente le risque de crédit maximal lié aux instruments financiers, avant la prise en compte des garanties détenues ou d'autres rehaussements de crédit.

Risque de crédit maximal brut

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007
Encaisse et montants à recevoir de banques	1 543 \$	1 462 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques	15 429	14 746
Valeurs mobilières ¹		
Détenues à des fins de transaction		
Valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement	13 547	8 965
Autres titres de créance	16 862	31 430
Désignées comme détenues à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur		
Valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement	6 102	1 690
Autres titres de créance	289	223
Disponibles à la vente		
Valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement	39 440	26 177
Autres titres de créance	32 380	5 346
Détenues jusqu'à leur échéance		
Valeurs mobilières émises ou assurées par un gouvernement	226	267
Autres titres de créance	9 281	7 470
Valeurs mobilières prises en pension	42 425	27 648
Prêts		
Prêts hypothécaires résidentiels	62 961	58 463
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	79 224	67 198
Prêts sur cartes de crédit	7 115	5 464
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	69 814	43 555
Prêts aux entreprises et aux gouvernements désignés comme détenus à des fins de transaction selon l'option de la juste valeur	510	1 235
Engagements de clients au titre d'acceptations	11 040	9 279
Dérivés ²	123 591	74 734
Autres actifs	12 758	10 499
Total de l'actif	544 537	395 851
Instruments de crédit ³	80 735	71 312
Engagements de crédit annulables sans condition liés aux lignes de crédit personnelles et aux prêts sur cartes de crédit	109 986	99 352
Total du risque de crédit	735 258 \$	566 515 \$

¹ Excluent les titres de participation.

² Le risque de crédit maximum brut pour les dérivés est fonction de l'équivalent-crédit (voir la note 27).

³ Le solde représente le montant maximal des fonds additionnels que la Banque pourrait être tenue de consentir si les contrats étaient entièrement utilisés. Le risque maximal réel pourrait différer du montant présenté ci-dessus (voir la note 28).

QUALITÉ DU CRÉDIT DES ACTIFS FINANCIERS

Le tableau suivant présente les expositions au bilan et hors bilan par pondération en fonction des risques pour certains actifs financiers qui sont soumis à l'approche standard pour couvrir le risque de crédit. Selon l'approche standard, les actifs reçoivent une pondération en fonction des risques prescrite par le BSIF qui se fonde sur des facteurs comme la

catégorie de la contrepartie, la catégorie du produit, le bien donné en garantie et les notations de crédit externes. Ces actifs se rapportent surtout à notre portefeuille du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Se reporter à la page 69 du rapport de gestion portant sur la notation des risques pour l'approche standard.

Actifs financiers soumis à l'approche standard par pondération en fonction des risques

(en millions de dollars canadiens)

	31 octobre 2008						
	0 %	20 %	35 %	75 %	100 %	150 %	Total
Prêts							
Prêts hypothécaires résidentiels	48 \$	– \$	3 539 \$	1 193 \$	36 \$	1 \$	4 817 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	19	–	2 510	13 632	4	20	16 185
Cartes de crédit	–	–	–	727	–	12	739
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	391	488	–	960	33 758	170	35 767
Total des prêts	458	488	6 049	16 512	33 798	203	57 508
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	–	–	–	–	33	–	33
Valeurs mobilières prises en pension	4 801	958	–	–	–	–	5 759
Engagements de clients au titre d'acceptations	–	–	–	–	6	–	6
Autres actifs¹	43	1 201	–	–	–	–	1 244
Total de l'actif	5 302	2 647	6 049	16 512	33 837	203	64 550
Instruments de crédit hors bilan	28	107	11	294	8 474	–	8 914
Total	5 330 \$	2 754 \$	6 060 \$	16 806 \$	42 311 \$	203 \$	73 464 \$

¹ Les autres actifs comprennent les montants à recevoir de banques et les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques.

Les tableaux suivants présentent les expositions au bilan et hors bilan par notation de crédit pour certains actifs financiers de détail et autres que de détail qui sont soumis à l'approche fondée sur les notations internes (approche NI) avancée. Selon l'approche NI avancée, les actifs reçoivent une notation de crédit fondée sur des modèles internes de l'expérience de pertes de la Banque (par catégorie de la contrepartie) et sur d'autres

hypothèses de risque clés. Se reporter aux pages 69 à 70 du rapport de gestion sur la notation des risques de crédit pour les expositions au risque des actifs financiers de détail et autres que de détail soumis à l'approche NI avancée.

Actifs financiers autres que de détail soumis à l'approche NI avancée par notation des risques

(en millions de dollars canadiens)

	31 octobre 2008				
	Qualité supérieure	Qualité inférieure	Actifs surveillés et classés	Douteux ou en défaut	Total
Prêts					
Prêts hypothécaires résidentiels	42 767 \$	1 937 \$	13 \$	5 \$	44 722 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	22 939	320	–	–	23 259
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	13 790	14 850	745	229	29 614
Total des prêts	79 496	17 107	758	234	97 595
Valeurs mobilières détenues jusqu'à leur échéance	8 904	360	–	–	9 264
Valeurs mobilières prises en pension	32 487	4 179	–	–	36 666
Engagements de clients au titre d'acceptations	6 106	4 738	190	–	11 034
Autres actifs¹	13 138	186	–	25	13 349
Total de l'actif	140 131	26 570	948	259	167 908
Instruments de crédit hors bilan	50 153	8 683	151	27	59 014
Total	190 284 \$	35 253 \$	1 099 \$	286 \$	226 922 \$

¹ Les autres actifs comprennent les montants à recevoir de banques et les dépôts productifs d'intérêts auprès de banques.

Actifs financiers de détail soumis à l'approche NI avancée par notation des risques¹

(en millions de dollars canadiens)

	31 octobre 2008					
	Risque faible	Risque normal	Risque moyen	Risque élevé	En défaut	Total
Prêts						
Prêts hypothécaires résidentiels	4 202 \$	6 177 \$	2 703 \$	332 \$	50 \$	13 464 \$
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	7 348	20 263	9 219	3 170	166	40 166
Cartes de crédit	637	1 797	2 303	1 855	56	6 648
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	137	1 586	2 096	1 364	86	5 269
Total des prêts	12 324	29 823	16 321	6 721	358	65 547
Total de l'actif	12 324	29 823	16 321	6 721	358	65 547
Instruments de crédit hors bilan	19 796	15 762	5 902	1 586	6	43 052
Total	32 120 \$	45 585 \$	22 223 \$	8 307 \$	364	\$ 108 599

¹ Les expositions au risque de crédit liées aux filiales d'assurance de la Banque ont été exclues. Les instruments financiers détenus par les filiales d'assurance se composent principalement de valeurs mobilières disponibles à la vente, qui sont comptabilisées à la juste valeur dans le bilan.

NOTE 30 INFORMATIONS SECTORIELLES

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des secteurs d'exploitation suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine, y compris TD Ameritrade, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, y compris TD Banknorth et Commerce (regroupées sous la marque commune TD Bank, la banque américaine la plus pratique), et Services bancaires de gros.

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada comprend les services bancaires aux particuliers et aux entreprises au Canada ainsi que les activités mondiales d'assurance (à l'exclusion des États-Unis) et offre des produits et des services financiers et commerciaux de même que des produits et services d'assurance aux particuliers et aux petites entreprises. Le secteur Gestion de patrimoine procure des produits et des services de placement à des investisseurs institutionnels et de détail et comprend le placement en actions de la Banque dans TD Ameritrade. Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis offre des services bancaires, des services d'assurance, des services de gestion de patrimoine, des services aux commerçants, des services bancaires hypothécaires de même que d'autres services financiers aux États-Unis, principalement dans les États du nord-est et du centre du littoral de l'Atlantique, ainsi qu'en Floride. Le secteur Services bancaires de gros offre des produits et des services financiers aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux institutions. Depuis le troisième trimestre de 2008, les activités liées aux assurances et aux cartes de crédit aux États-Unis ont été transférées au secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et les activités américaines de gestion de patrimoine, au secteur Gestion de patrimoine aux fins de la présentation de l'information de gestion, conformément au nouveau cadre de gestion nord-américain. Les données des périodes antérieures n'ont pas été reclassées puisque l'incidence n'était pas importante.

Les autres activités commerciales de la Banque ne sont pas considérées comme des secteurs isolables et sont, par conséquent, regroupées au sein du secteur Siège social. Ce secteur comprend les activités liées à l'incidence des programmes de titrisation d'actifs, la gestion de trésorerie, les provisions générales pour pertes sur créances, l'élimination de certains rajustements en équivalence fiscale, les économies fiscales au niveau de l'entreprise, ainsi que les revenus et les frais résiduels non répartis.

Les résultats de chaque secteur reflètent les revenus, les frais, les actifs et les passifs du secteur. Étant donné la structure complexe de la Banque, son modèle d'information de gestion fait intervenir diverses estimations, hypothèses, répartitions et méthodes axées sur le risque pour calculer les prix de cession interne des fonds, les revenus intersectoriels, les taux d'imposition des bénéfices, les fonds propres et les frais indirects, de même que les cessions de coûts pour mesurer les résultats par secteur. Les prix de cession interne des fonds sont généralement calculés aux taux du marché. Les revenus intersectoriels sont négociés entre les secteurs et avoisinent la valeur fournie par le secteur qui distribue les fonds. La charge ou l'économie d'impôts sur les bénéfices est en général ventilée entre les secteurs selon un taux d'imposition prévu par la loi, et elle peut être rajustée compte tenu des éléments et des activités propres à chaque secteur. L'amortissement des frais liés aux actifs incorporels est compris dans le secteur Siège social. Par conséquent, le bénéfice net des secteurs d'exploitation est présenté avant l'amortissement des actifs incorporels.

Le revenu d'intérêts net au sein du secteur Services bancaires de gros est présenté en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur des

bénéfices non imposables ou exonérés d'impôt, tels que les dividendes, est rajustée à la valeur équivalente avant impôts. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer le revenu tiré de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs du revenu d'intérêts net avec celui d'institutions semblables. Le rajustement de l'équivalence fiscale présenté dans le secteur Services bancaires de gros est éliminé dans le secteur Siège social.

Comme il est indiqué à la note 4, la Banque titrise les prêts de détail et les débiteurs détenus par le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada dans le cadre d'opérations qui sont comptabilisées comme des ventes. Aux fins de la présentation sectorielle, le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada comptabilise les opérations comme s'il s'agissait d'accords de financement. Par conséquent, le revenu d'intérêts sur les actifs vendus, déduction faite des coûts de financement engagés par les fiduciaires cessionnaires, est constaté dans le revenu d'intérêts net, et la provision pour pertes sur créances à l'égard de ces actifs est imputée à la provision (reprise de provision) pour pertes sur créances. Cette comptabilisation est renversée dans le secteur Siège social, et le gain constaté à la vente, qui est conforme aux normes comptables appropriées, et le revenu sur les droits conservés, déduction faite des pertes sur créances, sont inclus dans les autres revenus.

La Banque achète des swaps sur défaillance de crédit pour couvrir le risque de crédit du portefeuille de prêts aux grandes entreprises du secteur Services bancaires de gros. Ces swaps ne répondent pas aux critères d'application de la comptabilité de couverture et sont évalués à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont portées aux résultats de l'exercice écoulé. Les prêts connexes sont comptabilisés au coût après amortissement. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des swaps sur défaillance de crédit et celui des prêts entraînerait une volatilité périodique des profits et des pertes, qui n'est représentative ni des caractéristiques économiques du portefeuille de prêts aux grandes entreprises ni du rendement de l'entreprise sous-jacente des Services bancaires de gros. Par conséquent, les swaps sur défaillance de crédit sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans le secteur Services bancaires de gros, et les gains et les pertes sur les swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés, sont constatés dans le secteur Siège social.

Comme il est indiqué à la note 2, le 1^{er} août 2008, la Banque a reclassé certains titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente. Dans le cadre de la stratégie de négociation de la Banque, ces titres de créance sont économiquement couverts, surtout par des swaps sur défaillance de crédit et des contrats de swaps de taux d'intérêt. Ces dérivés ne sont pas admissibles au reclassement et sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant passées en résultat dans la période courante. La direction croit que cette asymétrie entre le traitement comptable des dérivés et celui des titres de créance reclassés entraîne une volatilité des bénéfices d'une période à l'autre, qui n'est pas représentative des caractéristiques économiques de la performance de l'entreprise sous-jacente du secteur Services bancaires de gros. Par conséquent, les dérivés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans les Services bancaires de gros, et les gains et les pertes liés aux dérivés, en sus des coûts comptabilisés, sont présentés dans le secteur Siège social.

Résultats par secteur d'activité

(en millions de dollars canadiens)

	Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ¹	Gestion de patrimoine ¹	Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ^{2,3}	Services bancaires de gros ⁴	Siège social ⁴	Total
2008						
Revenu d'intérêts net	5 790 \$	347 \$	2 144 \$	1 318 \$	(1 067) \$	8 532 \$
Autres revenus	3 036	1 981	853	(68)	335	6 137
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	766	–	226	106	(35)	1 063
Frais autres que d'intérêts	4 522	1 615	1 791	1 199	375	9 502
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	3 538	713	980	(55)	(1 072)	4 104
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	1 114	233	258	(120)	(948)	537
Participations sans contrôle	–	–	–	–	43	43
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts	–	289	–	–	20	309
Bénéfice net (perte nette)	2 424 \$	769 \$	722 \$	65 \$	(147) \$	3 833 \$
Total de l'actif						
– bilan	172 389 \$	15 399 \$	126 996 \$	215 013 \$	33 417 \$	563 214 \$
– titrisé	42 817	–	–	3 022	(13 259)	32 580
2007						
Revenu d'intérêts net	5 401 \$	318 \$	1 365 \$	875 \$	(1 035) \$	6 924 \$
Autres revenus	2 848	1 995	583	1 619	312	7 357
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	608	–	120	48	(131)	645
Frais autres que d'intérêts	4 256	1 551	1 221	1 261	686	8 975
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	3 385	762	607	1 185	(1 278)	4 661
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	1 132	261	196	361	(1 097)	853
Participations sans contrôle	–	–	91	–	4	95
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts	–	261	–	–	23	284
Bénéfice net (perte nette)	2 253 \$	762 \$	320 \$	824 \$	(162) \$	3 997 \$
Total de l'actif						
– bilan	152 100 \$	14 900 \$	58 800 \$	177 200 \$	19 124 \$	422 124 \$
– titrisé	44 608	–	–	–	(16 292)	28 316
2006						
Revenu d'intérêts net	4 879 \$	377 \$	1 290 \$	479 \$	(654) \$	6 371 \$
Autres revenus	2 573	1 883	490	1 792	83	6 821
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	413	–	40	68	(112)	409
Frais autres que d'intérêts	4 086	1 575	1 087	1 312	755	8 815
Gain sur dilution, montant net	–	–	–	–	1 559	1 559
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	2 953	685	653	891	345	5 527
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	987	242	222	262	(839)	874
Participations sans contrôle	–	–	195	–	(11)	184
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts	–	147	–	–	(13)	134
Bénéfice net	1 966 \$	590 \$	236 \$	629 \$	1 182 \$	4 603 \$
Total de l'actif						
– bilan	138 700 \$	13 600 \$	43 500 \$	163 900 \$	33 214 \$	392 914 \$
– titrisé	43 304	–	–	–	(15 241)	28 063

¹ Depuis le troisième trimestre terminé le 31 juillet 2008, la Banque a transféré ses services d'assurance et de cartes de crédit américains au secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, et les activités américaines de gestion de patrimoine au secteur Gestion de patrimoine, aux fins de la présentation de l'information de gestion. Les données des périodes antérieures n'ont pas été reclassées puisque l'incidence sur les résultats du secteur n'était pas importante.

² Depuis le 1^{er} mai 2007, les résultats de TD Bank USA (auparavant présentés dans le secteur Siège social pour la période allant du deuxième trimestre de 2006 au deuxième trimestre de 2007 et dans le secteur Gestion de patrimoine avant le deuxième trimestre de 2006) sont inclus dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis de façon prospective. Les données des périodes antérieures n'ont pas été reclassées puisque l'incidence n'était pas importante.

³ Depuis le troisième trimestre terminé le 31 juillet 2008, les résultats du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis comprennent ceux de Commerce. Pour plus de détails, se reporter à la note 31.

⁴ L'augmentation selon l'équivalence fiscale du revenu d'intérêts net et de la charge d'impôts sur les bénéfices présentée dans le secteur Services bancaires de gros est renversée dans le secteur Siège social.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES RÉSULTATS

Pour les besoins de la présentation des résultats selon la répartition géographique, les secteurs sont répartis en trois groupes : Canada, États-Unis et autres pays. Les opérations sont surtout comptabilisées d'après

le lieu de l'unité responsable de la comptabilisation des revenus ou des actifs. Ce lieu correspond fréquemment au lieu de l'entité juridique qui mène les activités et au lieu du client.

(en millions de dollars canadiens)				
	Total des revenus	Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices, participations sans contrôle, déduction faite des impôts, et quote-part du bénéfice net d'une société liée	Bénéfice net	Total de l'actif
2008				
Canada	10 770 \$	3 186 \$	2 486 \$	352 418 \$
États-Unis	2 925	216	487	154 418
Autres pays	974	702	860	56 378
Total	14 669 \$	4 104 \$	3 833 \$	563 214 \$
2007				
Canada	10 619 \$	2 992 \$	2 314 \$	275 931 \$
États-Unis	2 370	648	710	79 951
Autres pays	1 292	1 021	973	66 242
Total	14 281 \$	4 661 \$	3 997 \$	422 124 \$
2006				
Canada	9 721 \$	2 423 \$	1 802 \$	255 317 \$
États-Unis	2 564	2 538	2 182	83 059
Autres pays	907	566	619	54 538
Total	13 192 \$	5 527 \$	4 603 \$	392 914 \$

NOTE 31 ACQUISITIONS, CESSIONS ET AUTRES

a) Commerce Bancorp, Inc.

Le 31 mars 2008, la Banque a acquis la totalité des actions en circulation de Commerce pour une contrepartie totale de 8 510 millions de dollars, principalement payée au comptant et en actions ordinaires, soit respectivement 2 167 millions de dollars et 6 147 millions de dollars. Chaque action de Commerce a été échangée contre 0,4142 action ordinaire de la Banque et 10,50 \$ US au comptant, ce qui a donné lieu à l'émission de 83,3 millions d'actions ordinaires de la Banque. La valeur des 83,3 millions d'actions ordinaires a été calculée d'après le cours moyen de l'action ordinaire de la Banque sur une période de deux jours avant et après que les modalités de l'acquisition ont été convenues et annoncées. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Les résultats de Commerce pour la période allant de la date de l'acquisition au 30 septembre 2008 et ceux de la Banque ont été consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008 avec un décalage de un mois. Cela s'inscrit dans le cours normal des affaires de la

présentation de l'information financière de la Banque. Commerce est présentée dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Le tableau suivant présente la juste valeur estimative des actifs et des passifs de Commerce à la date d'acquisition.

Au cours de la période allant de la date de l'acquisition au 30 septembre 2008, l'écart d'acquisition a augmenté de 216 millions de dollars pour s'établir à 6 330 millions de dollars, ce qui s'explique surtout par la réaffectation des actifs incorporels, déduction faite des passifs d'impôts futurs connexes, par suite de la décision de ne plus utiliser la marque Commerce. La répartition du prix d'acquisition sera établie de façon plus précise à mesure que la Banque terminera l'évaluation des actifs acquis et des passifs pris en charge.

Juste valeur des actifs acquis

(en millions de dollars canadiens)	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	408 \$
Valeurs mobilières	25 154
Prêts	18 031
Actifs incorporels	
Actifs incorporels liés à des dépôts de base	1 505
Autres actifs incorporels identifiables	9
Terrains, constructions, matériel et mobilier	1 917
Actifs d'impôts futurs	463
Autres actifs	3 272
	50 759
Moins les passifs pris en charge	
Dépôts	47 271
Obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension	105
Frais de restructuration comptabilisés	127
Autres passifs	1 076
	48 579
Juste valeur des actifs nets identifiables acquis	2 180
Écarts d'acquisition	6 330
Contrepartie totale	8 510 \$

L'écart d'acquisition découlant de l'acquisition n'est pas amorti, sa dépréciation étant plutôt évaluée périodiquement. Les actifs incorporels à durée de vie limitée sont amortis selon leur durée de vie économique sur une période de 4 à 14 ans, d'après leur durée de vie utile estimative.

b) TD Banknorth

Interchange Financial Services Corporation

TD Banknorth a conclu l'acquisition d'Interchange le 1^{er} janvier 2007, pour une contrepartie au comptant totale de 545 millions de dollars (468,1 millions de dollars US), financée principalement au moyen de la vente par TD Banknorth de 13 millions de ses actions ordinaires à la Banque au prix de 31,17 \$ US l'action pour un montant de 472 millions de dollars (405 millions de dollars US). Les actifs et passifs suivants d'Interchange ont été inclus dans le bilan consolidé de la Banque à la date d'acquisition : 1 283 millions de dollars de prêts et de prêts hypothécaires aux particuliers et commerciaux, 495 millions de dollars d'écart d'acquisition et d'actifs incorporels, 123 millions de dollars d'autres actifs, 1 332 millions de dollars de dépôts et 97 millions de dollars de passifs divers. TD Banknorth consolide les résultats financiers d'Interchange. Comme la Banque consolidait les résultats de TD Banknorth avec un décalage de un mois, en 2007, les résultats d'Interchange pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2007 ont été inclus dans les résultats financiers de la Banque pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007.

Opération de privatisation

Le 20 avril 2007, la Banque a conclu la privatisation de TD Banknorth. Aux termes de cette opération, la Banque a acquis toutes les actions ordinaires en circulation de TD Banknorth qu'elle ne détenait pas encore pour 32,33 \$US l'action de TD Banknorth. La contrepartie totale s'élève à 3,7 milliards de dollars au comptant (3,3 milliards de dollars US). L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. À la conclusion de l'opération, TD Banknorth est devenue une filiale en propriété exclusive de la Banque et ses actions ont été retirées de la cote de la Bourse de New York.

Par suite de l'opération, une augmentation nette d'environ 1,5 milliard de dollars au titre de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels a été portée au bilan consolidé de la Banque à la date de réalisation de l'opération. Les autres rajustements au titre de la répartition du prix d'acquisition n'ont pas été importants.

Dans le cours normal de la présentation de l'information financière de la Banque, les résultats de TD Banknorth sont consolidés avec un décalage de un mois

Hudson United Bancorp

Le 31 janvier 2006, TD Banknorth a conclu l'acquisition de Hudson pour une contrepartie totale de 2,2 milliards de dollars (1,9 milliard de dollars US), dont 1 073 millions de dollars au comptant (941,8 millions de dollars US) et le reste en actions ordinaires de TD Banknorth. La contrepartie au comptant a été financée par la vente d'actions ordinaires de TD Banknorth à la Banque. TD Banknorth consolide les résultats financiers de Hudson. La transaction a donné lieu à une perte sur dilution pour la Banque de 72 millions de dollars en 2006. L'acquisition de Hudson par TD Banknorth a apporté au bilan consolidé de la Banque 6,0 milliards de dollars de prêts aux particuliers et aux entreprises et de prêts hypothécaires, 3,2 milliards de dollars de valeurs mobilières, 1,9 milliard de dollars d'écarts d'acquisition et d'actifs incorporels, 0,8 milliard de dollars d'autres actifs, 8,4 milliards de dollars de dépôts et 3,5 milliards de dollars d'autres passifs.

c) TD Waterhouse U.S.A. et TD Ameritrade

Le 24 janvier 2006, la Banque a réalisé la vente de son entreprise de courtage américaine, TD Waterhouse U.S.A., à la juste valeur de 2,69 milliards de dollars à Ameritrade Holding Corporation (Ameritrade) en échange de 32,5 % de l'entité issue de la fusion qui porte la dénomination «TD Ameritrade». L'opération a entraîné, à la vente, un gain sur dilution net de 1,67 milliard de dollars (1,45 milliard de dollars US) après impôts (1,64 milliard de dollars avant impôts).

À l'acquisition, le placement de la Banque dans TD Ameritrade, moins la part revenant à la Banque de la valeur comptable nette de TD Ameritrade, était d'environ 3,7 milliards de dollars et se composait principalement d'actifs incorporels (pour environ 930 millions de dollars) et d'écarts d'acquisition. Dans le cadre de l'opération, TD Waterhouse Canada a acquis la totalité des activités de courtage canadiennes d'Ameritrade pour une contrepartie de 77 millions de dollars au comptant (67 millions de dollars US), qui se composaient principalement d'actifs incorporels et d'écarts d'acquisition.

En vertu de la convention d'actionnaires de TD Ameritrade, la participation de la Banque dans cette société en qualité de propriétaire réel est actuellement limitée à 39,9 % des titres avec droit de vote en circulation. Cette limite sera portée à 45 % en janvier 2009. Au cours de l'exercice 2006, la Banque a acquis 44,4 millions d'actions pour 939,1 millions de dollars (831,4 millions de dollars US), sur le marché libre, ce qui, avec le programme de rachat d'actions de TD Ameritrade, a fait passer sa participation réelle dans TD Ameritrade de 32,5 % à 39,8 % au 31 octobre 2006.

Au 31 octobre 2008, la participation réelle de la Banque dans TD Ameritrade atteignait 40,1 % en raison des activités continues de rachat d'actions de TD Ameritrade. Comme il est indiqué, la limite de participation réelle de la Banque sera portée à 45 % en janvier 2009 conformément à la convention d'actionnaires. Comme déjà présenté dans un dépôt réglementaire de la Banque auprès de la SEC, la Banque prévoit à l'heure actuelle qu'elle cherchera à augmenter sa participation réelle dans TD Ameritrade pour la porter à 45 % lorsqu'il lui sera permis de le faire; toutefois, toute décision en ce qui a trait à l'acquisition par la Banque d'actions de TD Ameritrade à ce moment-là dépendra de la situation des marchés et d'autres facteurs pertinents.

La Banque comptabilise son placement dans TD Ameritrade à la valeur de consolidation. Les périodes financières de la Banque et de TD Ameritrade ne coïncident pas. Dans le cours normal de la présentation de l'information financière de la Banque, la quote-part de la Banque dans les résultats financiers de TD Ameritrade est constatée avec un décalage de un mois.

En vertu de l'accord conclu entre la Banque et Lillooet Limited (Lillooet), société dont le promoteur est la Banque Royale du Canada, la Banque a couvert le risque de prix lié à 27 millions d'actions ordinaires de TD Ameritrade. Le nombre d'actions couvertes et le cours de couverture ont été établis en fonction de la conjoncture sur le marché au cours de la période de couverture établie.

L'accord conclu avec Lillooet vise à procurer une protection de prix dans le cas où la Banque désirerait augmenter sa participation réelle dans TD Ameritrade en 2009. Selon l'accord, si le cours de l'action de TD Ameritrade dépasse un montant stipulé, Lillooet devra verser une somme à la Banque au début de 2009. Si le cours de l'action de TD Ameritrade est inférieur à ce montant, ce sera la Banque qui devra verser à Lillooet une somme en fonction de la différence. L'accord fera l'objet d'un règlement prévu pour 2009, sous réserve d'une accélération ou d'une résiliation anticipée dans certaines circonstances. L'accord ne confère à la Banque aucun droit d'achat d'actions dans TD Ameritrade ni aucun droit de vote ou de participation rattaché à ces actions.

Lillooet est une entité à détenteurs de droits variables dont la Banque est le principal bénéficiaire. Ainsi, les résultats financiers de Lillooet sont consolidés dans les présents états financiers consolidés.

Du fait de la consolidation de Lillooet, les actions de TD Ameritrade que celle-ci détient ont été incluses dans le placement de la Banque dans TD Ameritrade. Au 31 octobre 2008, Lillooet détenait 27 millions d'actions de TD Ameritrade, ce qui représente 4,6 % des actions émises et en circulation de TD Ameritrade. La Banque a également constaté les revenus de TD Ameritrade liés aux actions de TD Ameritrade détenues par Lillooet au 30 septembre 2008.

d) VFC Inc.

Avec prise d'effet le 15 mai 2006, la Banque détenait toutes les actions ordinaires émises et en circulation de VFC Inc. (VFC), un des premiers fournisseurs de financement automobile et de prêts à la consommation. L'acquisition des actions ordinaires émises et en circulation de VFC a donné lieu à une contrepartie totale de 328 millions de dollars, y compris une somme au comptant, des actions ordinaires émises de la Banque et les frais d'acquisition pour des montants respectifs de 256 millions de dollars, 70 millions de dollars et 2 millions de dollars. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Les résultats de VFC sont présentés dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

L'acquisition de VFC a ajouté au bilan consolidé de la Banque 36 millions de dollars de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, 435 millions de dollars de prêts, 64 millions de dollars d'actifs incorporels identifiables, 8 millions de dollars d'autres actifs, 325 millions de dollars de créances garanties et 93 millions de dollars d'autres passifs. L'excédent du total de la contrepartie sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis a été attribué aux écarts d'acquisition.

OPÉRATIONS AVEC DES PERSONNES LIÉES

En 2008, la Banque a acheté au pair, d'un fonds géré par la Banque, certaines valeurs mobilières dont la valeur nominale s'établissait à environ 300 millions de dollars. La Banque a immédiatement constaté une perte sur valeurs mobilières de 45 millions de dollars qui a été comptabilisée dans le secteur Services bancaires de gros.

OPÉRATIONS AVEC DES DIRIGEANTS ET DES ADMINISTRATEURS ET DES PERSONNES LIÉES

La Banque consent des prêts à ses dirigeants et à ses administrateurs ainsi qu'à des personnes avec qui ils ont des liens. Les prêts aux administrateurs et aux dirigeants sont consentis aux conditions du marché à moins, dans le cas de produits et services bancaires destinés aux dirigeants de la Banque, de stipulation contraire aux termes des lignes directrices de politiques approuvées qui régissent tous les employés. Les montants en cours s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2008	2007
Prêts aux particuliers, y compris les prêts hypothécaires	11 \$	7 \$
Prêts aux entreprises	110	103
Total	121 \$	110 \$

En outre, la Banque offre des plans d'unités d'actions différées et d'autres plans aux administrateurs externes, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Pour plus de renseignements, voir la note 18.

Dans le cours normal des affaires, la Banque fournit également divers services bancaires aux personnes liées et autres sociétés liées à des conditions similaires à celles offertes à des tiers non liés.

OPÉRATIONS AVEC TD AMERITRADE

En vertu d'une convention d'actionnaires relativement au placement en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a désigné quatre des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade. Une description des opérations importantes de la Banque et de ses sociétés liées à TD Ameritrade est présentée ci-après.

Convention sur les comptes de dépôt du marché monétaire

La Banque a conclu avec TD Ameritrade une convention en vertu de laquelle elle met à la disposition des clients de TD Ameritrade des comptes de dépôt du marché monétaire à titre de comptes de passage désignés. TD Ameritrade procure des services de marketing et de soutien dans le cadre des comptes de dépôt du marché monétaire. La Banque a payé des frais s'élevant à 657 millions de dollars en 2008 (592,3 millions de dollars en 2007) à TD Ameritrade pour les comptes de dépôts. Les frais payés par la Banque sont fonction du solde moyen des dépôts au cours de la période, et une partie des frais est liée au rendement réel que la Banque a gagné sur les placements, et le reste est produit par un taux de rendement convenu.

Au 31 octobre 2008, les montants à recevoir de TD Ameritrade s'établissaient à 115,3 millions de dollars (12,4 millions de dollars en 2007). Au 31 octobre 2008, les montants à payer à TD Ameritrade s'établissaient à 225,1 millions de dollars (100,8 millions de dollars en 2007).

OPÉRATIONS AVEC SYMCOR

La Banque détient un tiers du capital de Symcor Inc. (Symcor), fournisseur nord-américain de services d'impartition pour le secteur des services financiers, notamment des services de traitement de chèques et de paiements, de production de relevés et de gestion de documents. La Banque comptabilise sa part des résultats de Symcor selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation. Au cours de l'exercice, la Banque a payé 164,0 millions de dollars (128,7 millions de dollars en 2007) pour ces services. Au 31 octobre 2008, le montant à payer à Symcor était de 38,4 millions de dollars (11,2 millions de dollars en 2007).

Les autres revenus – divers comprenaient les éléments suivants :

- Le revenu de change non lié aux activités de négociation de 206 millions de dollars (172 millions de dollars en 2007; 147 millions de dollars en 2006).
- Un gain lié à la restructuration de Visa. Dans le cadre de la restructuration à l'échelle mondiale de Visa USA Inc., l'Association Visa Canada et Visa International Service Association, conclue le 3 octobre 2007, la Banque a reçu des actions de la nouvelle

entité mondiale (Visa Inc.) en échange de la participation de la Banque à titre de membre dans l'Association Visa Canada. Les actions dans Visa Inc. reçues par la Banque sont classées comme des valeurs mobilières disponibles à la vente, et la Banque a comptabilisé un gain estimatif de 163 millions de dollars en 2007 dans les autres revenus – divers, en fonction des résultats d'une évaluation indépendante des actions.

Les politiques et les procédures relatives à la gestion des risques de la Banque sont présentées dans le rapport de gestion. Les passages ombragés de la section sur la gestion des risques, incluse aux pages 68

à 76 du rapport de gestion, en ce qui a trait aux risques de crédit, de marché et d'illiquidité, font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ACTIONS PRIVILÉGIÉES À TAUX RAJUSTÉ TOUTS LES CINQ ANS, SÉRIE AC

Le 5 novembre 2008, la Banque a émis 8,8 millions d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans de série AC pour une contrepartie brute au comptant de 220 millions de dollars. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 15.

ÉMISSION D'ACTIONS ORDINAIRES

Le 24 novembre 2008, la Banque a annoncé qu'elle prévoit améliorer davantage la situation de son capital en émettant 30,4 millions d'actions ordinaires à un prix de 39,50 \$ l'action ordinaire. Par la suite, la Banque a annoncé l'exercice d'une option de surattribution pour émettre, selon les mêmes conditions, 4,56 millions d'actions ordinaires additionnelles pour générer un produit total brut de 1,38 milliard de dollars. La date de clôture prévue de l'émission est le 5 décembre 2008. L'émission sera admissible comme fonds propres de première catégorie pour la Banque.

PRINCIPALES FILIALES

Canada

(en millions de dollars)		Au 31 octobre 2008
Canada	Emplacement du siège social ou du bureau principal	Valeur comptable des actions détenues par la Banque
L'Assurance financière CT	Toronto (Ontario)	124 \$
First Nations Bank of Canada (9 % des actions ordinaires)	Saskatoon (Saskatchewan)	6
Meloche Monnex Inc.	Montréal (Québec)	1 236
Sécurité Nationale compagnie d'assurance	Montréal (Québec)	
Primum compagnie d'assurance	Toronto (Ontario)	
TD assurance directe inc.	Toronto (Ontario)	
Compagnie d'assurances générales TD	Toronto (Ontario)	
Compagnie d'assurance habitation et auto TD	Toronto (Ontario)	
Corp. de financement d'actifs TD	Toronto (Ontario)	178
Gestion de Placements TD Inc.	Toronto (Ontario)	329
Gestion privée TD Waterhouse Inc.	Toronto (Ontario)	
TDAM USA Inc.	Toronto (Ontario)	5
TD Capital Funds Management Ltd.	Toronto (Ontario)	1
Groupe TD Capital Limitée	Toronto (Ontario)	656
Fiducie de capital TD	Toronto (Ontario)	485
Fiducie de capital TD III	Toronto (Ontario)	440
Services d'investissement TD Inc.	Toronto (Ontario)	18
TD, Compagnie d'assurance-vie	Toronto (Ontario)	40
La Société d'hypothèques TD	Toronto (Ontario)	10 752
La Société Canada Trust	Toronto (Ontario)	
La Société d'hypothèques Pacifique TD	Vancouver (Colombie-Britannique)	
Corporation D'Investissement Hypothécaire TD	Calgary (Alberta)	513
TD Nordique Investments Limited	Vancouver (Colombie-Britannique)	264
TD Parallel Private Equity Investors Ltd.	Toronto (Ontario)	120
Valeurs Mobilières TD Inc.	Toronto (Ontario)	3 006
TD Timberlane Investments Limited	Vancouver (Colombie-Britannique)	5 279
TD McMurray Investments Limited	Vancouver (Colombie-Britannique)	
TD Redpath Investments Limited	Vancouver (Colombie-Britannique)	
TD Riverside Investments Limited	Vancouver (Colombie-Britannique)	
TD US P & C Holdings ULC	Calgary (Alberta)	27 965
TD Banknorth Inc.	Portland (Maine)	
Commerce Bancorp, LLC	Wilmington (Delaware)	
TD Bank USA, National Association	Portland (Maine)	
TD Bank, National Association	Wilmington (Delaware)	
NA Asset Management, Inc.	Wilmington (Delaware)	
TD Financial International Ltd.	Hamilton (Bermudes)	
Canada Trustco International Limited	St. Michael (Barbade)	
TD Reinsurance (Barbados) Inc.	St. Michael (Barbade)	
TD Uccello Rosso Investments Korlátolt Felelősségű Társaság	Szombathely (Hongrie)	
TD Vermillion Holdings ULC	Calgary (Alberta)	1 781
Toronto Dominion International Inc.	St. Michael (Barbade)	
TD Waterhouse Canada Inc.	Toronto (Ontario)	1 379
Corporation Immobilière Truscan	Toronto (Ontario)	157
VFC Inc.	Toronto (Ontario)	395

À moins d'indication contraire, la Banque détient directement, ou par l'entremise de ses filiales, 100 % de l'entité ou 100 % des actions avec droit de vote et sans droit de vote émises et en circulation des entités énumérées, à l'exception des actions sans droit de vote de Fiducie de capital TD et de Fiducie de capital TD III. First Nations Bank of Canada est une filiale et est incluse étant donné l'importance du placement de la Banque dans ses actions sans droit de vote. Chaque filiale est constituée en société dans le pays où se situe son siège social, à l'exception de TDAM USA Inc. qui a été constituée au Delaware (États-Unis).

PRINCIPALES FILIALES

Filiales américaines et autres filiales étrangères

(en millions de dollars)		Au 31 octobre 2008
États-Unis	Emplacement du siège social ou du bureau principal	Valeur comptable des actions détenues par la Banque
TD Discount Brokerage Acquisition LLC TD AMERITRADE Holding Corporation (7,50 %)	Wilmington (Delaware) Omaha (Nebraska)	1 002 \$
TD Discount Brokerage Holdings LLC TD AMERITRADE Holding Corporation (32,64 %)	Wilmington (Delaware) Omaha (Nebraska)	3 617
TD North America Limited Partnership	Wilmington (Delaware)	722
Toronto Dominion Holdings (U.S.A.), Inc. TD Equity Options, Inc. Edge Trading Systems LLC TD Options LLC TD Holdings II Inc. TD Securities (USA) LLC TD Professional Execution, Inc. Toronto Dominion (Texas) LLC TD USA Insurance, Inc. Toronto Dominion (New York) LLC Toronto Dominion Capital (U.S.A.), Inc. Toronto Dominion Investments, Inc.	Chicago (Illinois) Chicago (Illinois) Chicago (Illinois) Chicago (Illinois) New York (New York) New York (New York) Chicago (Illinois) New York (New York) New York (New York) New York (New York) New York (New York) New York (New York) Houston (Texas)	1 955
Autres pays		
NatWest Personal Financial Management Limited (50 %) NatWest Stockbrokers Limited	Londres (Angleterre) Londres (Angleterre)	63
TD Ireland TD Global Finance	Dublin (Irlande) Dublin (Irlande)	1 351
TD Waterhouse Bank N.V.	Amsterdam (Pays-Bas)	256
TD Waterhouse Investor Services (UK) Limited TD Waterhouse Investor Services (Europe) Limited	Leeds (Angleterre) Leeds (Angleterre)	67
Toronto Dominion Australia Limited	Sydney (Australie)	159
Toronto Dominion Investments B.V. TD Bank Europe Limited Toronto Dominion Holdings (U.K.) Limited TD Securities Limited	Londres (Angleterre) Londres (Angleterre) Londres (Angleterre) Londres (Angleterre)	1 109
Toronto Dominion Securities (Japan) Co., Ltd.	Tokyo (Japon)	24
Toronto Dominion (South East Asia) Limited	Singapour (Singapour)	851

À moins d'indication contraire, la Banque détient directement, ou par l'entremise de ses filiales, 100 % de l'entité ou 100 % des actions avec droit de vote et sans droit de vote émises et en circulation des entités énumérées. Chaque filiale est constituée en société dans le pays où se situe son siège social. TD AMERITRADE Holding Corporation n'est pas une filiale de la Banque étant donné que la Banque ne la contrôle pas; TD Discount Brokerage Acquisition LLC, TD Discount Brokerage Holdings LLC et leur participation respective dans TD AMERITRADE Holding Corporation sont incluses étant donné l'importance du placement de la Banque dans TD AMERITRADE Holding Corporation.

Analyse statistique des dix derniers exercices'

Bilan consolidé condensé

(en millions de dollars canadiens)

	2008	2007	2006
Actif			
Trésorerie et autres ressources	17 946 \$	16 536 \$	10 782 \$
Valeurs mobilières	144 125	123 036	124 458
Valeurs mobilières prises en pension	42 425	27 648	30 961
Prêts (déduction faite de la provision pour pertes sur prêts)	219 624	175 915	160 608
Divers	139 094	78 989	66 105
Total	563 214	422 124	392 914
Passif			
Dépôts	375 694 \$	276 393 \$	260 907 \$
Divers	140 406	112 905	101 242
Billets et débiteures subordonnés	12 436	9 449	6 900
Passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital	1 444	1 449	1 794
Participations sans contrôle dans les filiales	1 560	524	2 439
	531 540	400 720	373 282
Avoir des actionnaires			
Actions ordinaires	13 241	6 577	6 334
Actions privilégiées	1 875	425	425
Surplus d'apport	350	119	66
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(1 649)	(1 671)	(918)
Bénéfices non répartis	17 857	15 954	13 725
	31 674	21 404	19 632
Total	563 214 \$	422 124 \$	392 914 \$

État des résultats consolidé condensé – comme présenté

(en millions de dollars canadiens)

	2008	2007	2006
Revenu d'intérêts net	8 532 \$	6 924 \$	6 371 \$
Autres revenus	6 137	7 357	6 821
Total des revenus	14 669	14 281	13 192
Gain sur dilution d'un placement, déduction faite du coût	–	–	1 559
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 063	645	409
Frais autres que d'intérêts	9 502	8 975	8 815
Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	4 104	4 661	5 527
Charge (économie) d'impôts sur les bénéfices	537	853	874
Participations sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	43	95	184
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts	309	284	134
Bénéfice net (perte nette)	3 833	3 997	4 603
Dividendes sur actions privilégiées	59	20	22
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	3 774 \$	3 977 \$	4 581 \$

État des résultats consolidé condensé – rajusté

(en millions de dollars canadiens)

	2008	2007	2006
Revenu d'intérêts net	8 532 \$	6 924 \$	6 371 \$
Autres revenus	5 840	7 148	6 862
Total des revenus	14 372	14 072	13 233
Gain sur dilution d'un placement, déduction faite du coût	–	–	–
Provision pour pertes sur créances	1 046	705	441
Frais autres que d'intérêts	9 291	8 390	8 260
Bénéfice avant charge d'impôts sur les bénéfices	4 035	4 977	4 532
Charge d'impôts sur les bénéfices	554	1 000	1 107
Participations sans contrôle dans le bénéfice net des filiales	43	119	211
Quote-part du bénéfice net d'une société liée, déduction faite des impôts	375	331	162
Bénéfice net	3 813	4 189	3 376
Dividendes sur actions privilégiées	59	20	22
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	3 754 \$	4 169 \$	3 354 \$

2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999
13 418 \$	9 038 \$	7 719 \$	6 538 \$	5 945 \$	4 187 \$	6 226 \$
108 096	98 280	79 665	82 197	97 194	85 387	69 093
26 375	21 888	17 475	13 060	20 205	13 974	25 708
152 243	123 924	118 058	122 627	119 673	120 721	87 485
65 078	57 897	50 615	53 618	44 821	40 549	25 905
365 210	311 027	273 532	278 040	287 838	264 818	214 417
246 981 \$	206 893 \$	182 880 \$	189 190 \$	193 914 \$	185 808 \$	140 386 \$
93 722	83 262	70 404	70 216	74 356	60 121	58 946
5 138	5 644	5 887	4 343	4 892	4 883	3 217
1 795	2 560	2 785	2 735	2 392	2 526	833
1 708	—	—	—	372	381	335
349 344	298 359	261 956	266 484	275 926	253 719	203 717
5 872	3 373	3 179	2 846	2 259	2 060	2 006
—	—	—	—	—	—	—
40	20	9	—	—	—	—
(696)	(265)	(130)	418	450	279	277
10 650	9 540	8 518	8 292	9 203	8 760	8 417
15 866	12 668	11 576	11 556	11 912	11 099	10 700
365 210 \$	311 027 \$	273 532 \$	278 040 \$	287 838 \$	264 818 \$	214 417 \$
2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999
6 008 \$	5 773 \$	5 437 \$	5 143 \$	4 224 \$	3 477 \$	2 928 \$
5 951	4 928	4 455	4 959	6 477	6 424	5 948
11 959	10 701	9 892	10 102	10 701	9 901	8 876
—	—	—	—	—	—	—
55	(386)	186	2 925	920	480	275
8 844	8 052	8 395	7 782	8 684	8 151	4 577
3 060	3 035	1 311	(605)	1 097	1 270	4 024
699	803	322	(445)	(206)	266	1 081
132	—	—	—	3	35	5
—	—	—	—	—	—	—
2 229	2 232	989	(160)	1 300	969	2 938
—	—	—	—	—	—	—
2 229 \$	2 232 \$	989 \$	(160) \$	1 300 \$	969 \$	2 938 \$
2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999
6 021 \$	5 773 \$	5 437 \$	5 143 \$	4 224 \$	— \$	— \$
6 077	5 006	4 500	4 919	6 127	—	—
12 098	10 779	9 937	10 062	10 351	—	—
—	—	—	—	—	—	—
319	336	423	1 475	620	—	—
7 887	7 126	6 912	6 784	6 955	—	—
3 892	3 317	2 602	1 803	2 776	—	—
899	832	657	389	698	—	—
132	—	—	—	3	—	—
—	—	—	—	—	—	—
2 861	2 485	1 945	1 414	2 075	—	—
—	—	—	—	—	—	—
2 861 \$	2 485 \$	1 945 \$	1 414 \$	2 075 \$	— \$	— \$

¹ Les résultats dressés selon les PCGR sont désignés «comme présentés». Les résultats rajustés (obtenus en retranchant les «éléments à noter», déduction faite des impôts, des résultats présentés) et les termes connexes ne sont pas définis selon les PCGR et, par conséquent, ils pourraient avoir une signification différente d'une terminologie similaire utilisée par d'autres émetteurs. Pour d'autres explications, voir la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» du rapport de gestion. Les résultats rajustés sont présentés à partir de 2001 pour permettre de faire des comparaisons sur un nombre suffisant d'exercices. Les résultats rajustés des exercices antérieurs à 2006 tiennent compte de rajustements pour l'amortissement des actifs incorporels et de certains éléments indiqués comme déjà présentés par la Banque pour la période visée, sauf indication contraire. Voir en page suivante un rapprochement avec les résultats comme présentés.

Analyse statistique des dix derniers exercices

Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR¹

(en millions de dollars canadiens)

	2008	2007	2006
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	3 774 \$	3 977 \$	4 581 \$
Éléments à noter ayant une incidence sur le bénéfice net, déduction faite des impôts sur les bénéfices			
Amortissement des actifs incorporels	404	353	316
Amortissement de l'écart d'acquisition	–	–	–
Gain sur dilution de l'opération avec Ameritrade, déduction faite des coûts	–	–	(1 665)
Perte sur dilution de l'acquisition de Hudson par TD Banknorth	–	–	72
Imputation pour restructuration du bilan de TD Banknorth	–	–	19
Imputation pour restructuration des Services bancaires en gros	–	–	35
Coûts de restructuration, coûts de privatisation et frais relatifs à la fusion de TD Banknorth	–	43	–
Dépréciation de l'écart d'acquisition	–	–	–
Vente de l'entreprise de tenue de comptes de fonds communs de placement de Gestion de patrimoine	–	–	–
Gains exceptionnels à la vente de placements immobiliers	–	–	–
Provisions générales	–	–	–
Variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises	(107)	(30)	(7)
Reprise de provisions générales	–	(39)	(39)
Recouvrements de pertes sur portefeuille de prêts secondaires (provisions sectorielles)	–	–	–
Perte sur portefeuilles d'instruments dérivés structurés	–	–	–
Charge fiscale liée aux restructurations	–	–	–
Autres éléments fiscaux ²	34	–	24
Gain lié à la restructuration de VISA	–	(135)	–
Rachat d'actions privilégiées	–	–	–
Établissement initial de la provision spécifique pour prêts sur cartes de crédit et prêts pour découverts	–	–	18
Provision pour réclamations d'assurance	20	–	–
Imputation pour litiges	–	–	–
Frais de restructuration et d'intégration liés à l'acquisition de Commerce	70	–	–
Reprise de la provision pour litiges relative à Enron	(323)	–	–
Variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés disponibles à la vente	(118)	–	–
Total des éléments à noter	(20)	192	(1 227)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	3 754 \$	4 169 \$	3 354 \$

État des modifications survenues dans l'avoir des actionnaires consolidé condensé

(en millions de dollars canadiens)

	2008	2007	2006
Actions ordinaires	13 241 \$	6 577 \$	6 334 \$
Actions privilégiées	1 875	425	425
Surplus d'apport	350	119	66
Bénéfices non répartis	17 857	15 954	13 725
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(1 649)	(1 671)	(918)
Total de l'avoir des actionnaires	31 674 \$	21 404 \$	19 632 \$

Autres statistiques – comme présentées

		2008	2007	2006
Par action ordinaire³	1 Bénéfice de base	4,90 \$	5,53 \$	6,39 \$
	2 Bénéfice dilué	4,87	5,48	6,34
	3 Dividendes	2,36	2,11	1,78
	4 Valeur comptable	36,78	29,23	26,77
	5 Cours de clôture	56,92	71,35	65,10
	6 Cours de clôture par rapport à la valeur comptable	1,55	2,44	2,43
	7 Plus-value du cours de clôture	(20,2) %	9,6 %	16,9 %
	8 Total du rendement pour les actionnaires	(17,1)	13,0	20,3
Ratios de rendement	9 Rendement de l'avoir en actions ordinaires	14,4 %	19,3 %	25,5 %
	10 Rendement des actifs pondérés en fonction des risques	2,22	2,69	3,37
	11 Ratio d'efficacité	64,8	62,8	59,8
	12 Marge des taux d'intérêt nette	2,22	2,06	2,02
	13 Ratio de distribution sur actions ordinaires	49,0	38,1	27,9
	14 Rendement de l'action ⁴	3,8	3,0	2,9
	15 Ratio cours/bénéfice ⁵	11,7	13,0	10,3
Qualité de l'actif	16 Prêts douteux, déduction faite de la provision spécifique, en % des prêts nets ⁶	0,3 %	0,2 %	0,2 %
	17 Prêts douteux nets en % de l'avoir en actions ordinaires	2,7	1,7	1,4
	18 Provision pour pertes sur créances en % de la moyenne nette des prêts ⁶	0,54	0,37	0,25
Ratios de fonds propres	19 Ratios des fonds propres de première catégorie	9,8 %	10,3 %	12,0 %
	20 Ratio du total des fonds propres	12,0	13,0	13,1
Divers	21 Avoir en actions ordinaires par rapport au total de l'actif	5,3	5,0	4,9
	22 Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers) ³	810 121	717 814	717 416
	23 Capitalisation boursière (en millions de dollars canadiens)	46 112 \$	51 216 \$	46 704 \$
	24 Nombre moyen d'employés ⁷	58 792	51 163	51 147
	25 Nombre de succursales de services de détail ⁸	2 238	1 733	1 705
	26 Nombre de bureaux de courtage de détail	249	211	208
	27 Nombre de guichets automatiques	4 147	3 344	3 256

Autres statistiques – rajustées

		2008	2007	2006
Par action ordinaire³	1 Bénéfice de base	4,92 \$	5,80 \$	4,70 \$
	2 Bénéfice dilué	4,88	5,75	4,66
Ratios de rendement	3 Rendement du total de l'avoir en actions ordinaires	14,3 %	20,3 %	18,7 %
	4 Rendement des actifs pondérés en fonction des risques	2,18	2,80	2,46
	5 Ratio d'efficacité	64,6	59,6	62,4
	6 Ratio de distribution sur actions ordinaires	49,3	36,4	38,1
	7 Ratio cours/bénéfice ⁵	11,6	12,4	14,0

2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999
2 229 \$	2 232 \$	989 \$	(160) \$	1 300 \$	969 \$	2 938 \$
354	477	491	634	440	—	—
—	—	—	—	189	—	—
—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—
29	—	110	—	138	—	—
—	—	—	—	—	—	—
—	—	507	—	—	—	—
—	—	—	(32)	—	—	—
—	—	—	—	(275)	—	—
—	—	—	—	208	—	—
(17)	50	—	—	—	—	—
(23)	(43)	(100)	—	—	—	—
(127)	(426)	(52)	972	—	—	—
100	—	—	—	—	—	—
163	—	—	—	—	—	—
(98)	—	—	—	75	—	—
—	—	—	—	—	—	—
13	—	—	—	—	—	—
238	195	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—
632	253	956	1,574	775	—	—
2 861 \$	2 485 \$	1 945 \$	1 414 \$	2 075 \$	— \$	— \$
2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999
5 872 \$	3 373 \$	3 179 \$	2 846 \$	2 259 \$	2 060 \$	2 006 \$
—	—	—	—	—	—	—
40	20	9	—	—	—	—
10 650	9 540	8 518	8 292	9 203	8 760	8 417
(696)	(265)	(130)	418	450	279	277
15 866 \$	12 668 \$	11 576 \$	11 556 \$	11 912 \$	11 099 \$	10 700 \$
2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999
3,22 \$	3,41 \$	1,52 \$	(0,25) \$	2,07 \$	1,56 \$	4,90 \$
3,20	3,39	1,51	(0,25)	2,05	1,53	4,81
1,58	1,36	1,16	1,12	1,09	0,92	0,72
22,29	19,31	17,64	17,91	18,97	17,83	17,25
55,70	48,98	43,86	29,35	35,94	41,95	33,75
2,50	2,54	2,49	1,64	1,89	2,35	1,96
13,7 %	11,7 %	49,4 %	(18,3) %	(14,3) %	24,3 %	47,1 %
17,2	15,1	54,4	(15,7)	(11,9)	27,4	50,3
15,3 %	18,5 %	8,7 %	(1,3) %	11,3 %	8,9 %	34,3 %
1,88	2,22	0,92	(0,05)	1,08	0,86	2,74
74,0	75,2	84,9	77,0	81,2	82,3	51,6
2,09	2,26	2,16	2,00	1,68	1,49	1,57
49,3	39,9	76,2	—	52,6	59,0	14,7
3,0	3,0	3,2	3,2	2,7	2,3	2,1
17,4	14,5	29,0	—	17,5	27,4	7,0
0,1 %	0,2 %	0,7 %	1,1 %	0,8 %	0,5 %	0,5 %
1,4	2,1	7,6	12,6	9,1	6,1	4,3
0,04	(0,30)	0,15	2,24	0,71	0,39	0,28
10,1 %	12,6 %	10,5 %	8,1 %	8,4 %	7,2 %	10,1 %
13,2	16,9	15,6	11,6	11,9	10,8	13,3
4,3	4,1	4,2	4,2	4,1	4,2	5,0
711 812	655 902	656 261	645 399	628 451	622 616	620 343
39 648 \$	32 126 \$	28 784 \$	18 942 \$	22 587 \$	26 119 \$	20 937 \$
50 991	42 843	42 538	44 470	45 565	45 026	30 636
1 499	1 034	1 093	1 178	1 294	1 355	904
329	256	270	283	284	292	269
2 969	2 407	2 638	2 608	2 777	2 836	2 164
2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999
4,17 \$	3,80 \$	2,99 \$	2,21 \$	3,31 \$	— \$	— \$
4,14	3,77	2,98	2,18	3,27	—	—
19,6 %	20,6 %	17,1 %	11,6 %	18,0 %	— %	— %
2,42	2,39	1,35	0,45	1,42	—	—
65,2	66,1	69,6	67,4	67,2	—	—
38,4	35,8	38,8	50,8	33,0	—	—
13,5	13,0	14,7	13,5	11,0	—	—

¹ Certains chiffres correspondants ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période écoulée.

² Pour 2004, ne comprennent pas l'incidence de l'augmentation des impôts futurs de 17 millions de dollars présentée dans le rapport aux actionnaires pour le trimestre terminé le 31 janvier 2004. Pour 2006, l'incidence de la baisse des impôts futurs de 24 millions de dollars sur le bénéfice rajusté est incluse dans les autres éléments fiscaux.

³ Rajusté afin de tenir compte du dividende en actions à raison d'une pour une versé le 31 juillet 1999.

⁴ Dividendes versés au cours de l'exercice divisés par le cours – haut et bas – moyen des actions ordinaires pour l'exercice.

⁵ Depuis 1999, le ratio cours/bénéfice est calculé à l'aide du bénéfice net dilué par action ordinaire. Avant 1999, le ratio cours/bénéfice était calculé à l'aide du bénéfice net de base par action ordinaire.

⁶ Comprend les engagements de clients au titre d'acceptations.

⁷ En équivalents temps plein moyens. Avant 2002, le nombre d'employés était en équivalents temps plein.

⁸ Comprend les succursales de services de détail, de services aux clients privés et de services successoraux et fiduciaires.

Haute direction

SIÈGE SOCIAL



W. Edmund Clark
Président et chef
de la direction



Riaz Ahmed
Vice-président
à la direction,
Développement interne



Mark R. Chauvin
Vice-président
à la direction et chef
de la gestion du risque



Theresa L. Currie
Vice-présidente
à la direction,
Ressources humaines



Colleen M. Johnston
Chef de groupe, Finances
et chef des finances



Frank J. McKenna
Président suppléant du
conseil d'administration



Dominic J. Mercuri
Vice-président
à la direction
et chef du marketing



Christopher A. Montague
Vice-président
à la direction, Services
juridiques et conformité
et chef du contentieux



Michael B. Pedersen
Chef de groupe,
Activités de la Société

Premiers vice-présidents – Siège social :

Warren W. Bell
Phillip Bowman
Theresa A. Bowman
Norie C. Campbell
Paul M. Clark
D. Suzanne Deuel
Petrina J. Dolby

Linda M. Dougherty
Lisa A. Driscoll
Donald E. Drummond
Andrew W. Durnford
William R. Gazzard
Phillip D. Ginn
Paul W. Huyer

Alan J. Jette
Roger A. Johnson
Paul N. Langill
David W. McCaw
Damian McNamee
Mary M. O'Hara
Heather D. Ross

Dianne A. Salt
Minaz Sarangi
Craig A. Scott
Brad J. Taylor
Timothy M. Thompson
Kelvin V. Tran
Peter Q. van Dijk

SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AU CANADA



Bernard T. Dorval
Chef de groupe, Activités
mondiales d'assurance, et
chef de groupe, Stratégie,
et président suppléant,
TD Canada Trust



Paul C. Douglas
Vice-président
à la direction,
Services bancaires
aux entreprises



Brian J. Haier
Vice-président
à la direction,
Distribution de services
de détail



Timothy D. Hockey
Chef de groupe, Services
bancaires au Canada,
et président et chef de la
direction, TD Canada Trust



Shailesh M. Kotwal
Vice-président
à la direction,
Produits et services
bancaires de détail



Margo M. McConvey
Vice-présidente
à la direction,
Exploitation
et technologie



Alain P. Thibault
Vice-président
à la direction,
TD Assurance et président
et chef de la direction,
TD Meloche Monnex Inc.

Premiers vice-présidents – Services bancaires personnels et commerciaux au Canada :

Cathy L. Backman
Monique J. Bateman
Joan D. Beckett
John A. Capozzolo
Raymond Chun
James E. Coccimiglio
Howard M. Cohen
Susan A. Cummings

Gary J. Dunne
Christopher D. Dyrda
François Faucher
Charles A. Hounsell
Paal C. Kaperdal
Carolyn H. Kingaby
Christine Marchildon

Richard I. Mathes
Ronald J. McInnis
David I. Morton
Kerry A. Peacock
Lisa A. Reikman
Carrie E. Russell
Jane J. Russell

James D. Sallas
Bruce M. Shirreff
J. David Sloan
Ian B. Struthers
Paul I. Verwymeren
Guy Vézina
M. Suellen Wiles

SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AUX ÉTATS-UNIS



Fred Graziano
Vice-président
à la direction,
Services bancaires
de détail régionaux,
TD Bank



Bharat B. Masrani
Chef de groupe, Services
bancaires personnels et
commerciaux aux
États-Unis, président et
chef de la direction,
TD Bank



Carol L. Mitchell
Vice-présidente
à la direction,
Services partagés,
TD Bank



Walter J. Owens
Vice-président
à la direction,
Services bancaires
commerciaux,
TD Bank



Paul J. Vessey
Vice-président
à la direction,
Gestion de produits,
TD Bank

Premiers vice-présidents – Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis :

Carolyn D. Blair
David C. Boone
Stephen J. Boyle
Gregory B. Braca
Richard W. Burke Jr.
Michael C. Carbone

Michael H. Copley
Mark C. Crandall
John J. Cunningham
John T. Davies
Thomas J. Dyck
Joseph J. Fico

Christopher C. Giamo
Kevin T. Gillen
Joseph W. Hanson
Jeffrey J. Henderson
Percival B. Moser
John R. Opperman

Suzanne E. Poole
Edward P. Schreiber
Wendy P. Suehrstedt
Linda Verba

SERVICES BANCAIRES DE GROS



Robert J. Dorrance
Chef de groupe, Services
bancaires de gros et
président du conseil
d'administration, président
et chef de la direction,
Valeurs Mobilières TD



Mark E. Faircloth
Vice-président
à la direction,
Taux et change



Patrick B. Meneley
Vice-président
à la direction,
Services de placement



Robbie J. Pryde
Vice-président
à la direction,
Titres et montages
institutionnels



Robert F. MacLellan
Vice-président
à la direction
et chef des placements

Premiers vice-présidents – Services bancaires de gros :

Geoffrey T. Alder
Rod F. Ashtaryeh
Ajai K. Bambawale
John F. Coombs
Malcolm Eylott
William J. Furlong

Martine M. Irman
Drew E. MacIntyre
Brendan J. O'Halloran
Helena J. Pagano
Manjit Singh

Premiers vice-présidents – Gestion de placements :

Barbara F. Palk
John R. Pepperell
Satish C. Rai

GESTION DE PATRIMOINE



William R. Fulton
Vice-président
à la direction,
Services aux clients privés
et services bancaires privés



William H. Hatanaka
Chef de groupe, Gestion
de patrimoine et président
et chef de la direction,
TD Waterhouse
Canada Inc.



John G. See
Vice-président
à la direction,
Courtage à escompte,
planification financière et
services institutionnels

Premiers vice-présidents – Gestion de patrimoine :

Sandra Cimatori
Gerard J. O'Mahoney
David P. Pickett

Timothy P. Pinnington
Michael E. Reilly
Angus M. Rigby

Rudy J. Sankovic
Paul C. Whitehead
Kevin J. Whyte

Cette liste est en date du 8 décembre 2008

Termes financiers et bancaires

Acceptations : Lettres de change ou instruments négociables tirés par l'emprunteur pour paiement à l'échéance et acceptés par une banque. Les acceptations constituent une garantie de paiement par une banque.

Accords généraux de compensation : Accords juridiques entre deux parties liées par de nombreux contrats de dérivés prévoyant le règlement net de tous les contrats au moyen d'un paiement unique, dans une seule monnaie, dans le cas d'une défaillance ou de la résiliation d'un contrat.

Actifs pondérés en fonction des risques : Actifs calculés en appliquant à la valeur nominale de chaque actif un facteur prédéterminé de pondération des risques qui est prévu par réglementation. La valeur nominale des instruments hors bilan est convertie en équivalents du bilan (ou de crédit) selon des critères de conversion précis avant l'application du facteur de pondération des risques approprié. Les facteurs de pondération des risques sont établis par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada afin de convertir les actifs et les risques hors bilan à un niveau de risque comparable.

Actifs productifs moyens : Moyenne de la valeur comptable des dépôts auprès de banques, des prêts et des valeurs mobilières en fonction des soldes quotidiens pour la période se terminant le 31 octobre de chaque exercice.

Bénéfice de base par action : Quotient du bénéfice net, moins les dividendes sur actions privilégiées, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation.

Bénéfice dilué par action : Quotient du bénéfice net, moins les dividendes sur actions privilégiées, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation et rajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des options sur actions et autres équivalents d'actions ordinaires.

Capital investi moyen : Montant égal à l'avoir moyen des actionnaires ordinaires plus le montant cumulatif moyen des écarts d'acquisition et des actifs incorporels après amortissement, déduction faite des impôts sur les bénéfices, à la date du bilan.

Contrats à terme de gré à gré : Contrats obligeant une partie au contrat à acheter et l'autre partie à vendre un actif à un prix déterminé à une date ultérieure.

Contrats à terme normalisés : Contrats visant l'achat ou la vente de valeurs mobilières à un cours stipulé d'avance et à une date ultérieure donnée. Chaque contrat est établi entre la Banque et une Bourse organisée sur laquelle le contrat est négocié.

Contrats de garantie de taux d'intérêt : Contrats garantissant un taux d'intérêt devant être payé ou reçu à l'égard d'un notionnel pour une période préétablie commençant à une date future donnée.

Coût après amortissement : Coût historique d'un placement acheté à escompte ou à prime, augmenté ou diminué de la fraction de l'escompte ou de la prime qui est portée en résultat sur la période à courir jusqu'à l'échéance.

Coût de remplacement courant : Montant estimatif qui serait à payer ou à recevoir par la Banque si les droits et obligations en vertu d'un contrat étaient cédés à une autre contrepartie.

Couverture : Technique de gestion visant à réduire les risques auxquels les variations des taux d'intérêt, des taux de change et d'autres facteurs du marché exposent la Banque. Ces risques sont éliminés ou réduits au moyen d'opérations sur les marchés financiers afin d'établir une position compensatoire.

Dérivé : Instrument financier qui n'exige aucun investissement initial net, qui est réglé ultérieurement et dont la valeur fluctue en réponse aux variations de certains taux, prix ou indices précis. Ces instruments comprennent des dérivés sur taux d'intérêt, sur taux de change, sur capitaux propres et sur marchandises et des dérivés de crédit.

Engagements de crédit : Parties non utilisées des crédits autorisés sous forme de prêts, d'engagements de clients en contrepartie d'acceptations, de garanties et de lettres de crédit.

Entités à détenteurs de droits variables (EDDV) : Entités pour lesquelles les détenteurs de capitaux propres ne peuvent réunir les caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle ou pour lesquelles le montant total des investissements en instruments de capitaux propres à risque n'est pas suffisant pour permettre à l'entité de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel fourni par une autre partie.

Évaluation à la valeur du marché : Évaluation reflétant les cours en vigueur sur le marché à la date du bilan pour les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur.

Garanties et lettres de crédit de soutien : Engagements irrévocables que la Banque effectuera les paiements dans l'éventualité où un client ne pourrait respecter ses obligations envers un tiers et qui comportent les mêmes risques de crédit et les mêmes exigences de recours et de garanties additionnelles que les prêts consentis aux clients.

Juste valeur : Montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

Lettres de crédit documentaires et commerciales : Instruments émis au nom du client autorisant un tiers, sous réserve de conditions particulières, à tirer des traites sur la Banque jusqu'à concurrence d'un certain montant.

Marge de taux d'intérêt nette : Revenu d'intérêts net exprimé en pourcentage des actifs productifs moyens.

Modèle d'évaluation des actifs financiers : Modèle qui décrit la relation entre le risque et le rendement prévu pour des valeurs mobilières. Le modèle établit que le rendement prévu d'une valeur mobilière ou d'un portefeuille est égal au taux d'une valeur sans risque majoré d'une prime de risque couvrant la volatilité de la valeur mobilière par rapport à un portefeuille représentatif sur le marché.

Notionnel : Montant de référence servant à calculer les paiements pour les instruments financiers dérivés. En général, le notionnel n'est pas échangé aux termes du contrat de dérivés.

Options : Contrats qui confèrent à l'acheteur le droit futur, mais non l'obligation future, d'acheter ou de vendre une valeur mobilière, un taux de change, un taux d'intérêt ou un autre instrument financier ou une marchandise à un prix stipulé d'avance, à une date prédéterminée ou avant cette échéance.

Point de base : Unité de mesure correspondant à un centième de un pour cent.

Prêts douteux : Prêts dont la qualité a subi, de l'avis de la direction, une détérioration au point où la Banque n'a plus l'assurance raisonnable de recouvrer en temps opportun la totalité du capital et des intérêts.

Prêts hypothécaires à prime jumbo : Prêts hypothécaires consentis à des emprunteurs dont le crédit est irréprochable d'après les critères de crédit à taux préférentiel et les caractéristiques de crédit hypothécaire standard, mais dont le montant dépasse le plafond permis par les programmes hypothécaires des sociétés hypothécaires sous régime gouvernemental.

Prêts hypothécaires Alt-A : Prêts hypothécaires consentis à des emprunteurs dont le crédit est irréprochable d'après les critères de crédit à taux préférentiel, mais dont les caractéristiques, comme le ratio prêt-valeur, la documentation d'emprunt, ou le type d'occupation ou de propriété, peuvent les rendre inadmissibles aux programmes standard de souscription de risque.

Profit économique : Outil de mesure de la création de valeur pour les actionnaires. Le profit économique représente le bénéfice net rajusté de la Banque, moins les dividendes sur actions privilégiées et une imputation au titre du capital investi moyen.

Provision pour pertes sur créances : Montant ajouté à la provision pour pertes sur prêts pour la porter à un niveau qui, de l'avis de la direction, est adéquat pour couvrir toutes les pertes du portefeuille de prêts.

Ratio d'efficacité : Ratio qui exprime les frais autres que d'intérêts en pourcentage du total des revenus. Ce ratio mesure l'efficacité des activités de la Banque.

Région de risque ultime : Région de résidence du client ou du garant, selon le cas. Toutefois, si le client ou le garant est une succursale, la région de résidence du siège social est utilisée, et dans les cas où la majorité des actifs du client ou du garant, ou la sûreté donnée sur l'actif, sont situés dans un pays différent, ce pays est réputé être la région de risque ultime. Les actifs en monnaie étrangère ne sont pas nécessairement utilisés ou remboursés dans la région géographique où ils se trouvent.

Rendement de l'action : Quotient des dividendes versés au cours de l'exercice par la moyenne des cours extrêmes de l'action ordinaire pour l'exercice.

Rendement de l'avoir corporel en actions ordinaires : Bénéfice net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires, divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires, moins l'écart d'acquisition moyen et les actifs incorporels.

Rendement de l'avoir en actions ordinaires : Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage de l'avoir moyen en actions ordinaires. Il s'agit d'une mesure générale de l'efficacité de la Banque quant à l'utilisation des fonds des actionnaires.

Rendement du capital investi (RCI) : Mesure de la valeur pour les actionnaires exprimée par le quotient du bénéfice net rajusté, moins les dividendes sur actions privilégiées, par le capital investi moyen.

Rendement rajusté de l'avoir en actions ordinaires : Bénéfice net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires, divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires.

Rendement total du marché : Variation du cours du marché majorée des dividendes versés au cours de l'exercice, exprimée en pourcentage du cours par action ordinaire à la fermeture de l'exercice antérieur.

Revenu d'intérêts net : Écart entre les intérêts et dividendes gagnés sur les prêts et valeurs mobilières et les intérêts versés sur les dépôts et autres passifs.

Swaps : Contrats qui comportent l'échange de flux d'intérêt à taux fixe contre un taux variable et de monnaies différentes portant sur un notionnel pendant une période donnée.

Taux d'intérêt effectif : Taux qui actualise exactement les sorties ou les rentrées de trésorerie futures estimatives sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.

Titrisation : Opération par laquelle des actifs financiers, principalement des prêts, sont cédés à une fiducie qui finance habituellement l'achat de ces prêts en émettant différentes catégories de titres adossés à des actifs.

Valeur comptable : Valeur à laquelle un actif ou un passif est constaté dans le bilan consolidé.

Valeurs mobilières mises en pension : Valeurs mobilières que le vendeur s'engage à racheter à un prix stipulé d'avance.

Valeurs mobilières prises en pension : Valeurs mobilières, normalement des obligations de gouvernement, que l'acheteur s'engage à revendre au vendeur original à un prix stipulé d'avance.

PLUS D'INFORMATION À NOTRE SUJET

Renseignements à l'intention des actionnaires et des investisseurs

INSCRIPTION EN BOURSE

Les actions ordinaires de La Banque Toronto-Dominion sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto et de la Bourse de New York sous le symbole TD, ainsi qu'à la cote de la Bourse de Tokyo. Nous prévoyons le retrait de leur inscription à la cote de la Bourse de Tokyo le 20 décembre 2008.

Les actions privilégiées de La Banque Toronto-Dominion et les titres de fiducie de capital de série 2009 de Fiducie de capital TD sont inscrits à la cote de la Bourse de Toronto.

Des renseignements supplémentaires au sujet des valeurs mobilières cotées de la Banque, y compris les symboles boursiers et les numéros CUSIP, se trouvent sur notre site Web à l'adresse www.td.com, sous Investor Relations/Share Information (en anglais seulement). Les actionnaires peuvent également communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires par téléphone au 1-866-756-8936 ou au 416-944-6367 ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com.

VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE 2008

Ernst & Young s.r.l.

DIVIDENDES

Dépôt direct des dividendes : Les actionnaires inscrits peuvent opter pour le dépôt direct de leurs dividendes dans un compte bancaire au Canada ou aux États-Unis. Pour ce faire, prière de communiquer avec l'agent des transferts de la Banque, dont les coordonnées figurent ci-dessous. Si vous détenez vos actions par l'entremise du système d'inscription direct aux États-Unis, veuillez communiquer avec le coagent des transferts et agent comptable des registres à l'adresse ci-dessous pour que vos dividendes soient déposés directement dans un compte bancaire américain de votre choix.

Dividendes en dollars américains : Les versements de dividendes envoyés à des actionnaires inscrits ayant une adresse aux États-Unis ou faits directement dans des comptes bancaires américains seront effectués en dollars américains, à moins que l'actionnaire ne donne d'autres instructions à l'agent des transferts de la Banque. Les autres actionnaires inscrits peuvent demander que les dividendes leur soient versés en dollars américains, en communiquant avec l'agent des transferts de la Banque. Les dividendes seront convertis en dollars américains au cours à midi de la Banque du Canada le cinquième jour

ouvrable suivant la date de clôture des registres, à moins d'avis contraire de la Banque. Si vous détenez vos actions par l'entremise du système d'inscription direct aux États-Unis, vous recevrez le versement de vos dividendes en dollars américains.

Si vous êtes actionnaire non inscrit, veuillez communiquer avec votre intermédiaire pour toute question relative au versement des dividendes.

L'information sur les dividendes pour 2009 est disponible à www.td.com sous Investor Relations/Share Information (en anglais seulement). Les dividendes, y compris les montants et les dates, sont déclarés par le conseil d'administration de la Banque.

RÉGIME DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

Pour obtenir des renseignements sur le régime de réinvestissement des dividendes de la Banque, veuillez communiquer avec notre agent des transferts ou visitez notre site Web à www.td.com, sous Investor Relations/Share Information (en anglais seulement).

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Si vous :	Votre demande de renseignements porte sur ce qui suit :	Veuillez communiquer avec les personnes suivantes :
êtes un actionnaire inscrit (votre nom figure sur votre certificat d'actions)	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, un changement de compte bancaire pour le dépôt des dividendes, le régime de réinvestissement des dividendes, ou l'élimination des envois en double aux actionnaires	Agent des transferts : Compagnie Trust CIBC Mellon C.P. 7010 Succursale postale de la rue Adelaide Toronto (Ontario) M5C 2W9 Téléphone : 416-643-5500 ou sans frais au 1-800-387-0825 Courriel : www.cibcmellon.com ou inquiries@cibcmellon.com
détenez vos actions de la Banque TD par l'entremise du système d'inscription direct aux États-Unis	un dividende non reçu, un certificat d'actions égaré, une question de succession, un changement d'adresse ou d'inscription, ou l'élimination des envois en double aux actionnaires	Coagent des transferts et agent comptable des registres : BNY Mellon Shareowner Services C.P. 358015 Pittsburgh, Pennsylvanie 15252-8015 ou 480 Washington Boulevard Jersey City, New Jersey 07310 1-866-233-4836 Service ATS (pour malentendants) : 1-800-231-5469 Actionnaires étrangers : 201-680-6578 Service ATS pour actionnaires étrangers : 201-680-6610 www.bnymellon.com/shareowner
êtes actionnaire non inscrit d'actions de la Banque TD qui sont détenues au nom d'un intermédiaire, comme une banque, une société de fiducie, un courtier en valeurs mobilières ou une autre personne désignée	vos actions TD, notamment des questions au sujet du régime de réinvestissement des dividendes et de l'envoi de documents aux actionnaires	Votre intermédiaire

SERVICE DES RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

Pour toute autre question, les actionnaires peuvent communiquer avec le Service des relations avec les actionnaires par téléphone au 416-944-6367 ou au 1-866-756-8936, ou par courriel à l'adresse tdshinfo@td.com. Veuillez prendre note qu'en nous faisant parvenir un courriel ou en nous laissant un message vocal, vous consentez à ce que nous transmettions votre demande à la personne appropriée qui y donnera suite.

Les actionnaires peuvent demander le rapport annuel dans d'autres formats en communiquant avec le service des Relations avec les actionnaires.

Les actionnaires peuvent communiquer directement avec les administrateurs indépendants, en écrivant à :
John M. Thompson
Président du conseil d'administration
La Banque Toronto-Dominion
C.P. 1
Toronto-Dominion Centre
Toronto (Ontario) M5K 1A2

Agent de service aux actionnaires au Japon :
Mizuho Trust & Banking Co., Ltd.
1-17-7, Saga, Koto-ku
Tokyo, Japon
135-8722

SIÈGE SOCIAL

La Banque Toronto-Dominion
C.P. 1
Toronto-Dominion Centre
King St. W. et Bay St.
Toronto (Ontario)
M5K 1A2
416-982-8222
Télécopieur : 416-982-5671

Produits et services :
Communiquer avec TD Canada Trust,
24 heures sur 24, 7 jours sur 7
1-866-233-2323

En anglais :
1-866-567-8888

En cantonais/mandarin :
1-800-328-3698

Service de télécommunications
à l'intention des malentendants :
1-800-361-1180

Renseignements généraux :
Communiquer avec les Affaires
internes et publiques au
416-982-8578

Aux États-Unis, communiquer avec
TD Bank, America's Most Convenient Bank
1-888-751-9000

Site Web :
Au Canada : www.td.com
Aux États-Unis : www.tdbank.com

Courrier électronique :
customer.service@td.com
(seulement au Canada, les clients américains peuvent envoyer un courriel au service à la clientèle par l'entremise du site www.tdbank.com)

ASSEMBLÉE ANNUELLE

Le 2 avril 2009
9 h 30 (heure de l'Atlantique)
Saint John Trade and Convention Center
Saint John (Nouveau-Brunswick)

SERVICES RELATIFS AUX BILLETS SUBORDONNÉS

Fiduciaire – billets subordonnés :
Société de fiducie Computershare du Canada
Services fiduciaires aux entreprises
100 University Avenue, 9th Floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Copies of the Annual report are available in English from:
Corporate and Public Affairs
Department The Toronto-Dominion Bank
C.P. 1
Toronto-Dominion Centre
Toronto, Ontario M5K 1A2

Nous bâtissons la meilleure banque depuis plus de 150 ans.



L'une des plus grandes banques d'Amérique du Nord

Le Groupe Financier Banque TD est aujourd'hui la 7^e plus grande banque d'Amérique du Nord en termes de capitalisation boursière. Un parcours impressionnant pour une société qui, à ses débuts en 1855, était une simple succursale au service de minotiers et de négociants en grains. Nous nous sommes engagés à être la meilleure banque – une banque intégrée, orientée sur la croissance et axée sur les clients, qui se démarque comme la banque la plus pratique d'Amérique du Nord. Nous sommes une banque gérée de façon prudente qui s'appuie sur de solides pratiques de gestion des risques, des activités de détail primées qui dégagent des bénéfices constants et fiables, une marque puissante, un engagement de transparence et de fidélité à notre parole, et une équipe de 74 000 employés qui, à nos yeux, est la meilleure du secteur bancaire à l'heure actuelle.

NOS SECTEURS

Services bancaires personnels et commerciaux au Canada

Outre les comptes-chèques et comptes d'épargne et les prêts commerciaux, le Groupe Financier Banque TD offre une gamme variée de services financiers pour les particuliers et de produits bancaires pour les petites entreprises, notamment les prêts et les lignes de crédit, les prêts hypothécaires, les cartes de crédit, les services aux étudiants, les services bancaires aux États-Unis ainsi que les assurances habitation, automobile et de personnes.



Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis

TD Bank, la banque américaine la plus pratique, offre une multitude de produits et de services bancaires de détail et commerciaux aux clients dans le nord-est des États-Unis et le sud-est de la Floride.



Services bancaires de gros

Valeurs Mobilières TD offre aux grandes entreprises, aux gouvernements et aux clients institutionnels un grand éventail de produits et de services pour les marchés financiers, dont la prise ferme et la distribution de nouvelles émissions de titres de créance et d'actions, les conseils sur les acquisitions et les dessaisissements ainsi que les opérations courantes et les placements convenant à tous les besoins.



Gestion de patrimoine

Nos organisations intégrées Gestion de patrimoine et Gestion de Placements offrent une vaste gamme de produits, de services et de solutions aux clients de détail et institutionnels en Amérique du Nord et au Royaume-Uni. Sous les marques prestigieuses TD Waterhouse et Gestion de Placements TD, notre groupe de professionnels spécialisés fournit des services de classe mondiale qui répondent aux besoins de courtage autogéré, de conseils et de placements discrétionnaires de notre clientèle de détail et institutionnelle. Aux États-Unis, TD Ameritrade offre aux clients américains de nombreux services pour les petits investisseurs, ainsi que l'accès à un vaste réseau de conseillers en placements inscrits indépendants.



* TD Canada Trust a reçu la cote la plus élevée parmi les cinq grandes banques de détail dans le cadre de l'étude exclusive sur la satisfaction de la clientèle des services bancaires de détail canadiens menée de 2006 à 2008 par J.D. Power and Associates. L'étude de 2008 est fondée sur les réponses de 10 823 clients des services bancaires de détail qui ont évalué cinq banques. Les résultats de l'étude exclusive reposent sur les expériences et les perceptions des consommateurs sondés aux mois de mars et avril ainsi qu'aux mois de juin et juillet 2008.

T.D. Bank, N.A., anciennement Commerce Bank, a reçu la cote la plus élevée dans le cadre de l'étude exclusive sur la satisfaction de la clientèle des banques de petite taille menée de 2007 à 2008 par J.D. Power and Associates. L'étude de 2008 est fondée sur les réponses de 6 650 clients qui ont évalué 24 institutions financières de même que sur l'opinion de petites entreprises dont le revenu annuel varie entre 100 000 \$ et 10 millions de dollars. Les résultats de l'étude exclusive reposent sur les expériences et les perceptions des clients sondés en juillet et en août 2008.

Commerce Bank a reçu la cote la plus élevée parmi les banques de détail des États du centre du littoral de l'Atlantique (NY, NJ, PA, MD, DE, DC) dans le cadre de l'étude exclusive sur la satisfaction de la clientèle des banques de détail menée en 2008 par J.D. Power and Associates. L'étude est fondée sur les réponses de 19 602 clients qui ont évalué 17 fournisseurs, de même que sur l'opinion des clients sur leur fournisseur principal de services bancaires. Les résultats de cette étude se fondent sur les expériences et les perceptions des clients sondés en janvier 2008.

Vos expériences pourraient être différentes. Visitez le site jdpower.com.



FSC logo to be placed by the printer